

annabac

HATIER 2001

corrigés

Sciences économiques et sociales ES

Nouvelle formule

- Les sujets du bac 2000 entièrement corrigés (enseignement obligatoire et de spécialité)
- Des sujets d'annales corrigés
- Un classement thématique des sujets
- Des guides de correction détaillés
- Les chiffres clés et un lexique



HATIER

www.annabac.com

annabac

HATIER (2001)

corrigés

Sciences économiques et sociales ES

Bertrand Affilé

Jean-Marc Gauducheau

Christian Gentil

Sylvie Richard

Franck Rimbert

professeurs de sciences économiques
et sociales



HATIER

Principe de couverture :
Lacombe-Pingaud

Réalisation :
François Lecardonnel

Maquette de principe :
Tout Pour Plaire

Schémas :
Bernard Sullerot

Mise en page :
Nicole Pellieux

Correction :
Laurette Heitz

Coordination éditoriale :
Claire Dupuis et Josiane Attucci

Annabac sur Internet : www.editions-hatier.fr

Avant-propos

Notre ambition est de faire que ce petit fascicule devienne un outil de travail utile dans votre apprentissage de la dissertation et de la question de synthèse de sciences économiques et sociales.

Pour chacun des sujets traités dans ces annales, vous trouverez :

► **Une présentation du sujet** : sa difficulté, son originalité, les connaissances nécessaires pour le traiter, sa place par rapport au programme officiel.

► **Une analyse du sujet** où sont véritablement décortiqués les termes, la formulation, la délimitation du sujet. À la fin de cette première étape sont posées des questions-guides. Celles-ci permettent d'orienter l'exploitation des documents dans le sens du sujet.

► **L'étude systématique de chaque document**, où sont distingués le contenu du document et son exploitation possible par rapport au sujet. Pour chaque document, lorsque cela nous a semblé nécessaire, vous aurez :

– **des conseils méthodologiques** afin qu'aucune difficulté liée à la lecture, à l'interprétation ou à l'utilisation d'un document ne vous semble insurmontable ;

– **des rappels de cours** permettant de prendre la mesure exacte de chaque document, lorsque celui-ci fait appel à des notions techniques, théoriques ou empiriques précises ;

– **le bilan**, étape indispensable pour faire le point sur l'ensemble des documents. Ce bilan est ordonné à partir des questions-guides qui ont été posées lors de l'étape d'analyse du sujet.

► **La formulation de la problématique pour la dissertation** : celle-ci est claire et explicite. Elle est l'aboutissement naturel des étapes précédentes et va permettre de donner du sens au devoir.

► **Le choix du plan** : nous vous proposons pour tous les sujets un plan très détaillé – à la sous-sous-partie près.

► **La rédaction de la dissertation ou de la question de synthèse** : nous vous proposons une rédaction complète des devoirs où est mis en œuvre l'ensemble des règles de la « bonne » copie :

– **l'introduction** : chaque introduction commence par une phrase d'amorce et aboutit à la formulation du sujet posé ; ensuite sont définis les mots-clés du sujet, ainsi que son cadre spatial et temporel si cela est nécessaire. Puis viennent l'énoncé de la problématique choisie (pour la dissertation) et l'annonce du plan ;

– **le développement** : chaque partie commence par sa propre introduction, qui précise ce qui va être montré et le plan suivi – au niveau des sous-parties –, et se termine par une conclusion. Une des clés du bon devoir est l'exploitation maximale du dossier, sans paraphrase, avec des connaissances personnelles. Nous nous attachons à le faire. Lorsqu'il est fait référence à un document, nous le précisons dans le corps du texte ;

– **la conclusion** : elle se présente en deux parties distinctes, d'une part le bilan des informations dégagées dans le développement et la réponse finale au sujet, d'autre part l'ouverture du sujet vers une question d'ordre plus général.

► Dans le cas de **la question de synthèse**, des réponses aux questions posées dans le sujet.

► **Un rappel des thèmes de sujets voisins** posés lors des sessions précédentes, suivi de **conseils**.

Bon courage et bonne réussite !

Les auteurs

NB : L'intitulé des sujets de l'enseignement de spécialité est conforme au programme.

Sommaire

Index par type de sujet	9
Tableau de correspondance	10
Regroupements académiques	11
Programme	12
Déroulement de l'épreuve	17
Gestion du temps de l'épreuve	20
Conseils de méthode pour l'épreuve obligatoire	22

L'épreuve obligatoire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

- 1** Après avoir montré que la croissance est indispensable au développement, vous expliquerez pourquoi elle n'est pas suffisante.
Question de synthèse
(Sportifs de haut niveau, session 1999) 27

1. TRAVAIL ET EMPLOI

- 2** Quels sont les effets de l'organisation du travail sur la croissance économique ?
Dissertation (France métropolitaine, juin 2000) 43
- 3** Vous montrerez que la flexibilité du marché du travail peut avoir à la fois des effets positifs et négatifs sur l'emploi.
Question de synthèse (Polynésie, juin 1999) 62

2. INVESTISSEMENT, CAPITAL ET PROGRÈS TECHNIQUE

- 4** La baisse des taux d'intérêt suffit-elle à une reprise de l'investissement ?
Dissertation (Asie, juin 2000) 78

3. OUVERTURE INTERNATIONALE ET MONDIALISATION

- 5** Le protectionnisme peut-il être favorable à la croissance ?
Dissertation (Amérique du Nord, juin 2000) 96
- 6** Dans quelle mesure la mondialisation conduit-elle
à l'uniformisation culturelle ?
Dissertation (Sportifs de haut niveau, session 1999) 113

4. CHANGEMENT SOCIAL ET SOLIDARITÉS

- 7** Après avoir exposé les principales manifestations
d'une montée de l'individualisme dans les sociétés
occidentales, vous présenterez ses effets
sur la cohésion sociale.
Question de synthèse (France métropolitaine, juin 2000) .. . 131
- 8** Dans quelle mesure l'exclusion sociale s'explique-t-elle
par l'évolution du marché du travail ?
Dissertation (France métropolitaine, juin 1999) 146

5. CHANGEMENT SOCIAL ET CONFLITS

- 9** L'action collective : moteur ou frein du changement social ?
Dissertation (Centres étrangers groupe 1, juin 2000) 163

6. CHANGEMENT SOCIAL ET INÉGALITÉS

- 10** Après avoir montré comment les pouvoirs publics
dans les pays industrialisés peuvent favoriser
l'égalité des chances, vous expliquerez la persistance
de certaines formes de reproduction sociale.
Question de synthèse
(France métropolitaine, septembre 1999) 181

7. LE RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES POUVOIRS PUBLICS

- 11** En quoi la compétitivité peut-elle être influencée
par l'action des pouvoirs publics ?
(Vous pourrez privilégier le cas de la France.)
Dissertation (Polynésie, septembre 1999) 195

- 12** Après avoir présenté les arguments en faveur d'un désengagement de l'État, vous montrerez que son intervention reste cependant nécessaire.
Question de synthèse (Polynésie, juin 2000) 215

L'épreuve de spécialité

1. TRAVAIL ET EMPLOI

- 13** Étude de la division du travail à partir des analyses de Marx.
Sujet A (Asie, juin 2000) 233
- 14** La relation salaire-emploi selon les néoclassiques.
Sujet A (Centres étrangers groupe 1, juin 2000) 235
- 15** La relation salaire-emploi selon Keynes.
Sujet A (Amérique du Nord, juin 2000) 239

2. INVESTISSEMENT, CAPITAL ET PROGRÈS TECHNIQUE

- 16** Les relations entre progrès technique et croissance à partir de l'analyse de Schumpeter.
Sujet A (France métropolitaine, juin 2000) 242

3. OUVERTURE INTERNATIONALE ET MONDIALISATION

- 17** Le rôle de l'échange international dans le développement économique à partir de l'analyse de Ricardo.
Sujet B (France métropolitaine, juin 1999) 245

4. CHANGEMENT SOCIAL ET SOLIDARITÉS

- 18** Nature et formes du lien social à partir de l'analyse de Durkheim.
Sujet A (Polynésie, juin 1999) 245

5. CHANGEMENT SOCIAL ET CONFLITS

- 19** Les relations entre conflits de classes et changement social selon Marx.
Sujet B (Sportifs de haut niveau, session 1999) 251

6. CHANGEMENT SOCIAL ET INÉGALITÉS

- 20** Le développement de la société démocratique et l'égalisation des conditions à partir de l'analyse de Tocqueville.
Sujet B (France métropolitaine, juin 2000) 255
- 21** L'inégalité des chances, en prenant appui sur les travaux de R. Boudon et de P. Bourdieu.
Sujet complémentaire 258

7. LE RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES POUVOIRS PUBLICS

- 22** Le rôle des pouvoirs publics en matière de consommations collectives à partir des analyses d'Adam Smith.
Sujet B (Centres étrangers groupe 1, juin 2000) 261
- 23** Le rôle économique des pouvoirs publics à partir des travaux de Keynes.
Sujet B (Guadeloupe-Guyane-Martinique, septembre 1999) 264
- Quelques chiffres-clés de l'économie 268
- Lexique 270

Index par type de sujet

L'épreuve obligatoire

Dissertation	2, 4, 5, 6, 8, 9, 11
Question de synthèse	1, 3, 7, 10, 12

Tableau de correspondance

Annabac Corrigés	1	2	4	5	6	7	9	10	11
Annabac Sujets	1	2	4	6	8	11	14	18	19

Annabac Corrigés	12	13	14	15	16	19	20	22	23
Annabac Sujets	20	22	24	25	26	31	32	36	37

Regroupements académiques

En 2000, l'Éducation nationale a mis en place quatre regroupements académiques :

FRANCE MÉTROPOLITAINE ET DOM-TOM

CENTRES ÉTRANGERS GROUPE 1

Djibouti, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Sénégal, Tchad, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Italie, Turquie, Koweït, Qatar, Égypte, Éthiopie, Israël, Jordanie, Syrie, Bénin, Cameroun, Mauritanie, République centrafricaine, Togo, Burkina, Congo, Côte-d'Ivoire, Niger, Grèce, Tunisie, Espagne, Portugal, Afrique du Sud, île Maurice Madagascar, Kenya.

CENTRES ÉTRANGERS GROUPE 2

Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Danemark, Hongrie, Norvège, Pologne, Roumanie, Russie, Suède.

CENTRES ÉTRANGERS GROUPE 3

Brasilia, Colombie, Salvador, Haïti, Mexique, Canada, États-Unis d'Amérique, Australie, Chine (y compris Hong Kong), Indonésie, Japon, Singapour, Thaïlande, Argentine, Bolivie, Brésil (sauf Brasilia), Chili, Costa Rica, Pérou, Uruguay, Inde, Liban, Vanuatu.

Programme

L'évolution économique et sociale : croissance, développement, déséquilibres

L'évolution économique et sociale sera présentée dans une perspective de moyen et de long terme. Elle sera analysée aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Son étude soulignera les crises qui résultent des déséquilibres qu'elle peut générer.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Durée indicative : 3 semaines

► **Programme** : on s'interrogera sur les relations entre croissance, développement et changement social à travers :

- l'étude de l'évolution de la production et du niveau de vie, d'une part, celle de la population active et des structures sociales, d'autre part ;
- le rôle de l'État et des structures politiques ;
- l'influence des valeurs.

► **Notions essentielles** : économies développées/en développement, culture, normes, rationalisation, concentration.

► **Notions complémentaires** : PIB, IDH, accroissement naturel, solde migratoire, secteur informel, pouvoir d'achat, mode de vie, secteurs d'activité, catégories socioprofessionnelles, tertiairisation.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude du processus de rationalisation des activités sociales à partir de l'analyse de Weber, éventuellement éclairée de prolongements contemporains.

1. TRAVAIL ET EMPLOI

Durée indicative : 4 semaines

► **Programme** : on étudiera :

- l'évolution de l'organisation du travail et ses liens avec la croissance ;
- la relation entre le salaire et l'emploi ;
- l'évolution de l'emploi, des qualifications et les transformations des formes d'emploi.

► **Notions essentielles** : division technique du travail, marché du travail, chômage, flexibilité, salariat.

► **Notions complémentaires** : organisations taylorienne/fordienne/post-taylorienne du travail, précarité de l'emploi, contrat de travail, externalisation, coût du travail.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude de la division du travail à partir des analyses de Smith et de Marx, et l'étude de la relation salaire-emploi à partir des analyses des classiques, des néoclassiques et de Keynes, éventuellement éclairées de prolongements contemporains.

2. INVESTISSEMENT, CAPITAL ET PROGRÈS TECHNIQUE

Durée indicative : 4 semaines

► **Programme** : on étudiera :

- les déterminants de l'investissement ;
- les relations entre l'investissement et l'emploi ;
- les relations entre le progrès technique et la croissance ;
- les relations entre le progrès technique et l'emploi.

► **Notions essentielles** : valeur ajoutée, taux d'intérêt, rentabilité, excédent brut d'exploitation, profit, productivité, innovation.

► **Notions complémentaires** : épargne, financement externe, autofinancement, investissements de capacité/de remplacement/de productivité, investissements matériel/immatériel, croissance endogène, recherche-développement, innovations de procédé/de produit, transferts de technologie, capital humain.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude des relations entre progrès technique et croissance à partir de l'analyse de Schumpeter, éventuellement éclairée de prolongements contemporains.

3. OUVERTURE INTERNATIONALE ET MONDIALISATION

Durée indicative : 5 semaines

► **Programme** : on étudiera les relations entre :

- libre-échange, protectionnisme et croissance ;
- intégration économique et croissance (l'exemple de l'Union européenne) ;
- insertion dans les échanges internationaux et développement ;
- spécificités socioculturelles et mondialisation.

► **Notions essentielles** : avantages comparatifs, compétitivité, contrainte extérieure, division internationale du travail, développement durable, développement extraverti, acculturation.

► **Notions complémentaires** : balance des paiements, termes de l'échange, barrières tarifaires/non tarifaires, régimes de change, politiques de change, zone de libre-échange, union douanière, union économique, union monétaire, euro, Organisation mondiale du commerce, firmes multinationales, marchés financiers, investissements directs à l'étranger, endettement, dépendance.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude du rôle de l'échange international dans le développement économique à partir de l'analyse de Ricardo, éventuellement éclairée de prolongements contemporains.

4. CHANGEMENT SOCIAL ET SOLIDARITÉS

Durée indicative : 3 à 4 semaines

► **Programme** : on étudiera :

- le rôle du travail comme facteur d'intégration ;
- l'affaiblissement ou le renforcement des instances d'intégration et des solidarités qui s'y rattachent (seront retenus comme instances : État, école, famille).

► **Notions essentielles** : lien social, socialisation, cohésion sociale, individualisme, exclusion.

► **Notions complémentaires** : conscience collective, groupes primaires/groupements intermédiaires ou secondaires, citoyenneté, pauvreté, déviance, anomie.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude de la nature et des formes du lien social à partir de l'analyse de Durkheim, éventuellement éclairée de prolongements contemporains.

5. CHANGEMENT SOCIAL ET CONFLITS

Durée indicative : 2 à 3 semaines

► **Programme** : on étudiera :

- mutations du travail et de l'emploi, et conflits ;
- l'action collective au sein des sociétés contemporaines : nouvelles formes, nouveaux objets.

► **Notions essentielles** : classes sociales, mouvement social, rapports sociaux, régulation sociale.

► **Notions complémentaires** : lutte des classes, syndicat, groupe de pression, institutionnalisation des conflits, mobilisation.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'analyse des relations entre conflits et changement social développée par Marx, éventuellement éclairée de prolongements contemporains.

6. CHANGEMENT SOCIAL ET INÉGALITÉS

Durée indicative : 4 semaines

► **Programme** : on étudiera :

- les rapports entre idéal égalitaire et inégalités économiques et sociales ;
- les relations entre croissance et inégalités ;
- les déterminants et les enjeux de la mobilité sociale.

► **Notions essentielles** : société démocratique, égalité, équité, inégalité des chances, justice sociale.

► **Notions complémentaires** : stratification, hiérarchie sociale, élites, capital économique/culturel/social, reproduction sociale, mobilité structurelle/nette.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude des thèmes suivants :

- le développement de la société démocratique et l'égalisation des conditions à partir de l'analyse de Tocqueville, éventuellement éclairée de prolongements contemporains ;
- l'inégalité des chances, en prenant appui sur les travaux de R. Boudon et de P. Bourdieu.

7. LE RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DES POUVOIRS PUBLICS

Durée indicative : 5 semaines

► **Programme** : on étudiera :

- intégration économique et politique conjoncturelle : le cas des pays de l'Union européenne ;
- l'action des pouvoirs publics sur les structures économiques et sociales : objectifs et contraintes ;
- État-providence et cohésion sociale.

► **Notions essentielles** : politique de l'offre/de la demande, politique budgétaire, politique monétaire, consommations collectives, service public, réglementation/déréglementation, politique de l'emploi, protection sociale.

► **Notions complémentaires** : prélèvements obligatoires, déficits publics, politique monétariste, redistribution, insertion, revenu minimum.

Enseignement de spécialité : on approfondira l'étude des thèmes suivants :

- le rôle économique des pouvoirs publics à partir des travaux de Keynes et de Friedman ;
- le rôle des pouvoirs publics en matière de consommations collectives à partir des analyses d'Adam Smith, éventuellement complétées par d'autres éclairages contemporains.

Déroulement de l'épreuve

► **Durée de l'épreuve : 4 heures.**

Les candidats ayant choisi l'enseignement de spécialité sont, en plus, évalués pendant une heure sur le programme de spécialité. Pour eux, la durée de l'épreuve est donc portée à **5 heures**.

► **Coefficient 7.**

Il est proposé aux candidats deux sujets de nature différente, soit une dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit une question de synthèse étayée par un travail préparatoire.

Ils sont choisis dans des champs différents du programme.

L'épreuve d'enseignement de spécialité doit être traitée à part.

LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

► Le libellé du sujet invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique **et/ou** sociologique.

► Un dossier, constitué de six documents au maximum, permet au candidat d'**étayer son argumentation par des références précises**.

Ces documents sont de différentes natures : textes, graphiques, statistiques, schémas...

► Les instructions officielles précisent que le candidat sera évalué sur son aptitude :

- à répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- à construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;

- à mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
 - à rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

QUESTION DE SYNTHÈSE ÉTAYÉE

PAR UN TRAVAIL PRÉPARATOIRE

La question de synthèse se distingue de la dissertation en ce qu'elle s'appuie sur un travail préparatoire imposé qui guide la réflexion.

Le travail préparatoire et la réponse à la question de synthèse constituent deux parties d'égale importance pour la notation.

Portant sur le même thème, elles reposent sur l'étude de trois ou quatre documents de nature et de source différentes.

Ces documents répondent aux mêmes normes que celles définies pour le dossier de la dissertation (documents très courts).

► Le travail préparatoire consiste en cinq à huit questions ayant pour objet :

- de vérifier la connaissance de notions essentielles et de savoir-faire (définitions, utilisation de termes dans un nouveau contexte, mise en œuvre de mécanismes, réalisation de calculs, graphiques...) ;
- de mesurer la capacité d'analyse du candidat sur un ou plusieurs éléments des documents proposés, en liaison avec le sujet.

► À l'issue de ce travail, il faudra répondre à la question de synthèse :

- en utilisant les informations issues du travail préparatoire et les connaissances personnelles ;
- en argumentant, c'est-à-dire en mettant en ordre les informations pertinentes au regard du sujet proposé et en conservant un esprit critique.

Compétences évaluées

► Cette épreuve comprend deux parties d'égale importance pour la notation. Il est demandé aux candidats :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;

- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion, pour une longueur de l'ordre de trois pages.

► Les instructions officielles précisent qu'il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

La définition des « compétences évaluées » figurera en introduction de chacun des sujets distribués aux candidats.

CONSEILS AUX CANDIDATS AYANT SUIVI L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité ont intérêt à commencer par l'épreuve de spécialité. En effet, c'est la plus simple, et elle permet au candidat de « s'échauffer » intellectuellement en mobilisant ses connaissances. Après avoir choisi son sujet, il faut bien lire les questions et le ou les documents afin d'y répondre de façon précise. En effet, la tentation d'un candidat bien préparé pourrait être de tout écrire sur un auteur et ainsi de passer trop de temps à cette épreuve, sans en retirer de profit en termes de note. Un bref rappel de la thèse générale de l'auteur peut servir d'introduction à la première réponse. Ensuite, le choix d'un vocabulaire rigoureux, riche et adapté, est indispensable. Enfin, pour la troisième question, l'écueil à éviter est de fournir une grande quantité d'exemples pertinents, certes, mais qui ne seraient pas reliés à la problématique de l'auteur. Il faudra au contraire privilégier la construction de liens entre les exemples fournis et la pensée de l'auteur afin de répondre efficacement à cette épreuve bien calibrée.

Gestion du temps de l'épreuve

★ L'épreuve de l'enseignement obligatoire

Vous avez **4 heures** :

- ▶ soit pour réaliser une dissertation ;
 - ▶ soit pour répondre à une question de synthèse étayée par un travail préparatoire.
1. Votre choix doit tenir compte à la fois de la nature de l'épreuve et du type de sujet proposé.
 2. Il faut éviter un choix qui ne serait conduit que par la nature de l'épreuve, car chaque épreuve a sa difficulté propre.
 3. Il faut éviter tout à la fois de gaspiller votre temps et de brûler des étapes indispensables. Les propositions suivantes sont destinées à vous aider à organiser rationnellement votre temps ; elles sont indicatives.
- Consacrez 5 minutes à lire attentivement les deux sujets et, pour la question de synthèse, les questions posées.

LA DISSERTATION

Consacrez :

- ▶ 5 min à relire le sujet ;
 - ▶ 10 min pour analyser le sujet : étudiez attentivement son libellé pour éviter dès le départ les contresens et omissions graves ;
 - ▶ 1 h pour étudier le dossier documentaire : dégagez le contenu de chaque document et réalisez son exploitation en effectuant éventuellement des calculs, et surtout en soulignant la relation avec le sujet ;
 - ▶ 35 min pour :
 - faire le bilan de l'analyse du sujet et des documents ;
 - ébaucher une problématique et construire un plan.
- Attention* : ne mettez par écrit que les grandes idées : vous n'avez pas le temps de rédiger le développement au brouillon ;
- ▶ 15 min pour rédiger au brouillon la conclusion et l'introduction ;
 - ▶ environ 1 h 40 pour rédiger sur la copie ;
 - ▶ 10 min pour relire attentivement la copie.
- Cette dernière étape est indispensable.*

Consacrez :

- ▶ 1 h 55 au travail préparatoire, c'est-à-dire à analyser les documents et à répondre aux cinq à huit questions qui vous sont posées. Dans ce temps, prévoyez 5 min pour la relecture de ce travail ;
- ▶ 2 h pour la question de synthèse, soit :
 - 5 min pour analyser le sujet ;
 - 20 min pour rassembler les éléments de réponse figurant dans l'analyse précédente des documents et les relier au sujet. En principe, les connaissances personnelles ont été utilisées pour répondre aux questions initiales ;
 - 25 min pour construire un plan au brouillon ;
 - 10 min pour rédiger au brouillon la conclusion et l'introduction ;
 - 50 min pour rédiger la copie ;
 - 10 min pour relire.

Cette dernière étape est indispensable.

★ L'épreuve de l'enseignement de spécialité

Vous avez **une heure** pour répondre à deux ou trois questions portant sur un ou deux documents. Vous avez le choix entre deux sujets.

Consacrez :

- ▶ 5 min à choisir le sujet, en fonction des connaissances que vous avez, tant du sujet que du ou des documents ;
- ▶ 10 min pour analyser le ou les documents ;
- ▶ 30 min pour répondre, au brouillon, aux questions posées ;
- ▶ 10 min pour rédiger votre composition ;
- ▶ 5 min pour relire.

Cette dernière étape est indispensable.

Conseils de méthode pour l'épreuve obligatoire

LA DISSERTATION

1 Comprendre et analyser le sujet

- ▶ Lire attentivement la question.
- ▶ Repérer et définir les termes importants du sujet : une définition rigoureuse des termes employés évite le hors-sujet et permet parfois d'accéder rapidement à la problématique.
- ▶ Étudier la formulation du sujet pour identifier le type de question posée, étape indispensable lorsque l'intitulé n'est pas explicite.
- ▶ Délimiter le sujet pour déterminer son cadre spatio-temporel : un aperçu des documents permet de confirmer l'exactitude du cadre retenu.
- ▶ Poser les questions-guides découlant du sujet et permettant l'exploitation des documents.

2 Étude du dossier documentaire

Pour chaque document :

- ▶ dégager le contenu du document, en allant du général au particulier ;
- ▶ exploiter le document, c'est-à-dire mettre en relation le contenu avec le sujet, par l'intermédiaire de la question-guide ou des questions-guides auxquelles le document permet de répondre.

3 Construction d'une problématique et d'un plan

- ▶ Faire le bilan de l'étude des documents : rechercher tous les éléments de réponse pour chaque question-guide.
- ▶ Définir la problématique à partir de l'analyse du sujet, du bilan et des questions-guides.

- Ordonner l'argumentation, en classant les questions-guides et leurs réponses, en fonction de leur apport à la problématique.
- Mettre en forme cette argumentation dans un plan détaillé, en rédigeant des titres explicites, réutilisables dans la rédaction de la dissertation. Le plan détaillé doit contenir deux parties, avec chacune deux ou trois sous-parties, lesquelles comptent elles-mêmes deux ou trois paragraphes.

4 Rédaction de la dissertation

- **L'introduction** comporte quatre phases :

1. une accroche, destinée à entrer rapidement dans le sujet ;
2. une définition des termes importants du sujet ;
3. un énoncé de la problématique ;
4. une annonce des grandes parties du plan.

- **Le développement** doit permettre de suivre le déroulement du plan.

Pour cela :

- commencer chaque partie par une mini-introduction, indiquant l'idée-force de la partie, et annonçant les sous-parties ;
- aérer systématiquement entre les parties et entre les sous-parties ;
- décaler le début de chaque paragraphe par une petite marge ;
- achever chaque partie par une mini-conclusion, en reprenant simplement les idées-forces ;
- ne pas oublier de bien lier chaque argument avec celui qui le précède, ainsi que chaque sous-partie avec celle qui la précède.

- **La conclusion** se compose de deux étapes :

1. un bilan de l'argumentation, en reprenant les idées-forces de chaque partie, et une réponse à la problématique ;
2. une ouverture vers d'autres débats.

LA QUESTION DE SYNTHÈSE

1 Faire le point sur le sujet

- Lire la question de synthèse.
- Repérer et définir les termes importants du sujet.
- Un aperçu des documents permet de sélectionner les mots-clés, dont la maîtrise permettra de traiter le sujet.

2 Analyse des documents

Il s'agit de dégager le contenu du document, en allant du général au particulier.

3 Réponse aux questions du travail préparatoire

Pour chaque question :

- ▶ analyser ce qui est demandé et ainsi éviter de répondre à côté ;
- ▶ répondre précisément et de façon synthétique à la question posée en utilisant le document et ses connaissances personnelles ;
- ▶ faire un bilan du travail préparatoire, en fonction des deux parties de la question de synthèse, pour répartir les arguments qui en sont issus, et compléter avec des connaissances personnelles si besoin est.

4 Réponse à la question de synthèse

Commencer par construire un plan détaillé à l'aide du bilan du travail préparatoire.

La méthode est, dans ses grandes lignes, la même que pour la dissertation. Cependant :

- ▶ il est inutile d'exposer une problématique dans l'introduction, car le plan est imposé ;
- ▶ les arguments utilisés sont rédigés de façon moins détaillée que dans une dissertation ; la longueur de la réponse à la question de synthèse n'excède donc pas trois à quatre pages.

L'épreuve obligatoire

Introduction générale

1

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

SESSION 1999 • QUESTION DE SYNTHÈSE

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions préparatoires en une dizaine de lignes maximum.

- 1. Explicitez la différence entre les notions de croissance économique et de développement. (document 1) (1 point)
- 2. Par quels mécanismes « l'état de misère » peut-il constituer un obstacle au développement ? (document 1) (2 points)
- 3. Expliquez la phrase soulignée. (document 2) (2 points)
- 4. Montrez, à partir du document 3, qu'il existe une relation entre croissance économique et évolution de l'IDH. (1 point)
- 5. En vous référant à des exemples tirés du document 3, expliquez pourquoi le classement des pays selon le PNB par habitant ne correspond pas toujours au classement selon l'IDH. (2 points)
- 6. Expliquez pourquoi la croissance économique n'entraîne pas toujours une augmentation du niveau de vie. (mettre en relation les colonnes 2 et 3 du document 3) (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir montré que la croissance est indispensable au développement, vous expliquerez pourquoi elle n'est pas suffisante.

Document 1

Le développement doit être saisi dans son intégralité car, dépassant les phénomènes économiques de croissance, il englobe aussi les éléments d'ordre psychologique, moral, social, culturel, politique, religieux qui concourent à la valorisation des personnes et des sociétés. Le sous-développement *économique* mérite cependant une attention particulière, car il peut constituer un blocage du développement intégral, en ce sens que *l'état de misère constitue un obstacle à l'épanouissement des hommes et des sociétés*.

A. Barrère, *L'Enjeu des changements*, Érès, 1991.

Document 2

D'Adam Smith à Karl Marx, tous les économistes ont admis la valeur de la croissance économique. Marx n'a-t-il pas affirmé que le capitalisme, du moins à ses débuts, représentait une structure économique essentielle par laquelle la société pouvait sortir de la féodalité ? [...]

Il soutenait, de plus, que ce n'est que lorsque l'appareil productif est très développé qu'une « société peut favoriser le développement libre et complet de chaque individu ». Autrement dit, seule une société riche peut se permettre d'offrir à chacun des individus la possibilité de s'épanouir pleinement dans son travail et dans ses loisirs.

W. J. Baumol, A. S. Blinder, W. M. Scarth, *L'Économique, principes et politiques, macroéconomie*, t. II, Études vivantes, 1990.

	1	2	3	4	5
Pays	PNB par habitant en 1994 (en dollars de 1994)	Taux de croissance annuel moyen du PNB 1980-1993 (%)	Taux de croissance annuel moyen du PNB par habitant 1980-1993 (%)	Indicateur du développement humain (IDH) en 1980	Indicateur du développement humain (IDH) en 1994
Émirats arabes unis	14561	0,2	- 4,4	0,719	0,866
Corée du Sud	8260	8,7	8,2	0,666	0,890
Uruguay	4660	- 0,4	- 0,1	0,830	0,883
Chili	3520	4,6	3,6	0,753	0,891
Afrique du Sud	3040	1,1	- 0,2	0,629	0,716
Sri Lanka	640	4,6	2,7	0,552	0,711
Chine	530	9,6	8,2	0,475	0,626
Madagascar	200	- 0,1	- 2,6	0,344	0,350
Mozambique	90	- 0,2	- 1,5	0,247	0,281

Source : d'après le Programme des Nations unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Economica, 1997.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Le sujet s'inscrit dans un thème introductif du programme de terminale : les relations entre croissance, développement et changement social. Il s'agit d'une problématique originale, en ce sens qu'aucun sujet n'avait jusqu'à présent porté sur cette partie du programme, mais sans surprise au regard du libellé, et qui a dû faire l'objet d'une étude en cours d'année scolaire. Il s'agit donc d'une question à laquelle le candidat devait être préparé, sur des notions en principe parfaitement maîtrisées.

Le libellé de la question de synthèse ne pose pas de problème ; il s'agit de savoir comment la croissance agit sur le développement ou, si l'on préfère, de se demander si l'effet de la croissance sur le développement est toujours important et positif.

François Perroux (1903-1987) définit la croissance comme « l'augmentation soutenue durant une ou plusieurs périodes longues, [...] d'un indicateur de dimension pour la nation : le produit global net en termes réels ».

La mesure de la croissance se réalise aujourd'hui à travers le **PIB** et le **PNB**. Le produit intérieur brut (PIB) est un agrégat représentant la valeur des biens et services produits pendant l'année par les agents résidant à l'intérieur du territoire national (quelle que soit leur nationalité). Il se calcule en additionnant les valeurs ajoutées des différentes branches, de façon à éviter de compter plusieurs fois leurs consommations intermédiaires. On ajoute à ce total les droits de douane et on retranche les subventions, de manière à mesurer le produit aux prix du marché. Le produit national brut (PNB) recense la production des agents nationaux, qu'ils résident ou non sur le territoire national. On peut le calculer à partir du PIB :

$$\text{PNB} = \text{PIB} + \text{revenus reçus du reste du monde} - \text{revenus versés au reste du monde}.$$

Le développement est d'abord un processus de changement avant d'être un niveau atteint au cours de l'évolution sociale. C'est l'ensemble des transformations des structures démographiques, économiques et sociales qui accompagnent la croissance économique. Il revêt un aspect structurel (industrialisation, urbanisation, salarisation) et qualitatif (transformation des mentalités, des comportements, des valeurs). C'est un phénomène de long terme. Mais le développement est aussi un objectif qui se présente sous la forme du développement humain et du développement durable (ou « soutenable »). Le développement humain se donne comme objectifs :

- de satisfaire des besoins fondamentaux (F. Perroux les précise avec la notion de « coûts de l'homme ») : une économie développée doit couvrir les dépenses qui permettent aux hommes de jouir d'« une vie physique et mentale minima » (couverture des besoins physiologiques) et d'« une vie spécifiquement humaine » (comprenant la dimension culturelle : instruction, loisirs, etc.) ;
- de toucher l'ensemble des populations : il ne peut y avoir de développement humain sans réduction des inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

Le développement est durable, ou soutenable, si la croissance est compatible avec la sauvegarde de l'environnement.

Document 1

► Mots-clés

- développement
- sous-développement
- croissance

► Que dit le document ?

Le développement est une notion englobante. Elle prend non seulement en compte la croissance économique, c'est-à-dire la richesse monétaire d'une nation, mais aussi les aspects sociaux tels que l'état de santé physique et psychologique de la population, son niveau culturel et le type de régime politique.

Cependant, la croissance économique est une variable largement déterminante du développement, en ce sens qu'un pays ayant un faible degré d'enrichissement matériel ne peut connaître des transformations dans la structure de sa société qui soient favorables à l'ensemble de la population.

Document 2

► Mot-clé

- croissance économique

► Que dit le document ?

Les analyses développées par les économistes classiques mettent l'accent sur les vertus de la croissance économique et sur les conditions de sa mise en œuvre. Même Marx valorise le capitalisme, à ses débuts, en tant que mode de production se substituant au féodalisme, donc susceptible de tirer vers le haut les conditions sociales, politiques et économiques des hommes (mais, par la suite, Marx critiquera abondamment ce mode de production basé sur l'exploitation des prolétaires). Le capitalisme, en effet, fournit les moyens de stimuler la croissance économique. Celle-ci constitue la voie vers une « société d'abondance » dans laquelle chacun recevrait en fonction de ses besoins. Selon Marx, l'homme, ainsi libéré des besoins matériels, pourrait utiliser son temps à des activités de loisirs épanouissantes et trouverait dans le travail seulement un moyen de se réaliser. En retour, la croissance économique

permettrait de dépasser le mode de production capitaliste pour atteindre une société dans laquelle les antagonismes de classes seraient abolis.

De son côté, Rostow développera, en 1960, une analyse dans laquelle toute économie passe par quatre étapes successives avant d'atteindre l'ère de la maturité.

Document 3

► Mots-clés

- croissance économique
- développement humain

► Que dit le document ?

Le document permet de comparer le niveau du PNB (une mesure de la croissance économique) et son évolution à celle de l'indicateur de développement humain (IDH) de quelques pays classés « en développement ».

Rappel de cours

Construit à partir de 1991 dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'IDH veut être la mesure du « développement humain » entendu au sens où les besoins fondamentaux sont couverts. L'IDH combine trois critères :

- **l'espérance de vie** ;
- **le niveau d'instruction**, mesuré par le taux d'alphabétisation des personnes de plus de 15 ans et le nombre moyen d'années d'études ;
- **le niveau de vie**, mesuré par le niveau de PIB par habitant (en dollars internationaux).

L'IDH est un indice, compris entre 0 et 1. Plus il est proche de 1 mieux le pays est classé sur l'échelle de développement.

Le document permet d'établir plusieurs constats.

Le classement des pays selon leur PNB par habitant en dollars de 1994 laisse apparaître de très grandes disparités (écart de 1 à presque 162).

Il en va de même concernant le taux de croissance annuel moyen du PNB entre 1980 et 1993 : la Corée du Sud se distingue par un taux de croissance très élevé, alors que Madagascar, le Mozambique et l'Uruguay connaissent une régression de leur PNB.

Les disparités se retrouvent à peu près telles quelles dans le taux de croissance du PNB par habitant. De 1980 à 1993, les pays dans le peloton de tête des taux de croissance annuels moyens du PNB (Chine, Corée du Sud, Chili) sont aussi ceux dont le taux de croissance annuel moyen du PNB par habitant est le plus élevé. Inversement, en bas du tableau, on retrouve dans les deux colonnes Madagascar et le Mozambique. Cependant, on peut remarquer que, pour tous les pays, la croissance du PNB par habitant est inférieure à celle de leur PNB (mis à part pour l'Uruguay, mais la croissance y est de toute façon négative). Cela traduit une hausse plus importante de la population par rapport à la croissance des richesses, au point que certains pays n'obtiennent pas une croissance économique suffisante pour faire face à la croissance démographique (Émirats arabes unis, Afrique du Sud, et évidemment tous ceux qui dès le départ connaissent une baisse de leur PNB). La croissance y est alors régressive.

La comparaison des colonnes 4 et 5 laisse apparaître que l'IDH de tous les pays s'est amélioré entre 1980 et 1994 ; les écarts ont tendance à se resserrer très légèrement (exprimé en coefficient multiplicateur, l'écart entre le premier et le dernier sur l'échelle de l'IDH entre 1980 et 1994 est passé de 3,36 à 3,17). Cependant, ils demeurent considérables, et les cinq pays de tête en 1980 le restent en 1994.

On constate cependant une modification à la marge dans l'ordre du classement des pays en haut de l'échelle de l'IDH : régression de l'Uruguay et des Émirats arabes unis ; progression de la Corée du Sud et du Chili. En revanche, l'ordre est inchangé dans la seconde moitié du classement.

Globalement, plus le niveau de PNB par habitant en 1993 est élevé (colonne 3), plus l'IDH se rapproche du niveau de celui des pays développés (colonne 5). Cependant, le classement des pays en fonction de leur PNB par habitant ne suit pas scrupuleusement celui établi à partir de l'IDH. Ainsi, le Chili a un IDH supérieur à celui des Émirats arabes unis alors que son PNB par habitant est plus de 4 fois plus faible.

Pour finir, on peut remarquer (colonnes 3 et 5) que la Corée du Sud et le Chili ont eu des taux de croissance annuels moyens de leurs PIB par habitant entre 1980 et 1993 assez élevés et, parallèlement, une élévation du rang qu'ils occupent sur l'échelle de l'IDH au cours de la même période. Si la Chine ne change pas de place, alors qu'elle a enregistré la croissance économique la plus forte (mais sur la base d'un niveau faible au départ), il n'en demeure pas moins que son IDH a bien progressé (il augmente de 30 % entre 1980 et 1994). Les pays qui ont connu une croissance régressive ont vu, quant à eux, leur position sur l'échelle du

développement se détériorer (Émirats arabes unis, Uruguay) ou se maintenir en bas du tableau (Madagascar, Mozambique). Néanmoins, il faut observer que les plus fortes croissances du PNB par habitant ne correspondent pas nécessairement à un niveau élevé d'IDH. C'est le cas de la Chine et du Sri Lanka. Inversement, des pays tels que les Émirats arabes unis ou l'Uruguay ont connu une baisse de leur PNB par habitant alors que leur IDH demeure à un niveau élevé.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE

► Question 1

Cette question invite le candidat à montrer ses connaissances en la matière.

La croissance peut être définie comme l'augmentation soutenue de la richesse produite, durant une ou plusieurs périodes. Celle-ci est mesurée par le PIB (produit intérieur brut, agrégat représentant la valeur monétaire des biens et services produits par les agents résidant à l'intérieur du territoire national et apprécié par la somme des valeurs ajoutées) ou le PNB (produit national brut, qui recense la production des agents nationaux, qu'ils résident ou non sur le territoire national).

Le développement est l'ensemble des transformations des structures démographiques, économiques et sociales qui accompagnent la croissance économique. Il revêt un aspect structurel (industrialisation, urbanisation, salarisation) et qualitatif (transformation des mentalités, des comportements, des valeurs). C'est un phénomène de long terme. En tant qu'objectif, le développement se présente sous la forme du développement humain et du développement durable. Il vise à satisfaire les besoins fondamentaux de toute la population d'un pays : les besoins physiologiques (les « coûts de l'homme »), mais aussi les besoins comprenant une dimension culturelle : instruction et loisirs, par exemple. Le développement est durable ou soutenable si la croissance est compatible avec la sauvegarde de l'environnement.

► Question 2

Cette question fait appel à l'esprit d'analyse du candidat ; elle doit l'amener à démontrer comment la croissance économique favorise le développement.

L'« état de misère » correspond à un faible degré d'enrichissement matériel, c'est-à-dire à une pauvreté monétaire absolue s'assortissant

d'un dénuement physique, psychique et moral. Il aboutit à maintenir un pays dans le cercle vicieux de la pauvreté (Nurske). En effet, la faiblesse des revenus se traduit par une consommation et une épargne faibles. Il devient donc difficile de financer des investissements, au demeurant peu stimulés. Le système productif se maintient alors dans un état archaïque, souvent au détriment de l'environnement. De plus, le chômage s'accroît à mesure que la pression démographique se fait sentir. Il en résulte le développement d'une économie informelle dans une société où l'individu est soumis au groupe. Par ailleurs, dans un tel contexte, l'essentiel de la consommation se tourne vers l'alimentation, ce qui cantonne le système productif dans le secteur primaire. En même temps, cette consommation alimentaire demeure insuffisante, tant en qualité qu'en quantité. Du coup, les carences alimentaires engendrent un faible niveau de productivité, qui freine la croissance. Cela contribue à rendre impossible le financement de biens d'équipements collectifs, par exemple en matière de santé ou d'éducation. Le manque de soins alimente à son tour la faiblesse de la productivité comme l'absence d'éducation, puisque le capital humain ne peut s'accroître.

► Question 3

C'est une question d'analyse ; le candidat doit montrer qu'il est capable de rendre explicite ce qui est sous-entendu dans le document.

Le développement de l'appareil productif dans une nation permet d'entretenir une forte croissance économique. Celle-ci constitue la voie vers une « société d'abondance » dans laquelle chacun recevra en fonction de ses besoins. Pour Rostow, il existe cinq étapes dans le développement : la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, le progrès vers la maturité, et l'ère de la consommation de masse. L'homme se trouvera ainsi libéré des besoins matériels et pourra utiliser son temps à des activités de loisirs ou à des pratiques sociales épanouissantes, en trouvant dans le travail seulement un moyen de se réaliser.

► Question 4

Cette question exige du candidat une analyse fouillée du document statistique, afin de démontrer que la faiblesse de la croissance aboutit au sous-développement.

La croissance économique semble être à l'origine du développement, mesuré par l'indicateur de développement humain. En effet, on constate

globalement, dans le document 3, que plus le niveau de PNB par habitant en 1993 est élevé (colonne 3), plus l'IDH se rapproche du niveau de celui des pays développés (colonne 5). De plus, on peut remarquer (colonnes 3 et 5) que la Corée du Sud et le Chili ont connu des taux de croissance annuels moyens de leur PIB par habitant assez forts entre 1980 et 1993, et, parallèlement, une élévation du rang qu'ils occupent sur l'échelle de l'IDH au cours de la même période. En outre, si la Chine ne change pas de place alors qu'elle a enregistré la croissance économique la plus forte (mais sur la base d'un niveau faible au départ), il n'en demeure pas moins que son IDH a bien progressé (il augmente de 30 % entre 1980 et 1994). À l'inverse, on observe que les pays qui ont eu une croissance régressive (hausse plus importante de la population par rapport à la croissance des richesses) ont vu, quant à eux, leur position sur l'échelle du développement se détériorer (Émirats arabes unis, Uruguay) ou se maintenir en bas du tableau (Madagascar, Mozambique).

► Question 5

Cette question résulte de l'analyse détaillée du document 3 ; elle doit permettre au candidat d'établir un constat susceptible de relativiser le lien positif établi précédemment entre croissance et développement.

Le document 3 laisse apparaître que les plus fortes croissances du PNB par habitant ne correspondent pas nécessairement à un niveau élevé d'IDH. C'est le cas de la Chine et du Sri Lanka, classés, en 1994, respectivement à la 7^e et à la 6^e place sur l'échelle de l'IDH dans le tableau. Inversement, des pays tels que les Émirats arabes unis ou l'Uruguay ont connu une baisse de leur PNB par habitant alors que leur IDH demeure à un niveau élevé (ils restent dans le peloton de tête des pays présentés dans le document). Ce paradoxe s'explique par le mode de construction de l'IDH, qui se veut un indicateur composite plus complet que le PNB par habitant, traditionnellement utilisé par la Banque mondiale pour classer les pays sur l'échelle de développement. Construit depuis 1991, l'IDH combine en effet trois critères pour mesurer le développement humain :

- l'espérance de vie ;
- le niveau d'instruction (taux d'alphabétisation des adultes et nombre moyen d'années d'études) ;
- le niveau de PIB par habitant (en dollars internationaux).

L'IDH est un indice, compris entre 0 et 1. Plus il est proche de 1, mieux le pays est classé sur l'échelle de développement.

► Question 6

Cette question force le candidat à expliquer ce qu'il a dû constater précédemment.

Dans le document 3, on remarque que, de 1980 à 1993, la Chine, la Corée du Sud et le Chili sont situés dans le peloton de tête en matière de croissance économique (mesurée par le taux de croissance annuel moyen du PNB). Or ce sont aussi ceux dont le taux de croissance annuel moyen du PNB par habitant (indicateur du niveau de vie d'une population) est le plus élevé. Inversement, en bas du tableau, on retrouve dans les deux colonnes Madagascar et le Mozambique.

Cependant, on peut remarquer que, pour tous les pays, la croissance du PNB par habitant (donc de leur niveau de vie) est inférieure à celle de leur PNB (mis à part pour l'Uruguay, mais la croissance y est de toute façon négative). Cela s'explique par une hausse plus importante de la population par rapport à la progression des richesses, au point que certains pays n'obtiennent pas une croissance économique suffisante pour faire face au développement démographique. C'est le cas des Émirats arabes unis, de l'Afrique du Sud, et évidemment de tous ceux qui dès le départ connaissent une baisse de leur PNB : Madagascar et le Mozambique, notamment. La croissance y est alors régressive, c'est-à-dire que le niveau de vie, mesuré par le PIB par habitant, diminue.

► Bilan du travail préparatoire

Les réponses aux questions 2, 3 et 4 alimentent la première partie de la synthèse, puisqu'elles convergent vers l'idée que, sans croissance économique, il n'y a pas de développement. Les questions 1, 5 et 6 montrent, au contraire, que la croissance n'est pas synonyme de développement et qu'elle n'en constitue pas une condition suffisante.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

★ Introduction

- Accroche : Importance de la pauvreté dans les pays du tiers-monde.
- Définition des termes du sujet.
- Annonce du plan.

★ Première partie

La croissance économique est indispensable au développement.

► 1. La croissance est source de progrès, tant au niveau individuel que collectif...

a. Elle améliore le sort de chacun...

b. ... et celui de la société tout entière, dont elle transforme les structures.

► **2.** ... et, sans croissance, le développement reste embryonnaire.

a. Contrairement aux pays en forte croissance, les pays connaissant une faible croissance sont mal placés sur l'échelle de mesure du développement...

b. ... car ils sont confinés dans le cercle vicieux de la pauvreté.

★ **Seconde partie**

La croissance économique n'est cependant pas une condition suffisante au développement.

► **1.** La croissance peut ne pas être synonyme de développement.

a. Son mode d'évaluation ne correspond pas à celui du développement...

b. ... et sa nature peut aller à son encontre.

► **2.** Des conditions doivent être réunies pour que la croissance soit au service du progrès social.

a. La croissance démographique doit être maîtrisée...

b. ... et les fruits de la croissance doivent être équitablement répartis.

★ **Conclusion**

– Bilan des arguments.

– Ouverture.

RÉDACTION DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

Plus d'un milliard de personnes vivent aujourd'hui avec moins d'un dollar par jour ; on les recense essentiellement dans les pays les moins avancés, définis par l'ONU comme ceux ayant un secteur secondaire peu développé, un faible taux d'alphabétisation, et surtout dont le PIB par habitant, en 1994, est inférieur à 500 dollars. Il s'agit donc de pays ayant une croissance économique faible qui se double d'un niveau de développement peu élevé. On peut donc s'interroger sur les effets de la croissance sur le développement.

La croissance économique mesure l'augmentation de la richesse créée par le produit intérieur brut (PIB), ou par le produit national brut (PNB). Le développement est l'ensemble des transformations des structures démographiques, économiques et sociales qui accompagnent à long terme la croissance économique. Il revêt un aspect structurel et qualitatif. On l'évalue par l'indicateur de développement humain (IDH). En tant

qu'objectif, le développement se présente sous la forme du développement humain et du développement durable. Il vise à satisfaire les besoins fondamentaux de toute la population d'un pays : les besoins physiologiques (les « coûts de l'homme »), mais aussi les besoins comprenant une dimension culturelle : instruction et loisirs, par exemple. Il est durable, ou soutenable, si la croissance est compatible avec la sauvegarde de l'environnement.

Nous verrons que la croissance est indispensable au développement, avant d'expliquer pourquoi elle n'est pas suffisante.

La croissance économique est indispensable au développement, car elle est source de progrès, tant au niveau individuel que collectif, et, par ailleurs, sans croissance le développement reste embryonnaire.

Tout d'abord, la croissance économique est à l'origine de nombreux changements dont profitent les individus et la collectivité dans son ensemble.

La croissance économique enregistre en effet la hausse de la richesse produite par un pays ; elle améliore le sort de chacun, puisqu'elle permet de satisfaire les besoins essentiels en plus grand nombre (elle couvre les « coûts de l'homme », pour reprendre l'expression de F. Perroux) en offrant aux acteurs économiques un volume accru de biens et de services. Ceux-ci sont source de confort ; ils soulagent des contraintes matérielles, ce qui favorise l'accroissement du temps de loisir. L'homme, ainsi libéré des besoins matériels, peut alors utiliser son temps à des loisirs épanouissants et trouver dans le travail un moyen de se réaliser et un vecteur d'intégration dans la société. De plus, la hausse du niveau de vie qui découle de la croissance permet de diversifier la consommation, tout en favorisant la réduction des inégalités. De la sorte, la croissance économique joue en faveur du progrès de la société tout entière, dont elle transforme les structures. Elle permet d'envisager une société dans laquelle les antagonismes de classes seraient abolis. Elle constitue la voie vers une « société d'abondance » dans laquelle chacun recevrait en fonction de ses besoins. Elle rend aussi possible le financement de biens d'équipement collectifs, en matière de santé et d'éducation notamment, qui, à leur tour, alimentent un cercle vertueux de croissance. Par ailleurs, les économies en croissance connaissent toutes une transformation de leurs systèmes productifs qui les fait passer d'une économie agricole à une économie industrielle, puis tertiaire. Ainsi, selon Rostow, la croissance permet d'aboutir au stade de la maturité, dernière étape du développement.

Il semble donc patent que la croissance s'accompagne bien du développement, de même que sans croissance le développement reste embryonnaire.

En effet, on constate globalement, dans le document 3, que plus le niveau de PNB par habitant en 1994 est élevé, plus l'indicateur de développement humain (IDH), mesurant le degré de développement d'un pays, se rapproche du niveau de celui des pays développés. De plus, la Corée du Sud et le Chili, qui ont connu des taux de croissance annuels moyens de leur PIB par habitant assez forts entre 1980 et 1993, ont vu le rang qu'ils occupent sur l'échelle de l'IDH s'élever au cours de la même période. Et, si la Chine ne change pas de place alors qu'elle a enregistré une forte croissance économique (+ 9,6 % par an en moyenne entre 1980 et 1993), il n'en demeure pas moins que son IDH a bien progressé (il augmente de 30 % entre 1980 et 1993). À l'inverse, on observe que les pays connaissant une faible croissance sont mal placés sur l'échelle de l'IDH. Par ailleurs, ceux qui subissent une croissance régressive (hausse plus importante de la population que des richesses) ont vu leur position se détériorer (Émirats arabes unis, Uruguay) ou continuer d'occuper le bas du tableau (Madagascar, Mozambique). Un tel phénomène s'explique : l'« état de misère » qu'une faible croissance économique engendre, correspond à une pauvreté monétaire absolue s'accompagnant d'un dénuement physique, psychique et moral. Il aboutit à maintenir un pays dans le cercle vicieux de la pauvreté (Nurske). En effet, la faiblesse des revenus se traduit par une consommation et une épargne faibles. Il devient donc difficile de financer des investissements, au demeurant peu stimulés. Le système productif reste alors dans un état archaïque, souvent au détriment de l'environnement. De plus, le chômage s'accroît à mesure que la pression démographique se fait sentir. Il en résulte le développement d'une économie informelle dans une société où l'individu est soumis au groupe. Par ailleurs, dans un tel contexte, l'essentiel de la consommation se tourne vers l'alimentation, ce qui cantonne le système productif dans le secteur primaire. En même temps, cette consommation alimentaire demeure insuffisante, tant en qualité qu'en quantité. Du coup, les carences alimentaires engendrent un faible niveau de productivité, qui freine la croissance. Cela contribue à rendre impossible le financement de biens d'équipement collectifs, par exemple en matière de santé ou d'éducation. Le manque de soins alimente à son tour la faiblesse de la productivité ainsi que l'absence d'éducation, puisque le capital humain ne peut s'accroître.

Ainsi, il semble bien que l'augmentation de la richesse produite dans un pays puisse donner à celui-ci les moyens de connaître des transfor-

mations favorables à l'ensemble de la population. Cependant, la croissance ne produit pas systématiquement ce résultat, ou elle y parvient sous certaines conditions.

La croissance économique n'est pas une condition suffisante au développement, car sa nature peut ne pas provoquer une amélioration du sort de la collectivité et, de plus, certaines conditions doivent être réunies pour qu'elle soit au service du progrès social.

La croissance n'est pas forcément synonyme de développement. Et lorsqu'elle est mal contrôlée, lorsqu'elle est extravertie et que les termes de l'échange se dégradent, les populations s'appauvrissent.

Le document 3 laisse apparaître que les plus fortes croissances du PNB par habitant ne correspondent pas nécessairement à un niveau élevé de développement. C'est le cas de la Chine et du Sri Lanka, classés, en 1994, respectivement à la 7^e et à la 6^e place sur l'échelle de l'IDH dans le tableau. Inversement, des pays tels que les Émirats arabes unis ou l'Uruguay ont connu une baisse de leur PNB par habitant, alors que leur IDH demeure à un niveau élevé (ils restent dans le peloton de tête des pays présentés dans le document). Ce paradoxe s'explique par le mode de construction de l'IDH, qui se veut un indicateur composite plus complet que le PNB par habitant, traditionnellement utilisé par la Banque mondiale pour classer les pays sur l'échelle de développement. Construit depuis 1991, l'IDH combine trois critères pour évaluer le développement humain : l'espérance de vie, le niveau d'instruction, et le niveau de vie mesuré par le PIB par habitant (en dollars internationaux). Le « PIB » et le « PNB » sont des agrégats qui ne valident que l'enrichissement matériel d'une nation ; ils « oublient » de comptabiliser des productions non mesurables sur le plan monétaire – et pourtant sources de « progrès » – telles que l'activité domestique et le bénévolat. Par ailleurs, quand elle entraîne des externalités négatives, la croissance va à l'encontre du développement durable. Les externalités correspondent à la modification de la fonction de consommation ou de production d'un agent, consécutive à un acte économique d'un autre agent ; elles sont négatives lorsque ces modifications s'opèrent au détriment de l'acteur en question. Ainsi, dans de nombreux pays en développement, la croissance économique a des effets pervers tels que la pollution de l'eau. Ce bien autrefois libre est devenu, désormais, un enjeu économique et risque d'être source de nombreux conflits dans l'avenir. La destruction de l'environnement est un bon exemple d'externalité, mais on pourrait aussi faire cas des accidents du travail liés à la croissance, des accidents de la route que la

prolifération de l'automobile a engendrés dans les pays développés, du stress induit par la civilisation industrielle. Autant d'éléments qui démontrent que l'activité économique n'aboutit pas au développement.

En effet, des conditions doivent être réunies pour que la croissance soit au service du progrès social. La croissance démographique doit tout d'abord être maîtrisée. Ainsi, on peut remarquer que, pour tous les pays en développement présentés dans le document 3, la croissance du PNB par habitant (donc du niveau de vie) est inférieure à celle du PNB. Cela s'explique par une hausse plus importante de la population que des richesses. À partir du moment où certains pays n'obtiennent pas une croissance économique suffisante pour faire face au développement démographique – ce qui est le cas des Émirats arabes unis, de l'Afrique du Sud et, plus encore, de Madagascar, du Mozambique et de l'Uruguay, qui globalement voient leur PNB diminuer entre 1980 et 1993 –, la croissance est régressive, c'est-à-dire que le niveau de vie diminue. De plus, lorsque les fruits de la croissance sont mal répartis, la richesse ne profite qu'à une minorité de la population. Or, dans de nombreux pays du tiers-monde, les économies sont désarticulées et dualistes ; deux secteurs coexistent : l'un, moderne, offrant des niveaux de salaires souvent élevés ; l'autre, archaïque, cherchant à survivre sans pouvoir proposer à ceux qu'il emploie en nombre des niveaux de revenus suffisants. Puisque la majeure partie de la richesse échappe au plus grand nombre, il ne peut être question de développement, qui, par définition selon A. Sen, économiste, Prix Nobel en 1998, suppose de toucher l'ensemble des populations à l'intérieur d'un pays.

Du fait de son aspect purement quantitatif et de son origine, mais aussi de par ses effets négatifs, la croissance économique n'est donc pas nécessairement source de développement.

Nous venons de voir que, si la croissance semble bien une condition nécessaire au développement, en ce sens que ce dernier suppose un niveau d'enrichissement suffisant pour éviter l'état de misère de toute une population, elle n'en est cependant pas une condition suffisante, puisqu'elle néglige des aspects non monétaires du développement et que sa nature peut aller à l'encontre de celui-ci. C'est notamment sur ce dernier point que l'attention des économistes est attirée aujourd'hui. Ainsi, au moment où il semble que les économies des pays développés entrent dans un nouveau cycle de croissance, il peut être opportun de s'interroger sur les conditions d'une plus grande justice dans la répartition des richesses mondiales, de même que sur les modalités amenant à mieux concilier économie et écologie.

1 Travail et emploi

2

FRANCE MÉTROPOLITAINE
JUIN 2000 • DISSERTATION

Quels sont les effets de l'organisation du travail sur la croissance économique ?

Document 1

Un McDo est une véritable petite usine. Un restaurant compte en moyenne quarante salariés, chez McDo on dit des équipiers, pour la plupart employés à temps partiel. Il s'agit très souvent d'étudiants qui travaillent pour payer leurs études. [...]

L'organisation est élaborée et invariable : à la tête du restaurant, on trouve un « *store manager* » avec, à ses côtés, un certain nombre de « managers », souvent quatre ou cinq, car il faut qu'au moins l'un d'entre eux soit présent en permanence pendant toute la durée d'ouverture du restaurant. Et cette durée peut dépasser cent vingt heures par semaine, de 7 h 30 à 1 h le lendemain matin, sept jours sur sept. Les équipements ne chôment pas plus que les équipiers ! [...]

En descendant la hiérarchie, on trouve ensuite les « *swing managers* », les responsables de zone. Chaque restaurant est en effet divisé en trois zones : la salle, les caisses et la cuisine. [...]

En caisse, les cadences sont définies par la demande des clients, mais en cuisine, la plupart des équipements, identiques partout, sont pourvus de minuteurs et sonnent pour réclamer l'intervention de l'équipier de service. Les différentes opérations sont minutieusement définies dans des manuels de procédures, identiques elles aussi pour tous les restaurants. [...] Qui a dit que l'époque du travail taylorisé était terminée ?

Guillaume Duval, *L'Entreprise efficace à l'heure de Swatch et McDonald's*, Syros, 1998.

Document 2

Périodes	Taux de croissance annuels moyens de la production (%)	Croissance de la productivité apparente du travail par actif occupé (%)
1921-1931	3,6	3,4
1931-1949	0,9	1,1
1949-1961	4,8	4,6
1961-1973	5,4	4,7
1973-1979	2,8	2,5
1979-1984	1,5	1,9
1984-1989	3,1	2,3
1989-1995	1,3	1,5

Source : d'après O. Marchand et C. Thélot, *Le Travail en France, 1800-2000*, Nathan, 1997.

Document 3

Adam Smith avait mis en lumière les trois grands bienfaits de la division du travail. L'économie de temps : en se consacrant à une seule tâche, le travailleur évite de perdre du temps à changer d'outil ou de place entre deux manœuvres. L'économie de spécialisation : à force de se consacrer à la même tâche, il acquiert une habileté supérieure. Taylor a poussé à l'extrême la concrétisation de ces bienfaits, en parcellisant le travail des ouvriers grâce à l'« organisation scientifique du travail », qui ne laissait à chacun qu'un nombre limité de gestes rigoureusement chronométrés. L'économie d'innovation : la décomposition du travail permet la standardisation et favorise l'invention des machines qui vont accroître la productivité.

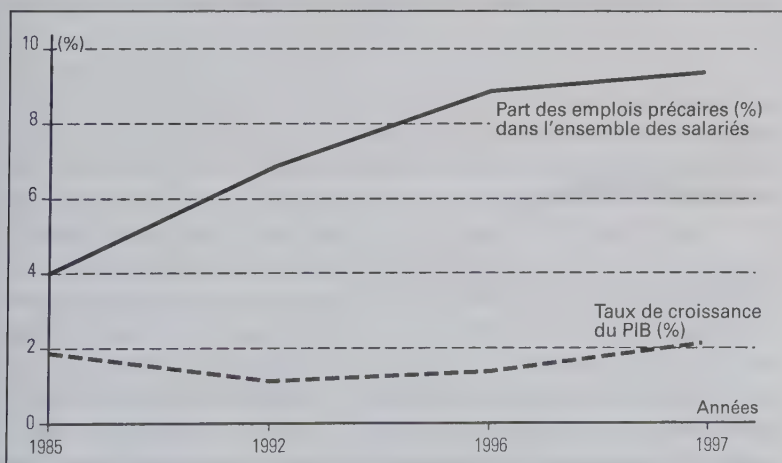
À ces avantages techniques s'ajoute une supériorité économique bien illustrée par le « principe de Babbage » : subdiviser le travail permet de ne payer, pour une tâche, que le salaire le plus faible nécessaire à l'accomplissement de cette tâche.

Thomas Coutrot, *Critique de l'organisation du travail*, La Découverte, coll. « Repères », 1999.

Il n'est pas exagéré de parler de crise de l'organisation fordienne, puisque la totalité de ses composantes s'avère, dans les années 1980, jouer un rôle défavorable à la compétitivité. Il n'est pas inintéressant de noter que dans le même secteur, les firmes qui ont perdu des parts de marché avaient en général une organisation fordienne ; a contrario, celles qui ont fait progresser leur position anticipent sur les nouveaux principes de gestion en voie d'émergence. [...] Ce qui était une force devient une faiblesse... [...] Pousser la division du travail dans l'atelier conduit, au-delà d'un certain seuil, à des résultats contre-productifs : les tâches deviennent tellement répétitives que l'absentéisme et la rotation de la main-d'œuvre témoignent indirectement des insatisfactions des salariés ; le développement de la hiérarchie intermédiaire hypothèque, voire annule les gains de productivité réalisés dans l'atelier alors que la hiérarchie intermédiaire s'accroît [...] ; plus encore, une démarcation stricte des tâches bloque leur redéfinition en réponse aux innovations organisationnelles permises par l'électronisation.

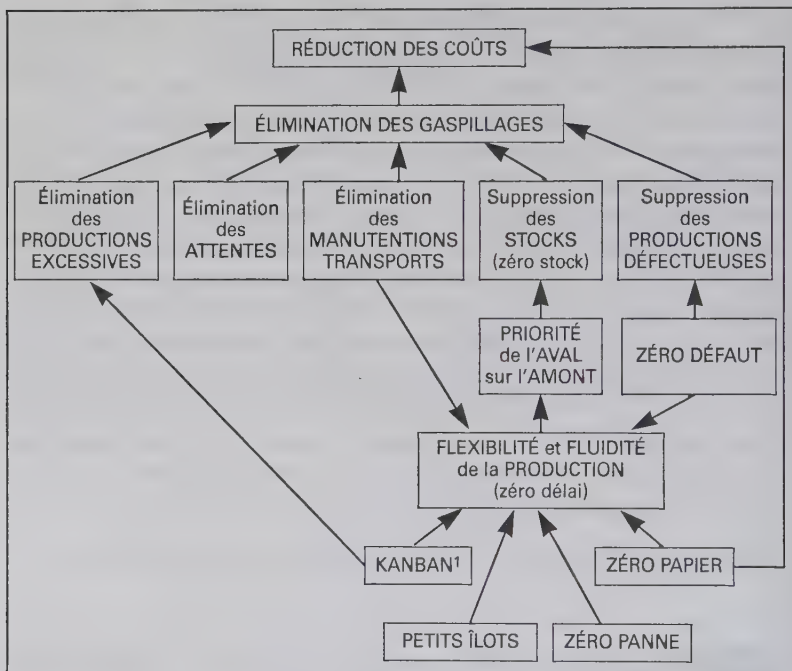
Robert Boyer, Jean-Pierre Durand, *L'Après-Fordisme*, Syros, 1993.

Document 5 Évolution de la part des emplois précaires¹ et du taux de croissance du PIB



1. Emplois précaires : intérimaires + contrats à durée déterminée + contrats aidés (CES) + apprentis.

Source : d'après CDTEF 1999.



1. **Kanban** : organisation reposant sur des flux tendus.

Source : Annick Bourguignon, *Le Modèle japonais de gestion*, La Découverte, 1993.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

En principe, ce sujet ne doit pas surprendre les candidats, car il correspond à une problématique du point 1 du programme de terminale et il est précisément noté : « on étudiera [...] l'évolution de l'organisation du travail et ses liens avec la croissance ».

Pour cette épreuve, l'usage de la calculatrice est interdit. L'utilisation des informations statistiques ne pourra donc donner lieu à des calculs complexes.

► Les termes du sujet

L'organisation du travail exprime la manière dont est réparti le travail entre les salariés d'une entreprise. Elle concerne donc l'un des facteurs utilisés dans la production. Dans une économie capitaliste fondée sur l'accumulation du capital, l'organisation du travail a pour objectif l'accroissement de la productivité afin d'augmenter les profits. Adam Smith (1723-1790) est l'un des premiers à avoir montré les avantages de la division du travail, qui implique une spécialisation des salariés dans une tâche partielle. Dans ces conditions, le salarié sera plus efficace, grâce à une plus grande habileté et à la suppression des temps morts. Ces principes, définis dès le XVIII^e siècle, ont été systématisés par Frederick Winslow Taylor (1856-1915) à la fin du XIX^e siècle et par Henry Ford (1863-1947) au début du XX^e. Cependant, l'organisation scientifique du travail (OST) a été remise en cause dès les années 1930 par des sociologues américains, dont Elton Mayo (1880-1949) et son équipe, qui formèrent ce qu'on allait appeler l'École des relations humaines. Au cours des années 1960, ce sont les salariés qui opposent une forte résistance au taylorisme. Enfin, les mutations technologiques, celles de la concurrence et de la demande, à la fin des années 1970, accélèrent la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail fondées sur une plus grande flexibilité et une meilleure participation du personnel dans les prises de décision au sein de l'entreprise.

La croissance économique est un indicateur de richesse mesuré par la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume.

► La formulation du sujet

Apparemment simple, la formulation du sujet indique qu'il s'agit de mettre en relation organisation du travail et croissance économique. Deux écueils doivent être évités. Le premier est de distinguer d'un côté l'organisation du travail, et de l'autre ses effets sur la croissance. Le second porte sur l'expression « croissance économique ». Elle a plusieurs sens : accélération de la croissance, ralentissement de celle-ci, ou même croissance négative, c'est-à-dire baisse du PIB en volume.

► La délimitation du sujet

L'énoncé ne donne pas de limites au sujet. Cependant, les documents portent essentiellement sur la période contemporaine et sur les pays anciennement industrialisés. Toutefois, si le candidat sort de ce cadre, on ne peut lui en tenir rigueur.

L'analyse du sujet nous permet de définir plusieurs **questions-guides** :

1. Quels sont les principes des différents types d'organisation du travail ?
2. Comment l'organisation du travail favorise-t-elle la croissance économique ?
3. À quelles conditions l'organisation du travail freine-t-elle la croissance économique ?

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- cadences
- opérations
- travail

► Comment exploiter le document ?

Ce document présente les principes de l'organisation taylorienne du travail à partir d'un exemple original, celui des McDonald's, entreprises de restauration rapide. Le texte souligne l'aspect hiérarchique de l'organisation du travail. En effet, l'intérêt de l'œuvre de Taylor n'est pas tant d'insister sur la nécessaire division du travail pour accroître la productivité du travail – Smith l'avait fait un siècle auparavant – que de systématiser des règles précises visant à mieux contrôler le travail des ouvriers de l'industrie.

L'organisation taylorienne du travail se présente comme une méthode scientifique partant de l'observation de la manière dont les ouvriers travaillent dans l'industrie. Cette analyse est tirée de l'expérience de Taylor, qui fut, pendant quelques années, apprenti puis ouvrier dans l'industrie, avant de devenir ingénieur. Il constate que l'organisation du travail fonctionne sur des principes empiriques donnant toute liberté aux ouvriers pour organiser leur travail comme ils l'entendent. La conséquence est une attitude de freinage systématique, qu'il dénomme « flânerie ». Cette attitude n'est pas seulement naturelle, mais aussi rationnelle. En effet, les ouvriers n'ont aucun intérêt à accélérer leur cadence de travail, car les salaires resteront inchangés. Il faut donc modifier les comportements en instituant une double division du travail :

- une division verticale, en séparant de manière stricte le travail de

direction et les tâches d'exécution, pour permettre à la direction de contrôler le processus de production sans dépendre de ceux qui l'exécutent (« *the one best way* ») ;

- une division horizontale, fondée sur la définition des opérations de production en gestes simples et décomposés, et sur l'élimination des gestes inutiles. Cette parcellisation du travail d'exécution suppose l'élaboration d'un plan de production par un bureau des méthodes.

Cette double division introduit le chronométrage des tâches et l'intéressement des ouvriers aux efforts de productivité sous forme de primes ou de salaires au rendement.

L'organisation quasi militaire a pour principal mérite de pouvoir intégrer facilement et à faible coût des ouvriers dans l'industrie, alors que les États-Unis, à la fin du XIX^e siècle, souffrent d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Les immigrants, souvent d'origine rurale, vont devenir des ouvriers spécialisés (OS). En France, après la Seconde Guerre mondiale, le taylorisme sera l'organisation du travail dominante, pour les mêmes raisons : l'appel aux immigrés permettra de compenser le manque de travailleurs dû à la faible croissance démographique de l'entre-deux-guerres.

L'OST a des effets favorables sur la croissance, car elle permet des gains de productivité élevés.

Ce document fournit des éléments de réponse aux deux premières questions.

Document 2

► Mots-clés

- taux de croissance annuels moyens
- productivité apparente du travail

► Comment exploiter le document ?

Ce document statistique permet de mettre en relation la croissance économique et la croissance de la productivité. Il s'agit ici des taux de croissance annuels moyens, même pour la productivité apparente du travail, alors que le tableau ne l'indique pas.

La productivité d'un facteur de production – capital ou travail – est la valeur obtenue divisée par la valeur du facteur utilisé. Par exemple, la productivité du travail est mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée et les charges salariales. On peut établir une relation entre les gains de

productivité (c'est-à-dire la croissance de la productivité) et la croissance économique. D'abord, si la productivité augmente, cela signifie que l'on peut produire plus avec la même quantité de travail. Ensuite, la répartition des gains de productivité favorise la croissance de trois manières :

- la baisse des prix entraîne une hausse du niveau de vie des consommateurs, et donc une augmentation de la demande, qui se traduit par une élévation de la production ;
- la hausse des salaires a les mêmes effets sur la consommation et la production ;
- une hausse des profits favorise l'investissement et, par là même, l'augmentation de la production.

Dans la réalité, on trouve une répartition qui combine les trois effets précités (réponse à la question 2).

Inversement, le ralentissement des gains de productivité provoque un ralentissement de la croissance économique.

L'observation statistique confirme le raisonnement précédent. Durant la période 1949-1973, une forte hausse du taux de croissance annuel moyen de la productivité induit une forte augmentation du taux de croissance annuel moyen de la production : les gains de productivité sont multipliés par plus de 4, et la croissance économique, par plus de 5, au cours de la période 1949-1973 par rapport à la période précédente (1931-1949). À l'inverse, après 1973, le ralentissement des gains de productivité du travail entraîne un ralentissement de la croissance économique. Ces données s'appliquent à la France.

On ne peut pas expliquer les évolutions observées par la seule organisation du travail. Cependant, on remarquera que le taylorisme se généralise, dans l'industrie française, après la Seconde Guerre mondiale (question 1), et que la fin des années 1960 est caractérisée par une crise du taylorisme. En effet, l'OST, à cette époque, se heurte à d'importantes résistances : absentéisme, rotation des effectifs (« turnover »), défauts de fabrication, montée des conflits sociaux (Mai-1968). Le taylorisme devient alors contre-productif, car la jeune génération, mieux formée, n'accepte plus un travail démotivant (du fait de la monotonie des tâches), ni le caractère militaire de cette organisation (refus de l'autoritarisme des « petits chefs »).

À partir des années 1980, cette crise sociale du taylorisme se double d'une inadaptation de cette organisation du travail aux évolutions des techniques de production, qui requièrent plus de contrôle et d'initiative : c'est la fin des OS.

L'efficacité moindre de l'organisation taylorienne du travail se traduit par un ralentissement de la croissance économique (question 3).

Rappel de cours 1

La simple mesure de la productivité du travail ne donne pas obligatoirement une appréciation réelle de l'efficacité du travail. En effet, deux entreprises peuvent avoir la même productivité du travail alors que l'une d'entre elles est équipée de machines plus modernes et plus performantes. Il est donc difficile de distinguer ce qui est dû au travail et ce qui relève du capital dans la productivité du travail ; c'est pour cette raison que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) définit la notion de productivité apparente du travail, ainsi que celle de productivité apparente du capital, et ce pour les mêmes motifs.

Rappel de cours 2

Si sur une période de vingt ans le PIB a augmenté de 100 %, cela revient à dire qu'il a été multiplié par 2 au cours de cette période, 2 étant le coefficient multiplicateur. On peut calculer le taux de croissance annuel moyen de la manière suivante :

$(1 + 1)^{1/20} - 1 = 0,03$, soit un taux de croissance annuel moyen de 3 %.

Document 3

► Mots-clés

- division du travail
- économie de temps
- économie de spécialisation
- économie d'innovation

► Que dit le document ?

Adam Smith (1723-1790) est le premier économiste à se pencher sur les bienfaits de la division du travail sur la productivité. Pour lui, toute richesse a pour origine le travail humain, et donc la croissance économique est la conséquence d'une plus grande efficacité de ce travail. Il constate, à partir de l'exemple devenu célèbre de la manufacture d'épingles, que la division du travail conduit à une hausse de la productivité, pour trois raisons :

- la division du travail accroît l'habileté de l'ouvrier (« économie de spécialisation », d'après le texte) ;

- elle élimine les temps morts, car l'ouvrier ne passe plus d'une tâche à une autre (« économie de temps ») ;
- elle favorise le perfectionnement des machines, car l'ouvrier peut se consacrer à la découverte de procédés qui lui faciliteront la tâche (« économie d'innovation »).

Ainsi, l'analyse de Smith permet de répondre à la question 2.

En ce qui concerne le « principe de Babbage », on ne peut reprocher aux candidats de ne pas le connaître. Précisons que Babbage a écrit à propos de la division du travail dans un ouvrage publié en 1832 (*On the Economy of Machinery and Manufacture*). Il explique qu'elle permet de réduire les salaires, car les ouvriers spécialisés perçoivent une rémunération correspondant à la nature de leur tâche : plus elle est simple, moins le salaire sera élevé. Si un ouvrier accomplissait plusieurs tâches, son salaire serait fonction de la plus difficile. D'après le calcul effectué par Babbage, la division du travail permet de diviser la masse salariale par 2 au moins. Cela favorise la hausse des profits et l'accumulation de capital, facteur de croissance (réponse à la question 2).

Document 4

► Mots-clés

- organisation fordienne
- compétitivité
- innovations organisationnelles

► Que dit le document ?

L'industriel américain Henry Ford a appliqué les principes définis par Taylor. Il introduit le travail à la chaîne, grâce au convoyeur. Le salarié n'a plus besoin de se déplacer : c'est l'objet en cours de fabrication qui vient à lui. Ainsi, Ford complète les principes de l'OST en éliminant les temps morts ; la production par les ouvriers postés se fait en ligne, ce qui implique un fort accroissement de l'efficacité du travail (question 1). En outre, Ford instaure la standardisation du processus de production, ainsi que celle du produit. Le premier modèle standard fut la célèbre Ford T, qui peut être considérée comme le premier objet de la production de masse. Mais l'idée fondamentale de Ford porte sur les débouchés. En effet, pourquoi produire en masse si la consommation ne suit pas ? La mise en pratique d'une idée que Keynes n'aurait pas désavouée, est concrétisée par le doublement des salaires journaliers, qui vont passer,

au début de l'année 1914, à 5 dollars. Cette hausse des salaires a également pour fonction de stimuler l'effort des salariés. Ce contrat, que l'on pourrait qualifier d'« implicite », est à l'origine du mode de régulation de l'économie que certains économistes ont appelé le fordisme : la hausse des gains de productivité favorise des augmentations de salaires qui entretiennent une norme de consommation de produits standards alimentant la croissance économique au cours des Trente Glorieuses (réponse à la question 2).

La remise en cause du taylorisme (étudiée à propos du document 2) précipite la crise de l'organisation fordienne, d'où le ralentissement de la croissance économique (réponse à la question 3), ce qui nécessite de définir de nouvelles règles d'organisation du travail résumées par l'expression « post-taylorisme ».

Document 5

► Mots-clés

- emplois précaires
- taux de croissance du PIB

► Que dit le document ?

On ne peut qu'être étonné par la présentation de ce document. En effet, l'axe des abscisses qui représente des années ne respecte pas la proportionnalité des intervalles de temps : l'écart entre 1996 et 1997 a la même dimension que celui figurant la période 1992-1996. De plus, la source est imprécise. « TEF » signifie *Tableaux de l'économie française*, et il s'agit d'une parution annuelle de l'INSEE : le graphique s'applique donc à la France ; CD renvoie à « cédérom », support dont est tiré ce graphique.

Le lien entre ce document et le sujet est difficile. En effet, on peut constater une forte progression des emplois précaires entre 1985 et 1996, puis à partir de cette dernière année un ralentissement dont on ne sait pas s'il est conjoncturel ou s'il s'agit d'une évolution durable. Au cours de la période étudiée, la croissance économique reste faible.

Cependant, la précarité de l'emploi permet de mettre en avant une caractéristique essentielle : la flexibilité des nouvelles formes d'organisation du travail mises en place pour répondre à la crise de l'organisation fordienne. La flexibilité concerne aussi bien le capital que le travail.

En effet, l'un des aspects majeurs de la crise du fordisme tient aux changements dans les comportements de consommation. La demande est devenue instable, et les consommateurs, plus exigeants : ils ne se contentent plus de produits standards mais veulent des marchandises différenciées. La production en ligne, trop rigide, ne peut répondre à cette évolution. Pour satisfaire les nouvelles exigences, il faut rendre plus flexible la production afin de répondre à la demande. La mise en place de l'atelier flexible devient possible, grâce à l'évolution des techniques de production : les machines-outils à commandes numériques permettent des réglages plus rapides et plus faciles, ce qui favorise l'adaptation aux variations qualitatives de la consommation. Cette flexibilité des machines se double de la flexibilité du travail. Cette dernière revêt plusieurs aspects.

Une flexibilité quantitative adapte le volume de l'emploi au niveau de la production. Elle implique un changement dans la nature des emplois créés : elle modifie les conditions du contrat de travail. Le contrat à durée indéterminée (CDI), qui instaure une certaine pérennisation de l'emploi pour le salarié et surtout une protection en cas de licenciement (préavis, indemnité de licenciement), est remplacé par des contrats qui mettent fin à la stabilité de l'emploi (intérim, contrats à durée déterminée, contrats emploi-solidarité, apprentissage). Ces contrats constituent les emplois précaires. De fait, ils ne représentent pas un changement fondamental dans l'organisation du travail. Au contraire, ils peuvent être le signe d'une résurgence d'un taylorisme plus flexible mis en place dans tous les secteurs d'activité, comme le montre l'exemple de McDonald's étudié dans le document 1. Ce néotaylorisme aurait pour simple fonction d'assouplir un système trop rigide, et donc trop coûteux, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, favorisant ainsi le retour de la croissance (réponse à la question 2). Mais, les données empiriques ne confirment pas ce raisonnement, comme l'illustre le document 5. En effet, la précarité de l'emploi crée une instabilité qui pousse les ménages à épargner pour anticiper une éventuelle perte d'emploi. Au début des années 1990, on a vu, contre toute attente, le taux d'épargne augmenter alors même que les revenus stagnaient, ce qui a accentué le ralentissement de la croissance économique (réponse à la question 3).

Il existe une autre forme de flexibilité, plus qualitative, qui consiste à rendre les salariés capables d'occuper plusieurs postes. Cette polyvalence a une incidence positive sur la productivité du travail (réponse à la question 2) mais nécessite un effort de formation qui a un coût et dont les effets se font sentir à long terme.

► **Mots-clés**

- réduction des coûts
- *kanban*

► **Que dit le document ?**

Ce schéma porte sur les effets de l'organisation du travail dans les entreprises japonaises. Au cours des années 1980, les succès de l'économie japonaise – chômage peu élevé, inflation faible, excédent des échanges extérieurs – consacrent le Japon comme modèle pour les pays développés. L'épuisement de l'organisation fordienne implique la définition de nouvelles formes d'organisation du travail : le « toyotisme », ou « ohnisme », semble appelé à remplacer le fordisme.

Les principes du toyotisme, définis par un ingénieur de Toyota nommé Ohno, ont comme fondements les règles d'approvisionnement d'un supermarché, un lieu où les rayons sont continuellement réapprovisionnés en fonction des quantités prélevées par les clients : l'idée de la production en flux tendus, ou *kanban*, est née. Il s'agit de commencer la fabrication lorsqu'une demande est exprimée. Au niveau de l'entreprise, cela se traduit par une production d'un poste en amont pour répondre à la commande d'un poste situé en aval (zéro délai, zéro papier, zéro stock). D'un point de vue organisationnel, on met l'accent sur l'interdépendance des activités : les équipes d'ouvriers qualifiés, avec des salaires élevés et une certaine stabilité de l'emploi, en constituent le noyau central. Le toyotisme, en prenant le contre-pied de l'organisation taylorienne du travail, semble une réponse efficace à la crise du fordisme. En outre, le « penser à l'envers » insiste sur la primauté de l'humain sur la machine. Le toyotisme s'assortit d'une plus grande responsabilisation du personnel. Ce « management participatif » vise à impliquer davantage les salariés dans la qualité de la production (zéro défaut), afin qu'ils prennent des initiatives (zéro panne). Cette volonté se traduit par la constitution de groupes d'expression ou cercles de qualité, qui réunissent des travailleurs d'un même atelier ou d'un même bureau, afin d'aborder et de résoudre les problèmes rencontrés dans le travail.

L'objectif de cette nouvelle organisation du travail est de diminuer les coûts pour accroître la compétitivité-prix des entreprises, à un moment où les exportations (la demande extérieure) sont considérées comme le principal support de la croissance. Il consiste aussi à améliorer la compétitivité structurelle, via une qualité accrue, en responsabilisant les

travailleurs (question 2). La réalité montre que ce post-taylorisme connaît certaines difficultés, et ce pour plusieurs raisons (question 3) :

- la première tient à l'essoufflement du modèle japonais, qui est entré en crise au début des années 1990, du fait des rigidités de son environnement économique et financier ;
- la seconde porte sur des rigidités sociales façonnées par plusieurs décennies de taylorisme. Les entreprises ont retenu l'aspect flexibilité (voir document 5) au détriment des salariés, ce qui freine les gains de productivité. Par exemple, les médecins du travail dénoncent l'intensification des souffrances des salariés, qui engendre plus de stress et de troubles physiques.

RECHERCHE D'UNE PROBLÉMATIQUE

► Bilan du dossier documentaire

Concernant la première question, seul le document 1 nous donne des éléments de réponse à propos du taylorisme, mais les documents 4, 5 et 6 nous incitent à aborder le fordisme et le toyotisme.

Les documents 2, 3 et 6 nous permettent de répondre à la question 2.

Le document 4 répond à la question 3.

Cependant, nous pouvons observer que l'étude des documents est insuffisante et nous amène à puiser largement dans les connaissances personnelles.

► Problématique

L'objectif principal de toutes les formes d'organisation du travail est d'accélérer le rythme de la croissance économique, mais chacune d'entre elles connaît des limites qui freinent cette croissance.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA DISSERTATION

★ Introduction

- Accroche historique.
- Définition des termes.
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

L'organisation du travail accélère la croissance économique.

- 1. L'organisation du travail favorise les gains de productivité.
 - a. Les effets de la division du travail...
 - b. ... sur la productivité.

- 2. L'organisation du travail rend le système productif plus compétitif.
 - a. Une organisation du travail plus flexible...
 - b. ... permet de réduire les coûts de production.

★ Seconde partie

L'organisation du travail connaît des limites ralentissant la croissance économique.

- 1. Les limites d'une division du travail trop poussée.
 - a. La crise du modèle fordien...
 - b. ... a des effets négatifs sur les gains de productivité.
- 2. Les limites de la flexibilité.
 - a. Certaines formes de flexibilité...
 - b. ... ne favorisent pas la reprise de la croissance.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Réponse à la problématique.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA DISSERTATION

Depuis deux siècles, le monde du travail a subi de profondes transformations. Le xx^e siècle a connu un certain nombre de mutations concernant l'organisation du travail, dont l'objectif était d'améliorer l'efficacité du travail et, par là même, d'accélérer la croissance économique. Il serait donc intéressant d'évaluer les effets de l'organisation du travail sur la croissance économique. Celle-ci est un indicateur de richesse mesuré par la hausse du produit intérieur brut (PIB) en volume, alors que l'organisation du travail exprime la manière dont est réparti le travail entre les salariés d'une entreprise afin d'accroître sa productivité. Mais si l'objectif de toutes les formes d'organisation est bien d'accélérer le rythme de la croissance économique, chacune d'entre elles ne connaît-elle pas des limites qui freinent cette croissance ? Pour aborder ce problème, il faut d'abord analyser les voies par lesquelles l'organisation du travail stimule la croissance économique, puis mettre en évidence les limites de chaque forme d'organisation du travail ralentissant la croissance.

L'organisation du travail favorise l'accélération de la croissance économique, car elle est source de gains de productivité et elle rend le système productif plus compétitif.

Adam Smith (1723-1790) est le premier économiste à se pencher sur les bienfaits de la division du travail sur la productivité (document 3). Pour lui, toute richesse a pour origine le travail humain, et donc la croissance économique est la conséquence d'une plus grande efficacité de ce travail. Il constate, à partir de l'exemple devenu célèbre de la manufacture d'épingles, que la division du travail conduit à une hausse de la productivité, pour trois raisons : la division du travail accroît l'habileté de l'ouvrier, elle élimine les temps morts car celui-ci ne passe plus d'une tâche à une autre, et enfin elle favorise le perfectionnement des machines car il peut se consacrer à la découverte de procédés qui lui faciliteront la tâche (document 3).

Cependant, c'est F. W. Taylor (1856-1915) qui définit les règles d'une organisation scientifique du travail en instituant une double division du travail (document 1) : une division verticale, en séparant de manière stricte le travail de direction et les tâches d'exécution, pour permettre à la direction de contrôler le processus de production sans dépendre de ceux qui l'exécutent (« *the one best way* ») ; une division horizontale, fondée sur la définition des opérations de production en gestes simples et décomposés, et sur l'élimination des gestes inutiles. Cette parcellisation du travail d'exécution suppose l'élaboration d'un plan de production par un bureau des méthodes.

L'organisation taylorienne est complétée par H. Ford (1863-1947) : il introduit le travail à la chaîne sous la forme d'un convoyeur qui permet d'éliminer les temps morts. En outre, Ford instaure la standardisation du processus de production, ainsi que celle du produit. Le premier modèle standard fut la célèbre Ford T, qui peut être considérée comme le premier objet issu de la production de masse. Mais l'idée fondamentale de Ford porte sur les débouchés. En effet, pourquoi produire en masse si la consommation ne suit pas ? La mise en pratique d'une idée que Keynes n'aurait pas désavouée, est concrétisée par le doublement des salaires journaliers, qui vont passer, au début de l'année 1914, à 5 dollars. Cette hausse des salaires a également pour fonction de stimuler l'effort des salariés. Ce contrat, que l'on pourrait qualifier d'« implicite », est à l'origine du mode de régulation de l'économie que certains économistes ont appelé le fordisme : la hausse des gains de productivité favorise des augmentations de salaires qui entretiennent une norme de consommation de produits standards alimentant la croissance économique au cours des Trente Glorieuses. Mais la répartition des gains de productivité favorise également la croissance, grâce à la baisse des prix, qui soutient la consommation, et à la hausse des profits, qui incite les entreprises à investir. Durant la période 1949-1973, une forte élévation du taux

de croissance annuel moyen de la productivité induit une forte augmentation du taux de croissance annuel moyen de la production : les gains de productivité sont multipliés par plus de 4, et la croissance économique, par plus de 5, par rapport à la période précédente (1931-1949) (document 2).

D'autres formes d'organisation du travail, comme le « toyotisme », ont comme principal effet de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité des entreprises, à un moment où les débouchés extérieurs sont devenus le moteur de la croissance. Les principes du toyotisme, définis par un ingénieur de Toyota nommé Ohno, ont comme fondements les règles d'approvisionnement d'un supermarché, un lieu où les rayons sont continuellement réapprovisionnés en fonction des quantités prélevées par les clients : l'idée de la production en flux tendus, ou *kanban*, est née. Il s'agit de commencer la fabrication lorsqu'une demande est exprimée. Au niveau de l'entreprise, cela se traduit par une production d'un poste en amont pour répondre à la commande d'un poste situé en aval (zéro délai, zéro papier, zéro stock) (document 6). D'un point de vue organisationnel, on met l'accent sur l'interdépendance des activités : les équipes d'ouvriers qualifiés, avec des salaires élevés et une certaine stabilité de l'emploi, en constituent le noyau.

Qu'elle soit taylorienne, fordienne ou toyotiste, l'organisation du travail implique des gains de productivité et une plus grande compétitivité, qui sont générateurs de croissance économique. Cependant, cette causalité n'est pas toujours vérifiée.

Chaque type d'organisation connaît des limites qui freinent la croissance économique. C'est le cas lorsque la division du travail est trop poussée, ou lorsqu'elle entraîne une trop grande flexibilité.

Les principes de l'organisation scientifique du travail (OST) ont comme principal mérite de pouvoir intégrer dans l'industrie une main-d'œuvre faiblement qualifiée et au moindre coût, comme ce fut le cas aux États-Unis au début du siècle et en France après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, ils ont été remis en cause dès les années 1930 par des sociologues américains, dont Elton Mayo (1880-1949) et son équipe, qui formèrent ce qu'on allait appeler l'École des relations humaines. Au cours des années 1960, ce sont les salariés qui s'opposent au taylorisme et au fordisme (document 4). En effet, l'OST, à cette époque, se heurte à d'importantes résistances : absentéisme, rotation des effectifs (« *turn-over* »), défauts de fabrication, montée des conflits sociaux (Mai-1968). Le taylorisme devient alors contre-productif, car la jeune génération

n'accepte plus un travail démotivant, du fait de la monotonie des tâches, ni le caractère militaire de cette organisation (refus de l'autoritarisme des « petits chefs »). À partir des années 1980, cette crise sociale du taylorisme se double d'une inadaptation de cette organisation du travail aux évolutions des techniques de production, qui requièrent plus de contrôle et d'initiative. C'est la fin des OS, et l'efficacité moindre de l'organisation taylorienne du travail se traduit par un ralentissement de la croissance économique (document 2).

La réponse à cette crise du fordisme, liée également à une demande devenue plus instable et plus différenciée, c'est-à-dire ne se contentant plus de produits standards, est une plus grande flexibilité du capital et du travail. La mise en place de l'atelier flexible devient possible, grâce à l'évolution des techniques de production : les machines-outils à commandes numériques permettent des réglages plus rapides et plus faciles, ce qui favorise l'adaptation aux variations qualitatives de la consommation. Cette flexibilité des machines se double de la flexibilité du travail. Cette dernière revêt plusieurs aspects. Une flexibilité quantitative adapte le volume de l'emploi au niveau de la production. Elle implique un changement dans la nature des emplois créés : elle modifie les conditions du contrat de travail. Le contrat à durée indéterminée (CDI), qui instaure une certaine pérennisation de l'emploi pour le salarié et surtout une protection en cas de licenciement (préavis, indemnité de licenciement), est remplacé par des contrats qui mettent fin à la stabilité de l'emploi (intérim, contrats à durée déterminée, contrats emploi-solidarité, apprentissage). Ces contrats constituent les emplois précaires (document 5). De fait, ils ne représentent pas un changement fondamental dans l'organisation du travail. Au contraire, ils peuvent être le signe d'une résurgence d'un taylorisme plus flexible mis en place dans tous les secteurs d'activité, comme le montre l'exemple de McDonald's (document 1). Ce néotaylorisme, souvent qualifié, à tort, de « post-taylorisme », aurait pour simple fonction d'assouplir un système trop rigide, et donc trop coûteux, afin de favoriser la compétitivité des entreprises et, par là même, le retour de la croissance. Mais, les données empiriques ne confirment pas ce raisonnement : les années 1980 et 1990 enregistrent une croissance nettement inférieure à celle des Trente Glorieuses, de l'ordre de moins de 2 % au début des années 1980 et entre 1989 et 1995 (documents 2 et 5). En effet, la précarité de l'emploi crée une instabilité qui pousse les ménages à épargner pour anticiper une éventuelle perte d'emploi. Au début des années 1990, on a vu, contre toute attente, le taux d'épargne augmenter alors même que les revenus stagnaient, ce qui a accentué le ralentissement de la croissance

économique. De plus, le « miracle japonais » attribué au toyotisme connaît une véritable crise depuis le début des années 1990.

La crise du taylorisme et du fordisme, produit d'une division du travail trop intensive, a mis fin à la croissance exceptionnelle des Trente Glorieuses. La volonté de définir des règles rompant avec ces organisations du travail n'a pas permis de relancer une croissance qui reste faible.

À la suite de Smith, on a longtemps pensé que la division du travail était le principe sur lequel toute organisation du travail devait reposer, et c'est le mérite de Taylor d'avoir édicté des règles précises qui allaient permettre des gains de productivité élevés. Cependant, l'expérience montre que ceux-ci peuvent être insuffisants pour alimenter la croissance. Il faut également poser le problème de leur répartition. L'augmentation des salaires et la standardisation de la production induisent une norme de consommation qui favorise la production de masse au cours des années 1950 et 1960. Toutefois, l'organisation scientifique du travail connaît des limites à la fois humaines et technologiques qui la rendent contre-productive à terme. La fascination pour les succès de l'économie japonaise au cours des années 1980 engage la mise en application du toyotisme, organisation du travail conçue comme le contraire du taylorisme. Mais la greffe est incomplète. Le post-taylorisme n'est qu'un néo-taylorisme qui se diffuse dans tous les secteurs d'activité mais qui ne permet pas le retour d'une croissance forte.

Aujourd'hui, la question de l'organisation du travail et de ses effets sur la croissance économique reste en suspens. Est-il possible de définir une organisation qui soit, à la fois, efficace d'un point de vue économique et socialement supportable ?

THÈMES DE SUJETS VOISINS

► **Question de synthèse (Polynésie, septembre 1998)** : Après avoir analysé les changements introduits par les nouvelles formes d'organisation du travail, vous en montrerez les limites.

► **Question de synthèse (Centres étrangers, septembre 1998)** : Après avoir analysé les améliorations que les nouvelles formes d'organisation du travail peuvent apporter aux conditions de travail des salariés, vous montrerez que ces améliorations restent limitées.

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1. Pour quelles raisons la France a-t-elle cherché à « limiter les hausses de salaires et le niveau des prélèvements » ? (document 1) (2 points)
- 2. Quels sont, selon les économistes libéraux, les facteurs qui font obstacle à l'équilibre sur le marché du travail ? (document 1) (2 points)
- 3. Comment peut-on favoriser « l'adaptabilité du temps de travail » ? (document 1) (2 points)
- 4. Donnez la signification des deux valeurs entourées dans le document 2. (1 point)
- 5. D'après le document 2, établissez une relation entre la part des salariés à temps partiel et le taux de chômage. Justifiez votre réponse. (1 point)
- 6. Le document 3 permet-il de vérifier la thèse selon laquelle « on créera plus d'emplois en assouplissant au maximum les horaires » ? (document 1) (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Vous montrerez que la flexibilité du marché du travail peut avoir à la fois des effets positifs et négatifs sur l'emploi.

Document 1

Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Irlande ont privilégié l'adaptation du marché de l'emploi. La stratégie des Pays-Bas ou de l'Irlande, par exemple, a consisté à réduire le niveau ou la durée effective de l'indemnisation de chômage. Au Royaume-Uni, mais aussi en Allemagne, des mesures ont été prises pour reculer l'âge de la retraite... En France, il s'agit plutôt de limiter les hausses de salaires et le niveau de prélèvements (fiscaux et sociaux) sur les salaires. Mais le débat porte aussi sur une meilleure adaptation du salaire minimum à la productivité. La flexibilité des salaires n'est qu'un aspect du dossier : un autre concerne l'adaptabilité du temps de travail. Contre l'idée d'une réduction uniforme du temps de travail (qui sauvegarde la main-d'œuvre existante plus qu'elle n'en crée de nouvelle), une majorité d'économistes pense qu'on créera plus d'emplois en assouplissant au maximum les horaires... Les coûts de transaction sur le marché du travail, autrement dit le prix réel ou supposé de l'embauche et du licenciement, sont un autre aspect déterminant de la question. En France, beaucoup de mesures ont été prises pour assouplir et déréglementer en la matière.

Lucas Delattre, « Bilan » du *Monde*, 1997.

Document 2

Part des salariés à temps partiel, variation de l'emploi et taux de chômage dans quelques pays de l'OCDE en 1996

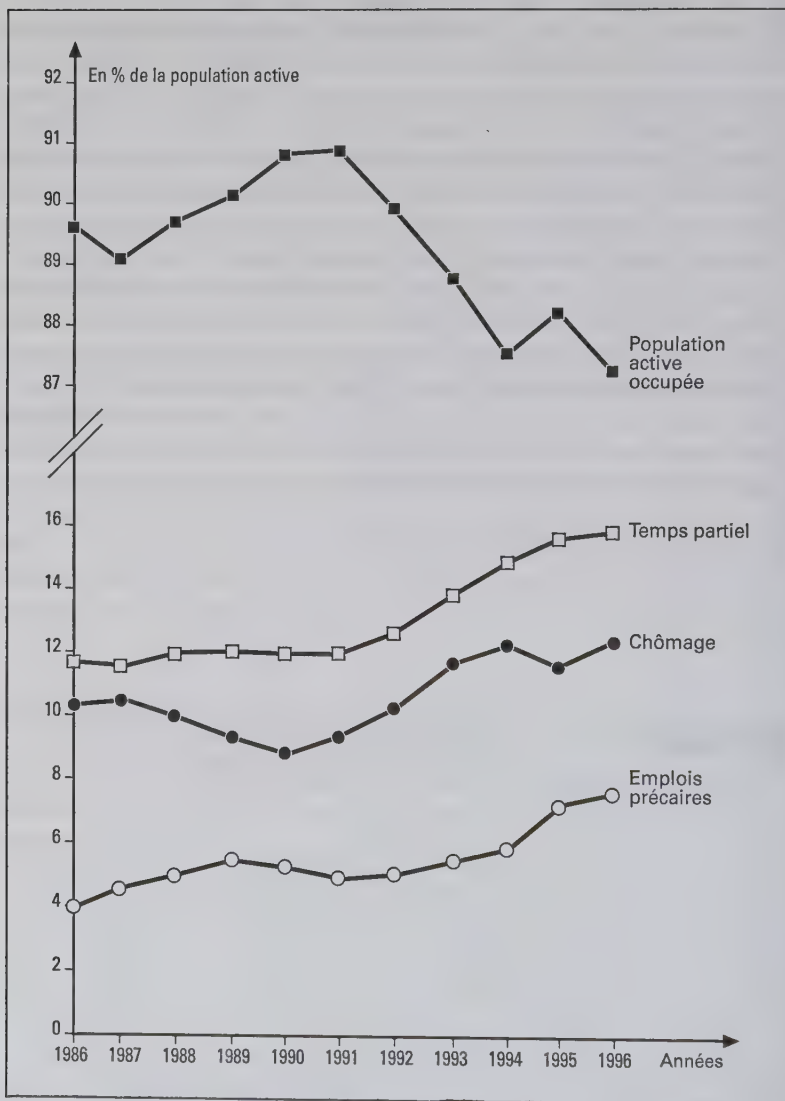
Pays	Part des salariés à temps partiel ¹ (%)	Variation de l'emploi ² (%)	Taux de chômage ³ (%)
États-Unis	18,30	1,40	4,80
Japon	(21,40)	0,50	(3,40)
France	16	0	12,80
Allemagne	16,30	- 1,20	9,50
Royaume-Uni	22,10	- 1,10	7,40
Union européenne	16	0,30	10,60

1. et 3. En % de la population active.

2. En % par rapport à l'année précédente.

Source : d'après OCDE, juin 1998. *L'État de la France 1998-1999*, La Découverte.

Population active occupée, emplois précaires, temps partiel et chômage (en % de la population active pour la France)



Remarque : faire attention à la rupture dans l'échelle des ordonnées (16 %-87 %).

Source : d'après INSEE, Enquêtes Emploi. *Alternatives économiques*, hors-série n° 26, 1995, et hors-série n° 38, 1998.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

« L'évolution de l'emploi, des qualifications, et les transformations des formes d'emploi » se situe dans la première partie du programme de tronc commun qui se prolonge par les analyses relatives à la division du travail étudiée par Smith et par Marx, et par les analyses de la relation salaire-emploi à partir des travaux des néoclassiques A. C. Pigou (1877-1959), M. Friedman (né en 1912), et de Keynes (1883-1946).

La flexibilité désigne, de façon courante, la souplesse. Le marché du travail ou, plutôt, les marchés du travail mettent en relation les offres de travail exprimées par les actifs et les demandes de travail formulées par les unités de production. Appliquée aux marchés du travail, la flexibilité évoque la facilité d'utilisation de la force de travail. S'il s'agit de faire correspondre au mieux le travail payé au travail nécessaire, il y a flexibilité quantitative. Celle-ci est externe en cas de recours aux emplois précaires et aux licenciements, ou interne si les horaires des salariés permanents varient. En revanche, la flexibilité qualitative ou fonctionnelle désigne l'adaptation des qualifications des travailleurs aux évolutions de la production et de la demande. Pour le courant néoclassique, la flexibilité renvoie à la possibilité de faire varier le coût du travail, et implicitement surtout dans le sens de la baisse.

L'emploi désigne le cadre juridique d'accès à des tâches rémunérées pour une personne active. Au niveau macroéconomique, ce terme définit l'ensemble des actifs occupés.

Le sujet demande au candidat d'expliquer les impacts de la facilité d'utilisation de la force de travail. Cette facilité peut avoir des effets quantitatifs sur le volume de l'emploi et des effets qualitatifs sur les conditions d'emploi faites aux travailleurs. Parmi ces effets, le candidat devra distinguer ceux qui sont favorables de ceux qui n'améliorent en rien la situation de l'emploi.

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► **Mot-clé**

- adaptation

Rappel de cours 1

Dans l'analyse néoclassique, le salaire est fixé en fonction de la productivité marginale du travail. À ce niveau de salaire, tous les actifs désirant travailler sont embauchés : il y a équilibre sur le marché du travail. Mais, pour ce courant de pensée, beaucoup d'obstacles empêchent le niveau de salaire de se fixer au niveau de la productivité marginale du travail. Ces obstacles peuvent être quantitatifs, comme le salaire ou les prélèvements obligatoires qui rentrent dans le coût du travail, ou réglementaires – durée maximale de travail, heures supplémentaires plus rémunérées, interdiction de travail le dimanche depuis 1906, procédure de licenciement et son indemnisation, salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC).

De plus, le versement d'allocations de chômage trop généreuses n'inciterait pas certains chômeurs à accepter les emplois proposés.

► Que dit le document ?

Les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Allemagne ont agi directement sur le volume de l'offre et de la demande de travail (en restreignant les conditions d'indemnisation des actifs à la recherche d'un emploi, ou en reculant l'âge de la sortie du marché du travail). La France, quant à elle, a voulu limiter les coûts direct et indirect du travail. En effet, elle était un pays traditionnellement inflationniste jusque dans les années 1980. Cela se traduisait par un déficit du commerce extérieur et par des dépréciations successives de sa monnaie. De plus, comme les cotisations sociales assises sur les revenus du travail financent en grande partie la protection sociale en France, elles y sont plus fortes que dans d'autres pays. En outre, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) appliqué en France a été souvent critiqué par l'OCDE comme source de rigidité à l'embauche des travailleurs non qualifiés. Le coût du travail a, d'autre part, été réduit par le biais de la multiplication des emplois précaires : intérim, contrats à durée déterminée (CDD) qui entraînent peu de frais en cas de fin de contrat.

L'assouplissement des horaires est perçu comme une mesure susceptible de créer des emplois. Cet assouplissement peut être justifié dans certaines branches afin d'accroître le temps d'utilisation des machines, pour des raisons techniques et financières (flux tendus et amortissement plus rapide). L'allongement des horaires d'ouverture de certains services publics ou marchands et des magasins peut améliorer le service rendu aux usagers et aux consommateurs. Cependant, pour les activités marchandes, l'ouverture sur une plage horaire plus large peut modifier la répartition des emplois offerts, mais peut difficilement en soi

créer de nombreux emplois si les revenus des consommateurs n'augmentent pas.

On note une volonté de diminuer les coûts de recherche d'information sur les marchés du travail (gratuité des transports en commun dans certaines villes, mise à disposition de matériel), ce qui permet une baisse des coûts de transaction.

Document 2

► Mots-clés

- temps partiel
- taux de chômage

► Que dit le document ?

Ce document présente le taux de chômage dans des pays industriels en 1996. Il correspond au nombre de personnes sans emploi désireuses d'en trouver un, rapporté au volume des personnes disponibles pour travailler, exprimé en pourcentage. Le taux de chômage peut être mis en relation avec les créations d'emplois advenues de 1995 à 1996. Aux États-Unis et au Japon, où la variation de l'emploi est positive, le taux de chômage est faible. Cependant, Allemagne et Royaume-Uni, qui ont perdu des emplois entre 1995 et 1996, ont des taux de chômage plus faibles que la France, qui n'a pas connu de variation de l'emploi au même moment.

Une corrélation positive apparaît entre la part des salariés à temps partiel et le taux de chômage. Le travail à temps partiel concerne des personnes qui ont un horaire de travail inférieur à la durée légale, qu'elles l'aient choisi ou non. Hormis pour le Royaume-Uni et l'Union européenne, plus l'emploi à temps partiel occupe une part importante de la population active, plus le taux de chômage des pays est faible. Par exemple, 21,4 % des personnes disponibles pour travailler occupent un emploi à temps partiel au Japon, où la part des actifs désirant travailler mais se trouvant sans emploi est de 3,4 % de la population active.

Logiquement, pour effectuer le travail de deux salariés à temps plein, il faudra employer plus de deux salariés à temps partiel. Le niveau élevé de temps partiel peut traduire la recherche de souplesse dans les entreprises. Des horaires contraignants peuvent aussi expliquer l'existence d'emplois à temps partiel : personnel de nettoyage, par exemple. Enfin, le temps partiel peut recouvrir des situations de sous-emploi, c'est-à-dire un désir non satisfait de travailler plus.

► Mots-clés

- population active occupée
- temps partiel
- chômage
- emplois précaires

Rappel de cours 2

L'économiste anglais J. M. Keynes (1883-1946) a dénoncé l'incomplétude de l'analyse néoclassique du chômage qui, selon ce courant, ne peut être involontaire. Pour Keynes, c'est la demande effective, soit celle qui est anticipée par les chefs d'entreprise, qui détermine la production et, à techniques inchangées, l'emploi. Les composantes principales de la demande effective sont l'investissement des entreprises et la consommation des ménages. Cette dernière est déterminée par le niveau de revenu et par la propension à consommer (consommation rapportée au revenu), liée aux habitudes et normes en vigueur dans une société. En cas de chômage, il ne sert à rien de diminuer les salaires, comme le préconisent les néoclassiques, tels Pigou (1877-1959) et Friedman (né en 1912), car cette solution, difficile à mettre en œuvre socialement, ne peut que conduire à la diminution de la demande puis à la récession.

► Que dit le document ?

La part du chômage, des emplois précaires et des emplois à temps partiel augmente de 1986 à 1996, tandis que la part des actifs occupés au sein de la population active diminue sur la même période. Le taux de chômage varie à l'inverse de la part des actifs occupés, mais pas mécaniquement. Au moment où la croissance économique connaît une reprise, de 1987 à 1990, le taux de chômage diminue et, logiquement, l'emploi total augmente en proportion de la population active, de 1987 à 1991. Les écarts d'évolution entre chômage et emploi s'expliquent par les délais d'ajustement, les variations de la population active et la flexion des taux d'activité (variation des taux d'activité résultant de la création d'emplois).

Alors que le taux de chômage diminue de 1987 à 1990, la part des emplois à temps partiel connaît une très faible hausse, de moins d'un point de 1987 à 1988, puis stagne. En revanche, la part de ces emplois augmente d'environ trois points de 1991 à 1994, en parallèle au taux de chômage, puis continue à augmenter jusqu'en 1996, d'environ un point.

Ainsi, seules les périodes 1987-1988 et 1994-1995 laissent penser que le développement des emplois à temps partiel a contribué à la baisse du chômage.

La part des emplois précaires augmente jusqu'en 1989, puis diminue très modérément jusqu'en 1991, et connaît ensuite une hausse jusqu'à la fin de la période considérée, avec une accélération de 1994 à 1995. Seules les périodes 1987-1989 et 1994-1995 laissent penser que ces emplois ont pu contribuer à la baisse du chômage.

Au total, les données empiriques ne permettent pas d'affirmer que la précarisation des emplois ou leur « flexibilisation » à l'aide du temps partiel agissent véritablement en faveur de l'emploi. Cela est confirmé par l'évolution de la part de la population active occupée à partir de 1991, celle-ci diminuant de presque quatre points, malgré une hausse quasiment équivalente des parts des emplois à temps partiel ou précaires.

Il s'agit de réfléchir aux effets de l'essor des emplois précaires ou à temps partiel qui n'assurent que des revenus irréguliers ou faibles aux actifs qui les occupent. La demande effective est alors faible, et les entreprises n'ont pas intérêt à augmenter la production et les emplois. Ainsi peut-on raisonner dans l'optique keynésienne.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE

► Question 1

Le candidat est invité à montrer qu'il sait lier ses connaissances personnelles à celles apportées par le document.

Traditionnellement, la France était plus inflationniste que ses partenaires commerciaux, ce qui aboutissait à un déficit commercial et à des dépréciations successives de sa monnaie. Pour gagner en compétitivité-prix extérieure, la France a cherché à limiter ses coûts salariaux : salaire direct et cotisations sociales. La part des cotisations sociales au sein du coût total du travail est plus élevée en France que dans d'autres pays, car celles-ci financent en grande partie la protection sociale. La mise en place puis la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) depuis 1990 traduisent la volonté de limiter les charges sociales pesant sur les entreprises. Ces mesures de limitation du coût du travail ont visé la restauration de la compétitivité extérieure de la France. De plus, cela favorise la croissance des profits des entreprises, donc celle de l'investissement et, dans la théorie des économistes de l'offre, celle de l'emploi.

► Question 2

Même remarque que pour la question précédente.

Selon les économistes libéraux, l'équilibre sur le marché du travail est réalisé lorsque tous les actifs désirant travailler sont embauchés au niveau de salaire correspondant à la productivité marginale du travail – ce que rapporte à l'entreprise le dernier salarié employé, « toutes choses égales par ailleurs ». Mais plusieurs facteurs empêchent que cet équilibre ne s'accomplisse. La distribution d'allocations de chômage trop élevées n'incite pas à accepter les emplois proposés. Le niveau élevé du coût du travail (salaire direct et charges sociales) limite la demande de travail. De plus, les contraintes réglementaires sur le temps de travail ou les licenciements freinent aussi l'embauche et favorisent la substitution du capital au travail. Ces contraintes découlent de l'action des syndicats et de l'État.

► Question 3

Même remarque que pour la question 1.

Favoriser « l'adaptabilité du temps de travail » peut être réalisé par la suppression des règles légales relatives à l'utilisation de la force de travail en matière de durée maximale de travail, de paiement d'heures supplémentaires à un taux supérieur, d'interdiction du travail le dimanche (depuis 1906). Cela conduit parfois à l'annualisation du temps de travail, instaurant des volumes horaires irréguliers d'une période de l'année à une autre. Les horaires d'un jour à l'autre peuvent aussi être variables, par exemple pour les caissières de supermarché ou les vendeuses, afin de faire correspondre le plus précisément possible l'offre de services à la demande des consommateurs. Afin de conserver un minimum de cohérence dans leur vie privée ou sociale, certains salariés sont contraints d'accepter le temps partiel.

► Question 4

Le candidat doit montrer qu'il a compris le document en lisant les données et en précisant la définition.

En 1996, les salariés qui travaillaient à temps partiel, soit moins que la durée légale hebdomadaire, représentaient 21,4 % de la population disponible pour travailler (actifs occupés et chômeurs) au Japon.

En 1996, les chômeurs représentaient 3,4 % de la population active du Japon. Cependant, ce chiffre est à manier avec précaution, car le nombre de chômeurs est sous-évalué au Japon et le découragement des chômeurs y est pratiqué.

► Question 5

Apparemment, il y a une corrélation positive entre la part des salariés à temps partiel et le faible niveau de chômage. À partir de quatre pays – France, Allemagne, États-Unis et Japon –, nous voyons que plus la part des salariés à temps partiel est élevée, plus le chômage est faible.

L'explication peut en être essentiellement statistique : il faut plus de personnes à temps partiel pour effectuer le même travail qu'il n'en faut avec des salariés à temps complet. Comme les salariés à temps partiel qui désirent travailler plus ne sont pas comptabilisés comme chômeurs, le taux de chômage peut diminuer au fur et à mesure que le sous-emploi augmente.

► Question 6

Le candidat doit montrer qu'il sait construire des arguments à l'aide de données statistiques.

Seules les périodes 1987-1988 et 1994-1995 laissent penser que le développement des emplois à temps partiel a pu contribuer à la baisse du chômage, car ce sont les seules périodes où la part des emplois à temps partiel augmente en même temps que le chômage diminue. Mais ces données sont peu significatives si on les replace dans l'ensemble de la période 1986-1996. Durant cette décennie, la part des emplois à temps partiel a augmenté en même temps que le chômage. Il est donc difficile de soutenir que l'assouplissement des horaires permet de créer des emplois.

Il est plus probable que l'ampleur du chômage contraint les actifs à accepter des emplois à temps partiel ou précaires, « faute de mieux ». Cependant, ces emplois procurent de faibles revenus qui alimentent une demande faible, susceptible d'entraîner une récession. Dans l'optique keynésienne, cette situation risque d'engendrer plus de chômage.

► Bilan du travail préparatoire

Les réponses aux questions 1 à 4 permettent de nourrir la première partie en montrant les arguments théoriques et empiriques concernant les avantages de la flexibilité du marché du travail.

Les réponses aux questions 5 et 6 constitueront la seconde partie. L'analyse keynésienne viendra l'enrichir, grâce aux connaissances du candidat.

★ **Introduction**

- Accroche.
- Définition des termes.
- Annonce du plan.

★ **Première partie**

La flexibilité peut avoir des effets positifs sur l'emploi.

- ▶ 1. Selon les néoclassiques, la flexibilité des salaires favorise l'embauche et l'emploi.
 - a. L'analyse néoclassique...
 - b. ... a conduit à flexibiliser l'emploi par diverses mesures.
- ▶ 2. La flexibilisation des horaires est favorable aux entreprises.
 - a. L'adaptation des horaires à la demande favorise l'activité...
 - b. ..., ce que confirme l'exemple de certains pays.

★ **Seconde partie**

La flexibilité peut avoir des conséquences négatives sur l'emploi.

- ▶ 1. La flexibilité quantitative présente des inconvénients pour les entreprises.
 - a. La motivation des travailleurs reste faible...
 - b. ... et l'entreprise y gagne peu en compétitivité.
- ▶ 2. Elle présente des inconvénients au niveau macroéconomique.
 - a. En France, la flexibilisation des emplois n'a pas eu d'impact sur le chômage...
 - b. ... mais elle maintient une faible demande, source de récession.

★ **Conclusion**

- Bilan de l'argumentation.
- Ouverture,

RÉDACTION DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

La première loi sur les 35 heures a redonné vie au dialogue social, souvent absent dans les entreprises françaises. Après la seconde loi sur la réduction du temps de travail, le débat demeure entre réduction du temps de travail, plutôt favorable aux salariés, et flexibilité, réclamée par l'organisation patronale dominante, le MEDEF.

Quels peuvent être les effets de celle-ci sur le marché du travail ? Le marché du travail ou, plutôt, les marchés du travail mettent en relation

les offres de travail exprimées par les actifs et les demandes de travail formulées par les entreprises. Appliquée aux marchés du travail, la flexibilité évoque la facilité d'utilisation de la force de travail. S'il s'agit de faire correspondre au mieux le travail payé au travail nécessaire, il y a flexibilité quantitative. Celle-ci est externe en cas de recours aux emplois précaires et aux licenciements, ou interne si les horaires des salariés permanents varient. En revanche, la flexibilité qualitative ou fonctionnelle désigne l'adaptation des qualifications des travailleurs aux évolutions de la production et de la demande. Pour le courant néoclassique, la flexibilité renvoie à la possibilité de faire varier le coût du travail, et implicitement surtout dans le sens de la baisse. L'emploi désigne le cadre juridique d'accès à des tâches rémunérées pour une personne active. Au niveau macroéconomique, ce terme définit l'ensemble des actifs occupés.

La flexibilité peut présenter des avantages pour l'emploi. Ils seront examinés, avant que les effets négatifs de la flexibilité sur l'emploi ne soient envisagés.

La flexibilité des salaires et des horaires peut avoir des effets positifs sur l'emploi. Dans une optique néoclassique, des mesures de flexibilité de l'emploi ont été mises en œuvre.

Selon les néoclassiques, la flexibilité des salaires favorise l'embauche et l'emploi. Pour eux, l'équilibre sur le marché du travail est réalisé lorsque tous les actifs désirant travailler sont recrutés au niveau de salaire correspondant à la productivité marginale du travail – ce que rapporte à l'entreprise le dernier salarié employé, « toutes choses égales par ailleurs ». Mais des contraintes découlant de l'action des syndicats ou de l'État empêchent que cet équilibre ne s'accomplisse ; il en résulte du chômage volontaire. La distribution d'allocations de chômage trop élevées n'incite pas à accepter les emplois proposés. Le niveau élevé du coût du travail (salaire direct et charges sociales) limite la demande de travail et favorise l'offre de travail. Par exemple, en France, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) appliqué a été souvent critiqué par l'OCDE comme source de rigidité à l'embauche des travailleurs non qualifiés.

Ces économistes se prononcent pour une politique libérale de déréglementation de l'utilisation du travail.

Beaucoup de pays industriels ont pris des mesures visant la flexibilisation de l'utilisation de la main-d'œuvre. Les Pays-Bas, l'Irlande et le Royaume-Uni ont cherché à favoriser le retour à l'emploi, par des actions sur l'offre de travail. Les deux premiers ont ainsi limité l'indemnisation du chômage.

La France a voulu restreindre les coûts direct et indirect du travail. En effet, elle perdait en compétitivité et en matière d'emploi, du fait de son caractère traditionnellement inflationniste jusque dans les années 1980. Le transfert d'une partie du financement de la protection sociale sur l'ensemble des revenus, par le biais de la CSG, a limité la hausse des cotisations sociales assises sur les revenus du travail. Le coût du travail a, d'autre part, été réduit par le biais de la multiplication des emplois précaires : intérim, contrats à durée déterminée (CDD).

Parallèlement à la flexibilité de l'emploi, l'assouplissement des horaires est perçu comme une mesure favorable aux emplois. Les contraintes réglementaires sur le temps de travail ou sur les licenciements, qui freinent aussi l'embauche et favorisent la substitution du capital au travail, selon les néoclassiques, doivent être supprimées. Cela peut conduire à l'annualisation du temps de travail, instaurant des horaires irréguliers d'une période de l'année à une autre, sans paiement majoré pour heures supplémentaires. Cet assouplissement est parfois justifié dans certaines branches afin d'accroître le temps d'utilisation des machines, pour des raisons techniques et financières (flux tendus et amortissement plus rapide).

Les horaires d'un jour à l'autre peuvent aussi être variables, par exemple pour les caissières de supermarché ou les vendeuses, afin de faire correspondre le plus précisément possible l'offre de services à la demande des consommateurs. De plus, l'allongement des horaires d'ouverture de certains services publics ou marchands et des magasins est susceptible d'améliorer le service rendu aux usagers ou aux consommateurs.

Apparemment, il y a une corrélation positive entre la part des salariés à temps partiel, c'est-à-dire travaillant moins que la durée légale, et le faible niveau de chômage (document 2). À partir de quatre pays – France, Allemagne, États-Unis et Japon –, nous voyons que plus la part des salariés à temps partiel est élevée, plus le chômage est faible. Le meilleur exemple en est le Japon, où, en 1996, les salariés qui travaillaient à temps partiel représentaient 21,4 % de la population active alors que le taux de chômage s'élevait à 3,4 % de la population active. Cependant, ce chiffre est à manier avec précaution, car le nombre de chômeurs est sous-évalué au Japon et le découragement des chômeurs est pratiqué.

L'explication de cette corrélation peut être essentiellement statistique : il faut plus de personnes à temps partiel pour effectuer le même travail qu'il n'en faut avec des salariés à temps complet. Comme les salariés à temps partiel qui désirent travailler plus ne sont pas comptabilisés comme chômeurs, le taux de chômage peut diminuer au fur et à mesure que le sous-emploi augmente.

Lorsque la flexibilité permet de répondre mieux à la demande, elle favorise l'emploi. Cependant, elle présente aussi des effets pervers qui la disqualifient en tant que solution absolue au chômage.

La flexibilité peut avoir des conséquences négatives sur l'emploi, au niveau de l'entreprise et au niveau macroéconomique.

La flexibilité externe présente des inconvénients du point de vue de la motivation et de la compétitivité. Si l'entreprise ne crée pas de liens entre elle et ses salariés, elle risque d'encourager une faible implication dans le travail. Les effets d'apprentissage sont des gains de productivité réalisés du fait de l'expérience des travailleurs. Ils ne peuvent survenir que lorsqu'il y a une certaine continuité dans le travail, laquelle est incompatible avec une logique de flexibilité externe.

Ainsi, les accidents du travail touchent plus souvent des travailleurs intérimaires ou en CDD, car ceux-ci sont plus exposés. Au-delà de l'aspect humain dramatique, l'entreprise y perd, car elle devra acquitter plus de cotisations sociales liées à ce risque.

La théorie du « salaire d'efficience » s'appuie sur la rationalité des agents ; elle indique que « les salaires élevés font la productivité élevée ». A contrario, « gérer » les salariés avec le seul objectif de limiter les coûts en réduisant les temps morts, ou de pause, développe chez eux le sentiment d'être peu considérés et l'envie de fournir un travail et une implication à ce niveau, c'est-à-dire faibles.

Si les entreprises bénéficient chacune de faibles contraintes dans l'utilisation de la main-d'œuvre, la concurrence sera plus rude entre elles. Par exemple, si tous les magasins peuvent ouvrir le dimanche sans contrainte, les consommateurs peuvent y venir plus nombreux ce jour-là et moins les autres jours. Certains magasins vont perdre des emplois, et d'autres, en créer, mais rien n'indique que les consommateurs achèteront plus si leurs revenus n'augmentent pas. Les conditions de travail des salariés se trouvent dégradées sans que l'emploi total ne se soit élevé.

Pour obtenir une compétitivité qualitative, l'entreprise doit innover dans les produits ou les modes de production. Elle doit donc investir dans la qualification et la motivation des travailleurs. L'aménagement des horaires peut être un atout dans cette recherche de qualité, à condition qu'il soit concerté, ainsi que l'encourage la première loi sur les 35 heures.

Certaines formes de flexibilité présentent des inconvénients au niveau macroéconomique, car, loin de résoudre le chômage, elles peuvent contribuer à l'aggraver.

En France, la flexibilisation des emplois n'a pas eu d'impact sur le chômage. Alors que le taux de chômage diminue de 1987 à 1990, la part des emplois à temps partiel connaît une très faible hausse de 1987 à 1988, puis stagne. En revanche, la part de ces emplois augmente d'environ 3 points de 1991 à 1994, en parallèle au taux de chômage, puis continue à augmenter jusqu'en 1996. La confrontation des évolutions de la part des emplois précaires et du taux de chômage amène à la même conclusion : la précarisation des emplois ou leur flexibilisation à l'aide du temps partiel n'agissent pas véritablement en faveur de l'emploi. Cela est confirmé par l'évolution de la part de la population active occupée à partir de 1991 : celle-ci diminue de presque 4 points, malgré une hausse quasiment équivalente de la part des emplois à temps partiel ou précaires.

Dans le contexte de chômage, les actifs acceptent des emplois précaires ou à temps partiel, « faute de mieux ». Ces emplois découlent du chômage, plus qu'ils n'en sont la solution.

L'essor des emplois précaires ou à temps partiel, qui n'assurent que des revenus irréguliers ou faibles aux actifs qui les occupent, se traduit par une faible progression de leur demande de consommation. Or, pour l'économiste anglais J. M. Keynes (1883-1946), c'est la demande effective, soit celle qui est anticipée par les chefs d'entreprise, qui détermine la production et, à techniques inchangées, l'emploi. Les composantes principales de la demande effective sont l'investissement des entreprises et la consommation des ménages. Cette dernière est déterminée par le niveau de revenu et la propension à consommer (consommation rapportée au revenu), liée aux habitudes et normes en vigueur dans une société. En cas de chômage, il ne sert à rien de diminuer les salaires – résultat concret auquel aboutit l'essor du travail à temps partiel –, car cette solution ne peut que conduire à la diminution de la demande, puis à la récession. Une hausse du chômage est alors très vraisemblable.

Ainsi, comme souvent dans le domaine macroéconomique, il convient de préciser ce qui se cache derrière les mots. Certaines mesures de flexibilisation de l'utilisation du travail s'avèrent positives à long terme, car elles permettent aux salariés et aux entreprises d'être plus efficaces. D'autres, en revanche, relèvent plutôt de la « course aux bas salaires » et présentent peu d'avantages macroéconomiques.

Dans les pays industriels comme au niveau international, les effets pervers de la libéralisation tous azimuts amènent de plus en plus d'économistes à réclamer le retour des règles comme mode d'organisation des marchés.

► **Dissertation (Centres étrangers groupe 3, novembre 1997) :** La flexibilité du travail peut-elle permettre de lutter efficacement contre le chômage ?

Sous des termes différents, le cœur de la problématique est identique au sujet traité ici. Mais il fallait compléter en montrant que toute création d'emplois ne se traduit pas automatiquement par une baisse du chômage.

2 Investissement, capital et progrès technique



ASIE

JUIN 2000 • DISSERTATION

La baisse des taux d'intérêt suffit-elle à une reprise de l'investissement ?

Document 1

Le niveau des taux d'intérêt à court et à long terme est bien sûr un frein à l'investissement : des taux élevés augmentent le seuil de rentabilité des investissements. Les entreprises préfèrent même se désendetter pour alléger leurs charges de remboursement plutôt que de contracter de nouveaux emprunts. [...] Pour de multiples raisons, elles préfèrent jouer aux rentiers plutôt qu'aux entrepreneurs. Globalement, dans le contexte actuel, les placements financiers sont plus séduisants et rapportent plus et plus vite que des investissements physiques à rentabilité aléatoire. La trésorerie abondante et les placements liquides constituent d'autre part une marge de sécurité dans bien des cas. Pour les PME qui savent que les banques vont mal et sont peu enclines à les soutenir en cas de problème, c'est la seule façon de faire face aux aléas. Pour les grands groupes, c'est le moyen de séduire les agences de notation¹ qui exigent d'eux du cash abondant, leur permettant de faire face à une OPA² inamicale ou d'affronter des problèmes de responsabilité juridique du fait des produits, comme en ont connu Perrier ou certains groupes pharmaceutiques.

D. Sicot, in *Alternatives économiques*, n° 132, décembre 1995.

1. Agence de notation : entreprise chargée d'évaluer sous forme d'une note la capacité de remboursement des emprunteurs. Selon cette note, les banques appliquent un taux d'intérêt plus ou moins élevé.

2. OPA : offre publique d'achat.

Document 2 Quelques données sur la France

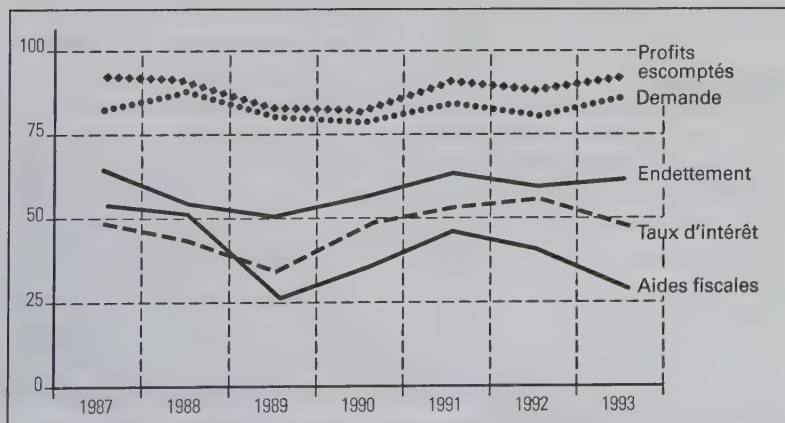
En pourcentage	1970	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1996	1997
Taux d'intérêt réel	3,0	- 2,2	1,4	3,8	6,2	6,8	5,6	4,3	4,2
Sociétés et quasi-sociétés									
Taux de marge ¹	30,8	29,9	27,3	25,6	31,0	32,5	32,0	31,5	32,3
Taux d'autofinancement	75,5	64,4	72,4	57,6	94,0	89,4	114,3	111,6	118,7
Taux d'investissement ²	22,1	21,3	18,9	18,4	16,9	18,9	16,4	15,9	14,8
Ménages									
Consommation (accroissement annuel en volume)	4,7	2,2	3,8	3,4	3,7	2,4	1,4	1,8	0,9

1. Taux de marge : (excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée) × 100.

2. Taux d'investissement : (formation brute du capital fixe / valeur ajoutée) × 100.

Source : INSEE, 1998.

Document 3 Influence de différents facteurs sur l'investissement selon les industriels (en %)



Lire ainsi : en 1987, 50 % des industriels estimaient que le taux d'intérêt exerçait une influence sur la décision d'investir.

Source : d'après INSEE, *L'Économie française*, Le Livre de Poche, 1994.

Les entreprises françaises n'ont jamais si peu investi qu'en 1997, en proportion de la valeur ajoutée qu'elles ont créée. Cette atonie de l'investissement est une source d'inquiétude, dans une perspective de court terme comme de moyen-long terme. En effet, d'un point de vue conjoncturel, une reprise durable est difficile à envisager sans reprise de l'investissement. [...] À long terme, l'atonie prolongée de l'investissement pourrait avoir des conséquences économiques dommageables. Tout d'abord, elle a pour effet d'empêcher le développement des capacités de production. [...] Plus grave peut-être, l'atonie de l'investissement met en péril la compétitivité des entreprises. Faute de renouvellement, leurs équipements vieillissent par rapport aux équipements les plus récents et les plus performants, qui bénéficient des derniers progrès techniques, et notamment de l'usage de l'électronique et de l'informatique. Les firmes françaises ont pris dans ce domaine un retard difficile à mesurer.

Daniel Temam, *Écoflash*, n° 128, mai 1998.

Le revenu issu de la production se partage entre consommation et épargne. Vue comme une consommation différée, l'épargne varie généralement, selon les classiques, dans le même sens que le taux d'intérêt, qui est censé rémunérer la renonciation à la consommation immédiate au profit de la consommation future. Par contre, ce taux agit négativement sur la demande de fonds destinée à financer les investissements, les entreprises ne retenant que les projets d'investissement dont le taux de rentabilité attendu, ou taux de rendement interne, est au moins égal au taux d'intérêt.

J. Boncoeur, H. Thouement, *Histoire des idées économiques*, t. II, Nathan, 1993.

Les entreprises cherchent à ajuster leurs capacités de production à l'évolution des débouchés. Lorsqu'une entreprise doit satisfaire des commandes supplémentaires alors que ses capacités de production sont saturées, elle est incitée à investir. Mais toute variation de la demande n'induit pas mécaniquement une variation proportionnelle du capital productif. Les entreprises investissent si elles anticipent une augmentation durable des débouchés. De là, l'échec des politiques de relance en période de crise et d'anticipations pessimistes. Lorsque ces conditions sont remplies, les variations de l'investissement sont amplifiées et décalées par rapport à celles de la demande.

Pascal Combemale, *Écoflash*, n° 10, 1986,

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet est doublement centré sur le deuxième point du programme de terminale : « Investissement, capital et progrès technique », et plus précisément sur la question des « déterminants de l'investissement ». Le taux d'intérêt appartient aux notions essentielles de ce thème. Cependant, il faudra élargir ce sujet vers la politique monétaire et la situation internationale des pays, car la première détermine les taux d'intérêt en prenant en compte les éléments de la contrainte extérieure d'un État. Ces aspects sont intégrés dans les troisième et septième points du programme, respectivement intitulés « Ouverture internationale et mondialisation » et « Le rôle économique et social des pouvoirs publics ».

L'analyse des classiques et celle des keynésiens divergent quant au rôle des taux d'intérêt ; aussi sera-t-il intéressant de s'y référer. Les élèves ayant bénéficié de l'enseignement de spécialité pourront enrichir leur devoir de leurs connaissances sur « le rôle économique des pouvoirs publics à partir des travaux de Keynes et de Friedman ».

► Les termes du sujet

Le taux d'intérêt mesure le pourcentage annuel de l'intérêt sur la somme empruntée. En effet, en cas d'emprunt d'argent, le prêteur fait confiance à l'emprunteur en se privant temporairement de liquidités : le prix à payer pour cette confiance est l'intérêt qui vient augmenter le montant à rembourser. Pour les économistes classiques, l'intérêt est déterminé par la rencontre de l'offre et de la demande d'épargne ; c'est le prix de l'argent.

Au niveau matériel, l'investissement correspond à l'achat de capital productif fixe pour les entreprises, à l'achat des logements et à la réalisation de grosses réparations pour les ménages, et au financement des équipements publics pour les pouvoirs publics. L'INSEE mesure l'investissement productif par la formation brute de capital fixe (FBCF). De plus en plus, les entreprises réalisent aussi des investissements immatériels, qui correspondent à des dépenses immédiates de services permettant d'améliorer durablement leur position sur leurs marchés (dépenses de publicité, de service commercial, de formation...). Jusqu'en 1995, ces dernières étaient mal prises en compte par l'INSEE.

► La formulation du sujet

Le sujet, exprimé sous forme de question simple, exige d'analyser l'ampleur de l'effet de la baisse des taux d'intérêt sur l'investissement. Implicitement, il est donc admis que l'intérêt joue sur l'investissement, et il s'agit de mesurer cet effet.

Le terme « reprise » sous-entend que l'on se trouverait en période de faible investissement, et que celui-ci pourrait connaître une future hausse, importante et durable.

► La délimitation du sujet

L'énoncé ne comporte pas de références spatio-temporelles, hormis l'indication de la faiblesse de l'investissement. Aussi est-il possible d'envisager largement le sujet ; cependant, les documents abordent surtout la période contemporaine depuis la fin des années 1980, ce qui incite à la prendre davantage en considération. Comme les documents factuels portent sur la France, le candidat est autorisé à privilégier celle-ci.

Nous pourrions retenir comme **questions-guides** :

1. Comment une baisse des taux d'intérêt agit-elle favorablement sur l'investissement ?
2. Est-elle suffisante pour provoquer une hausse notable des achats de biens de production ?
3. Quelles autres variables sont susceptibles de limiter l'action des taux d'intérêt en faveur de l'investissement ?

Document 1**► Mots-clés**

- seuil de rentabilité
- placements
- rentiers

Rappel de cours 1

La rentabilité est la capacité à dégager des bénéfices ou profits. Elle est mesurée par différents ratios. De façon générale, le taux de profit s'obtient en rapportant l'excédent brut d'exploitation (EBE) aux capitaux utilisés, multipliés par 100. L'entreprise peut déterminer un taux de profit à partir de l'ensemble de ses capitaux, propres et empruntés, ou à partir d'une part de ceux-ci. La plupart du temps, le seuil de rentabilité correspond au point mort, soit le volume d'activité qui permet à l'entreprise d'éviter les pertes sans obtenir de profit. En l'occurrence, le seuil de rentabilité des investissements est le volume d'investissement que l'entreprise parvient à financer grâce aux recettes engendrées par le nouvel investissement. Si le seuil de rentabilité s'élève, cela veut dire qu'elle a besoin d'une anticipation de recettes supérieures à la situation antérieure pour consentir à investir.

Si le taux d'intérêt que l'entreprise verse pour ses emprunts est inférieur au taux de profit qu'elle réalise grâce à ses investissements, elle bénéficie de l'effet de levier. L'actionnaire, lui, est intéressé par le dividende que lui procure l'argent qu'il a versé pour acheter une action. Il s'agit alors d'une rentabilité financière.

► Comment exploiter le document ?

Ce document montre les effets négatifs des niveaux élevés des taux d'intérêt sur les projets d'investissement. Cette situation découle des évolutions financières suivies au cours des années 1980 : libéralisation et internationalisation des marchés financiers, multiplication des opérations de concentration par le biais d'OPA, hausse des dividendes distribués aux actionnaires, incertitudes liées aux bulles spéculatives...

Dans le « contexte actuel », la rentabilité des placements est supérieure à la rentabilité de l'investissement. Il est plus intéressant d'être « rentier », c'est-à-dire de percevoir des revenus de la propriété mobilière (placements liquides : actions et obligations), que d'être entrepreneur, c'est-à-dire d'empocher les revenus issus du risque pris en

réalisant des productions de biens ou de services. Cela élève le niveau de profit économique nécessaire pour inciter à investir (question 3).

Comme le coût de l'investissement, mesuré par le taux d'intérêt réel, est élevé, il rend encore moins intéressant l'achat de capital productif. Ce phénomène est aggravé par l'importance du niveau d'endettement atteint par certaines entreprises, qui les pousse à se désendetter avant d'envisager de nouvelles dépenses en capital fixe (question 2).

De plus, les entreprises sont incitées à conserver des liquidités (trésorerie ou placements liquides), afin de faire face à de nouveaux aléas : notation financière, éventualité d'OPA, risques sanitaires...

Document 2

► Mots-clés

- taux d'intérêt réel
- taux d'investissement
- taux d'autofinancement

Rappel de cours 2

Pour financer ses investissements, une entreprise peut faire appel à ses ressources propres : il s'agit d'autofinancement. Lorsqu'elle a payé ses consommations intermédiaires, elle obtient sa valeur ajoutée brute. La valeur ajoutée est répartie entre les impôts à la production, les coûts salariaux et l'EBE. Celui-ci permet de dégager les sommes nécessaires à l'amortissement du capital, autrement dit, à son remplacement. Il sert aussi à payer les impôts sur les bénéfices, les intérêts des emprunts antérieurs, et à distribuer les dividendes aux actionnaires. Ce qui reste constitue l'épargne de l'entreprise. Ajoutée à l'amortissement et aux profits mis précédemment en réserve, elle permet l'autofinancement des investissements. C'est le moyen d'investir le moins coûteux pour une entreprise.

Si l'entreprise n'a pas suffisamment de ressources propres, elle peut emprunter auprès des banques, ou sur le marché financier en émettant des obligations. Elle peut aussi augmenter son capital social en proposant de nouvelles actions auprès du public sur le marché financier.

► Comment exploiter le document ?

Ce tableau permet de mettre en parallèle l'évolution des taux d'intérêt réels et des taux d'investissement des entreprises, hors entreprises individuelles. Pour obtenir des taux d'intérêt réels, on élimine l'effet de l'inflation en rapportant l'indice des prix de la période à l'indice représentatif de l'intérêt nominal observé à la même époque, multiplié par 100.

Pour la période 1974-1986, on constate une corrélation entre l'évolution du taux d'intérêt et celle du taux d'investissement : alors que les taux d'intérêt réels augmentent, la part de la FBCF rapportée à la valeur ajoutée diminue (question 1). On ne relève une corrélation du même type pour aucune autre période. En effet, de 1970 à 1974, les taux d'intérêt réels ont fortement diminué, devenant même négatifs en 1974, sans empêcher le taux d'investissement de baisser aussi ; cependant, son niveau reste élevé. De 1986 à 1990, taux d'intérêt et taux d'investissement se sont accrus et, de 1990 à 1997, tous deux ont diminué. En particulier, le faible niveau du taux d'intérêt réel n'empêche pas l'investissement de poursuivre sa chute, pour atteindre un niveau bas. Le taux d'intérêt n'est donc pas le seul déterminant de l'investissement. Sa baisse de 38,2 %, soit $(4,2 - 6,8) / 6,8 \times 100 = -38,2$, n'a pas suffi à faire repartir le taux d'investissement depuis 1990 (question 2).

Le taux de marge, qui mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les entreprises (après versement des coûts salariaux et des impôts à la production), peut expliquer la chute du taux d'investissement depuis 1970. De 1970 à 1982, le taux de marge a perdu 5,2 points, ce qui indique que les entreprises ont vu leur taux de profit diminuer. De ce fait, les taux d'autofinancement (pourcentage des investissements que l'entreprise finance avec ses profits et réserves propres) ont fortement chuté au cours de cette période, perdant 17,9 points. Dans le même temps, l'accroissement annuel de la consommation des ménages reste soutenu, malgré une division par plus de 2 entre 1970 et 1974. En bref, le taux d'investissement a chuté de 1970 à 1982, car les entreprises n'ont pas pu investir plus. Elles ont dû distribuer aux salariés une part accrue de la valeur ajoutée. Cette évolution a été aggravée par la hausse des taux d'intérêt à partir de 1978 – et surtout de 1979 –, date à laquelle la banque centrale américaine (le Fed) a décidé de relever ses taux d'intérêt. On peut donc penser que la baisse de ceux-ci constitue une condition indispensable à la reprise de l'investissement.

Cependant, depuis 1990, d'autres variables ont limité l'impact de la baisse du taux d'intérêt sur l'investissement. Les entreprises disposent de ressources supérieures à leurs investissements depuis 1994, car leurs profits, mesurés par le taux de marge, se sont accrus. Il reste donc à

prendre en compte la variation annuelle de la consommation des ménages. Après 1990, celle-ci est toujours inférieure à 2 %, traduisant la faiblesse de la hausse de la demande, qui explique le bas niveau du taux d'investissement (question 3).

Les variations du taux d'intérêt ont des impacts divers sur l'investissement, selon la conjoncture socioéconomique.

Document 3

► **Mots-clés**

- demande
- profits escomptés

► **Comment exploiter le document ?**

Ce graphique représente les résultats de sondages d'opinions auprès d'industriels. Profits escomptés et demande sont estimés par plus de 75 % des industriels comme des variables influençant l'investissement sur l'ensemble de la période de 1987 à 1993 (question 3).

Sur cette période, les trois autres variables examinées – endettement, taux d'intérêt et aides fiscales – ne sont jamais autant mentionnées. Le taux d'intérêt n'est considéré comme variable d'influence par plus de 50 % des industriels qu'en 1991 et 1992, peut-être du fait du niveau élevé de celui-ci au cours de ces années-là (question 1).

Ce sondage confirme, par des indications subjectives, ce que le document 2 permettait d'envisager : l'appréciation de la demande détermine les profits escomptés, qui déterminent à leur tour l'investissement, si les entreprises le peuvent financièrement.

Document 4

► **Mots-clés**

- capacités de production
- compétitivité
- atonie de l'investissement

Rappel de cours 3

Pour J. M. Keynes, un investissement va engendrer une première vague de distribution de revenus supplémentaires. Cette variation du revenu va donner lieu à une nouvelle consommation, dont le montant est déterminé par la propension marginale à consommer (PmC), définie comme le rapport de la variation de la consommation sur la variation du revenu. Elle est comprise entre 0 et 1. La distribution de revenus supplémentaires va amener une hausse de la consommation, nouvelle source de revenus qui vont à leur tour être en partie épargnés ou dépensés, etc. En bref, un investissement entraîne une distribution de revenus supérieurs à l'investissement initial : il y a un effet multiplicateur de l'investissement sur le revenu.

Le multiplicateur peut être mesuré ainsi : $1 / (1 - \text{PmC})$. L'effet est d'autant plus fort que la PmC est importante. Comme $(1 - \text{PmC})$ correspond à la propension marginale à épargner, Keynes voit l'épargne comme un frein à l'investissement dans certaines situations. Rappelons que la PmC est plus forte pour les catégories sociales à faibles revenus.

► Comment exploiter le document ?

D. Temam envisage les conséquences négatives de la faiblesse persistante (atonie) du taux d'investissement en France. Pour pouvoir produire plus et ainsi accélérer la croissance du PIB, les entreprises ont besoin de réaliser des achats de biens de production. Pour être en mesure de faire face à la concurrence internationale, cette fois d'un point de vue qualitatif, elles doivent exploiter les innovations qui sont intégrées dans les matériels neufs et se débarrasser des équipements obsolètes. De plus, l'investissement a des effets multiplicateurs sur le revenu.

En relation avec le document 2, nous observons que la baisse des taux d'intérêt n'a pas été suffisante pour faire augmenter l'investissement (réponse à la question 2).

Document 5

► Mots-clés

- épargne
- consommation

► Comment exploiter le document ?

Ce texte présente la théorie classique de la relation entre épargne et investissement. Pour les économistes classiques, l'épargne, qui est la part du revenu non consommée, est préalable à l'investissement. Comme le prix de n'importe quel bien sur son marché, le taux d'intérêt agit sur le volume de l'épargne offerte. S'il est élevé, il incite à épargner. L'épargne représenterait, en plus d'une vertu morale, une source de bienfaits collectifs.

En revanche, la demande d'argent est décroissante en fonction de son prix : l'entreprise n'empruntera pour investir que si le taux d'intérêt est inférieur au taux de profit qu'elle attend de cet investissement (question 1).

Les classiques considèrent que tout revenu non consommé est disponible pour l'investissement, ce que conteste Keynes. Pour lui, une partie seulement de l'épargne détenue sous forme de liquidités est utilisable pour l'investissement.

Document 6

► Mots-clés

- débouchés
- anticipations

Rappel de cours 4

Pour J. M. Keynes, la demande anticipée par les entreprises en matière d'achat de biens de consommation et de biens de production est le déterminant principal de l'investissement. Cette demande effective permet d'envisager l'efficacité marginale du capital, qui mesure la rentabilité attendue du nouvel investissement compte tenu des nouvelles recettes et du coût engendré par l'investissement. Ainsi, des taux d'intérêt élevés ne freinent pas automatiquement l'investissement, si dans le même temps une forte demande laisse pressentir des profits importants.

Keynes envisage aussi trois autres variables secondaires agissant sur la décision d'investir : le niveau d'utilisation des capacités productives, l'opportunité technologique et l'état d'esprit des chefs d'entreprise.

► Comment exploiter le document ?

P. Combemale met ici l'accent sur le rôle des anticipations dans la décision d'investir. Celle-ci n'est pas automatique ; elle dépend de

l'appréciation que les entreprises ont de leurs débouchés durables, et pas seulement à court terme.

Cela rejoint l'analyse de J. M. Keynes, qui considère l'état d'esprit des chefs d'entreprise comme l'un des déterminants secondaires de l'investissement. Une politique économique qui vise la croissance économique doit convaincre les investisseurs de la durabilité de la demande qui se profile. Nous avons observé dans le document 2 que, de 1990 à 1997, la consommation des ménages progresse très faiblement, ce qui contribue à l'atonie de l'investissement – particulièrement en 1997 – relevée dans le document 1 (réponse à la question 3).

Lorsque l'investissement est réalisé, il entraîne un effet multiplicateur sur le revenu national, et la demande elle-même fait réagir très fortement l'investissement.

RECHERCHE D'UNE PROBLÉMATIQUE

► Bilan du dossier documentaire

Pour répondre à la question 1, nous disposons des données statistiques du document 2 et de l'analyse du document 5.

Les documents 1, 3 et 4 permettront de fournir les réponses à la question 2.

Enfin, les documents 3 et 6 alimentent les réponses à la troisième question.

► Problématique

Le taux d'intérêt est une variable financière dont le niveau peut stimuler ou entraver la décision d'investir. Cependant, d'autres variables entrent en jeu pour expliquer plus complètement celle-ci.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA DISSERTATION

✱ Introduction

- Accroche par l'actualité des décisions de la Banque centrale européenne.
- Définition des termes.
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

La baisse des taux d'intérêt favorise l'investissement.

► 1. L'intérêt est coûteux pour les entreprises.

a. Pour se financer, elles peuvent utiliser différents moyens.

b. Dans une situation où les taux d'intérêt sont élevés, il est plus avantageux pour elles d'avoir recours à l'épargne.

► 2. Keynésiens et classiques s'accordent en faveur de faibles taux d'intérêt.

a. Malgré des fondements théoriques différents...

b. ... ils sont favorables à de faibles taux d'intérêt.

★ Seconde partie

Cependant, dans certaines situations, un faible taux d'intérêt n'est pas suffisant pour inciter à l'investissement :

► 1. si la demande anticipée est trop faible...

a. Selon la théorie de Keynes...

b. ... comme en pratique, une faible demande incite peu à investir.

► 2. ... ou si les placements financiers sont plus rentables.

a. Avec des placements financiers très rentables...

b. ..., les chefs d'entreprise peuvent difficilement investir.

★ Conclusion

– Bilan de l'argumentation.

– Réponse à la question.

– Ouverture.

RÉDACTION DE LA DISSERTATION

Les récentes décisions de la Banque centrale européenne d'augmenter les taux d'intérêt risquent d'avoir des effets récessifs sur l'économie des pays européens. La croissance pourrait être diminuée, la baisse du chômage, ralentie, et l'atonie de l'investissement, maintenue, malgré les innovations technologiques actuelles.

À cet égard, il est intéressant de se demander si « la baisse des taux d'intérêt suffit à une reprise de l'investissement ». Le taux d'intérêt mesure le pourcentage annuel de l'intérêt sur la somme empruntée. En effet, en cas d'emprunt d'argent, le prêteur fait confiance à l'emprunteur en se privant temporairement de liquidités : le prix à payer pour cette confiance est l'intérêt qui vient augmenter le montant à rembourser. L'investissement productif est réalisé par les entreprises. Au niveau

matériel, il correspond à l'achat de capital productif fixe. L'INSEE le mesure par la formation brute de capital fixe (FBCF). De plus en plus, les entreprises effectuent aussi des investissements immatériels, qui correspondent à des dépenses immédiates de services permettant d'améliorer durablement leur position sur leurs marchés (dépenses de publicité, de service commercial, de formation...).

Ainsi, il paraît clair que l'intérêt constitue un coût pour l'investisseur et qu'il est plus intéressant d'investir lorsque les taux d'intérêt sont faibles, toutes choses égales par ailleurs. Mais ils ne sont pas la seule variable qui agit sur l'investissement. Et, dans certaines circonstances, la faiblesse ou la baisse des taux d'intérêt a peu d'influence sur l'investissement.

Nous montrerons comment la baisse des taux d'intérêt peut favoriser l'investissement, avant d'étudier les variables qui limitent l'impact de cette baisse sur l'éventuel redémarrage de l'investissement.

La baisse des taux d'intérêt favorise l'investissement, car elle en diminue le coût : ainsi, elle est recherchée par tous les courants de pensée économique.

Pour financer ses investissements, l'entreprise dispose de différents moyens. Elle peut augmenter son capital social en proposant de nouvelles actions auprès du public sur le marché financier. Elle peut aussi s'autofinancer à partir de sa valeur ajoutée. L'excédent brut d'exploitation (EBE), qui reste après versement des coûts salariaux et des impôts à la production, sert à amortir le matériel, à payer les impôts sur les bénéfices, les intérêts des emprunts antérieurs, et à distribuer des dividendes aux actionnaires. Ce qui reste constitue l'épargne de l'entreprise. Ajoutée à l'amortissement et aux profits mis précédemment en réserve, elle permet l'autofinancement des investissements : c'est le moyen d'investir le moins coûteux pour une entreprise. Nous voyons, dans le document 2, que la baisse du taux d'autofinancement des entreprises en France de 1970 à 1982 s'est doublée d'une baisse du taux d'investissement. L'explication en est la faiblesse de l'EBE, représentée dans le document par le taux de marge. Souvent, l'entreprise n'a pas suffisamment de ressources propres ; elle peut alors emprunter auprès des banques, ou sur le marché financier en émettant des obligations.

Dans une situation où les taux d'intérêt sont élevés, il est plus avantageux d'avoir recours à l'épargne. En effet, si l'entreprise emprunte, le niveau des taux d'intérêt est susceptible de jouer à divers moments du mécanisme d'investissement. Au moment de l'achat, il peut agir sur « le seuil de rentabilité des investissements » (document 1). Une hausse des taux d'intérêt élève ce seuil et, donc, l'entreprise a besoin d'une antici-

pation de recettes très élevées pour consentir à investir. Par la suite, le niveau élevé des taux d'intérêt impose des remboursements importants qui viennent grever l'EBE, et ainsi limiter les profits. « Les entreprises préfèrent même se désendetter [...] plutôt que de contracter de nouveaux emprunts » (document 1). C'est ce qu'elles ont fait de 1982, date à laquelle elles ont commencé à restaurer leurs profits, jusqu'en 1985. La multiplication par presque 2 de leur taux d'autofinancement entre 1982 et 1986 en témoigne (document 2).

Keynésiens et classiques s'entendent en faveur d'un faible taux d'intérêt, malgré des fondements théoriques différents. Selon la théorie classique, l'épargne représenterait, en plus d'une vertu morale, une source de bienfaits collectifs, car elle est préalable à l'investissement. Comme le prix de n'importe quel bien sur son marché, le taux d'intérêt agit sur le volume de l'épargne offerte. S'il est élevé, il incite à épargner. En revanche, la demande d'épargne est décroissante en fonction de son prix : l'entreprise n'empruntera pour investir que si le taux d'intérêt est inférieur au taux de profit qu'elle attend de cet investissement.

Les classiques considèrent que tout revenu non consommé est disponible pour l'investissement, ce que conteste Keynes. Pour lui, une partie seulement de l'épargne détenue sous forme de liquidités est utilisable pour l'investissement. En effet, la demande de liquidités des ménages n'est pas seulement sous-tendue par le désir de « spéculer » ou de tirer profit des opportunités de placements, elle s'ancre aussi dans le désir de « transactions » ou de pouvoir faire ses achats jusqu'au prochain versement de revenu, et est également mue par un motif de « précaution », pour faire face à des imprévus comme les accidents ou la maladie. Le taux d'intérêt mesure la peur des individus. En situation d'incertitude, ils exigent une rémunération élevée pour renoncer à leur préférence pour la liquidité. L'épargne résulte de la distribution des revenus, eux-mêmes déterminés par la consommation et l'investissement.

Cependant, ces deux courants théoriques s'accordent pour reconnaître qu'un faible taux d'intérêt est plus favorable à l'investissement qu'un taux élevé. Selon Keynes, la politique monétaire doit offrir suffisamment de liquidités pour maintenir ce taux à un niveau faible. Pour les classiques, l'épargne des ménages, et surtout des entreprises grâce à leurs profits, doit permettre d'assurer ce niveau. Empiriquement, l'effet de levier joue si le taux d'intérêt que l'entreprise verse pour ses emprunts est inférieur au taux de profit qu'elle réalise grâce à ses investissements ; elle a alors intérêt à emprunter. Cet effet a joué à plein lors de périodes de forte inflation, où les taux d'intérêt réels pouvaient être négatifs.

Pour la période 1974-1986, on observe une corrélation entre taux d'intérêt et taux d'investissement : alors que les taux d'intérêt augmentent, la part de la FBCF rapportée à la valeur ajoutée diminue (document 2). Cette hausse a précipité la chute du taux d'investissement, déjà mis en cause par la faiblesse du taux de marge des entreprises.

À partir de 1979, la politique monétaire américaine a abouti à la hausse des taux d'intérêt dans le monde. De plus, avec la perspective de la monnaie unique, la France a dû préserver des taux d'intérêt élevés, jusqu'en 1992, afin de maintenir le cours franc-mark. Cela peut être corrélié avec la faiblesse continue du taux d'investissement de 1978 à 1986.

Ainsi, de faibles taux d'intérêt semblent favoriser l'investissement des entreprises. Cependant, dans certaines situations, leur action n'est pas suffisante pour inciter à l'investissement.

La faiblesse de la demande ainsi que la rentabilité élevée des placements limitent l'impact d'un faible taux d'intérêt en faveur de l'investissement.

Si la demande est trop faible, les faibles taux d'intérêt ne jouent pas en faveur de l'investissement.

Pour l'économiste anglais J. M. Keynes (1883-1946), la demande anticipée par les entreprises en matière d'achat de biens de consommation et de biens de production est le déterminant principal de l'investissement. Cette demande effective permet d'envisager l'efficacité marginale du capital, qui mesure la rentabilité attendue du nouvel investissement compte tenu des nouvelles recettes et du coût engendré par l'investissement. Ainsi, des taux d'intérêt élevés ne freinent pas automatiquement l'investissement, si dans le même temps une forte demande laisse entrevoir des profits importants. Le document 2 confirme cette analyse : depuis 1990, taux d'intérêt et taux d'investissement ont diminué tous deux. De plus, entre 1986 et 1990, les taux d'intérêt atteignent les niveaux les plus élevés de la période considérée (1970-1997), mais le taux d'investissement gagne tout de même 2 points. Cela peut s'expliquer non seulement par la restauration des taux de marge, mais aussi par la forte croissance annuelle en volume de la consommation des ménages, favorisant d'ailleurs à son tour la progression des taux de marge. On se rappelle aussi que, de 1986 à 1990, la croissance a connu une reprise. En revanche, de 1990 à 1997, malgré une baisse des taux d'intérêt et de grandes réserves financières (taux de marge et d'auto-financement élevés), les taux d'investissement ont continué à chuter.

L'opinion des chefs d'entreprise semble rejoindre l'analyse de Keynes. En observant les résultats de sondages d'opinions auprès d'industriels,

nous voyons que profits escomptés et demande sont estimés par plus de 75 % des industriels comme des variables influençant l'investissement sur l'ensemble de la période de 1987 à 1993 (document 3). Ce sondage confirme, par des indications subjectives, que l'appréciation de la demande détermine les profits escomptés, qui déterminent eux-mêmes l'investissement, si les entreprises le peuvent financièrement (document 2). Du côté des ménages peu favorisés, la précarisation des emplois et l'ampleur du chômage agissent comme facteurs d'incertitude incitant à l'épargne plutôt qu'à la consommation. Quant aux ménages aisés et disposant de forts revenus financiers, ils sont trop peu nombreux et ont une propension à consommer trop faible pour infléchir favorablement la demande. Ainsi, après 1990 et jusqu'en 1997, la croissance annuelle en volume de la consommation des ménages a toujours été inférieure à 2 %, ce qui explique le niveau peu élevé du taux d'investissement. Ce niveau explique aussi la faiblesse de la croissance économique jusqu'en 1999, car l'effet multiplicateur de l'investissement joue très peu.

La baisse des taux d'intérêt n'agit pas si les placements financiers demeurent très rentables. Or, dans un contexte de désinflation, les taux d'intérêt réels restent élevés, même si les taux d'intérêt nominaux ont baissé. Beaucoup d'évolutions financières ont été suivies au cours des années 1980 : libéralisation et internationalisation des marchés financiers, multiplication des opérations de concentration par le biais d'OPA, hausse des dividendes distribués aux actionnaires, incertitudes liées aux bulles spéculatives... Elles ont nui à l'investissement réel, car « dans le contexte actuel » la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique. Il est plus avantageux d'être « rentier », c'est-à-dire de percevoir des revenus de la propriété mobilière (actions et obligations), que d'être entrepreneur, c'est-à-dire d'empocher les revenus issus du risque pris en réalisant des biens ou des services. Pour rester compétitives au niveau international, d'un point de vue qualitatif, les entreprises doivent exploiter les innovations qui sont intégrées dans les matériels neufs et se débarrasser des équipements obsolètes, mais elles le font peu, préférant placer leurs liquidités sur les marchés financiers, ou se désendetter. La baisse des taux d'intérêt ne les convainc pas d'une rentabilité suffisante et, surtout, assez durable.

Keynes envisage aussi trois autres variables agissant sur la décision d'investir : le niveau d'utilisation des capacités productives, l'opportunité technologique, et l'état d'esprit des chefs d'entreprise. Aujourd'hui, l'état d'esprit des chefs d'entreprise est dominé par le contrôle des actionnaires. Les taux de profit exigés par ces derniers sont très élevés, de

l'ordre de 10 % à 15 %. Soumis à ces exigences, les dirigeants formels des grands groupes hésitent à prendre des risques au niveau technologique, de peur d'être accusés de « mauvaise gouvernance » ou même démis de leurs fonctions par les actionnaires, représentant parfois des fonds de pension étrangers (tels Michelin ou André). La solution pour atteindre de tels taux de profit tient souvent dans la vente des activités les moins rentables, même si elles sont en cohérence technologique avec les autres activités du groupe. On voit aussi des groupes racheter leurs propres actions, afin de pouvoir distribuer des dividendes très élevés aux actionnaires. De plus, les entreprises sont incitées à conserver des liquidités (trésorerie ou placements liquides) afin de faire face à de nouveaux aléas : notation financière, éventualité d'OPA, risques sanitaires... On observe ainsi que l'impact des taux d'intérêt a aujourd'hui un rôle très limité dans la détermination des stratégies des grandes entreprises.

La faible demande et la pression des actionnaires empêchent actuellement une éventuelle baisse des taux d'intérêt de jouer en faveur de l'investissement.

Nous avons donc constaté l'avantage qu'il y a à offrir de faibles taux d'intérêt pour motiver la décision d'investir. Constituant un coût pour les entreprises, des taux élevés peuvent limiter leurs achats de capital fixe en élevant leur seuil de rentabilité. Cependant, dans certains contextes macroéconomiques, le taux d'intérêt a en fait peu d'impact sur la décision d'investir. Aujourd'hui, les rentiers (dont Keynes prônait la disparition) sont devenus les décideurs à la place des « capitaines d'industrie » : la finance « vampirise » l'économie réelle.

On peut se demander combien de krachs boursiers seront nécessaires pour convaincre les pouvoirs publics d'agir à nouveau en faveur de l'investissement, créateur de richesses réelles.

THÈMES DE SUJETS VOISINS

► **Question de synthèse (Polynésie, juin 1998)** : Après avoir présenté les déterminants de l'investissement, vous expliquerez le ralentissement de celui-ci en France depuis le milieu des années 1980.

► **Question de synthèse (Amérique du Nord, juin 1999)** : Après avoir montré que la baisse des taux d'intérêt est susceptible de favoriser l'investissement des entreprises, vous analyserez les limites de cette relation.

Cette thématique était encore plus proche de ce sujet.

3 Ouverture internationale et mondialisation

5

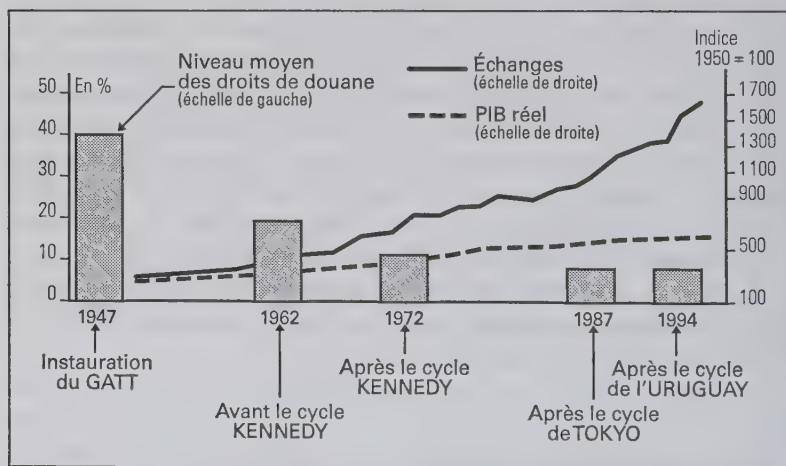
AMÉRIQUE DU NORD

JUIN 2000 • DISSERTATION

Le protectionnisme peut-il être favorable à la croissance ?

Document 1

La baisse de la protection douanière et l'explosion des échanges internationaux de biens



Note : les différents cycles sont des négociations internationales qui ont conduit à une baisse des droits de douane sur les produits manufacturés et sur les produits agricoles.

Source : GATT.

Document 2

Pour cinq grandes industries américaines donc, à savoir l'automobile, l'acier, la machine-outil, les semi-conducteurs et même le textile, l'histoire récente contredit, selon Tonelson, les enseignements de

la théorie qui voudraient qu'une industrie protégée s'endorme en profitant de ses rentes de situation. Pour chacune de ces industries, qui ont bénéficié d'une forte protection au cours des années 1980 et 1990, on peut constater une reprise des constructions d'usines, de nouveaux investissements en matériel, une croissance des dépenses de R & D¹, une croissance de la productivité, une amélioration de la qualité, alors que dans l'ensemble, les prix des produits fabriqués augmentaient à peu près au rythme moyen de l'inflation, voire un peu moins. L'auteur ajoute que si, pour plusieurs de ces industries, le Japon a su conserver la primauté en termes de productivité, les producteurs américains ont amélioré leurs performances en termes absolus, et ont même, dans certains cas, réussi à réduire leur handicap.

Henri-François Henner, *Analyses de la SEDEIS*, n° 103, janvier 1995.

1. R & D : recherche-développement.

Document 3

Selon une opinion très répandue, le marché a été le moteur de la croissance coréenne. Toutefois, certains spécialistes pensent que l'émergence de ce « dragon » est due à un État fort et interventionniste, qui a délibérément et puissamment joué sur les subventions et la protection douanière, manipulé les taux d'intérêt et de change, orchestré l'investissement et contrôlé l'activité en maniant à la fois la carotte et le bâton. L'État a consciemment faussé les prix relatifs pour créer un avantage comparatif et en tirer profit, au lieu de les laisser atteindre leur juste niveau par le libre jeu des forces du marché. Les dirigeants du pays ont estimé que cet ajustement « naturel » serait efficace à court terme, mais déprimerait l'économie à plus longue échéance.

Suivant une stratégie de développement essentiellement pragmatique et empirique, la Corée s'est attachée à la fois à promouvoir les exportations et à nourrir l'essor de certaines industries émergentes en les protégeant. Le gouvernement a fortement encouragé les exportations, en particulier d'articles manufacturés, dès le début des années 1960, après avoir vainement tenté de substituer des productions nationales aux importations durant la décennie précédente.

Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 1998-1999*, Economica, 1999.

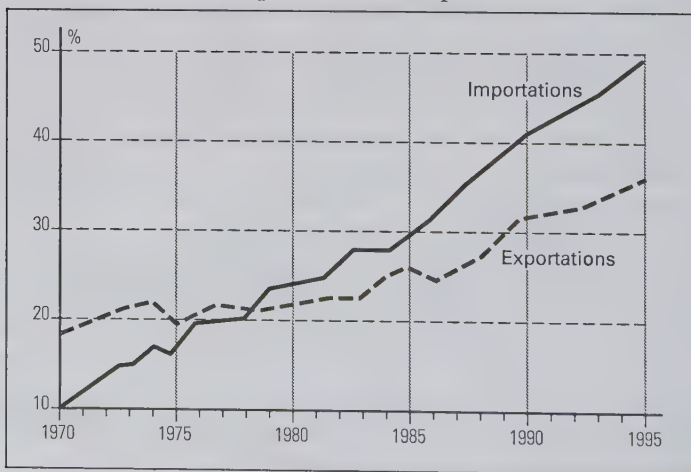
Les quarante dernières années nous ont aussi appris que le protectionnisme ne protège pas et même, qu'en fait, il accélère le déclin. Les productions agricoles américaines moins protégées – soja, fruits, bœufs et volailles – se sont comportées sur les marchés mondiaux beaucoup mieux que ne l'ont fait les produits traditionnels plus subventionnés, tels que le maïs, le blé et le coton.

L'expérience montre de façon aussi évidente que la part sur le marché intérieur de l'industrie automobile américaine a rapidement diminué dès lors que le gouvernement des États-Unis a obligé les Japonais à des restrictions « volontaires » de leurs exportations. On savait avant Adam Smith que le protectionnisme engendre l'autosatisfaction, la perte d'efficacité et l'apparition de cartels. On a opposé à ce raisonnement la protection de l'emploi, mais l'expérience des quarante dernières années montre que ce n'est même pas le cas.

Peter R. Drucker, *Foreign Affairs*, vol. 73, n° 1, janvier-février 1994.

Document 5 Industrie textile et de l'habillement (en France)

Taux d'importation et d'exportation¹



1. Taux d'importation = importations / production.
Taux d'exportation = exportations / production.

Source : revue de Rexecode, in *Problèmes économiques*, n° 2415-2416, mars 1995.

Les échanges américano-japonais deviennent de plus en plus déséquilibrés. [...]

Des chiffres qui poussent Washington à hausser le ton en direction de l'Europe : « Nous ne pouvons pas, seuls, absorber la totalité des exportations asiatiques. Si l'Europe n'en fait pas plus, les protestations de notre opinion publique pourraient être suffisamment fortes pour faire renaître le protectionnisme de ses cendres », déclarait le secrétaire au Commerce, le 6 novembre dernier.

Le dos au mur, les responsables américains multiplient les signes de détermination. [...]

Si bien qu'en mars 1999, sauf arrangement de dernière heure, les États-Unis devraient augmenter unilatéralement de 100 % leurs droits de douane sur des produits européens sélectionnés, en violation flagrante des règles de l'OMC.

Les tensions politiques résultant de la frénésie d'exporter coûte que coûte n'affectent pas seulement le commerce transatlantique. Le sommet du Forum économique Asie-Pacifique, tenu en novembre dernier, s'est soldé par un échec en raison, notamment, du refus japonais d'ouvrir ses marchés de la pêche et des produits de la forêt, et de celui des Philippines de supprimer les droits de douane sur les jouets, les produits chimiques, les équipements médicaux, les pêches et les forêts, etc.

B. Cassen, *Le Monde diplomatique*, janvier 1999.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet s'inscrit directement dans le troisième chapitre, « Ouverture internationale et mondialisation ». En effet, la première problématique indiquée par le programme officiel est : « libre-échange, protectionnisme et croissance ». Ce sujet est donc un grand classique, que tout candidat a dû aborder au cours de l'année scolaire.

Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité auront la possibilité d'enrichir leur devoir avec les analyses des auteurs étudiés en classe, à savoir F. List pour son argumentation en faveur du protectionnisme éducateur, et D. Ricardo pour la défense du libre-échange.

► Les termes du sujet

Deux termes méritent une définition précise : celui de « protectionnisme » d'abord, qui est polysémique puisqu'il recouvre à la fois une doctrine et une pratique de politique économique, et ensuite celui de « croissance ».

En premier lieu, le protectionnisme est la doctrine économique fondée sur la préférence pour la production nationale, au détriment de la concurrence étrangère. Le terme désigne également la mise en œuvre d'une politique de restriction des importations par des barrières tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (quotas d'importations, normes qualitatives...), et s'étend aux mesures qui provoquent une distorsion de la concurrence (manipulations des taux de change, subventions à l'exportation, obligation pour les pouvoirs publics de contracter avec des entreprises nationales...).

La croissance économique désigne l'augmentation durable et soutenue de la production d'un pays, mesurée par l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) en volume ; on peut ici élargir son acception à l'évolution de la production mondiale.

► La formulation du sujet

L'emploi de « peut-il... » nous indique clairement que le sujet est une question fermée, appelant une discussion, dont l'objet est précisé par le terme « favorable ». Il s'agit alors de débattre des bienfaits du protectionnisme sur la croissance, de ses limites et de ses effets pervers, ce qui nécessitera de prendre en compte les arguments libre-échangistes, puisque protectionnisme et libre-échange sont les deux attitudes opposées : les limites de l'une constituent les avantages de l'autre !

► La délimitation du sujet

Le libellé ne comporte aucune restriction ; a priori, on peut donc estimer qu'il s'agit de débattre des effets du protectionnisme sur la croissance en général. La lecture du dossier de documents plaide également en ce sens, car le document 1 fournit des données sur l'évolution des échanges internationaux et du PIB réel (mondial ?). Les documents 2 à 6 traitent d'exemples de pays : États-Unis, Japon, Corée, France...

On évitera donc de centrer l'étude sur tel ou tel groupe de pays. Concernant le cadre temporel, le document 1 démarre en 1947, tandis que le document 5 débute en 1970. Par conséquent, on se situera dans la période allant de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Nous retiendrons comme **questions-guides** :

1. En quoi le protectionnisme peut-il avoir des effets positifs sur la croissance d'un pays ?
2. Pourquoi le protectionnisme peut-il être néfaste à la croissance d'un pays ou d'un groupe de pays ?
3. Comment le contraire du protectionnisme, c'est-à-dire le libre-échange, semble-t-il plus favorable à la croissance ?

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- droits de douane
- échanges internationaux de biens
- PIB réel

► Comment exploiter le document ?

Le document permet d'établir une double corrélation. D'abord, il apparaît facilement que plus les droits de douane baissent, en passant de 40 % en 1947 à environ 4 % après l'Uruguay Round en 1994, plus les échanges internationaux s'accroissent : l'indice des échanges internationaux est multiplié par 17 en quarante-quatre ans (de 100 en 1950, on passe à 1 700 en 1994). Ainsi, la réduction progressive des droits de douane après les accords du GATT a permis une intensification des échanges internationaux, notamment après le déclenchement de la crise dans les années 1970.

Ensuite, l'internationalisation croissante des échanges ne s'est pas doublée d'un recul de la production, puisque le PIB réel a continué à croître, et même plus rapidement à partir des années 1970, durant lesquelles les droits de douane vont passer sous la barre des 10 %. Donc l'augmentation rapide des échanges internationaux est allée de pair avec une élévation de la production.

Ce document permet donc de répondre à la question 3, en montrant qu'une circulation plus libre des marchandises s'est traduite par un gonflement des échanges et une croissance de la production aussi soutenue, sinon plus. La réduction des pratiques protectionnistes n'a pas entraîné de baisse de la production.

► Mots-clés

- investissements en matériel
- recherche et développement
- productivité

► Comment exploiter le document ?

Le document évoque le cas de branches industrielles américaines qui ont bénéficié de mesures protectionnistes dans les années 1980 et 1990. Ces branches, pour certaines très traditionnelles (sidérurgie, textile, automobile), ont pu réaliser les investissements matériels et immatériels leur permettant de résister à la concurrence étrangère, nipponne en particulier. En effet, ne subissant plus d'obligation de baisse des prix imposée par les concurrents, les entreprises protégées ont pu dégager des profits plus élevés, augmentant ainsi leur capacité de financement des investissements de productivité (destinés à réduire les coûts de revient) ou de recherche et développement (destinés à mettre au point de nouveaux produits ou à améliorer les techniques de fabrication ou les produits existants). Ainsi, le protectionnisme a permis à de nombreuses firmes américaines de gagner en compétitivité structurelle, c'est-à-dire en capacité à préserver ou accroître leurs parts de marché via une marchandise de meilleure qualité. De fait, il maintient en survie des entreprises qui auraient été balayées par la concurrence internationale, sans hypothéquer croissance et développement futurs (réponse à la question 1).

Document 3

► Mots-clés

- interventionnisme
- avantage comparatif
- stratégie de développement

► Comment exploiter le document ?

Ce document montre, à partir de l'exemple de la Corée du Sud, comment un pays interventionniste et protectionniste peut soutenir la croissance et le développement (réponse à la question 1). En effet, depuis les années 1950, l'État coréen a favorisé les activités nationales

en intervenant directement dans l'économie, par l'intermédiaire de subventions et d'actions sur les taux d'intérêt, de façon à encourager l'investissement des entreprises, en sélectionnant les secteurs bénéficiaires. Il a, de plus, protégé le secteur industriel naissant par des barrières douanières et une action sur le taux de change, de manière à rendre les productions nationales attractives, en augmentant artificiellement le prix des importations. On retrouve ici une application de la thèse du « protectionnisme éducateur » de F. List (1789-1846), selon laquelle un pays doit protéger les « industries dans l'enfance » afin qu'elles se préparent à affronter avec succès la concurrence internationale. En fait, les industries protégées atteignent plus facilement le stade des économies d'échelle, ce qui leur permet d'obtenir des coûts de production compatibles avec ceux des concurrents étrangers. Il devient alors possible, toujours à l'image de la Corée, d'exporter et de concurrencer les producteurs étrangers sur leur propre marché.

Document 4

► Mots-clés

- protectionnisme
- déclin

► Comment exploiter le document ?

Ce texte dénonce les effets pervers du protectionnisme sur les économies protégées, à l'aide de l'exemple américain, plus particulièrement l'agriculture et l'industrie automobile.

L'auteur constate que les secteurs protégés de l'agriculture américaine (maïs, blé, coton) et l'industrie automobile ont perdu des parts de marché, alors que les activités non protégées (soja, fruits, bœufs, volailles) n'ont pas été autant touchées. Ce paradoxe est explicable par les effets pervers du protectionnisme (réponse à la question 2). Les activités non protégées ont dû affronter la concurrence internationale, en s'adaptant (réduction des coûts de production) et en innovant pour conserver ou gagner des parts de marché (exemple des organismes génétiquement modifiés pour le soja, ou de l'emploi d'hormones pour les bêtes à viande). Au contraire, les activités protégées ont adopté une logique rentière, en profitant de la protection ménagée par la collectivité, sans faire d'efforts pour s'adapter à la demande, si bien que les consommateurs se sont détournés de ces produits nationaux.

L'allusion à Adam Smith dans le texte doit inciter le candidat ayant suivi l'enseignement de spécialité à se référer à l'analyse de cet économiste, ou plutôt à la thèse des avantages relatifs de D. Ricardo : dans un cadre de libre-échange, un pays a intérêt à se spécialiser dans la production où il possède l'avantage absolu le plus important, ou dans l'activité où son désavantage absolu est le plus faible. Chacun peut alors participer au commerce international, et l'ensemble des pays profite de la spécialisation internationale ainsi définie (réponse à la question 3).

Document 5

► Mots-clés

- taux d'exportation
- taux d'importation

► Comment exploiter le document ?

Ce document, qui n'évoque pas directement le protectionnisme, peut être délicat à exploiter. Il est nécessaire de le mettre en parallèle avec l'évolution de la protection en faveur de l'industrie textile en France. Le choix de ce secteur n'est pas dû au hasard : c'est l'une des plus anciennes industries françaises et, de plus, une industrie de main-d'œuvre, dont les aléas peuvent peser sur l'évolution de l'emploi au niveau local, voire national.

Or, depuis 1970, l'industrie textile est de moins en moins protégée. Le dernier avatar en date est l'épisode des aides du fameux « plan Borotra », dont les instances européennes demandent aujourd'hui le remboursement. On constate que, dans ce contexte de concurrence accrue, le marché intérieur est de plus en plus capté par des produits importés, dont l'importance relative dans la production passe de 10 % en 1970 à 50 % en 1995, soit un quintuplement en vingt-cinq ans. Cette évolution s'opère au détriment de la production nationale, qui décroît, accentuant ainsi la progression du ratio figurant sur le graphique. Il est évident que l'évolution du taux d'exportation (presque un doublement en vingt-cinq ans) n'a pas grand sens telle quelle, puisque, si la production décroît 2 fois plus vite que les exportations, on arrive au même résultat, sans que ce soit avantageux pour l'économie nationale ! Mais il est possible d'estimer l'évolution du taux de couverture des échanges de textile, car les deux ratios ont le même dénominateur. Le taux de couverture (exportations / importations $\times$ 100, exprimé en %) est proche

de 180 % en 1970 ($18 / 10 \times 100$), de 100 % en 1978 (intersection des deux courbes) et de quelque 72 % en 1995 ($36 / 50 \times 100$). Les ventes de l'industrie textile française ont donc diminué alors que ses concurrents étrangers ont accru leurs parts de marché, ce qui n'est favorable ni à la hausse de la production en France, ni à l'emploi. Ainsi, le recul des barrières protectionnistes en faveur de l'industrie textile en France s'est doublé du dépérissement de celle-ci, sous les coups de boutoir de la concurrence des pays à faible coût salarial (réponse à la question 1).

Cependant, le boom des importations s'explique aussi par le fait que les consommateurs ont changé leur attitude face à l'habillement : ils sont davantage à la recherche de vêtements bon marché, même de qualité médiocre, afin de pouvoir en changer souvent. Dans cette optique, la concurrence plus forte sur le marché de l'habillement permet d'élargir l'offre proposée aux consommateurs. Elle favorise également des augmentations de pouvoir d'achat, car la baisse des prix des produits textiles dégage un excédent de revenus, qui pourra être dépensé dans d'autres activités. Le recul du protectionnisme peut alors se traduire par une plus grande satisfaction des clients, et par une demande plus conséquente adressée aux autres secteurs de l'économie, d'où la possibilité d'une croissance plus soutenue (réponse à la question 3).

Document 6

► Mots-clés

- exportations
- protectionnisme
- droits de douane
- OMC

► Comment exploiter le document ?

Ce texte illustre les tensions qui résultent des échanges internationaux, car, si tout le monde est d'accord pour vendre aux autres, il n'en va pas de même en ce qui concerne les achats, chaque pays tendant à protéger son marché intérieur. C'est pour gérer cette contradiction qu'ont été mises en place des institutions prônant le libre-échange : le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1947, remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à partir de 1995. Si un pays capte une part importante des exportations mondiales, tout en protégeant ses marchés, il joue un rôle de passager clandestin

du commerce international, et condamne ses partenaires à l'appauvrissement, puisque ceux-ci devront trouver des richesses dans leur activité intérieure pour payer la facture commerciale. Le recours au protectionnisme transforme le commerce international en jeu à somme nulle : tout ce qu'un pays gagne est payé par un autre (réponse à la question 2).

Si chaque État cède aux sirènes du protectionnisme, aucun n'a plus intérêt à échanger avec les autres. Cet enchaînement autarcique, déjà vu à l'œuvre dans les années 1930, est à l'origine d'une contraction de la demande, qui frappe de plein fouet les entreprises exportatrices, et par ricochet leurs fournisseurs. Les salariés licenciés réduisent à leur tour leur consommation... Un recours généralisé au protectionnisme peut se traduire par une déflation mondiale (réponse à la question 2).

RECHERCHE D'UNE PROBLÉMATIQUE

► Bilan du dossier documentaire

Pour répondre à la question 1, on peut utiliser les documents 2, 3 et 5, alors que les documents 4 et 6 peuvent être mobilisés pour répondre à la question 2. Enfin, les documents 1, 3, 4 et 5 permettent d'argumenter la question 3.

Bien entendu, le candidat doit pouvoir enrichir l'analyse à l'aide de ses connaissances, théoriques en particulier, et d'exemples tirés de l'actualité.

► Problématique

Le recours au protectionnisme peut se justifier, et même être source de croissance, notamment pour des pays en développement. Cependant, le protectionnisme présente également des effets pervers, et son inverse, le libre-échange, des avantages. Il apparaît alors que le refus d'un libre-échange total est susceptible de favoriser la croissance d'un pays, mais pas forcément de tous les pays. Ainsi, le protectionnisme peut aussi constituer une menace pour la croissance.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA DISSERTATION

★ Introduction

- Accroche : La conférence ratée de Seattle en décembre 1999.
- Définition des termes « protectionnisme » et « croissance ».
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

Le protectionnisme peut être nécessaire pour obtenir une croissance plus forte.

► 1. Les vertus du « protectionnisme éducateur ».

a. L'exemple de la Corée du Sud illustre les bienfaits du protectionnisme...

b. ... pour favoriser les industries naissantes (thèse de F. List).

► 2. Le protectionnisme facilite la conduite des politiques publiques.

a. Il peut constituer une arme pour préserver un modèle social...

b. ... ou aider à la reconversion des industries vieillissantes.

★ Seconde partie

Mais le protectionnisme présente des inconvénients qui peuvent le rendre défavorable à la croissance !

► 1. Ses inconvénients.

a. Il freine l'innovation et pénalise les consommateurs.

b. Sa généralisation risque d'entraîner l'économie mondiale dans une récession.

► 2. En comparaison, le libre-échange semble avantageux.

a. En effet, la diminution des pratiques protectionnistes s'est assortie d'une forte augmentation des échanges internationaux et d'une croissance soutenue...

b. ... et le libre-échange permet d'améliorer le sort de chaque pays participant en faisant jouer les avantages comparatifs de chacun.

★ Conclusion

– Bilan des arguments.

– Réponse à la problématique.

– Ouverture.

RÉDACTION DE LA DISSERTATION

En décembre 1999 s'est tenue à Seattle une conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le but était l'extension des lois du libre-échange et du marché à un plus grand nombre d'activités. Cette conférence a été perturbée par un mouvement massif d'opposition à la mondialisation débridée. Est ainsi relancé, pour certains, un vieux débat qu'on croyait rangé à jamais au magasin des accessoires du temps jadis : celui qui oppose, depuis le ^{xvi}^e siècle, les partisans du protectionnisme et ceux du libre-échange.

Le « protectionnisme » est d'abord la doctrine économique fondée sur la préférence pour la production nationale, au détriment de la concurrence étrangère. Le terme désigne également la mise en œuvre d'une politique de restriction des importations par des barrières tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (quotas d'importations, normes qualitatives...), et s'étend aux mesures qui provoquent une distorsion de la concurrence (subventions à l'exportation, obligation pour les pouvoirs publics de contracter avec des entreprises nationales...). Quant à la « croissance » économique, elle désigne l'augmentation durable et soutenue de la production d'un pays – on peut ici élargir à la production mondiale.

Le recours au protectionnisme peut se justifier, et même être source de croissance, notamment pour des pays en développement. Cependant, le protectionnisme présente également des effets pervers, et son inverse, le libre-échange, des avantages. Il apparaît alors que le refus d'un libre-échange total est susceptible de favoriser la croissance d'un pays, mais pas forcément de tous les pays. Ainsi, le protectionnisme peut aussi constituer une menace pour la croissance.

C'est pourquoi nous verrons que ce dernier est parfois nécessaire pour obtenir une croissance plus forte, mais qu'il présente aussi des inconvénients propres à le rendre défavorable à la croissance !

Le protectionnisme peut donc être nécessaire pour obtenir une croissance plus forte, car le « protectionnisme éducateur » présente des vertus indéniables et il facilite la conduite des politiques publiques.

Les vertus du « protectionnisme éducateur » sont illustrées par l'exemple de la Corée du Sud, qui a su protéger ses industries naissantes.

Le document 3 montre, à partir de l'exemple de la Corée du Sud, comment un pays interventionniste et protectionniste peut soutenir la croissance et le développement. En effet, depuis les années 1950, l'État coréen a favorisé les activités nationales en intervenant directement dans l'économie, par l'intermédiaire de subventions et d'actions sur les taux d'intérêt, de façon à encourager l'investissement des entreprises, en sélectionnant les secteurs bénéficiaires. Il a, de plus, protégé le secteur industriel naissant par des barrières douanières et une action sur le taux de change, de manière à rendre les productions nationales attractives, en augmentant artificiellement le prix des importations.

On retrouve ici une application de la thèse du « protectionnisme éducateur » de F. List (1789-1846), selon laquelle un pays doit protéger les

« industries dans l'enfance » afin qu'elles se préparent à affronter avec succès la concurrence internationale. En fait, les industries protégées atteignent plus facilement le stade des économies d'échelle, ce qui leur permet d'obtenir des coûts de production compatibles avec ceux des concurrents étrangers. Il devient alors possible, toujours à l'image de la Corée, d'exporter et de concurrencer les producteurs étrangers sur leur propre marché.

De plus, le protectionnisme peut constituer une arme pour préserver un modèle social ou faciliter la reconversion des industries vieillissantes.

Le document 5 permet d'estimer l'évolution du taux de couverture des échanges de textile, car les deux ratios ont le même dénominateur. Le taux de couverture (exportations / importations $\times 100$, exprimé en %) est proche de 180 % en 1970 ($18 / 10 \times 100$), de 100 % en 1978 (intersection des deux courbes) et de 72 % en 1995 ($36 / 50 \times 100$). Au fur et à mesure que la protection douanière a reculé (document 1), les ventes de l'industrie textile française ont donc baissé alors que ses concurrents étrangers ont accru leurs parts de marché, ce qui n'est favorable ni à la croissance de la production en France, ni à l'emploi. Ainsi, le recul des barrières protectionnistes en faveur de l'industrie textile en France s'est doublé du dépérissement de celle-ci, sous les coups de boutoir de la concurrence des pays à faible coût salarial. A contrario, le protectionnisme peut apparaître comme un moyen de préserver des emplois et un niveau élevé de protection sociale, face à une concurrence sauvage imposée par les entreprises faisant travailler une main-d'œuvre rendue docile et bon marché dans de nombreux pays en développement.

Il présente donc des avantages indéniables : il permet aux États qui le mettent en œuvre de se construire un avantage comparatif, ou de le préserver sans avoir à remettre en cause le niveau de vie de leur population. Ainsi, en s'aménageant des débouchés extérieurs futurs ou en maintenant leur demande intérieure, les pays protectionnistes garantissent leur croissance. Cependant, cette relation n'est pas toujours vérifiée.

Le protectionnisme a des inconvénients qui peuvent le rendre défavorable à la croissance, si bien qu'en comparaison le libre-échange semble avantageux.

Le protectionnisme freine l'innovation et pénalise les consommateurs. De plus, sa généralisation risque d'entraîner l'économie mondiale dans une récession.

L'auteur du document 4 constate que les secteurs protégés de l'agriculture américaine (maïs, blé, coton) et l'industrie automobile ont perdu des parts de marché, alors que les activités non protégées (soja, fruits, bœufs, volailles) n'ont pas été touchées autant. Ce paradoxe est explicable par les effets pervers du protectionnisme. Les activités non protégées ont dû affronter la concurrence internationale, en s'adaptant (réduction des coûts de production) et en innovant pour conserver ou gagner des parts de marché (exemple des organismes génétiquement modifiés pour le soja, ou de l'emploi d'hormones pour les bêtes à viande). Au contraire, les activités protégées ont adopté une logique rentière, en profitant de la protection ménagée par la collectivité, sans faire d'efforts pour s'adapter à la demande, si bien que les consommateurs se sont détournés de ces produits nationaux.

Dans le document 5, la forte croissance des importations s'explique aussi par le fait que les consommateurs ont changé leur attitude face à l'habillement : ils sont davantage à la recherche de vêtements bon marché, même de qualité médiocre, afin de pouvoir en changer souvent. Dans cette optique, la concurrence plus forte sur le marché de l'habillement permet d'élargir l'offre proposée aux consommateurs ; elle favorise également des augmentations de pouvoir d'achat, car la baisse des prix des produits textiles dégage un excédent de revenus qui pourra être dépensé dans d'autres activités. Le protectionnisme est alors susceptible de se traduire par une moins grande satisfaction des clients, et par une demande plus faible adressée aux autres secteurs de l'économie, d'où la possibilité d'une croissance ralentie.

Le document 6 illustre les tensions qui résultent des échanges internationaux, car, si tout le monde est d'accord pour vendre aux autres, il n'en va pas de même en ce qui concerne les achats, chaque pays tendant à protéger son marché intérieur. C'est pour gérer cette contradiction qu'ont été mises en place des institutions prônant le libre-échange : le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1947, remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à partir de 1995. Si un pays capte une part importante des exportations mondiales, tout en protégeant ses marchés, il joue un rôle de passager clandestin du commerce international, et condamne ses partenaires à l'appauvrissement, puisque ceux-ci devront trouver des richesses dans leur activité intérieure pour payer la facture commerciale. Le recours au protectionnisme transforme le commerce international en jeu à somme nulle : tout ce qu'un pays gagne est payé par un autre. En poussant le raisonnement un peu plus loin, si chaque État cède aux sirènes du protectionnisme, aucun n'a plus intérêt à échanger avec les autres. Cet

enchaînement autarcique, déjà vu à l'œuvre dans les années 1930, est à l'origine d'une contraction de la demande, qui frappe de plein fouet les entreprises exportatrices, et par ricochet leurs fournisseurs. Les salariés licenciés réduisent à leur tour leur consommation... Un recours généralisé au protectionnisme peut alors se traduire par une déflation mondiale.

Le modèle opposé au protectionnisme, le libre-échange, semble avantageux, car la diminution des pratiques protectionnistes s'est assortie d'une forte augmentation des échanges internationaux et d'une croissance soutenue, permettant d'améliorer le sort de chaque pays participant en faisant jouer les avantages comparatifs de chacun.

Le document 1 établit une double corrélation. D'abord, il apparaît facilement que plus les droits de douane baissent, en passant de 40 % en 1947 à environ 4 % après l'Uruguay Round en 1994, plus les échanges internationaux s'accroissent : l'indice des échanges internationaux est multiplié par 17 en quarante-quatre ans (de 100 en 1950, on passe à 1 700 en 1994). Ainsi, la réduction progressive des droits de douane après les accords du GATT a permis une intensification des échanges internationaux, notamment après le déclenchement de la crise dans les années 1970.

Ensuite, l'internationalisation croissante des échanges ne s'est pas doublée d'un recul de la production, puisque le PIB réel a continué à croître, et même plus rapidement à partir des années 1970, durant lesquelles les droits de douane vont passer sous la barre des 10 %. Donc l'augmentation rapide des échanges internationaux est allée de pair avec une croissance plus forte de la production. Une circulation plus libre des marchandises s'est traduite par un gonflement des échanges et une croissance de la production aussi soutenue, sinon plus.

L'allusion à Adam Smith dans le document 4 incite à se référer à l'analyse de cet économiste, ou plutôt à la thèse des avantages relatifs de D. Ricardo : dans un cadre de libre-échange, un pays a intérêt à se spécialiser dans la production où il possède l'avantage absolu le plus important (le niveau de productivité le plus élevé parmi tous les pays), ou dans l'activité où son désavantage absolu est le plus faible (le niveau de productivité le plus élevé relativement aux autres pays). Chacun peut participer au commerce international, et l'ensemble des pays bénéficie de la spécialisation internationale ainsi définie. Le commerce international dans un cadre de libre-échange est alors source d'une croissance qui profite à tous. C'est donc un jeu à somme positive.

Le protectionnisme freine les adaptations du système productif et pénalise les consommateurs. En comparaison, le libre-échange paraît davantage source de croissance, comme l'atteste l'évolution du commerce international depuis 1947, et comme l'explique la thèse des avantages comparatifs, selon laquelle le commerce international est avantageux pour tous dans un cadre de libre-échange, et avec une spécialisation judicieuse.

Le protectionnisme présente des avantages indéniables : il permet aux États qui le mettent en œuvre de se construire un avantage comparatif, ou de le préserver sans avoir à remettre en cause le niveau de vie de leur population. Ainsi, en s'aménageant des débouchés extérieurs futurs ou en maintenant leur demande intérieure, les pays protectionnistes garantissent leur croissance. Cependant, il freine les adaptations du système productif et pénalise les consommateurs. En comparaison, le libre-échange paraît davantage source de croissance, comme l'atteste l'évolution du commerce international depuis 1947. C'est ce qu'explique la thèse des avantages comparatifs, suivant laquelle le commerce international est avantageux pour tous dans un cadre de libre-échange, et moyennant une spécialisation judicieuse. Le protectionnisme est donc un outil parfois efficace, que les pouvoirs publics doivent utiliser pour des objectifs ciblés. Mais la fixation de ces choix ne résulte pas seulement de l'analyse économique ; elle doit surtout traduire les priorités politiques que se donnent les autorités.

THÈME DE SUJET VOISIN

► **Dissertation (Guadeloupe-Guyane-Martinique, septembre 1998) :**
Le libre-échange est-il toujours favorable au développement ?

C'est le sujet inverse de celui qui vient d'être traité : les ingrédients sont quasiment les mêmes mais dosés différemment, en privilégiant l'approche en termes de libre-échange dans une première partie, puis en examinant ses limites et les avantages du protectionnisme dans une seconde partie.

Dans quelle mesure la mondialisation conduit-elle à l'uniformisation culturelle ?

Document 1

Pour les Français, le cinéma est un art, et ils estiment que parler leur langue est un indice de civilisation. [...]

Alors que la culture de masse américaine a effectivement trouvé un public, la critique et la résistance à cette tendance demeurent importantes. Elles sont même peut-être en progression, parce que les Français se sentent menacés dans leur identité nationale, et cela quand des points de repère traditionnels ont été quasiment effacés.

[...] Depuis le début du cinéma parlant, le cinéma français a reçu une protection de l'État contre Hollywood. Les quotas d'importations après guerre ainsi que les subventions aux producteurs nationaux et aux distributeurs ont représenté la principale forme de défense anti-américaine. Encore aujourd'hui, les taxes sur les revenus de la distribution (dont la moitié provient de films américains) sont utilisées pour subventionner les films et les téléfilms français. Ces subventions ont été efficaces et ont maintenu l'industrie cinématographique française à flot.

Le second point est la persistance d'un goût des spectateurs pour leur production nationale.

R. Kuisel (entretien), « Américanisation : la résistance française », *Sciences humaines*, hors-série n° 14, septembre-octobre 1996.

	États-Unis	Irlande	Italie	France	Allemagne de l'Ouest	Pays-Bas	Grande- Bretagne	Pologne	Tchécoslovaquie	Bulgarie	Russie
Appartenance à une religion	93	96	82	62	89	51	58	97	56	34	36
dont :											
– catholiques	28	93	80	58	45	30	9	94	48	0	0
– protestants	59	2	1	1	43	17	47	2	7	1	0
– autre religion	6	1	1	3	1	4	2	1	0	33	36
Sans religion	7	4	18	38	11	49	42	3	44	66	64

Source : « Enquêtes sur les valeurs des Européens », *Sciences humaines*, hors-série n° 14, septembre-octobre 1996.

Document 3

Pour couvrir des coûts fixes importants en exploitant une organisation mondiale de la production, la solution la plus simple serait de concevoir des produits mondiaux standardisés, de les produire en fonction des avantages de coût des différents pays et de les vendre sur un grand nombre de marchés. Cette démarche, économiquement logique, se heurte notamment au maintien de nombreuses spécificités des marchés locaux qui vouent à l'échec les démarches de standardisation trop simplistes. [...]

Un des problèmes que rencontrent les multinationales est d'adapter, non seulement les produits, mais aussi les méthodes de production et de gestion qui ont fait leur succès à des environnements étrangers. [...]

Ces efforts supposent que l'entreprise prenne en compte les différences culturelles et ménage des possibilités de dialogue et d'apprentissage à différents niveaux de la hiérarchie.

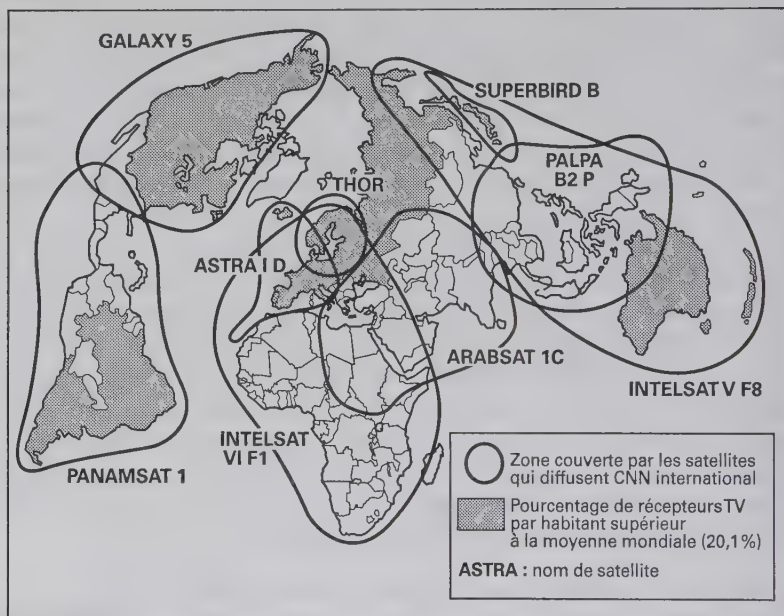
F. Sachwald, « La mondialisation des entreprises », *Cahiers français*, n° 269, janvier-février 1995.

[La] *diffusion* de biens culturels communs à l'humanité entière prend dans le monde actuel une ampleur singulière. Une technique industrielle que l'Occident a créée s'exporte à travers le monde entier qui l'accueille avec frénésie. Va-t-elle, en imposant partout un même visage : buildings de béton, de verre et d'acier, aérodromes, voies ferrées avec leurs gares et leurs haut-parleurs, villes énormes qui, peu à peu, s'emparent de la majeure partie des hommes ; va-t-elle unifier le monde ? [...]

Cependant, la « civilisation industrielle » exportée par l'Occident n'est qu'*un des traits* de la civilisation occidentale. En l'accueillant, le monde n'accepte pas, du même coup, *l'ensemble* de cette civilisation, au contraire. Le passé des civilisations n'est d'ailleurs que l'histoire d'emprunts continuels qu'elles se sont faits les unes aux autres, au cours des siècles, sans perdre pour autant leurs particularismes, ni leurs originalités. Admettons pourtant que ce soit la première fois qu'un aspect décisif d'une civilisation particulière paraisse un emprunt désirable à *toutes* les civilisations du monde et que la vitesse des communications modernes en favorise la diffusion rapide et efficace.

F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, Arthaud-Flammarion, Paris, 1987.

Couverture satellitaire



1. CNN : créé au début des années 1980 par le milliardaire américain Ted Turner, le Cable News Network, premier réseau mondial consacré à l'information en continu.

Source : Rapport mondial pour le développement humain, 1994, PNUD-Libération, 3 janvier 1994, repris dans *Sciences humaines*, hors-série n° 17, juin-juillet 1997.

Document 6

La socialisation des individus est aussi un apprentissage d'une tradition nationale particulière. La nation est une collectivité politique qui est le produit d'une histoire commune, longue de plusieurs siècles, et d'une culture savante qui a façonné les modes de perception et les représentations sociales. [...]

La culture savante n'est pas seule en cause. L'identité nationale s'affirme aussi quotidiennement par un style particulier de la vie en commun et des relations entre les individus. [...]

L'ensemble des pratiques culinaires, des goûts et des dégoûts alimentaires, étroitement liés à la socialisation familiale, est aussi national : les Anglais nous désignent par dérision comme des mangeurs de

grenouilles. Le contenu de la cuisine n'est pas seul en question. L'importance qui est accordée en France aux échanges de nourriture et d'alcool pour entretenir, dans tous les milieux, les relations – à l'intérieur de la famille et en dehors d'elle – surprend souvent les étrangers.

D. Schnapper, « Existe-t-il une identité française ? », *Sciences humaines*, hors-série n° 10, septembre-octobre 1995.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet s'inscrit dans le troisième point du programme, intitulé : « Ouverture internationale et mondialisation », et porte plus précisément sur « spécificités socioculturelles et mondialisation ».

► Les termes du sujet

La « mondialisation » désigne une situation dans laquelle un ensemble économique de plus en plus intégré déborde les frontières des États-nations. Par-delà cette définition très générale, on pourrait retenir celle plus classique d'« extension de l'économie de marché à l'ensemble de la planète ». La difficulté rencontrée pour circonscrire ce terme conduit certains à utiliser le mot « globalisation » (concept américain), évoquant l'existence d'un marché international unique des biens, des services et des capitaux, et la mise en place de réseaux mondiaux d'information. Une approche qui dépasse le cadre purement économique nous amène à envisager l'aspect culturel et social de la mondialisation, à travers la diffusion d'une culture planétaire et la convergence de modes de vie. L'expression « uniformisation culturelle » recouvre donc ces deux aspects : la mondialisation imposerait une homogénéisation des modes de vie, une convergence des goûts, et la diffusion d'un modèle culturel dont les valeurs et les normes seraient identiques pour chaque civilisation, chaque peuple, chaque individu.

► La formulation du sujet

Il ne s'agit pas d'un sujet sur la mondialisation en général ; il convient de se demander si le processus de mondialisation conduit obligatoirement à un modèle culturel et social de plus en plus uniforme,

homogénéisé. Par ailleurs, n'y a-t-il pas de sérieuses limites à cette interrogation ? En effet, la mondialisation n'empêche pas que des modèles culturels particuliers et différenciés se développent, chaque peuple étant capable d'intégrer à sa façon cette « mondialisation de la culture », voire de résister à ce mouvement, comme l'attestent les récentes manifestations anti-OMC.

► Questions préalables

1. En quoi la mondialisation conduit-elle inévitablement à un modèle culturel uniformisé ou homogénéisé ?
2. En quoi les différentes civilisations résistent-elles au mouvement d'uniformisation culturelle ?
3. Comment chaque civilisation est-elle à même d'intégrer les éléments culturels de la mondialisation, afin de construire un modèle culturel différencié ?

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- culture de masse
- identité nationale
- protection de l'État

► Comment exploiter le document ?

Ce document évoque la résistance, en France, à la diffusion d'un modèle culturel associé à la « culture de masse » américaine, à travers l'exemple de la production et de la diffusion cinématographiques. Ces biens culturels répondent à une double exigence d'efficacité (il faut toucher le public le plus large possible) et de productivité (les films hollywoodiens sont produits sur un mode standardisé). En d'autres termes, le modèle culturel diffusé par le biais des films hollywoodiens est, d'abord et avant tout, soumis aux règles du marché. Cela revient à dire que la mondialisation, en poussant à la diffusion de ces produits culturels efficaces et standardisés, élargit le marché et les rend rentables, mais ceux-ci menacent les peuples « dans leur identité nationale » (réponse à la question 1).

La résistance à ce type de culture américanisée est importante, car celle-ci menace les identités nationales et tend à effacer les « points de repère » culturels traditionnels.

Ainsi, dans le cas évoqué dans le document, on fait appel à l'État pour protéger les films nationaux en subventionnant les producteurs français. Ces interventions ont, semble-t-il, été efficaces pour l'instant, si l'on prend l'exemple du cinéma. Cette résistance à la « mondialisation culturelle » trouve souvent un écho favorable auprès du public, lequel, sans pour autant boudier les productions américaines, continue d'éprouver un « goût persistant » pour les productions nationales (réponse à la question 2).

Cependant, cette forme de résistance s'oppose aux évolutions des règles de l'OMC – notamment l'ex-projet de l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) –, qui tendent à éliminer les marchés protégés, au nom du libre-échange et du respect des règles de la concurrence internationale.

Document 2

► Mot-clé

– caractéristiques religieuses

► Comment exploiter le document ?

Ce tableau indique les caractéristiques religieuses dans un certain nombre de pays d'Europe et aux États-Unis, en fonction d'un critère : l'appartenance religieuse (et la religion pratiquée). Par exemple, aux États-Unis, 93 % des personnes interrogées appartenaient à une religion ; 28 % à la religion catholique, 59 % à la religion protestante, 6 % à une autre religion ; enfin, 7 % des Américains se déclarent sans religion.

Les caractéristiques religieuses constituent un élément majeur de l'identité culturelle nationale, qui, de surcroît, est profondément enraciné dans les systèmes de valeurs propres à chaque peuple. Ainsi, les Américains et les Irlandais affichent une appartenance religieuse extrêmement forte, ce qui n'est pas sans influence sur leur identité culturelle. La population de l'Irlande du Sud est très imprégnée de la religion catholique, qui contribue au maintien d'une culture traditionnelle, malgré l'ouverture économique internationale du pays. L'importance du protestantisme aux États-Unis véhicule un système de valeurs

auquel s'accommode fort bien la culture de masse américaine, mais rien ne dit que les peuples imprégnés d'une autre religion, ou moins marqués par le sentiment religieux (comme la France ou les Pays-Bas), soient prêts à intégrer les modèles culturels imposés par certains marchés mondiaux de biens dits « culturels » (cinéma, audiovisuel, disques, magazines...). À ce propos, on peut se demander s'il existe « réellement » une mondialisation de la culture ou, tout au plus, une globalisation de certains marchés culturels (réponse à la question 2).

Document 3

► Mots-clés

- coûts fixes
- produits mondiaux standardisés
- différences culturelles

Rappel de cours

Le **coût de production** regroupe l'ensemble des coûts, appelés aussi « charges », qui ont permis la fabrication d'un produit destiné à être vendu.

Les **coûts fixes** correspondent à des dépenses que l'entreprise doit effectuer, quelles que soient les quantités produites ; les **coûts variables**, au contraire, dépendent des quantités produites.

► Comment exploiter le document ?

Ce document évoque la logique de mondialisation des entreprises, comme l'indique le titre de l'article tiré des *Cahiers français*. L'organisation mondiale de la production suppose la conception de produits mondiaux standardisés et diffusés sur un grand nombre de marchés, ce qui permet de réduire les coûts fixes et de réaliser des économies d'échelle en augmentant la production. Qu'il s'agisse de biens matériels ou de biens culturels, il importe donc qu'il existe une certaine convergence des goûts et des habitudes de consommation sur toute la planète, ce qui suppose la diffusion d'un modèle culturel uniformisé, avec ses valeurs et ses normes identiques pour chaque peuple, chaque individu (réponse à la question 1).

Mais cette démarche de standardisation est souvent trop simpliste, car elle ne tient pas toujours compte des nombreuses spécificités des marchés locaux. Or celles-ci sont souvent le reflet d'habitudes

culturelles propres à chaque peuple, à chaque civilisation. Les firmes multinationales doivent donc prendre en compte les différences culturelles, afin d'adapter les produits, mais aussi les méthodes de production et de gestion (on pense à EuroDisney) à chaque culture, à chaque type d'environnement étranger. Elles ont intérêt à s'adapter, car chaque culture a tendance à se défendre, à remodeler les éléments d'une culture « mondialisée » pour les intégrer dans sa propre cohérence. La diffusion de McDonald's en Asie contribue à l'occidentalisation de ce continent, mais les consommateurs asiatiques transforment le McDonald's : ils refusent de manger vite et profitent du lieu (T. de Montbrial et P. Jacquet, IFRI) (réponse à la question 3).

Document 4

► Mots-clés

- biens culturels communs
- civilisation occidentale
- communications modernes

► Comment exploiter le document ?

Depuis quelques décennies, on assiste à la diffusion de biens culturels communs, produits des techniques industrielles occidentales et que l'on retrouve dans tous les lieux peuplés et urbanisés de la planète : villes énormes, buildings, aérodromes... Autant de symboles matériels qui laissent à penser que le monde s'occidentalise dans sa production et dans sa culture (réponse à la question 1).

Cependant, en acceptant cette civilisation industrielle, le monde n'accepte pas obligatoirement l'*ensemble* de cette civilisation. La diffusion de techniques industrielles n'entraîne pas forcément l'unification du monde. Les civilisations se sont constamment emprunté des traits culturels, mais elles n'ont pas perdu pour autant leurs particularismes. Il y a toujours eu des changements dans les modèles culturels lorsque des groupes d'individus de cultures différentes sont entrés en contact ; il s'agit de phénomènes d'acculturation. Chaque culture se réélabore à l'occasion de ces échanges (réponse à la question 3). Même si parfois une culture semble dominer, aucune ne s'impose complètement aux autres. On peut cependant admettre que c'est la première fois qu'un aspect décisif d'une civilisation particulière – la diffusion de biens culturels communs standardisés – touche toutes les civilisations du monde.

► Mot-clé

- réseau mondial d'information

► Comment exploiter le document ?

Cable News Network (CNN) est le premier réseau mondial d'information en continu. Il incarne l'un des aspects de la mondialisation : la possibilité de vivre en direct des événements se déroulant à l'autre bout de la planète (guerre du Golfe en 1991). On peut cependant remarquer que le compte rendu des événements exprime d'abord le point de vue nord-américain. De plus, CNN opère un choix dans le traitement de l'information ; il y a donc un risque d'uniformisation dans sa retransmission au niveau de la planète : toutes les populations du globe recevraient un type d'information de plus en plus calqué sur le modèle de CNN, qui s'imposerait grâce à la puissance de son réseau satellitaire (réponse à la question 1).

Cependant, la puissance de CNN n'empêche pas le développement des médias locaux et nationaux, lesquels ont pu s'inspirer de ses méthodes d'information sans pour autant renier leurs spécificités : service public en France, caractère sérieux et original des actualités à la BBC en Grande-Bretagne... Il faut ajouter que le pourcentage de téléspectateurs en mesure de recevoir CNN n'est pas très élevé (20,1 % de personnes, en moyenne, disposent de la télévision, ce qui fait un pourcentage très faible à capter CNN, malgré la zone de couverture mondiale). Dans le fond, diffuser un modèle culturel à l'échelle planétaire ne signifie pas forcément que toute la population soit concernée... Loin s'en faut ! L'« uniformisation culturelle » n'exclut-elle pas une large fraction de la population du globe ? (Réponse à la question 2.)

Document 6**► Mots-clés**

- socialisation
- identité nationale
- socialisation familiale

► Comment exploiter le document ?

L'un des principaux fondements de notre culture réside dans notre identité nationale, produit d'une histoire commune, forgée au cours des siècles et profondément enracinée dans nos modes de perception et de représentation sociales. La socialisation de chaque personne est marquée, entre autres, par l'apprentissage d'une identité nationale, qui se traduit par un style de vie en commun particulier et par un mode relationnel spécifique entre les individus. Par exemple, les pratiques culinaires sont étroitement liées à la socialisation familiale et enracinées dans les cultures nationales. Mais, derrière ces usages culinaires, il y a, en France par exemple, un ensemble de traditions culturelles fondées sur l'échange de nourriture, et dont la fonction symbolique est d'entretenir les relations sociales intra- et extra-familiales. Dans ce contexte, le développement d'une culture culinaire « mondialisée », matérialisée par McDonald's, n'est en aucune façon déstructurant, comme le montre Z. Laïdi dans *Malaise dans la mondialisation* : les Français ne semblent pas s'américaniser et, par exemple, le repas du soir reste très valorisé et ritualisé ; il demeure l'emblème de la vie familiale. Bien sûr, la mondialisation modifie les styles de vie, mais « un style de vie ne modifie pas la vie » (Z. Laïdi).

L'enracinement culturel national est la meilleure forme de résistance à la mondialisation culturelle, et le soutien apporté aux récentes prises de position de J. Bové montre à quel point il a pu toucher la population française dans un sentiment profond d'attachement à sa culture (réponse à la question 2).

RECHERCHE D'UNE PROBLÉMATIQUE

► Bilan de l'analyse des documents

Pour répondre à la question 1, on pourra utiliser le document 1 sur la culture de masse américaine, le document 3 à propos de la production mondiale standardisée, le document 4 qui lie la mondialisation et la diffusion de biens culturels communs à l'humanité, et le document 5 qui traite des réseaux mondiaux d'information.

Pour répondre à la question 2, on emploiera le document 1 à propos de la résistance à la mondialisation, et le document 6 qui montre l'affirmation d'une identité nationale.

Pour répondre à la question 3, on recourra au document 2 sur l'imprégnation religieuse, au document 3 relatif à l'adaptation des firmes multinationales (FMN) à chaque environnement étranger, et au document 4 sur les particularismes culturels de chaque civilisation.

► Définition de la problématique

La mondialisation, processus d'extension de l'économie de marché à toute la planète, semble conduire inévitablement à un modèle culturel et social de plus en plus uniforme, homogénéisé, dans l'ensemble des pays du monde. Les diverses civilisations du globe savent résister à ce processus de mondialisation de la culture, à moins qu'elles n'en soient totalement à l'écart, et elles sont à même d'intégrer les éléments culturels de la mondialisation afin de construire des modèles culturels différenciés.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA DISSERTATION

★ Introduction

- Accroche : Le soutien à José Bové.
- Définition des termes du sujet.
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

La mondialisation conduit à un modèle culturel de plus en plus uniforme, homogénéisé, dans l'ensemble des pays du monde.

► 1. La standardisation de la production à l'échelle planétaire implique une unification des marchés et une convergence de goûts et d'habitudes culturelles.

a. Concevoir des produits mondiaux standardisés...

b. ... suppose une convergence de goûts et d'habitudes culturelles.

► 2. La globalisation de certains marchés de biens culturels entraîne un processus d'uniformisation culturelle.

a. La diffusion de biens culturels communs, produits d'une technique industrielle.

b. L'extension rapide de certains marchés de produits culturels (cinéma, audiovisuel, Internet...).

★ Seconde partie

Le processus d'uniformisation culturelle se heurte à des résistances et reste limité dans sa diffusion.

► 1. Les différentes civilisations résistent à la culture de masse mondialisée.

a. L'enracinement dans une culture nationale...

b. ... et la prise de conscience internationale permettent de résister à l'uniformisation culturelle.

► 2. Les civilisations peuvent aussi intégrer les éléments de la mondialisation culturelle.

a. La production mondialisée doit prendre en compte les différences culturelles...

b. ... et chaque civilisation n'a pas perdu pour autant ses particularismes.

✱ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Réponse à la question.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA DISSERTATION

Les récentes prises de position de José Bové illustrent bien l'influence culturelle de la mondialisation sur les civilisations, les sociétés ou les communautés à travers le monde, qui ne peuvent plus demeurer fermées sur elles-mêmes.

La « mondialisation » désigne une situation dans laquelle un ensemble économique de plus en plus intégré déborde les frontières des États-nations. Par-delà cette définition très générale, on pourrait retenir celle plus classique d'« extension de l'économie de marché à toute la planète ». Une approche qui dépasse le cadre purement économique nous amène à envisager l'aspect culturel et social de la mondialisation, à travers la diffusion d'une culture planétaire et la convergence de modes de vie. L'expression « uniformisation culturelle » recouvre donc ces deux aspects : la mondialisation imposerait une homogénéisation des styles de vie, une convergence de goûts, et la diffusion d'un modèle culturel dont les valeurs et les normes seraient identiques pour chaque civilisation, chaque peuple, chaque individu.

La mondialisation tend à imposer des modèles de comportement, des valeurs, des goûts de plus en plus uniformisés, afin de répondre à une production mondiale de plus en plus standardisée ainsi qu'à une diffusion mondiale de la culture. Assiste-t-on pour autant à un processus d'uniformisation culturelle ? Les différentes civilisations du globe savent résister à ce processus de mondialisation de la culture, à moins qu'elles n'en soient totalement à l'écart, et elles sont à même d'intégrer les éléments culturels de la mondialisation afin de construire des modèles culturels différenciés.

Nous montrerons donc, dans une première partie, en quoi la mondialisation conduit à un modèle culturel de plus en plus uniforme, homogénéisé, dans l'ensemble des pays du monde. Puis, dans une seconde partie, nous verrons que le processus d'uniformisation culturelle se heurte à des résistances et reste limité dans sa diffusion.

La mondialisation pousse à l'uniformisation culturelle, car elle impose une production mondiale de plus en plus standardisée et diffuse de plus en plus largement une production culturelle mondialisée à travers la multiplication des réseaux de communication.

La standardisation de la production à l'échelle planétaire implique une unification des marchés et une convergence de goûts et d'habitudes culturelles.

L'organisation mondiale de la production suppose la conception de biens mondiaux standardisés et diffusés sur un grand nombre de marchés, ce qui permet de réduire les coûts fixes et de réaliser des économies d'échelle en augmentant les quantités produites. Le document 3 insiste sur le caractère « économiquement logique » de la démarche des firmes multinationales lorsqu'il s'agit de propager leur production à l'échelle planétaire.

Pour les biens matériels comme pour les biens culturels, il importe donc qu'il existe une certaine convergence des goûts et des habitudes de consommation à travers la planète, ce qui suppose la diffusion d'un modèle culturel uniformisé, avec ses valeurs et ses normes identiques pour chaque peuple, chaque individu. Ainsi, on assiste depuis quelques décennies à la diffusion de biens culturels communs, produits des techniques industrielles occidentales, et que l'on retrouve dans tous les lieux peuplés et urbanisés de la planète : villes énormes, buildings, aéro-dromes... Autant de symboles matériels qui laissent à penser que le monde s'uniformise dans sa production et dans sa culture.

On assiste également au développement d'une production culturelle mondialisée, grâce à la multiplication des réseaux de communication.

De plus en plus se répand un modèle culturel associé à la « culture de masse » américaine, à travers l'exemple de la production et de la diffusion cinématographiques. Ces biens culturels répondent à une double exigence d'efficacité (il faut toucher le public le plus large possible) et de productivité (les films hollywoodiens sont produits sur un mode standardisé). En d'autres termes, le modèle culturel diffusé par le biais des films hollywoodiens est, d'abord et avant tout, soumis aux règles du marché. Cela revient à dire que la mondialisation, en poussant à la généralisation de ces produits culturels efficaces et standardisés, élargit le

marché et les rend rentables, mais ceux-ci menacent les peuples « dans leur identité nationale » (document 1).

Enfin, on observe depuis quelques années une véritable révolution de la communication avec le développement des télécommunications, des moyens de transmission (câble, satellite), et l'extension d'Internet. Comme l'indique le document 5, Cable News Network (CNN) est le premier réseau mondial d'information en continu. Il incarne l'un des aspects de la mondialisation : la possibilité de vivre en direct des événements se déroulant à l'autre bout de la planète (guerre du Golfe en 1990-1991). On peut cependant remarquer que le compte rendu des événements exprime d'abord le point de vue nord-américain. De plus, CNN opère un choix dans le traitement de l'information ; il y a donc un risque d'uniformisation dans sa retransmission au niveau de la planète : toutes les populations du globe recevraient un type d'information de plus en plus calqué sur le modèle de CNN, qui s'imposerait grâce à la puissance de son réseau satellitaire.

La mondialisation pousse à la production standardisée et à une culture de masse mondialisée qui se transmet de plus en plus par les nouveaux réseaux de communication.

Cependant, ce processus d'uniformisation culturelle se heurte à des résistances et reste limité dans sa diffusion.

Chaque culture nationale a tendance à résister – beaucoup plus qu'on ne le croit – à la généralisation d'un modèle culturel standardisé et mondialisé.

L'un des principaux fondements de notre culture réside dans notre identité nationale, produit d'une histoire commune, forgée au cours des siècles et profondément enracinée dans nos modes de perception et de représentation sociales. La socialisation de chaque personne est marquée, entre autres, par l'apprentissage d'une identité nationale, qui se traduit par un style de vie en commun particulier et par un mode relationnel spécifique entre les individus. Par exemple, les pratiques culinaires sont étroitement liées à la socialisation familiale et enracinées dans les cultures nationales. Mais, derrière ces usages culinaires, il y a, en France par exemple, un ensemble de traditions culturelles fondées sur l'échange de nourriture, et dont la fonction symbolique est d'entretenir les relations sociales intra- et extra-familiales. Dans ce contexte, le développement d'une culture culinaire « mondialisée », matérialisée par McDonald's, n'est en aucune façon destructurant : les Français ne semblent pas s'américaniser et, par exemple, le repas du soir reste très valorisé et ritualisé ; il demeure l'emblème de la vie familiale (document 6).

Bien sûr, la mondialisation modifie les styles de vie, mais « un style de vie ne modifie pas la vie » (Z. Laïdi).

L'orientation religieuse de chaque culture peut également freiner le processus d'uniformisation culturelle. La population de l'Irlande du Sud est profondément imprégnée de la religion catholique, qui contribue au maintien d'une culture traditionnelle, malgré l'ouverture économique internationale du pays. L'importance du protestantisme aux États-Unis véhicule un système de valeurs auquel s'accommode fort bien la culture de masse américaine, mais rien ne dit que les peuples imprégnés d'une autre religion, ou moins marqués par le sentiment religieux (comme la France ou les Pays-Bas), soient prêts à intégrer les modèles culturels imposés par certains marchés mondiaux de biens dits « culturels » : cinéma, audiovisuel, disques, magazines... (document 2).

L'enracinement culturel national est la meilleure forme de résistance à la mondialisation culturelle, et le soutien apporté aux récentes prises de position de J. Bové montre à quel point il a pu toucher la population française dans un sentiment profond d'attachement à sa culture.

Plus explicitement, la résistance à la diffusion d'un modèle culturel associé à la « culture de masse » américaine est évoquée dans le document 1 (exemple de la production et de la diffusion cinématographiques en France).

Elle semble importante, car cette « culture de masse mondialisée » menace les identités nationales et tend à effacer les « points de repère » culturels traditionnels. Ainsi, dans le cas évoqué dans le document 1, on fait appel à l'État pour protéger les œuvres nationales, en subventionnant les producteurs français. Ces interventions ont, semble-t-il, été efficaces pour l'instant, si l'on prend l'exemple du cinéma. Cette résistance à la « mondialisation culturelle » trouve souvent un écho favorable auprès du public, lequel, sans pour autant boudier les productions américaines, continue d'éprouver un « goût persistant » pour les productions nationales telles qu'elles sont interprétées par les grands groupes multinationaux.

Cependant, cette forme de résistance s'oppose aux évolutions des règles de l'OMC – notamment l'ex-projet de l'AMI –, qui tendent à éliminer les marchés protégés, au nom du libre-échange et du respect des règles de la concurrence internationale.

Si les différentes civilisations résistent à une certaine uniformisation culturelle issue de la mondialisation, elles peuvent aussi en intégrer des éléments.

Tout d'abord, la volonté de standardiser la production de biens et de services à l'échelle mondiale ne tient pas toujours compte des nombreuses spécificités des marchés locaux. Or elles sont souvent le reflet

d'habitudes culturelles propres à chaque peuple, à chaque civilisation. Les firmes multinationales doivent donc prendre en compte les différences culturelles, afin d'adapter les produits, mais aussi les méthodes de fabrication et de gestion (on pense à EuroDisney), à chaque culture, à chaque type d'environnement étranger. Elles ont intérêt à s'adapter, car on sait que chaque civilisation a tendance à se défendre, à remodeler les éléments d'une culture « mondialisée » pour les intégrer dans sa propre cohérence. La diffusion de McDonald's en Asie contribue à l'occidentalisation de ce continent, mais les consommateurs asiatiques transforment le McDonald's : ils refusent de manger vite et profitent du lieu.

Tout en acceptant cette civilisation industrielle mondialisée, le monde n'intègre pas obligatoirement l'ensemble de ses composantes. La diffusion de techniques industrielles n'entraîne pas forcément l'unification du monde. Les peuples se sont constamment emprunté des traits culturels, mais ils n'ont pas perdu pour autant leurs particularismes.

La puissance de CNN n'empêche pas le développement des médias locaux et nationaux, lesquels ont pu s'inspirer de ses méthodes d'information sans pour autant renier leurs spécificités : service public en France, caractère sérieux et original des actualités à la BBC en Grande-Bretagne (document 5).

Il y a toujours eu des changements dans les modèles culturels lorsque des groupes d'individus de cultures différentes sont entrés en contact ; il s'agit de phénomènes d'acculturation. Chaque culture se réélabore à l'occasion de ces échanges. Même si parfois une culture semble dominer, aucune ne s'impose complètement aux autres. On peut cependant admettre que c'est la première fois qu'un aspect décisif d'une civilisation particulière – la diffusion de biens culturels communs standardisés – touche toutes les civilisations du monde.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'une forte proportion de la population mondiale reste à l'écart de ce mouvement d'unification culturelle. Comme l'indique le document 5, le pourcentage de téléspectateurs en mesure de recevoir CNN n'est pas très élevé (20,1 % de personnes, en moyenne, disposent de la télévision, ce qui fait un pourcentage très faible à capter CNN, malgré sa zone de couverture mondiale).

Les résistances de chaque peuple, de chaque civilisation, au processus d'uniformisation culturelle sont donc nombreuses, et chaque culture est capable d'intégrer certains éléments de la mondialisation sans renier pour autant ses propres spécificités.

L'extension de l'économie de marché à toute la planète et la volonté de standardiser une production de masse à l'échelle mondiale

impliquent une unification des marchés et une convergence de goûts et d'habitudes culturelles. La mondialisation s'accompagne donc de la diffusion d'un modèle culturel dont les valeurs et les normes seraient identiques pour chaque civilisation, chaque peuple, chaque individu.

Cette tendance à l'uniformisation est bien réelle lorsqu'il s'agit de diffuser des produits industriels mondialement standardisés (Nike, Adidas...) ou d'imposer des productions culturelles à l'échelle planétaire (*Titanic*, *James Bond...*).

Cependant, cette « mondialisation de la culture » reste limitée, à la fois dans sa diffusion et dans son impact. Chaque civilisation a su résister à l'envahissement d'une culture mondialisée en s'appuyant sur son identité culturelle (parc Astérix !!!) et, si elle a pu intégrer certains éléments de cette culture uniformisée, elle a su aussi conserver ses propres spécificités.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'une fraction non négligeable de la population mondiale vit à l'écart de cette « culture transfrontière », car elle ne possède pas un niveau de vie lui permettant de participer à cette « mondialisation de la culture ».

4 Changement social et solidarités

7

FRANCE MÉTROPOLITAINE

JUIN 2000 • QUESTION DE SYNTHÈSE

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1. Illustrez à l'aide d'un exemple de votre choix chacune des versions de l'individualisme définies par l'auteur. (document 1) (2 points)
- 2. Que signifie le chiffre entouré ? (document 2) (1 point)
- 3. Montrez en quoi l'évolution décrite dans le document 2 peut traduire une montée de l'individualisme. (2 points)
- 4. Expliquez le passage souligné. (document 3) (2 points)
- 5. En quoi le document 4 illustre-t-il le contenu du document 3 ? (3 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir exposé les principales manifestations d'une montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales, vous présenterez ses effets sur la cohésion sociale.

Document 1

Le thème de la montée de l'individualisme peut être compris de deux manières, l'une pessimiste, l'autre optimiste. La version pessimiste, se représentant l'individualisme essentiellement sous sa forme particulariste, impute l'affaiblissement du lien social et du sens de la

solidarité au déclin de l'adhésion aux valeurs transcendantes¹. La montée de l'individualisme évoque alors la diffusion d'une conception de la liberté assimilée au principe du chacun pour soi, entraînant la perte du respect des règles sociales et un déclin de préoccupations altruistes². La version optimiste, qui correspond à la variante universaliste de l'individualisme, voit au contraire dans le déclin de la transcendance un progrès de la liberté de choix des individus et un progrès de la reconnaissance de leur égalité en valeur et en dignité, dans le cadre de vie en commun s'appliquant à tous.

Étienne Schweisguth, « La montée des valeurs individualistes », « L'évolution des valeurs des Européens », *Futuribles*, n° spécial, juillet-août 1995.

1. Valeurs transcendantes : valeurs dont la légitimité est fondée sur un ordre de choses réputé supérieur aux consciences individuelles.

2. Altruisme : disposition à s'intéresser et à se dévouer à autrui.

Document 2 Structure familiale des ménages¹

	1968	1975	1982	1990	1998
Nombre de ménages (en millions)	15,8	17,7	19,6	21,5	24,0
Structure familiale (en %) :					
– homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,0
– femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,2
– famille monoparentale	(2,9)	3,0	3,6	4,6	6,9
– couple sans enfants	21,1	22,3	23,3	23,6	27,0
– couple avec enfant(s)	36,0	36,5	36,1	32,9	33,9
– ménage complexe ²	19,8	16,0	12,5	11,7	2,0

1. Recensements de 1968 à 1990 et Enquête sur l'emploi de 1998.

2. Ménage complexe : constitué de plus d'une famille (plusieurs familles ou une famille avec des personnes isolées).

Source : INSEE, TEF 1999-2000.

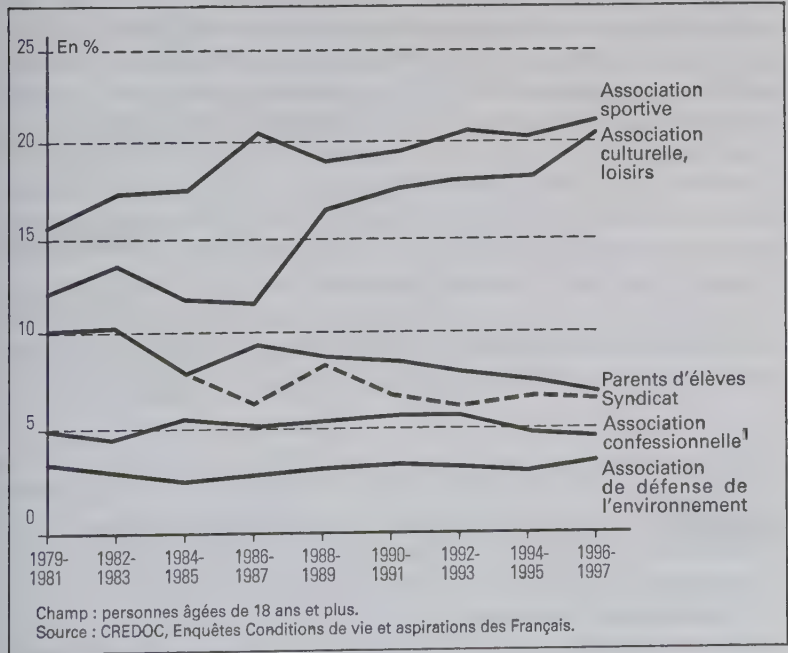
Document 3

L'allongement de la jeunesse et le dynamisme des seniors supposent l'augmentation des relations à ces âges. Mais la croissance du nombre de personnes vivant seules va dans un sens contraire ; le chômage isole certaines catégories de personnes ; alors que l'augmentation

du temps libre enrichit le réseau, la famille se fragilise, mais la communication interne n'y a jamais été aussi forte. [...] La famille, l'habitat, l'entreprise encadraient autrefois l'individu dans un tissu de relations rigides qui commandait son comportement. Ces liens sociaux se seraient déstabilisés, laissant place à des relations plus flexibles et librement choisies. [...] On vit, on travaille, on s'associe plus volontiers en fonction de ses goûts qu'en fonction de dispositifs d'encadrement. En même temps, la mobilité – géographique, professionnelle, familiale – s'accroît et fait se nouer et se dénouer constamment le tissu des relations. En bref : les liens sociaux se desserrent... mais ne rompent pas.

Jean-François Dortier, « Bonjour, bonsoir... Les évolutions de la sociabilité », *Sciences humaines*, hors-série n° 26, septembre-octobre 1999.

Document 4 Proportion de Français déclarant participer à différents types d'associations



1. Association relative à une religion.

Source : *Données sociales*, 1999.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet s'inscrit dans le quatrième point du programme, intitulé « Changement social et solidarités », et concerne plus précisément « l'affaiblissement ou le renforcement des instances d'intégration ». Il fait référence au thème introductif relatif à l'influence des valeurs sur les relations entre croissance, développement et changement social.

La notion d'« individualisme » désigne en sociologie une propriété caractéristique de certaines sociétés (industrielles modernes) dans lesquelles l'individu est considéré comme une unité de référence fondamentale. Il assume en toute liberté ses croyances, ses opinions et ses choix. Son autonomie est plus grande que dans les sociétés traditionnelles. Cette notion rejoint la version « optimiste » évoquée dans le document 1.

Plus communément, l'individualisme définit une tendance à s'affirmer indépendamment des autres, à privilégier la valeur et le droit de l'individu sur ceux des groupes sociaux. Il est bien souvent associé au particularisme, au repli sur soi, voire à l'égoïsme et au rejet de l'altruisme. Il est donc considéré comme responsable de l'affaiblissement du lien social, de la perte d'adhésion aux valeurs sociales (version « pessimiste » du document 1).

La « cohésion sociale » est la force du lien qui unit les personnes appartenant à un même groupe social ou à une même société ; c'est l'ensemble des relations qui rapprochent les individus dans leur vie quotidienne et qui leur permettent une bonne intégration.

Ce sujet propose au candidat de montrer comment se manifeste la montée de l'individualisme (dans ses versions optimiste et pessimiste) dans nos sociétés modernes, en s'appuyant sur des exemples, puis de décrire les effets positifs et négatifs de celui-ci sur la cohésion sociale.

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- affaiblissement du lien social
- valeurs transcendantes
- liberté de choix
- égalité en valeur

► Que dit le document ?

Ce document expose les deux versions de la montée de l'individualisme dans nos sociétés modernes depuis quelques décennies. L'une, pessimiste, associe le renforcement de l'individualisme au repli de la personne sur elle-même, au déclin des préoccupations altruistes qui ferait perdre à chacun le sens de la solidarité, et à une moindre adhésion à des valeurs sociales transcendantes qui permettaient jusqu'alors de maintenir la force des liens sociaux – sens de la famille, respect d'un certain nombre de droits (droit de vote) et de devoirs (de solidarité professionnelle...). La poussée de l'abstentionnisme dans la plupart des pays capitalistes développés de même que le déclin du militantisme syndical illustrent bien cette montée de l'individualisme : ils expriment un désintérêt pour la vie politique, un repli sur soi, des préoccupations plus personnelles et un affaiblissement de l'adhésion aux valeurs transcendantes (sens du devoir électoral).

Dans sa version optimiste, l'individualisme permet la reconnaissance de chacun à travers une identité qui lui est propre, grâce à l'égalité de droit caractéristique des sociétés démocratiques. L'individu s'affranchit des contraintes sociales et jouit d'une plus grande autonomie. Ses relations et ses engagements sociaux sont davantage marqués par un choix personnel. Dans ce contexte, le recul de la participation électorale peut être interprété comme un choix personnel de s'abstenir, de ne pas participer à l'élection de personnes en qui on ne se reconnaît pas.

Document 2

► Mots-clés

- structure familiale
- famille monoparentale
- ménage complexe

Rappel de cours

Un **ménage** désigne une unité de résidence et de consommation : il peut donc être constitué d'une personne seule, d'une famille sous toutes ses formes, ou d'une structure communautaire (communauté religieuse).

► Que dit le document ?

Ce document montre l'évolution de la structure des ménages français entre 1968 et 1998, en pourcentage du nombre total de ménages.

On observe tout d'abord une augmentation importante de la part des personnes vivant seules : le pourcentage d'hommes vivant seuls passe de 6,4 % à 12 %, soit un quasi-doublement ; 13,8 % des femmes vivent seules en 1968, contre 18,2 % en 1998, soit une augmentation de 4,4 points. Cette évolution traduit bien la montée de l'individualisme, dans le sens où celui-ci renforce la tendance à l'isolement, à la solitude sociale, qu'il s'agisse ou non d'un choix personnel.

Par ailleurs, parmi les ménages de plus d'une personne, on constate un recul très net de la part des ménages complexes (constitués de plus d'une famille : avec les grands-parents, par exemple) et une légère diminution de la part des couples avec enfant(s). Parallèlement, le pourcentage de familles monoparentales – un parent avec enfant(s) – croît fortement (+ 4 points). L'augmentation de la part des couples sans enfants est plus difficile à interpréter, car il peut s'agir de personnes plus âgées dont les enfants sont déjà partis.

Les familles sont donc plus réduites quant au nombre de personnes qui la composent, plus éclatées et plus diversifiées, et la progression des divorces explique en grande partie l'augmentation du poids des familles monoparentales. Cette évolution traduit une montée de l'individualisme de deux façons : chacun a tendance à se replier sur lui-même ou sur son noyau familial, et se sent moins contraint par une obligation morale de maintenir une structure familiale traditionnelle, ainsi que l'atteste la forte montée des divorces. Cette diversité de formes familiales reflète aussi un progrès dans la liberté de choix des individus (document 1) : la « famille-couple-avec-enfant(s) » ne constitue plus la référence unique.

Document 3

► Mots-clés

- tissu de relations rigides
- liens sociaux
- dispositifs d'encadrement

► Que dit le document ?

Ce document explique l'évolution complexe des réseaux de relations sociales dans une société de plus en plus marquée par l'individualisme. Les structures traditionnelles de relations sociales qui encadraient les individus sont en déclin (famille, habitat, entreprise, syndicat...). Elles sont empreintes d'une certaine rigidité dans leur fonctionnement et

dans leur organisation, et imposent des normes de comportement auxquelles chacun se conforme par obligation morale. Pour É. Durkheim, la source de la solidarité sociale se trouve dans la moralité. Ainsi, adhérer à ces structures traditionnelles d'encadrement permet de préserver les liens sociaux, et donc la cohésion sociale. Mais le déclin de ces structures, lié à l'augmentation de l'individualisme, n'a pas pour autant fait disparaître les réseaux de relations sociales. Ceux-ci se construisent différemment et sont essentiellement marqués par le libre choix des gens. Le tissu de relations sociales varie au gré des choix personnels et de la mobilité des individus, et, en ce sens, il est plus flexible. En même temps, le libre choix des relations sociales a tendance à renforcer le lien qui unit les personnes, et « la communication interne n'a jamais été aussi forte ». Les associations solidaires n'ont cependant pas disparu, mais elles prennent la forme de petits collectifs (aide aux devoirs, aide au logement), et la prise en charge d'enjeux de civilisation reste importante (droits de l'homme, écologie...). Ainsi, la cohésion sociale semble fragilisée par l'éclatement des structures traditionnelles d'encadrement, mais elle peut être renforcée par la multiplication de réseaux de relations, variés dans leurs structures et dans leurs objectifs, et dans lesquels le choix de chacun favorise la communication.

Document 4

► Mot-clé

– associations

► Que dit le document ?

Ce tableau retrace l'évolution de la proportion de Français déclarant participer à différents types d'associations entre 1979 et 1997.

On constate que la part des Français déclarant participer à des associations nécessitant un engagement en faveur de la défense d'intérêts collectifs stagne, voire diminue. Par exemple, la participation à une association de parents d'élèves passe de 10 % en 1979-1981 à environ 4 % en 1996-1997. En revanche, la proportion de Français déclarant participer à des activités d'épanouissement personnel (sportives, culturelles et de loisirs) est en forte progression. Par exemple, la participation à des associations culturelles et de loisirs passe de 12 % à 20 %, soit une augmentation de plus de moitié.

Ce tableau est à mettre en rapport avec le document 3, car il montre que les individus continuent à se regrouper, et donc que les liens

sociaux sont loin d'être rompus. Mais on ne se regroupe plus de la même manière, ni sur les mêmes objectifs. En effet, la légère régression des structures traditionnelles de regroupement exprime une certaine désaffection des personnes envers des associations de défense d'intérêts collectifs, souvent rigides dans leur fonctionnement, dont les préoccupations sont altruistes, et qui demandent une adhésion à des valeurs de solidarité et à une morale collective. À l'inverse, la participation plus forte à des associations sportives et culturelles montre que les individus, loin de rejeter les structures de regroupement, font davantage le choix d'un épanouissement personnel et d'une réalisation de soi. Ils témoignent de plus d'autonomie par rapport aux structures traditionnelles d'encadrement. Les instances de regroupement sont donc toujours aussi nombreuses, mais la morale collective et l'exigence de solidarité font place à des relations plus librement choisies en fonction des goûts et de l'épanouissement personnel de chacun.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE

► Question 1

Cette question fait appel aux connaissances du candidat et à sa capacité à interpréter un texte.

La version pessimiste associe le renforcement de l'individualisme au repli sur soi, au déclin des préoccupations altruistes qui ferait perdre à chacun le sens de la solidarité, et à une moindre adhésion à des valeurs sociales transcendantes : sens de la famille, respect d'un certain nombre de droits (droit de vote) et de devoirs (de solidarité professionnelle...). Le recul de la participation électorale dans la plupart des pays capitalistes développés illustre bien cette montée de l'individualisme : il est la marque d'un moindre engagement collectif, d'une attirance vers des préoccupations plus personnelles, et d'un affaiblissement du sens du devoir électoral (valeur transcendante).

Dans sa version optimiste, l'individualisme permet la reconnaissance de chacun à travers une identité qui lui est propre, grâce à l'égalité de droit dans les sociétés démocratiques. L'individu s'affranchit des contraintes sociales et jouit d'une plus grande autonomie. Ses relations et ses engagements sociaux sont davantage marqués par un choix personnel. Dans ce contexte, le recul de la participation électorale peut être interprété comme un choix personnel de s'abstenir, de ne pas participer à l'élection de personnes en qui on ne se reconnaît pas.

► Question 2

Le candidat doit montrer qu'il sait interpréter un chiffre.

En 1968, en France, sur 100 ménages, il y a 2,9 familles monoparentales, c'est-à-dire constituées d'un parent avec un ou plusieurs enfants.

► Question 3

Le candidat doit montrer qu'il sait utiliser les chiffres d'un tableau et les interpréter pour répondre à la question.

On observe tout d'abord une augmentation importante de la part des personnes vivant seules : le pourcentage d'hommes vivant seuls passe de 6,4 % à 12 %, soit un quasi-doublement ; le taux de femmes seules passe de 13,8 % à 18,2 %, soit une hausse de 4,4 points. Cette évolution traduit bien la montée de l'individualisme, dans le sens où celui-ci renforce la tendance à l'isolement, à la solitude sociale, qu'il s'agisse ou non d'un choix personnel.

Par ailleurs, parmi les ménages de plus d'une personne, on constate un recul très net de la part des ménages complexes (constitués de plus d'une famille : avec les grands-parents, par exemple) et une légère diminution de la part des couples avec enfant(s). Parallèlement, le pourcentage de familles monoparentales – un parent avec enfant(s) – est en forte hausse (+ 4 points). L'augmentation de la part des couples sans enfants est plus difficile à interpréter, car il peut s'agir de personnes plus âgées dont les enfants sont déjà partis. Cette évolution traduit une montée de l'individualisme de deux façons : chacun a tendance à se replier sur son noyau familial et se sent moins contraint par une obligation morale de maintenir une structure familiale traditionnelle, ainsi que l'atteste la forte progression des divorces. Cette diversité de formes familiales reflète aussi un progrès dans la liberté de choix des individus : la « famille-couple-avec-enfant(s) » ne constitue plus la référence unique.

► Question 4

Cette question fait appel à la capacité du candidat à interpréter un texte.

Les structures traditionnelles de relations sociales qui encadraient les individus sont en déclin (famille, habitat, entreprise, syndicat...). Elles sont marquées par une certaine rigidité dans leur fonctionnement et dans leur organisation, et imposent des normes de comportement auxquelles chacun se conforme par obligation morale. Cependant, adhérer à ces structures traditionnelles d'encadrement permet de préserver les liens sociaux et donc la cohésion sociale. Mais le déclin de ces structures, lié à

la montée de l'individualisme, n'a pas fait disparaître pour autant les réseaux de relations sociales. Ceux-ci se construisent différemment et sont essentiellement marqués par le libre choix de chacun : on s'associe davantage en fonction de ses goûts. Le tissu de relations sociales varie au gré des choix personnels et de la mobilité des individus, et, en ce sens, les relations sont plus flexibles. En même temps, le libre choix des relations sociales a tendance à renforcer le lien qui unit les individus, et « la communication interne n'a jamais été aussi forte ».

► Question 5

Cette question fait appel à la capacité du candidat à lire et à interpréter un tableau, et à le mettre en relation avec un autre document.

On constate que la part des Français déclarant participer à des associations nécessitant un engagement en faveur de la défense d'intérêts collectifs stagne, voire diminue. Par exemple, la participation à une association de parents d'élèves passe de 10 % en 1979-1981 à environ 4 % en 1996-1997. En revanche, la proportion de Français déclarant participer à des activités d'épanouissement personnel (sportives, culturelles et de loisirs) est en forte augmentation. Par exemple, la participation à des associations culturelles et de loisirs passe de 12 % à quelque 20 %, soit une hausse de 8 points.

Ce tableau illustre bien le contenu du document 3, car il montre que les individus continuent de se regrouper, et donc que les liens sociaux sont loin d'être rompus. Mais on ne se regroupe plus de la même manière, ni sur les mêmes objectifs. En effet, la légère régression des structures traditionnelles de regroupement exprime une certaine désaffection des personnes envers des associations de défense d'intérêts collectifs, souvent rigides dans leur fonctionnement, dont les préoccupations sont altruistes, et qui demandent une adhésion à des valeurs de solidarité et à une morale collective. En revanche, la participation plus forte à des associations sportives et culturelles montre que les individus, loin de rejeter les structures de regroupement, font davantage le choix d'un épanouissement personnel, d'une réalisation de soi. Ils témoignent de plus d'autonomie par rapport aux structures traditionnelles d'encadrement.

► Bilan du travail préparatoire

Les questions 1, 2, 3 et certains éléments de la question 5 permettront d'alimenter la première partie de la synthèse pour exposer les principales manifestations d'une montée de l'individualisme.

Les questions 4 et 5 permettront de mettre en évidence certains effets de l'individualisme sur la cohésion sociale.

★ Introduction

- Accroche.
- Définition des termes du sujet.
- Annonce du plan.

★ Première partie

Les principales manifestations d'une montée de l'individualisme.

- 1. Un bouleversement des liens et des rapports sociaux traditionnels.
 - a. L'éclatement des rapports familiaux.
 - b. Le recul des associations favorisant l'engagement et la défense d'intérêts collectifs.
- 2. Une autonomie plus grande des individus, et des liens sociaux librement choisis.
 - a. L'égalité de droit permet la reconnaissance de chacun...
 - b. ... et favorise la liberté de choix dans les relations sociales.

★ Seconde partie

Ses effets sur la cohésion sociale.

- 1. La montée de l'individualisme affaiblit la cohésion sociale...
 - a. L'affaiblissement des structures de solidarité traditionnelles...
 - b. ... a tendance à isoler les individus et à exclure les plus faibles.
- 2. ... mais elle établit de nouveaux rapports sociaux fondés sur la liberté et la reconnaissance de la dignité de chacun.
 - a. Les individus se regroupent davantage en fonction de leurs goûts et de leurs choix...
 - b. ... et ils construisent des réseaux de relations qui resserrent leurs liens et permettent une meilleure communication.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

A. de Tocqueville affirmait que l'égalité isole et affaiblit les hommes, et il voyait dans l'individualisme « un vice car les individus veulent ce que les autres ont et se replient sur eux-mêmes ». Cette vision pessimiste de l'individualisme nous amène à nous interroger sur sa montée dans les sociétés modernes.

La notion d'« individualisme » désigne en sociologie une propriété caractéristique de certaines sociétés (industrielles modernes) dans

lesquelles l'individu est considéré comme une unité de référence fondamentale. Il assume en toute liberté ses croyances, ses opinions et ses choix. Plus communément, l'individualisme définit une tendance à s'affirmer indépendamment des autres, à privilégier la valeur et le droit de l'individu sur ceux des groupes sociaux. Il est bien souvent associé au particularisme, au repli sur soi, voire à l'égoïsme et au rejet de l'altruisme. Il serait donc responsable de l'affaiblissement du lien social, c'est-à-dire du ciment qui relie les individus entre eux.

Ainsi, dans une première partie, nous exposerons les principales manifestations d'une montée de l'individualisme, puis, dans une seconde partie, nous analyserons ses effets sur la cohésion sociale.

La montée de l'individualisme se traduit par un bouleversement des liens et des rapports sociaux traditionnels, mais elle permet aussi une plus grande autonomie de l'individu.

Dans sa version pessimiste, l'individualisme est associé au repli sur soi, au déclin des préoccupations altruistes, et à une moindre adhésion à des valeurs sociales transcendantes qui permettaient jusqu'alors de maintenir la force des liens sociaux – le sens de la famille, par exemple.

Les familles sont plus réduites quant au nombre de personnes qu'elles comprennent : les ménages complexes sont en forte régression (-17,8 points) et les couples avec enfants stagnent ; les ménages constitués d'un homme seul ou d'une femme seule passent de 20,2 % à 30,2 % de l'ensemble entre 1968 et 1998 (document 2). Les familles sont plus éclatées, plus diversifiées, et la progression des divorces explique en grande partie l'augmentation du poids des familles monoparentales : celles-ci passent de 2,9 % à 6,9 % des ménages entre 1968 et 1998 (document 2). Cette évolution traduit une montée de l'individualisme, car chacun a tendance à se replier sur soi ou sur son noyau familial, et se sent moins contraint par une obligation morale de maintenir une structure familiale traditionnelle, ainsi que l'atteste la forte augmentation des divorces.

Par ailleurs, on constate que la proportion des Français déclarant participer à des associations nécessitant un engagement en faveur de la défense d'intérêts collectifs stagne, voire diminue. Par exemple, la participation à une association de parents d'élèves baisse de 6 points entre 1979 et 1997. Cette régression des structures traditionnelles de regroupement traduit bien une montée de l'individualisme, car elle exprime une certaine désaffection des personnes envers des associations de défense d'intérêts collectifs, souvent rigides dans leur fonctionnement, dont les préoccupations sont altruistes, et qui demandent une adhésion à des valeurs de solidarité et à une morale collective.

Ainsi, le recul des structures sociales traditionnelles est révélatrice d'une montée de l'individualisme.

Mais celui-ci favorise une autonomie plus grande des individus et permet à chaque acteur social d'assumer en toute liberté ses croyances, ses opinions et ses choix. L'autonomie de ce dernier est plus grande que dans les sociétés traditionnelles. Par exemple, le recul de la participation électorale dans les pays développés peut être interprété comme un désintérêt pour la vie politique, un repli sur soi vers des préoccupations plus personnelles, et un affaiblissement de l'adhésion aux valeurs transcendantes (sens du devoir électoral), mais aussi comme un choix personnel de s'abstenir ou de ne pas participer à l'élection de personnes en qui on ne se reconnaît pas.

Ce dernier exemple montre bien à quel point la liberté qu'a l'individu de choisir ses relations sociales constitue l'une des manifestations essentielles de la montée de l'individualisme. Les réseaux de relations sociales se construisent différemment ; ils varient au gré des choix personnels et de la mobilité de chacun, et, en ce sens, ils sont plus flexibles (document 4). La proportion de Français déclarant participer à des activités d'épanouissement personnel (sportives, culturelles et de loisirs) est en forte augmentation. Par exemple, la participation à des associations culturelles et de loisirs passe de 12 % à près de 20 %, soit une hausse de 8 points (document 5).

La montée de l'individualisme se traduit donc par un bouleversement des liens et des rapports sociaux traditionnels, et par une autonomie plus grande des personnes à travers leur liberté de choix.

On peut cependant se demander si le renforcement de l'individualisme est susceptible de constituer un danger pour la cohésion sociale, ou si les nouveaux rapports sociaux qui en découlent permettent de resserrer les liens sociaux.

La montée de l'individualisme fragilise la solidarité traditionnelle, mais elle engendre des rapports sociaux plus librement choisis.

L'affaiblissement des liens de solidarité traditionnels a tendance à isoler les personnes et à exclure les plus faibles.

Les structures traditionnelles de relations sociales qui encadraient les individus sont en déclin (famille, habitat, entreprise, syndicat...). Elles sont marquées par une certaine rigidité dans leur fonctionnement et dans leur organisation, et imposent des normes de comportement auxquelles chacun se conforme par obligation morale. Cependant, adhérer à ces structures d'encadrement permet de préserver les liens

sociaux, et donc la cohésion sociale. La désaffection envers ces types de regroupements (syndicats, associations) constitue donc une menace pour la solidarité entre les personnes, du fait de l'affaiblissement du lien social (document 1). On sait que le taux de syndicalisation est en constante régression depuis la fin des années 1970 (moins de 9 % de syndiqués en 1997), et que la part des associations de défense de causes communes – environnement, parents d'élèves – stagne (document 5). Le risque d'isolement de certaines catégories de personnes est donc très grand, dans une société où les liens sociaux ont tendance à se fragiliser en raison de la crise de l'emploi et de la famille (document 3). La faiblesse des structures traditionnelles d'encadrement peut même conduire à l'exclusion (processus de mise à l'écart de la société d'un individu ou d'un groupe d'individus).

La fragilisation du lien social, le repli sur soi et l'affaiblissement du sens de la solidarité ont donc tendance à porter atteinte à la cohésion sociale.

Cependant, comme l'indique J.-F. Dortier (document 4), si les liens sociaux se desserrent, ils ne se rompent pas, car l'individualisme génère de nouveaux rapports sociaux, plus librement choisis et permettant une meilleure communication.

Les personnes continuent de se regrouper, et les liens sociaux sont loin d'être rompus, mais on ne se regroupe plus de la même manière ni sur les mêmes objectifs.

Comme nous l'avons signalé dans la première partie, la proportion de Français déclarant participer à des activités d'épanouissement personnel (sportives, culturelles et de loisirs) est en forte augmentation (document 5). L'adhésion plus forte à des associations sportives et culturelles montre que les individus, loin de rejeter les structures de regroupement, font davantage le choix d'un épanouissement personnel, d'une réalisation de soi. Ce phénomène est l'expression d'une volonté d'autonomie par rapport aux structures traditionnelles d'encadrement, les acteurs sociaux étant davantage guidés par leurs goûts et leurs attirances personnels (document 4).

En même temps, le libre choix des relations sociales a tendance à renforcer le lien qui unit les individus, et « la communication interne n'a jamais été aussi forte » (document 4). De plus, les associations solidaires n'ont pas disparu, mais elles prennent la forme de petits collectifs (aide aux devoirs, aide au logement), et la prise en charge d'enjeux de civilisation reste importante (droits de l'homme, écologie...). Ainsi, la cohésion sociale, qui semblait fragilisée par l'éclatement des structures

traditionnelles d'encadrement, peut être renforcée par la multiplication de réseaux de relations, variés dans leurs structures et dans leurs objectifs, et dans lesquels le choix de chacun favorise la communication, ce qui est susceptible de resserrer les liens sociaux, et donc d'améliorer la cohésion sociale.

La montée de l'individualisme peut être envisagée de façon pessimiste, auquel cas elle se manifeste par un repli des personnes sur elles-mêmes, par une moindre adhésion aux valeurs transcendantes, et par un recul du sens de la solidarité. Elle met en danger la cohésion sociale : elle a tendance à isoler les individus et à exclure les plus faibles.

Mais une analyse plus optimiste nous permet de dire que le renforcement de l'individualisme peut agir positivement sur la cohésion sociale, car les individus se reconnaissent à travers l'égalité de droit et ils construisent un cadre de vie commun en se regroupant en fonction de leurs goûts et de leurs choix. Ils sont ainsi capables d'élaborer des réseaux de relations qui renforcent la cohésion sociale. Celle-ci peut-elle se maintenir dans la durée si la sphère d'intégration que constitue le travail continue d'être mise à mal ?

THÈME DE SUJET VOISIN

► **Question de synthèse (Guadeloupe-Guyane-Martinique, juin 1999) :** Après avoir rappelé que la montée de l'individualisme peut provoquer un affaiblissement des solidarités, vous montrerez que nos sociétés développent néanmoins de nouvelles formes de solidarités.

Sous des termes différents, la problématique est identique, à savoir l'analyse des deux aspects de l'individualisme et les conséquences en termes de solidarité.

Dans quelle mesure l'exclusion sociale s'explique-t-elle par l'évolution du marché du travail ?

Document 1

Notre société produit de la pauvreté, en même temps qu'elle produit des marchandises. Le mécanisme essentiel de cette production de pauvreté est l'accès à l'emploi. [...] Les employeurs n'ont que l'embaras du choix. [...] Il faut donc sélectionner dès l'embauche. [...]

C'est dans cette sélection que naissent les processus d'exclusion. Deux critères notamment jouent un rôle déterminant. D'abord, le parcours antérieur [...]. Le fait d'être en chômage laisse peser une suspicion. [...] : si le candidat était « bon », il aurait déjà retrouvé un emploi. Le chômage de longue durée stigmatise : à la façon d'un marquage indélébile, il contribue à transformer ceux qui en sont victimes en exclus. [...]

L'école, aussi, joue un rôle essentiel. L'absence de diplôme, la filière de formation, l'âge de sortie de l'école jouent comme autant de signaux pour l'éventuel employeur. [...] Quitter l'école sans diplôme peut signifier, dans un certain nombre de cas, des difficultés de socialisation : un risque que l'employeur, la plupart du temps, se refuse à courir. Pour peu que l'exclusion scolaire aille de pair avec quelques autres indicateurs – l'adresse d'un quartier réputé « difficile », un teint un peu bronzé, ou un nom caractéristique –, et la machine à exclure fonctionnera sans coup férir.

D. Clerc, « De la production de richesses à la production des exclus », *Le Monde diplomatique*, juillet 1992.

Document 2**La vulnérabilité sociale¹ selon la situation par rapport à l'emploi (en % des actifs de 18 à 64 ans)**

	Personnes non vulnérables	Personnes vulnérables	Personnes très vulnérables
Emploi stable non menacé	74,2	21,6	4,2
Emploi stable menacé	63,6	28,6	7,8
Emploi instable	61,5	27,5	11,0
Chômage de moins de 2 ans	61,5	27,1	11,4
Chômage de plus de 2 ans	50,7	31,8	17,5
Ensemble	68,0	25,0	7,0

1. La vulnérabilité sociale est mesurée par l'intensité (forte, moyenne ou faible) des liens familiaux et relationnels (amicaux, associatifs...).

Source : INSEE, Enquête Situations défavorisées 1986-1987, in « Précarité et risque d'exclusion en France », Document du CERC, n° 109, La Documentation française, 3^e trimestre 1993.

Document 3

Quelque 1,4 million de personnes composeraient la « *population à la dérive* » qui, en dépit de toutes les politiques sociales mises en œuvre, ne parviendrait pas à se réinsérer dans la société française. [...]

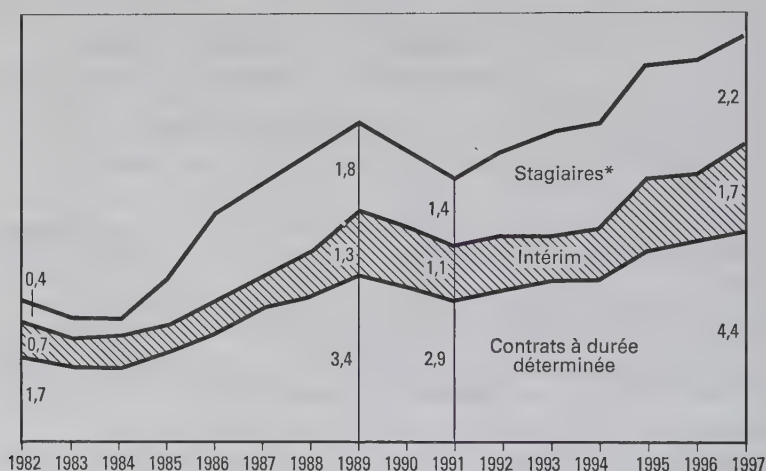
Selon les estimations collectées, cette population « *en grande difficulté sociale* » recouvrirait 150 000 allocataires du RMI, 250 000 bénéficiaires d'un contrat emploi-solidarité, 120 000 personnes en stage d'insertion, 300 000 jeunes âgés de moins de 25 ans (dont 100 000 hors de tout dispositif), 250 000 sans-domicile-fixe, 300 000 chômeurs de longue durée. Mais il ne faut sans doute pas oublier non plus les 3 millions de personnes illettrées recensées, dont 1,8 million sont d'origine française.

Les besoins de ces publics ne sont toutefois pas identiques dans la mesure où leurs « *trajectoires* » sont différentes. Ainsi le rapporteur¹ a-t-il identifié « *trois grands groupes* » nécessitant chacun une réponse appropriée : « *les individus en situation de chômage de très longue durée* », « *ceux dont l'adaptation sociale et professionnelle ne s'est jamais complètement réalisée* » et un groupe composé de « *personnes sortant d'établissements fermés* » (hôpitaux psychiatriques, établissements pénitentiaires...).

V. Devillechabrolle, « 1,4 million de personnes seraient en situation de grande exclusion sociale », *Le Monde*, 5 février 1994.

1. M. Chassériaux, dans le rapport « Précarité et risques d'exclusion » remis au ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, en 1993.

Évolution de l'emploi précaire en France (en % de l'emploi salarié)



* Stagiaires : contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de la formation professionnelle classés dans l'emploi par le BIT.

Source : d'après INSEE Résultats, *Marché du travail, séries longues*, juin 1998.

Document 5

L'exclusion est souvent le résultat de ruptures en chaîne. « Outre une rupture professionnelle pour bon nombre, la plupart des personnes que je reçois sont en situation de rupture avec leur famille », témoigne Marciane Pierre, responsable de l'antenne RMI à la Mie de Pain, un centre d'hébergement de nuit et de jour dans le XIII^e arrondissement de Paris. « Les jeunes ont quasiment tous rompu avec leurs parents. Quant aux adultes, ils ont perdu leur conjoint ou ont divorcé et ils ne savent plus où aller. Souvent, ils disent ne pas vouloir alerter leur famille par honte de leur situation. Mais, s'ils ont honte, c'est qu'ils n'en étaient déjà plus tellement proches. » On sait par exemple que 20 % des allocataires du RMI ont connu une mesure de placement en famille d'accueil dans leur enfance, alors que la moyenne est de 1 % dans la population française.

C. André, « La spirale de l'exclusion », in *Alternatives économiques*, n° 114, février 1994.

La pauvreté disqualifiante renvoie davantage à la question de l'exclusion qu'à celle de la pauvreté proprement dite. Sous ce rapport, c'est la croissance constante des effectifs d'« exclus » qui frappe l'opinion. Ils sont refoulés hors de la sphère productive et deviennent dépendants des institutions d'action sociale, tout en connaissant progressivement de plus en plus de difficultés. Il ne s'agit pas, pour la plupart d'entre eux, d'un état de misère stabilisé, mais d'un processus pouvant impliquer des variations soudaines du niveau de vie. À la précarité face à l'emploi peuvent s'ajouter plusieurs handicaps : faiblesse du revenu, médiocrité des conditions de logement et de santé, fragilité de la sociabilité familiale et des réseaux sociaux d'aide privée, participation incertaine à toute forme de vie sociale institutionnalisée. La déchéance matérielle, même relative, et la dépendance inéluctable à l'égard des transferts sociaux – et surtout des mécanismes d'assistance – induisent chez ceux qui vivent ces situations le sentiment d'être pris dans un engrenage menant à l'inutilité sociale.

S. Paugam, « La pauvreté dans l'Union européenne »,
Sciences humaines, hors-série n° 14, septembre 1996.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet porte à la fois sur l'exclusion sociale, notion figurant dans le quatrième point du programme, « Changement social et solidarités », et sur l'évolution du marché du travail, c'est-à-dire une notion et une problématique étudiées dans le premier point du programme, « Travail et emploi ». Notons toutefois qu'il est prévu, dans le quatrième point, l'étude du « rôle du travail comme facteur d'intégration ». Bien qu'il soit transversal, ce sujet peut alors être plus nettement axé sur la problématique de l'intégration, et plus précisément sur celle, symétrique, de l'exclusion.

► Les termes du sujet

Deux expressions sont particulièrement importantes. La première est « l'exclusion sociale », qui est définie comme « une rupture du lien social » par J.-Y. Capul et O. Garnier (*Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, éd. Hatier, 1999, p. 187). Il s'agit d'un processus de mise à l'écart de la société, de remise en cause de l'intégration sociale d'un individu ou d'un groupe d'individus. En effet, on ne naît pas exclu, on le devient. Rappelons que le lien social regroupe l'ensemble des relations entre les individus dans leur vie quotidienne, assurant ainsi la cohésion de la société.

L'autre expression importante est « l'évolution du marché du travail ». Celui-ci peut être défini comme le lieu abstrait de rencontre entre l'offre de travail émanant de la population active, et la demande de travail provenant des employeurs potentiels (entreprises et pouvoirs publics, pour l'essentiel). Le marché du travail est caractérisé depuis plus d'une vingtaine d'années par deux mouvements principaux :

- la massification du chômage, c'est-à-dire du nombre de personnes dépourvues d'emploi, disponibles pour travailler et recherchant activement un emploi ;
- la remise en cause du modèle dominant d'emploi, l'emploi typique, assorti d'un contrat de travail à durée indéterminée avec un employeur unique, à temps plein, rémunéré au moins au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) et donnant accès à une couverture sociale le plus souvent complète.

► La formulation du sujet

La formulation « dans quelle mesure... » indique que le sujet est de type discussion. Plus précisément, « s'explique-t-elle par... » suppose la recherche d'une relation de causalité entre « l'évolution du marché du travail » et « l'exclusion sociale », puis la relativisation de cette causalité. Cette nuance peut être établie par la recherche de limites à la causalité dégagée, par la recherche d'autres facteurs d'exclusion qui agiraient en complément de l'évolution du marché du travail, voire par la mise en évidence d'une causalité inverse.

► La délimitation du sujet

Le sujet ne comporte aucune précision sur le cadre spatio-temporel. Toutefois, un survol rapide des documents indique que ceux-ci ne traitent que le cas de la France. La période sur laquelle doit se porter l'intérêt du candidat peut être limitée par le document 4 : à partir de 1982. Cependant, les évolutions du marché du travail commencent au début

des années 1970, avec la progression du chômage. Nous centrerons donc le devoir sur l'exemple de la France depuis les années 1970.

Pour conclure, trois **questions-guides** peuvent être dégagées :

1. Comment l'évolution du marché du travail peut-elle être génératrice d'exclusion ?
2. Pourquoi la situation du marché du travail ne suffit-elle pas pour expliquer l'exclusion ?
3. En quoi d'autres facteurs peuvent-ils interférer avec le marché du travail pour aggraver l'exclusion ?

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- chômage
- pauvreté
- sélection
- stigmatisation

► Comment exploiter le document ?

Cet extrait d'un article du *Monde diplomatique* signé par le rédacteur en chef d'*Alternatives économiques* nous présente les conséquences socioéconomiques du chômage, et dévoile par là même une partie du processus conduisant à l'exclusion.

Le premier paragraphe indique que la pauvreté est liée à des difficultés d'accès à l'emploi, mettant en exergue un dualisme de la société reposant sur la privation d'emploi et de revenu décent (réponse à la question 1). Le deuxième porte plutôt sur les facteurs liés à l'emploi qui accentuent les difficultés pour en retrouver un, donc accélèrent la réalisation d'un processus d'exclusion. Dans un contexte de chômage massif, les employeurs peuvent se montrer exigeants pour les embauches. En l'absence d'informations sur les qualités réelles des postulants à un emploi, ils vont se baser sur des critères indirects. D'abord, le chômage de longue durée donne lieu à un étiquetage du chômeur par l'employeur potentiel : celui-ci peut être amené à penser que le chômeur de longue durée est inemployable, car il aurait déjà trouvé un emploi dans le cas contraire (réponse à la question 1). Ensuite, l'absence de diplôme représente un handicap, y compris pour des emplois qui n'en

nécessitent pas, car le diplôme sanctionne la reconnaissance par la société d'une scolarité réussie, donc d'une capacité d'adaptation. Il devient une norme de référence. L'absence de diplôme constitue donc un signal d'alarme pour un employeur, qui peut dès lors renoncer à l'embauche de non-diplômés, plongeant ceux-ci dans un chômage plus long, donc aggravant le risque d'exclusion (réponse à la question 3).

Document 2

► Mots-clés

- chômage
- emploi stable / emploi instable
- vulnérabilité sociale

► Comment exploiter le document ?

Ce tableau présentant les résultats d'une enquête déjà ancienne (1986-1987) met en relation la vulnérabilité sociale et la situation par rapport à l'emploi. Il doit être lu par ligne pour la signification statistique, la somme des éléments de chaque ligne donnant 100 %, mais par colonne pour en extraire des informations sur le sujet.

Rappelons que la vulnérabilité sociale peut être définie comme une mesure de l'intensité des liens familiaux et relationnels, c'est-à-dire de la sociabilité. Une personne très vulnérable sera, par exemple, en rupture avec sa famille et aura perdu ses amis ou n'appartiendra à aucun réseau associatif. La vulnérabilité mesure donc le risque d'exclusion sociale.

On observe ainsi que le chômage peut être source d'exclusion, car les pourcentages les plus élevés de personnes très vulnérables figurent dans les deux avant-dernières lignes, notamment chez les chômeurs de très longue durée (durée de chômage de plus de deux ans). Au contraire, les plus forts pourcentages de personnes non vulnérables s'observent pour les catégories ayant les emplois les plus stables et les moins menacés (réponse à la question 1). Remarquons que les données concernant les personnes ayant un emploi instable sont quasiment les mêmes que celles des chômeurs de courte durée : les emplois précaires occuperaient donc, en matière de processus d'exclusion, une position analogue à celle du chômage de courte durée.

Mais la majorité des chômeurs n'apparaît pas vulnérable (dans la première colonne), y compris les chômeurs de longue durée : il y a d'autres facteurs d'intégration qui agissent et limitent donc l'exclusion. En outre,

plus du quart des personnes occupant un emploi stable non menacé sont en situation de vulnérabilité (moyenne ou forte) : donc un emploi stable ne garantit « pas tant que cela » des risques d'exclusion (réponse à la question 2).

Document 3

► Mots-clés

- grande difficulté sociale
- illettrisme
- revenu minimum d'insertion

► Comment exploiter le document ?

Ce document présente de manière descriptive la « population à la dérive », composée de 1,4 million de personnes que les politiques sociales successives n'ont pas réussi à réinsérer. Cette population présente des trajectoires hétérogènes ; le document permet néanmoins de dégager quelques idées-forces.

D'abord, la proportion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi est élevée : près du tiers (RMistes plus chômeurs de longue durée) sont écartées durablement de l'emploi ou des dispositifs d'insertion professionnelle (réponse à la question 1).

Ensuite, le processus d'exclusion débute souvent en amont du marché du travail, puisqu'une large part de cette population souffre de handicaps antérieurs à une entrée sur le marché du travail (illettrisme, emprisonnement, séjours en hôpital psychiatrique...) traduisant une adaptation incomplète à la vie en société. On peut ici considérer qu'une forme d'exclusion sociale a précédé les difficultés d'insertion professionnelle (réponse à la question 3).

Document 4

► Mots-clés

- contrats à durée déterminée
- emploi précaire
- intérim
- stagiaires

► Comment exploiter le document ?

Ce graphique montre l'évolution des différentes formes d'emplois précaires en fonction de l'emploi salarié total. Pour chaque année, les pourcentages sont basés sur un dénominateur commun : il est donc possible de les additionner pour cumuler les différents emplois précaires et mesurer la progression du total par rapport à l'emploi salarié.

Entre 1982 et 1989, on peut observer une première phase de progression de l'emploi précaire, puisque le pourcentage cumulé passe de 2,8 % à 6,5 % (coefficient multiplicateur de $6,5 / 2,8 = 2,32$). La phase de croissance économique 1989-1991 se traduit par un recul de la précarité, même si les CDD diminuent peu. Une seconde phase de hausse est observable entre 1991 et 1997 : le pourcentage d'emplois salariés précaires passe en effet de 5,4 % à 8,3 %, soit une multiplication par 1,54. Globalement, l'emploi précaire représente donc presque trois fois plus ($8,3 / 2,8 = 2,96$) d'emplois salariés en 1997 qu'en 1982.

Depuis le milieu des années 1980, on voit donc apparaître puis perdurer un dualisme du marché du travail : aujourd'hui, 1 salarié sur 12 occupe un emploi précaire ; si l'on rajoute les formes particulières d'emplois considérés comme non précaires (le temps partiel, par exemple), il apparaît nettement qu'un fossé se creuse entre les actifs qui occupent un emploi stable à temps plein et une seconde catégorie placée en situation d'instabilité professionnelle, pour reprendre la terminologie du document 2. On retrouve ici la notion de segmentation du marché du travail développée par M. Piore et P. Doeringer au début des années 1970 aux États-Unis : le marché du travail serait ainsi découpé en un segment primaire, caractérisé par une offre d'emplois à plein-temps, payés en fonction de leur qualification, avec des garanties sociales, et en un marché secondaire, avec une offre d'emplois de courte durée, souvent à temps partiel, sans garanties sociales et mal payés. Ainsi, le dualisme du marché du travail s'accroît en France, de plus en plus de salariés ne disposent pas d'une rémunération suffisamment élevée pour accéder à la norme de consommation définie par la société de consommation, notamment pour l'accès au crédit pour financer l'achat de biens d'équipement, voire tout simplement pour couvrir les besoins primaires de leur famille ou payer une mutuelle santé complémentaire, ce qui les expose encore plus à des problèmes de santé persistants. En outre, ces travailleurs précaires se considèrent souvent comme étant de passage dans une entreprise et se sentent peu concernés par l'action collective. Ils peuvent également chercher à se faire une place dans une entreprise et préfèrent rester à l'écart de toute contestation. La dégradation de la qualité des emplois offerts explique donc que des actifs occupés mais

de façon précaire ne soient pas pleinement intégrés dans la société, ce qui éclaire leur situation de vulnérabilité sociale plus forte constatée dans le document 2 (réponse à la question 1).

Document 5

► **Mots-clés**

- rupture
- famille

► **Comment exploiter le document ?**

Donnant la parole à un acteur de la lutte contre l'exclusion, ce texte permet d'introduire l'importance de la famille comme vecteur d'intégration ou d'exclusion. Elle agit à deux niveaux : d'abord, une rupture avec la famille expose davantage les individus isolés à un risque d'exclusion en cas de difficultés d'insertion professionnelle persistantes ; on retrouve ici l'idée avancée dans le document 2. Ensuite, la fin du texte évoque l'influence familiale pendant l'enfance : les allocataires du RMI ont vingt fois plus souvent que la moyenne connu un placement en famille d'accueil pendant leur enfance. Le chemin menant à l'exclusion débute donc bien avant l'entrée sur le marché du travail et fonctionne comme une spirale où l'individu cumule progressivement des handicaps qui empêchent son intégration à la société (réponse à la question 3).

Document 6

► **Mots-clés**

- dépendance
- disqualification
- pauvreté

► **Comment exploiter le document ?**

L'auteur de cet article de la revue *Sciences humaines*, Serge Paugam, est un spécialiste de l'exclusion sociale. Selon lui, l'une des caractéristiques essentielles de l'exclusion est la disqualification sociale, idée que l'on retrouve dans le document. Le basculement vers l'exclusion est le

« résultat d'une carrière morale » au cours de laquelle la personnalité de l'individu et ses représentations sociales se transforment. L'auteur nous confirme d'abord que la précarisation professionnelle croissante, assortie de sa cohorte d'effets négatifs (baisse et instabilité des revenus d'activité, médiocrité des conditions de logement, pas d'assurance santé complète...), est une première étape vers l'exclusion, surtout lorsqu'elle est accompagnée de ruptures familiales ou d'un repli sur soi (réponse à la question 1).

Cependant, l'auteur va plus loin, en indiquant que les exclus deviennent dépendants des revenus de transfert, de la solidarité collective, élément qui contribue à leur autodépréciation et à ce qu'ils se croient inutiles pour la société. Les exclus se disqualifient alors eux-mêmes et ne s'estiment plus capables d'efforts de réinsertion : ils paraissent enfermés dans l'exclusion, sans possibilité d'en sortir seuls. L'exclusion renforce donc l'exclusion (réponse à la question 3) !

RECHERCHE D'UNE PROBLÉMATIQUE

► Bilan de l'analyse des documents

Pour répondre à la question 1, on pourra utiliser le document 1 pour lier privation d'emploi et baisse du niveau de vie, ainsi que les documents 2 et 3 pour lier fragilité professionnelle et vulnérabilité sociale. Le document 4 permet d'évoquer la précarisation croissante de la condition salariale, qui renvoie au développement de l'exclusion sociale, constat que le document 6 confirme. Le document 2 permet de nuancer la relation entre difficultés professionnelles et exclusion sociale.

Pour répondre à la question 3, l'exclusion peut résulter de l'échec scolaire, surtout avec un marché du travail de plus en plus sélectif (document 1), d'une forme d'exclusion culturelle, comme l'illettrisme, ou une autre, liée à la transgression des normes sociales, pour les ex-prisonniers ou les personnes qui ont été internées en hôpital psychiatrique (document 3). Le passé familial est également un facteur non négligeable, la famille pouvant aussi exposer à l'exclusion en cas de rupture familiale ou de dislocation du réseau relationnel (document 5). Enfin, l'exclusion enferme un peu plus chaque jour les exclus dans leur situation en les empêchant d'accéder à l'emploi par le jeu d'une disqualification sociale (document 6).

► Problématique

L'analyse du sujet et l'examen du dossier documentaire amènent à s'interroger sur plusieurs points. En général, quelles sont les causes de l'exclusion ? Peut-on les restreindre au développement du chômage et des emplois précaires ? Répondre positivement à cette question conduirait à écarter toute autre explication de l'exclusion sociale ; or le dossier de documents fait nettement apparaître d'autres facteurs d'exclusion, même s'ils se nourrissent de la dégradation de la condition salariale et se renforcent à travers elle.

On se demandera donc si la rupture du lien social peut être expliquée par la dégradation de la situation de l'emploi, ou bien si d'autres facteurs doivent absolument être pris en compte pour que le processus d'exclusion se mette en marche.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA DISSERTATION

★ Introduction

- Accroche : La « fracture sociale ».
- Définition des termes du sujet.
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

L'évolution du marché du travail permet d'expliquer la montée de l'exclusion sociale.

► 1. Le chômage de masse génère de l'exclusion.

a. Le chômage se traduit par une baisse des revenus remettant en cause la participation à la consommation de masse.

b. Les employeurs écartent les demandeurs d'emploi à faible employabilité, contribuant ainsi à leur disqualification sociale.

► 2. La précarisation croissante de l'emploi contribue au développement de l'exclusion.

a. L'augmentation du nombre d'emplois précaires génère un dualisme social.

b. Les travailleurs précaires peuvent être placés en situation de vulnérabilité sociale.

★ Seconde partie

Mais des difficultés d'insertion professionnelle croissantes ne suffisent pas à expliquer l'exclusion sociale.

- 1. Le lien entre fragilité professionnelle et exclusion est discutable !
 - a. En effet, certains actifs ayant un emploi stable sont quand même en situation de vulnérabilité sociale.
 - b. Et difficultés professionnelles ne signifient pas toujours exclusion sociale.
- 2. L'exclusion sociale se produit surtout en présence de facteurs aggravants.
 - a. La rupture des solidarités familiales ou du réseau relationnel.
 - b. Le poids des échecs passés produit une spirale d'exclusion, ce qui conduit à une stigmatisation de l'individu.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Réponse à la question.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA DISSERTATION

Lors de la campagne de la dernière élection présidentielle, le candidat gagnant avait basé l'essentiel de son message sur le thème de la « fracture sociale », un thème qui intéressa suffisamment les Français pour qu'ils l'élisent. Il ne se passe guère de semaine sans que l'un ou l'autre de nos organes de presse ne « se fende » d'un dossier sur l'exclusion sociale. Une idée récurrente est que ce processus de rupture du lien social serait dû à l'aggravation progressive de la situation du marché du travail depuis les années 1970.

Celui-ci peut être défini comme le lieu de rencontre abstrait entre l'offre de travail émanant de la population active (population ayant un emploi + population sans emploi qui en recherche un), et la demande de travail provenant des employeurs potentiels (entreprises et pouvoirs publics, pour l'essentiel). Il est caractérisé depuis plus d'une vingtaine d'années par deux mouvements : la massification du chômage, et la remise en cause du modèle dominant d'emploi, l'emploi typique, assorti d'un contrat de travail à durée indéterminée avec un employeur unique, à temps plein, rémunéré au moins au salaire interprofessionnel de croissance (SMIC) et donnant accès à une couverture sociale le plus souvent complète.

Il est donc tout à fait légitime de se demander si la rupture du lien social peut être expliquée par la dégradation de la situation de l'emploi.

L'évolution du marché du travail permet, certes, de rendre compte de la montée de l'exclusion sociale, mais des difficultés d'insertion professionnelle croissantes ne suffisent pas pour interpréter la persistance de l'exclusion sociale.

Les évolutions constatées sur le marché du travail peuvent contribuer à expliquer la montée de l'exclusion sociale : un chômage massif et une précarisation croissante des emplois sont des sources d'exclusion.

C'est en effet au tournant des années 1980, lorsque le nombre de chômeurs a dépassé le million, que les Français ont pris conscience de l'existence de « nouveaux pauvres ».

Le document 1 met en évidence un paradoxe : c'est en créant des richesses que notre société crée de la pauvreté, essentiellement par le chômage. En effet, le premier paragraphe du document 1 indique que la pauvreté est liée à des difficultés d'accès à l'emploi (c'est-à-dire à la participation à la création de richesses), mettant en exergue un dualisme de la société reposant sur la privation d'emploi et de revenu décent. Même indemnisés, les chômeurs subissent une baisse de leur revenu qui les condamne à remettre en cause leur consommation. C'est la première exclusion possible : ne plus avoir les moyens de se payer autre chose que du nécessaire dans une société où les consommations ostentatoires sont reines !

Par ailleurs, dans un contexte de chômage massif, les employeurs peuvent se montrer exigeants pour les embauches (document 1). En l'absence d'informations sur les qualités réelles des postulants à un emploi, ils vont se baser sur des critères indirects. D'abord, le chômage de longue durée donne lieu à un étiquetage du chômeur par l'employeur potentiel : celui-ci peut être amené à penser que le chômeur de longue durée est inemployable, car il aurait déjà trouvé un emploi dans le cas contraire. Dans le document 2, on observe d'ailleurs que le chômage peut être source d'exclusion, car les pourcentages les plus élevés de personnes très vulnérables figurent dans les deux avant-dernières lignes, notamment chez les chômeurs de très longue durée (durée de chômage de plus de deux ans). Ce phénomène est confirmé par les données du document 3, car la proportion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi est élevée parmi la « population à la dérive » : près du tiers (RMistes plus chômeurs de longue durée) sont écartées durablement de l'emploi ou des dispositifs d'insertion professionnelle.

Depuis le milieu des années 1980, on voit donc apparaître puis perdurer un dualisme du marché du travail : aujourd'hui, 1 salarié sur 12 occupe un emploi précaire (document 4) ; si l'on rajoute les formes particulières d'emplois considérés comme non précaires (le temps partiel, par exemple), il apparaît nettement qu'un fossé se creuse entre les actifs qui occupent un emploi stable à temps plein, et une seconde catégorie placée en situation d'instabilité professionnelle, pour reprendre la terminologie du document 2. On retrouve ici la notion de segmentation du marché du travail développée par M. Piore et P. Doeringer au début des années 1970 aux États-Unis : le marché du travail serait ainsi découpé en un segment primaire, caractérisé par une offre d'emplois à plein-temps, payés normalement, avec des garanties sociales, et en un marché secondaire, avec une offre d'emplois de courte durée, souvent à temps partiel, sans garanties sociales et mal payés. Ainsi, le dualisme du marché du travail s'accroissant en France, de plus en plus de salariés ne disposent pas d'une rémunération suffisamment élevée pour accéder à la norme de consommation définie par la société de consommation, notamment pour l'accès au crédit pour financer l'achat de biens d'équipement, voire tout simplement pour couvrir les besoins primaires de leur famille ou payer une mutuelle santé complémentaire, ce qui les expose encore plus à des problèmes de santé persistants.

Dans le document 2, les données concernant les personnes ayant un emploi instable sont quasiment les mêmes que celles des chômeurs de courte durée : les emplois précaires occuperaient donc, en matière de processus d'exclusion, une position analogue à celle du chômage de courte durée, c'est-à-dire une amorce. L'auteur du document 6 nous confirme que la précarisation professionnelle croissante, assortie de sa cohorte d'effets négatifs (baisse et instabilité des revenus d'activité, médiocrité des conditions de logement, pas d'assurance santé complète...), est une première étape vers l'exclusion. La probabilité d'y entrer s'accroît lorsqu'elle est accompagnée de ruptures familiales ou d'un repli sur soi, faute de moyens, ou causé par le sentiment de disqualification sociale résultant du chômage de longue durée.

L'occupation d'un emploi précaire ou la privation d'emploi agissent donc comme des catalyseurs susceptibles d'amorcer un processus d'exclusion, lequel ne se produit d'ailleurs pas forcément.

Des difficultés d'insertion professionnelle croissantes ne suffisent pas à expliquer l'exclusion sociale, car le lien entre fragilité professionnelle et exclusion est discutable, et l'exclusion sociale se produit surtout en présence de facteurs aggravants.

Le document 2 montre que le lien entre des difficultés face à l'emploi et l'exclusion n'est pas automatique.

En effet, sur la première ligne du document 2, plus du quart des personnes ($21,6 + 4,2 = 25,8$ %) occupant un emploi stable non menacé sont en situation de vulnérabilité (moyenne ou forte) : donc un emploi stable ne garantit « pas tant que cela » des risques d'exclusion. Un individu vivant seul, ne fréquentant pas d'amis et n'ayant pas de pratiques associatives subit d'une certaine façon une sorte d'exclusion se traduisant par un comportement d'ermite, de retrait par rapport à la vie sociale.

En outre, la majorité des chômeurs et des précaires n'apparaît pas vulnérable, dans le document 2 : dans la première colonne, toutes les données dépassent les 60 %, sauf pour les chômeurs de longue durée, pour lesquels le pourcentage de personnes non vulnérables plafonne à 50,7 %. La majorité des personnes placées en situation de difficulté d'accès à l'emploi stable est non vulnérable socialement, c'est-à-dire qu'elle ne court qu'un faible risque d'exclusion. Les autres facteurs d'intégration que sont la famille, le réseau relationnel, les associations, ou les travailleurs sociaux représentant la collectivité, agissent et contiennent donc l'exclusion.

Ainsi, être privé d'emploi ou courir le risque de l'être ne prédispose pas nécessairement à l'exclusion.

Il apparaît alors indispensable d'analyser le rôle des dysfonctionnements des autres facteurs d'intégration, pour voir comment ils peuvent expliquer la persistance de l'exclusion, malgré toutes les politiques mises en œuvre.

Une rupture avec la famille expose davantage les individus isolés à un risque d'exclusion en cas de difficultés d'insertion professionnelle persistantes (document 5) ; on retrouve ici l'idée de vulnérabilité sociale avancée dans le document 2. Rappelons que la vulnérabilité sociale peut être définie comme une mesure de l'intensité des liens familiaux et relationnels, c'est-à-dire de la sociabilité. Une personne très vulnérable sera, par exemple, en rupture avec sa famille et aura perdu ses amis ou n'appartiendra à aucun réseau associatif. La vulnérabilité mesure donc le risque d'exclusion sociale.

Ensuite, la fin du document 5 évoque l'influence familiale pendant l'enfance : les allocataires du RMI ont vingt fois plus souvent que la moyenne connu un placement en famille d'accueil pendant leur enfance. L'échec scolaire, matérialisé par l'absence de diplôme, constitue un handicap (document 1), y compris pour des emplois qui n'en nécessitent pas, car le diplôme représente la reconnaissance par la société d'une scolarité réussie, donc d'une capacité d'adaptation. Il devient une norme

de référence. Par conséquent, l'absence de diplôme constitue un signal d'alarme pour un employeur, qui peut dès lors renoncer à l'embauche de non-diplômés, plongeant ceux-ci dans un chômage plus long, et aggravant ainsi le risque d'exclusion. Le chemin menant à l'exclusion débute donc bien avant l'entrée sur le marché du travail et fonctionne comme une spirale où l'individu cumule progressivement des handicaps qui empêchent son intégration à la société.

Pour qu'une personne soit plongée dans un processus d'exclusion, il ne suffit pas qu'elle soit en situation difficile face à l'emploi, il faut qu'il y ait défaillance des autres agents d'intégration.

Les évolutions constatées sur le marché du travail (chômage massif, précarisation de l'emploi salarié) participent donc à une dégradation des conditions de vie de ceux qu'elles touchent. Ainsi débute un processus qui peut mener vers l'exclusion sociale. Cependant, toutes les personnes en situation difficile face à l'emploi ne courent pas un risque plus fort que les autres de rupture du lien social. Celle-ci n'intervient que si les autres agents intégrateurs font aussi défaut. C'est alors la spirale de l'exclusion : si une situation de chômage ou d'emploi précaire s'accompagne d'une rupture familiale et d'une dislocation de la sociabilité, le risque d'exclusion augmente, notamment pour ceux qui ont été affectés par une des facettes de celle-ci dans leur passé.

Pourtant, remettre au travail les exclus est l'un des enjeux de la lutte contre la « fracture sociale » ; c'est d'ailleurs l'un des rares objectifs qui fasse l'unanimité politique. Les divergences d'approche persistent, en revanche, quant aux façons d'atteindre cet objectif : loi Aubry sur les 35 heures ou une flexibilité accrue sur le marché du travail ?

THÈMES DE SUJETS VOISINS

► **Dissertation (Polynésie, juin 1998)** : La pauvreté s'accompagne-t-elle toujours d'exclusion ? (On peut privilégier le cas français.)

Sujet écartant la transversalité avec le marché du travail et plus centré sur le thème 4 du programme en lui-même.

► **Question de synthèse (Amérique du Sud, septembre 1998)** : Après avoir mis en évidence la montée de la précarité de l'emploi, vous analyserez ses effets sur l'intégration sociale.

Sujet très proche de celui traité ici, mais avec une problématique fournie et une dichotomie entre les deux thèmes du programme (un par partie dans la synthèse).

5

Changement social et conflits

9

CENTRES ÉTRANGERS GROUPE 1

JUIN 2000 • DISSERTATION

L'action collective : moteur ou frein du changement social ?

Document 1

Les sociétés sont essentiellement des créatures historiques et, en tant que telles, nécessitent la force motrice du conflit ; ou inversement, puisqu'il y a conflit, il y a changement historique et développement. [...] le conflit social est omniprésent ; c'est même là l'un des présupposés de notre analyse. [...] il semble que non seulement dans la vie sociale mais partout où il y a de la vie, il y a conflit. Peut-on aller jusqu'à dire que le conflit est une condition sine qua non de la vie ? J'avancerais en tout cas que tout ce qui est créativité, innovation, progrès dans la vie de l'individu, de son groupe et de sa société est dû, dans une grande mesure, au jeu de conflit entre groupes, entre individus. [...] Ce seul fait essentiel me paraît justifier le jugement de valeur selon lequel le conflit est par essence « bon » et « souhaitable ».

Ralf Dahrendorf, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, Mouton, 1972.

C'est par la coordination que s'exprime le caractère spécifiquement infirmier d'un mouvement clairement orienté vers une demande de reconnaissance professionnelle comme le traduit un des tracts appelant à la manifestation du 29 septembre 1989 : « [...] infirmières, nous écrivons en ce moment un nouveau chapitre de notre histoire pour la reconnaissance de nos compétences, de nos responsabilités et de nos droits ». Elle se repère nettement dans les trois principaux thèmes revendicatifs que l'on peut distinguer au cours du mouvement.

Le premier est celui de la reconnaissance de la « professionnalité » de l'infirmière, ce qui se traduit par la demande d'abolition du décret Barzach¹ et la spécialisation des études. Le deuxième thème est celui de la reconnaissance statutaire de la profession qui se traduit par la revendication d'« un statut commun intégrant l'ensemble des infirmières salariées ». Enfin on mentionnera la reconnaissance salariale qui se traduit par la revendication d'une augmentation de salaire de 2 000 F et un revenu minimal de 8 000 F en début de carrière.

Olivier Fillieule, *Sociologie de la protestation*, l'Harmattan, 1993.

1. Décret Barzach : décret autorisant la candidature au concours d'entrée des écoles d'infirmières à toute personne ayant cotisé pendant cinq ans à la Sécurité sociale.

Document 3 Deux siècles de luttes

1792 : les femmes obtiennent l'égalité civile dans le mariage et le divorce.
1848 : la liberté totale de presse et de réunion est accordée ; les femmes prennent la parole aux côtés des hommes.
1884 : loi Naquet autorisant le divorce (pour faute).
1900 : le Barreau est ouvert aux femmes.
1965 : la permission du mari n'est plus exigée pour l'ouverture d'un compte en banque. Le mari ne peut plus s'opposer à l'exercice d'une profession séparée par sa femme.
1967 : loi Neuwirth autorisant la contraception.
1975 : loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

Source : d'après *L'Histoire*, n° 218, février 1998.

Document 4 Le conflit de l'automne 1995

	SNCF	RATP	EDF-GDF	Télécom et Poste
Début de la grève	23 novembre	24 novembre	29 novembre	29 novembre
% de grévistes (selon la direction)	92 % (agents de conduite)	50 %	35 %	17 %
Revendications	Contre le contrat de plan et la réforme des régimes spéciaux des retraites	Contre la réforme des régimes spéciaux des retraites	Contre la réforme des régimes spéciaux des retraites. Pour la défense du service public	Contre la réforme des régimes spéciaux des retraites

Source : d'après *Libération*, 10 décembre 1995.

Document 5

Dans son étude [...] sur les luttes paysannes dans le Léon, Elegoët souligne l'existence, en face des paysans mobilisés pour rationaliser le marché, d'une contre-mobilisation des « indépendants ». L'analyse montre que leur hostilité au changement peut s'expliquer par le fait qu'ils n'y trouvent guère d'avantages. Concentrés sur la bande côtière, ces paysans voient leurs récoltes bénéficier de conditions climatiques qui leur garantissent une maturité précoce et un écoulement avant les moments de surproduction. Ce sont aussi des paysans plus âgés, moins engagés dans la phase initiale d'un cycle d'investissements, moins pressés par des remboursements d'emprunts exigeant un revenu régulier. Illustration de la merveilleuse force d'une explication économique ? Mais leur hostilité vient aussi de ce que le marché au cadran¹ met fin aux longues négociations au café, moment privilégié de sociabilité masculine, et suppose surtout le paiement au producteur par chèque, dévoiant à l'épouse, via le relevé du Crédit agricole, le secret des rentrées monétaires réelles de la ferme, menaçant par là une autonomie que ces hommes âgés voient mal remise en cause.

Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 1996.

1. Le marché au cadran : le marché au cadran comprend un hall où les producteurs-vendeurs exposent leurs produits emballés et étiquetés à l'appréciation des acheteurs et une salle de ventes où l'on procède aux enchères.

Alain Touraine commente la signification politique du succès rencontré aux États-Unis par les pasteurs téléstars¹.

Les mœurs changent. Les consommateurs se transforment. Le ralentissement de la croissance rend plus difficile l'adaptation. Ceux qui ont le sentiment de ne plus maîtriser ou de ne plus comprendre le changement sont prompts à dénoncer des ennemis venus du dehors. Aux États-Unis, pays d'immigration, on accuse souvent les nouveaux venus ou encore un dangereux laxisme. À ces causes culturelles s'ajoutent des causes politiques. Dans ce pays qui dominait le monde après la guerre, la menace soviétique a été vécue comme satanique, la défaite du Viêt Nam comme catastrophique.

L'ensemble de ces facteurs économiques, culturels et politiques a accru dans tous les pays, et surtout aux États-Unis, la distance entre la partie modernisée, mobile, compétitive et tolérante de la société et l'autre partie, repliée sur la défense de ses coutumes et de ses principes, beaucoup plus que sur la défense de ses intérêts. Ainsi est né un mouvement qui s'est développé assez vite pour s'appeler lui-même la « *moral majority* », la majorité morale. En France, un tel mouvement de défense a toujours pris des formes politiques. Au boulangisme et au poujadisme², ont ainsi succédé plus récemment les campagnes contre les immigrés.

Géo, n° 110, avril 1988.

-
1. Les pasteurs téléstars : pasteurs qui interviennent à la télévision pour soutenir l'ordre moral.
 2. Poujadisme : mouvement de défense des commerçants et artisans, fondé en 1953 par Pierre Poujade.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet s'inscrit au cœur de la problématique globale du cinquième point du programme, « Changement social et conflits ». En effet, la question centrale de cette thématique est de savoir si les conflits, qui peuvent résulter d'actions collectives, sont la cause ou la conséquence du changement social. Le libellé du sujet offre une variante de cette question en incitant le candidat à s'interroger sur la causalité existant entre l'action collective et le changement social : effectivement, l'action collective peut produire du changement social ou bien résulter d'une réaction à un changement social « exogène », dont elle chercherait alors à limiter les effets.

► Les termes du sujet

Deux expressions centrales sont à définir : « action collective » et « changement social ». Selon J.-Y. Capul et O. Garnier, la première désigne « une action commune menée par plusieurs personnes en vue d'atteindre un certain objectif » (*Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, éd. Hatier, 1999, p. 45). Elle découle d'une mobilisation d'un ensemble de personnes qui prennent conscience de leur intérêt commun et de leur avantage à le défendre ou à le faire progresser.

D'après les mêmes auteurs, le changement social correspond à « une transformation durable des structures, du fonctionnement de l'organisation sociale et de la culture (valeurs, normes, modes de vie) d'une société » (*ibid.*, p. 44).

► La formulation du sujet

L'emploi de l'expression « moteur ou frein » indique de manière générale que le sujet devra être traité comme une question fermée, le candidat étant invité à défendre successivement les deux positions en présence, puis à conclure sur celle qui l'emporte (ou sur l'absence de thèse dominante). Il s'agit donc pour notre candidat de savoir si le changement social résulte de l'action collective, ou si celle-ci existe en réaction au changement social.

► La délimitation du sujet

Le sujet ne comporte aucune délimitation temporelle ou spatiale. On peut même remarquer que le document 3 remonte aux lendemains de la révolution française, tandis que le document 1 est signé par un auteur d'origine allemande, et que le document 6 est consacré en partie à un

exemple américain. En revanche, les documents 2, 4 et 5 évoquent des cas français. On admettra donc que la question est posée en général.

Nous retiendrons comme **questions-guides** :

1. En quoi l'action collective peut-elle entraîner du changement social ?
2. Pourquoi le changement social peut-il susciter des actions collectives ?
3. Comment ces actions collectives destinées à freiner un certain changement social, sont-elles génératrices d'une nouvelle vague de changement social ?

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- conflit
- conflit social

► Comment exploiter le document ?

Cet extrait de l'ouvrage central de Ralf Dahrendorf résume la thèse de ce dernier : ce sont les conflits qui font avancer les sociétés. Qu'il s'agisse de conflits interindividuels ou entre groupes sociaux, ils aboutissent à du changement social. L'analyse de Dahrendorf dépasse donc celle de K. Marx, pour qui les conflits entre classes sociales antagonistes (la « lutte des classes ») sont la source de changement social, de par les transformations économiques et sociales qu'ils provoquent. Pour ce qui nous préoccupe, c'est surtout l'approche en termes de conflits sociaux qui se révèle pertinente, car ceux-ci résultent d'une action collective. Ils opposent au moins deux groupes d'individus, dont l'un poursuit un objectif partagé par ses membres, par exemple l'application de la loi sur les 35 heures sans que les salariés de l'entreprise subissent de dégradations de leurs conditions de travail ou d'emploi. Il apparaît alors clairement que tous les grands conflits du passé opposant la classe ouvrière et le patronat relèvent bien de cette relation, puisqu'ils ont abouti à la réduction de la durée du travail, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation du niveau de vie, ou davantage de démocratie à l'intérieur de l'entreprise. Les conflits entre groupes sociaux mobilisés sont donc bien générateurs de changement social, puisqu'ils contribuent à l'accroissement du niveau de vie et à la transformation des conditions de travail et du mode de vie (réponse à la question 1).

Document 2

► Mots-clés

- coordination
- profession

► Comment exploiter le document ?

Cet exemple du conflit des infirmiers (et surtout infirmières) de 1988-1989, décrit par O. Fillieule, s'est installé comme l'idéal type des coordinations. Rappelons qu'une coordination correspond à un regroupement « spontané » d'individus partageant des intérêts communs, le plus souvent sur une base professionnelle ou statutaire – cheminots, routiers, lycéens –, ou plus vaste parfois, avec la défense de la ruralité par la coordination rurale...

Cette coordination correspond bien à une forme ponctuelle d'action collective, mais qui peine à survivre dans le temps, une fois terminé le conflit qui l'a engendrée. La plupart des coordinations sont nées d'une insatisfaction des acteurs vis-à-vis du comportement des représentants traditionnels, les syndicats. En effet, en s'étant peu à peu institutionnalisés, ceux-ci ont parfois perdu de leur ardeur combative, quand ce n'est pas leurs adhérents ! Le changement social, que traduit la reconnaissance du rôle des syndicats par les pouvoirs publics et le patronat, a donc brouillé la perception que les salariés pouvaient avoir de la fonction des syndicats, entraînant alors des incompréhensions et des frustrations. L'issue de ce processus est la formation de groupes autonomes par rapport aux syndicats traditionnels, et à l'existence éphémère mais à la combativité inversement proportionnelle ! (Réponse à la question 2.)

Document 3

► Mot-clé

- luttes

► Comment exploiter le document ?

Ce tableau récapitule les grandes avancées de la cause des femmes depuis 1792, en montrant la diversité des domaines concernés par ces progrès. Remarquons que l'obtention du droit de vote en 1945 n'y figure pas, pas plus que la récente loi sur l'égal accès aux fonctions électives

pour les femmes et les hommes, ce qui est compréhensible car la revue d'où a été extrait le tableau date de 1998.

Il est nécessaire de mettre en parallèle les résultats figurant dans le tableau et les mouvements ayant bataillé pour y parvenir ; or aucune information n'est donnée à ce sujet. Il faut donc comprendre que le candidat doit puiser dans ses connaissances personnelles pour compléter l'apport du document. On remarque que le tableau se scinde en deux grandes périodes, séparées par plus d'un demi-siècle de « vide ». Cette césure correspond à un ralentissement des doléances féministes spécifiques, alors que les périodes d'avant et d'après (le ^{xix}^e siècle et les quarante dernières années du ^{xx}^e siècle) représentent des grands moments pour les revendications féministes, avec les suffragettes dans la première période, et le mouvement féministe contemporain dans la seconde. On voit donc que les temps forts de la mobilisation pour défendre et faire progresser les droits des femmes sont ceux qui se traduisent par des résultats plus fournis. Ainsi, les revendications féministes, portées par des mouvements spécifiques ou non, ont été des sources de transformations législatives, donc ont abouti au changement social (réponse à la question 1).

Document 4

► Mots-clés

- grève
- réforme

► Comment exploiter le document ?

Ce sujet est décidément riche en tableaux chronologiques, puisque ce document est un tableau recomposé d'après un numéro d'un grand quotidien français. Il retrace la participation des salariés de quatre grandes entreprises nationalisées au moment des faits, au mouvement de refus du « plan Juppé » de réforme du système des retraites pour les salariés des régimes spéciaux. Même si un candidat au baccalauréat ES est censé avoir quelques connaissances sur l'histoire sociale et politique proche, rappelons que le Premier ministre de l'époque avait proposé de revoir les modalités de calcul des cotisations et de versement des retraites pour les agents du secteur public, en les alignant sur celles du secteur privé. Impulsé sans réelle concertation, ce projet s'est heurté à l'opposition des syndicats du secteur public, mais aussi à celle des salariés non syndiqués, comme l'attestent les chiffres de participation

figurant dans le tableau (même la SNCF ne compte pas 92 % de syndiqués !). Ce projet de réforme aura eu comme effet de raviver la flamme syndicale en jetant dans la rue nombre de manifestants encadrés par des militants syndicaux (réponse à la question 2). En outre, il aura permis d'incorporer dans des structures syndicales vieillissantes des personnes plus jeunes, convaincues d'adhérer par des perspectives d'avenir redoutées, des attentes nouvelles – notamment l'unité syndicale réclamée par les manifestants, comme l'illustre le slogan de ce mouvement (« Tous ensemble, tous ensemble »). Enfin, des tendances contestataires ont parfois vu le jour au sein d'organisations à la ligne directrice discutée. En définitive, la volonté gouvernementale de changer l'organisation du système des retraites pour les régimes spéciaux du secteur public aura entraîné une (ré)action collective spectaculaire. Celle-ci a à son tour contribué à un réaménagement des paysages syndical et politique français, en donnant à la gauche radicale un terrain d'expression (étendu depuis à la défense des sans-papiers, des sans-logement, des chômeurs et précaires...) (réponse à la question 3).

Document 5

► Mots-clés

- paysans
- changement

► Comment exploiter le document ?

Cet extrait de l'ouvrage d'E. Neveu présente un exemple d'action collective résultant d'une transformation dans l'activité professionnelle des paysans du Léon (région de l'extrémité nord-ouest de la Bretagne) et dans leur mode de vie. En effet, une partie de la paysannerie s'est mobilisée pour obtenir une stabilisation des cours des produits maraîchers, en organisant différemment le marché. Ceux des cultivateurs qui bénéficiaient des meilleures conditions climatiques parvenaient à écouler leur production avant la surproduction, donc conservaient un niveau de vie correct, et ils utilisaient le temps « nécessaire » aux négociations des prix avec les acheteurs à fréquenter le bistrot, se retrouver entre eux, faire circuler les informations, bref se livraient à un moment de « sociabilité masculine », comme l'écrit E. Neveu. Ces récoltants-là se mobilisent, car non seulement la nouvelle organisation du marché se traduit par une baisse de leurs profits mais elle les prive également de l'alibi des négociations et les rend dépendants de leurs femmes, qui

pourront contrôler les rentrées et les dépenses réelles de l'exploitation. Une forme de changement social, telle une innovation organisationnelle, se traduit donc par une action collective de protestation, dont l'objectif est de revenir aux anciennes méthodes de production et de commercialisation, car bien souvent un changement même mineur avantage certains mais pénalise d'autres (réponse à la question 2). On pourrait évoquer dans la même ligne les révoltes des ouvriers, comme le mouvement luddite en Grande-Bretagne entre 1811 et 1816, ou celui des soyeux lyonnais en 1831 (révolte des canuts), lors de l'introduction des premières machines se substituant aux travailleurs.

Document 6

► Mots-clés

- culture
- défense

► Comment exploiter le document ?

Ce texte du sociologue A. Touraine (spécialiste des mouvements sociaux) est intéressant, dans la mesure où il permet de comparer la réaction des citoyens de deux pays (États-Unis et France) face à une même menace : la remise en cause du statut professionnel et social de ceux qu'on appelle les « p'tits Blancs » dans le sud des États-Unis, des Blancs pauvres et incultes. Ces derniers perdent leurs biens ou leur emploi du fait de la concurrence exacerbée dans leur milieu professionnel, et connaissent une situation de chômage de longue durée et d'inemployabilité en raison de leur inadaptation à un marché du travail de plus en plus sélectif. Les seules richesses (et valeurs auxquelles se référer) sont celles de la société traditionnelle, notamment des valeurs religieuses et culturelles ultraconservatrices, voire aux relents extrémistes. L'enchaînement est le même dans les deux pays. En revanche, les manifestations et les résultats sont différents : aux États-Unis, les télé-évangélistes, figures de proue de cette vague ultraconservatrice, ont réussi à graver leur message dans les esprits, en parvenant à une suppression des programmes sociaux, à leur remplacement par une politique pénitentiaire active mais ethniquement ciblée, à faire reculer les droits de l'homme dans de nombreux États, voire à armer des milices dangereuses pour la société (événements de Wacco, par exemple).

Le cas français nous permet d'arriver à des conclusions allant dans le même sens, mais plus nuancées. La voie française de protestation est davantage politique, avec l'apparition de partis recrutant essentiellement parmi les déclassés par l'évolution économique et sociale (boulangisme jadis, poujadisme hier, Front national et autres avatars aujourd'hui). Mais, l'impact de cette voie politique est plus mesuré, car, en enfourchant allégrement le cheval de bataille de l'extrême droite, les partis démocratiques se renieraient et perdraient d'un côté les électeurs gagnés à l'extrême de l'autre. La prise en compte des attentes des « p'tits Blancs » se traduit le plus souvent par une accentuation de la politique répressive au détriment de la prévention ; mais on ne constate pas encore de vague nostalgique des valeurs de la France d'antan, du moins à un niveau majoritaire. Au contraire, les Français semblent davantage tolérants et empreints de libéralisme culturel, vis-à-vis des minorités ou des comportements déviants.

En définitive, l'exemple américain montre qu'une action collective peut se dérouler en réaction au changement social (réponse à la question 2) mais qu'elle conduit à une réorganisation de la société ; elle est donc source d'un nouveau changement social (réponse à la question 3).

RECHERCHE D'UNE PROBLÉMATIQUE

► Bilan du dossier documentaire

Pour répondre à la question 1 et déterminer comment l'action collective peut produire du changement social, on doit utiliser les documents 1 et 3.

Les arguments permettant d'établir comment le changement social peut susciter des actions collectives pour le freiner – et donc de répondre à la question 2 – seront extraits des documents 2, 4, 5 et 6.

Pour montrer comment des actions collectives apparues en réaction au changement social sont elles-mêmes des sources de transformations nouvelles, on pourra utiliser les documents 4 et 6.

► Problématique

Il s'agit de se demander si l'action collective produit du changement social ou bien si le changement social entraîne l'apparition d'actions collectives pour le contrer, celles-ci générant à leur tour une nouvelle vague de bouleversements.

★ Introduction

- Accroche : Exemple des mouvements luddites ou des canuts lyonnais contre le changement technique.
- Définition des termes « action collective », « changement social ».
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

Certains cherchent à freiner le changement social par l'action collective.

- 1. L'évolution des structures sociales aiguise les rancœurs et pousse à l'action collective.
 - a. L'institutionnalisation progressive des syndicats les a détachés des attentes des salariés.
 - b. La remise en cause des acquis sociaux obtenus de haute lutte a entraîné un conflit massif en 1995.
- 2. L'évolution des structures économiques incite les laissés-pour-compte à se rassembler pour protester.
 - a. La réaction des paysans du Léon, dont le mode de vie est bouleversé par un outil de stabilisation des cours de leurs produits.
 - b. La réaction ultraconservatrice des catégories populaires, dont le statut social a été mis à mal par la crise économique.

★ Seconde partie

Mais l'action collective est aussi le moteur du changement social.

- 1. Elle a un effet direct sur les structures économiques et sociales.
 - a. Le conflit est à la source du changement social...
 - b. ..., comme le démontre l'action des mouvements féministes depuis deux siècles !
- 2. Et même quand elle intervient en réaction au changement social l'action collective engendre du changement social.
 - a. Les mouvements de 1995 ont marqué en France le renouveau d'une gauche radicale.
 - b. L'action des fondamentalistes religieux aux États-Unis s'est traduite par une évolution conservatrice de la société américaine.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Réponse à la problématique.
- Ouverture.

Les révoltes ouvrières, comme celle des travailleurs de la soie, les canuts lyonnais, en 1831 lors de l'introduction des premières machines se substituant aux travailleurs, montrent que l'action collective est liée au changement économique et social.

L'action collective désigne « une action commune menée par plusieurs personnes en vue d'atteindre un certain objectif ». Elle découle d'une mobilisation d'un ensemble d'individus qui prennent conscience de leur intérêt commun et de leur avantage à le défendre ou à le faire progresser. Le changement social correspond à « une transformation durable des structures, du fonctionnement de l'organisation sociale et de la culture (valeurs, normes, modes de vie) d'une société ».

Il s'agit alors de se demander si l'action collective produit du changement social ou bien si le changement social entraîne l'apparition d'actions collectives pour le contrer, celles-ci générant à leur tour une nouvelle vague de bouleversements.

Puisque tout changement dans un ordre apparaissant comme immuable suscite des réactions, il semble d'abord évident que le changement social provoque des actions collectives pour le freiner, mais l'action collective est aussi le moteur du changement social.

Le changement social provoque des actions collectives pour le freiner, car l'évolution des structures sociales aiguise les rancœurs et pousse à l'action collective. L'évolution des structures économiques incite également les laissés-pour-compte à se rassembler pour protester.

L'évolution des structures sociales aiguise les rancœurs et pousse à l'action collective, comme l'illustre l'institutionnalisation progressive des syndicats, qui les a détachés des attentes des salariés. De même, la remise en cause des acquis sociaux obtenus de haute lutte a entraîné un conflit massif en 1995.

L'exemple du mouvement des infirmiers (surtout des infirmières) de 1988-1989, décrit dans le document 2, s'est installé comme l'idéal type des coordinations (regroupements « spontanés » d'individus partageant des intérêts communs, le plus souvent sur une base professionnelle ou statutaire – cheminots, routiers, lycéens –, ou plus vaste parfois, avec la défense de la ruralité par la coordination rurale...). Cette coordination correspond bien à une forme ponctuelle d'action collective, mais qui peine à survivre dans la durée, une fois terminé le conflit qui l'a engendrée. La plupart de ces coordinations sont nées d'une insatisfaction des acteurs vis-à-vis du comportement des représentants traditionnels, les

syndicats. En effet, en s'étant peu à peu institutionnalisés, ceux-ci ont parfois perdu de leur ardeur combative, quand ce n'est pas leurs adhérents ! Le changement social, que traduit la reconnaissance du rôle des syndicats par les pouvoirs publics et le patronat, a donc brouillé la perception que les salariés pouvaient avoir du rôle des syndicats, entraînant alors des incompréhensions et des frustrations. L'issue de ce processus est la formation de groupes autonomes par rapport aux syndicats traditionnels, et à l'existence éphémère mais à la combativité inversement proportionnelle !

Les salariés de quatre grandes entreprises publiques au moment des faits, ont été à la pointe du mouvement de refus du « plan Juppé » de réforme du système des retraites pour les salariés des régimes spéciaux (document 4) : le Premier ministre de l'époque avait proposé de revoir les modalités de calcul des cotisations et de versement des retraites pour les agents du secteur public, en les alignant sur celles du secteur privé. Impulsé sans réelle concertation, ce projet s'est heurté à l'opposition des syndicats du secteur public, mais aussi à celle des salariés non syndiqués, comme l'attestent les chiffres de participation figurant dans le tableau (même la SNCF ne compte pas 92 % de syndiqués !). Ce projet de réforme aura eu comme effet de raviver la flamme syndicale en jetant dans la rue nombre de manifestants encadrés par des militants syndicaux.

L'évolution des structures économiques incite également les laissés-pour-compte à se rassembler pour protester, comme l'illustrent la réaction des paysans du Léon, dont le mode de vie est bouleversé par un outil de stabilisation des cours de leurs produits, et la réaction ultra-conservatrice des catégories populaires, dont le statut social a été mis à mal par la crise économique.

Une frange de la paysannerie du Léon se mobilise à la suite de l'action d'une majorité de paysans pour obtenir une stabilisation des cours des produits maraîchers (document 5) en organisant le marché différemment. Ceux des cultivateurs qui bénéficiaient des meilleures conditions climatiques parvenaient à écouler leur production avant la surproduction, donc conservaient un niveau de vie correct, et ils utilisaient le temps « nécessaire » aux négociations de prix avec les acheteurs à fréquenter le bistrot, se retrouver entre eux, faire circuler les informations, bref ils se livraient à un moment de « sociabilité masculine », comme l'écrit E. Neveu. Ces récoltants-là se mobilisent, car non seulement la nouvelle organisation du marché se traduit par une baisse de leurs profits, mais elle les prive également de l'alibi des négociations et les rend

dépendants de leurs femmes, qui pourront contrôler les rentrées et les dépenses réelles de l'exploitation. Une forme de changement social, telle une innovation organisationnelle, se traduit donc par une action collective de protestation, dont l'objectif est de revenir aux anciennes méthodes de production et de commercialisation, qui ne remettent en cause aucun avantage acquis, ni le mode de vie des populations.

A. Touraine explique les conséquences culturelles et politiques de la remise en cause du statut professionnel et social de ceux qu'on appelle les « p'tits Blancs » dans le sud des États-Unis (document 6), des Blancs pauvres et incultes. Ceux-ci perdent leurs biens ou leur emploi du fait de la concurrence exacerbée dans leur milieu professionnel, et connaissent une situation de chômage de longue durée et d'employabilité en raison de leur inadaptation à un marché du travail de plus en plus sélectif. Les seules richesses (et valeurs auxquelles se référer) sont alors pour eux celles de la société traditionnelle, notamment des valeurs religieuses et culturelles ultraconservatrices, voire aux relents extrémistes. C'est ce qui explique le succès des télé-évangélistes et des organisations prônant le retour à ces valeurs. L'exemple américain montre qu'une action collective peut s'opérer en réaction au changement social.

Le changement social fabrique donc naturellement de l'action collective, car tous ceux qui sont perdants dans les transformations vont avoir tendance à se regrouper pour retarder le plus possible les adaptations ou pour en atténuer les effets. L'action collective apparaît alors comme une forme de lobbying. Cependant, cette causalité est réversible : l'action collective n'est pas que le fruit du changement social.

En effet, cette dernière peut aussi être le moteur du changement social, car elle a un effet direct sur les structures économiques et sociales. Et, même quand elle intervient en réaction au changement social, elle engendre du changement social !

L'action collective peut être l'une des causes directes du changement social, car le conflit est à la source de ce changement, comme le démontrent les luttes des mouvements féministes depuis deux siècles.

Pour Ralf Dahrendorf, ce sont les conflits qui font avancer les sociétés (document 1). Qu'il s'agisse de conflits interindividuels ou entre groupes sociaux, ils aboutissent à du changement social. L'analyse de Dahrendorf dépasse donc celle de Karl Marx, pour qui les conflits entre classes sociales antagonistes (la « lutte des classes ») sont la source de changement social, de par les transformations économiques et sociales qu'ils

provoquent. Pour ce qui nous préoccupe, c'est surtout l'approche en termes de conflits sociaux qui se révèle pertinente, car ceux-ci résultent d'une action collective. Ils opposent au moins deux groupes d'individus, dont l'un poursuit un objectif partagé par ses membres, par exemple l'application de la loi sur les 35 heures sans que les salariés de l'entreprise subissent de dégradations de leurs conditions de travail ou d'emploi. Il apparaît alors clairement que tous les grands conflits du passé opposant la classe ouvrière et le patronat relèvent bien de cette relation, puisqu'ils ont abouti à la réduction de la durée du travail, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation du niveau de vie, ou davantage de démocratie à l'intérieur de l'entreprise. Les conflits entre groupes sociaux mobilisés sont donc bien générateurs de changement social, puisqu'ils contribuent à l'accroissement du niveau de vie et à la transformation des conditions de travail et du mode de vie.

Les conquêtes des femmes se scindent en deux grandes périodes, séparées par plus d'un demi-siècle de « vide » (document 3). Cette césure correspond à un ralentissement des revendications féministes spécifiques, alors que les périodes d'avant et d'après (le ^{xix}^e siècle et les quarante dernières années du ^{xx}^e siècle) représentent des grands moments pour les luttes féministes, avec les suffragettes dans la première période, et le mouvement féministe contemporain dans la seconde. On voit donc que les temps forts de la mobilisation pour défendre et faire progresser les droits des femmes sont ceux qui se traduisent par des résultats plus fournis. Ainsi, les revendications féministes, portées par des mouvements spécifiques ou non, ont été des sources de transformations législatives, donc ont abouti au changement social.

Et, même quand elle intervient en réaction au changement social, l'action collective génère du changement social. Ainsi, les mouvements de 1995 en France ont marqué le renouveau d'une gauche radicale, et l'action des fondamentalistes religieux aux États-Unis s'est traduite par une évolution conservatrice de la société américaine.

En France, les mouvements contre le projet de réforme des retraites du secteur public (document 4) ont permis d'incorporer dans des structures syndicales vieillissantes des personnes plus jeunes, convaincues d'adhérer par des perspectives d'avenir redoutées, des attentes nouvelles – notamment l'unité syndicale réclamée par les manifestants, comme l'illustre le slogan de ce mouvement (« Tous ensemble, tous ensemble »). Enfin, des tendances contestataires ont parfois vu le jour au sein d'organisations à la ligne directrice discutée. En définitive, la volonté gouvernementale de changer l'organisation du système des

retraites pour les régimes spéciaux du secteur public aura entraîné une (ré)action collective spectaculaire, celle-ci ayant à son tour contribué à une réorganisation des paysages syndical et politique français, en donnant à la gauche radicale un terrain d'expression (étendu depuis à la défense des sans-papiers, des sans-logement, des chômeurs et précaires...). Cette action collective protestataire au départ se révélera, d'une certaine façon, à l'origine d'une nouvelle culture contestataire.

Aux États-Unis, les télé-évangélistes, figures de proue de la vague ultrarconservatrice (document 6), ont réussi à graver leur message dans les esprits, en parvenant à une suppression des programmes sociaux, à leur remplacement par une politique pénitentiaire active mais ethniquement ciblée, à faire reculer les droits de l'homme dans de nombreux États, voire à armer des milices dangereuses pour la société (événements de Waco, par exemple). Cette action collective a donc conduit à une réorganisation de la société ; elle est alors source d'un changement social. Dans une moindre mesure, une évolution semblable peut s'observer politiquement en France avec l'apparition de partis recrutant essentiellement parmi les déclassés par l'évolution économique et sociale (boulangisme jadis, poujadisme hier, Front national et autres avatars aujourd'hui). Mais l'impact de cette voie politique est plus mesuré, car, en enfourchant allégrement le même cheval de bataille que l'extrême droite, les partis démocratiques se renieraient et perdraient d'un côté les électeurs gagnés à l'extrême de l'autre. La prise en compte des attentes des « p'tits Blancs » se traduit le plus souvent par une accentuation de la politique répressive au détriment de la prévention ; mais on ne constate pas encore de vague nostalgique des valeurs de la France d'antan, du moins à un niveau majoritaire ; l'impact en matière de changement social est donc plus nuancé.

Ainsi, l'action collective produit également du changement social, y compris lorsqu'elle est née du refus du changement social antérieur. Cependant, selon les sociétés, la forme prise par le changement social en retour est différente : nostalgique d'une grandeur et d'une aisance passées aux États-Unis, plus protestataire que jamais en France.

Le changement social fabrique donc naturellement de l'action collective, car tous ceux qui sont perdants dans les transformations vont avoir tendance à se regrouper pour retarder le plus possible les adaptations ou pour en atténuer les effets. L'action collective apparaît alors comme une forme de lobbying.

Cependant, cette causalité est réversible : l'action collective produit également du changement social, y compris lorsqu'elle est née du refus du changement social antérieur.

Toutefois, selon les sociétés, la forme prise par le changement social en retour est différente : nostalgique d'une grandeur et d'une aisance passées aux États-Unis, plus protestataire que jamais en France.

Changement social et action collective interagissent l'un sur l'autre, dans une relation dialectique complexe, à l'instar de la plupart des relations causales dans les sciences sociales.

THÈMES DE SUJETS VOISINS

Les sujets sur l'action collective sont peu nombreux ; la majorité des sujets de ce point du programme (eux-mêmes rares à la session 2000) porte sur les conflits, comme :

► **Dissertation (Polynésie, juin 1999) :** Dans quelle mesure l'évolution des structures économiques et sociales, au cours de ces trente dernières années, conduit-elle à un affaiblissement des conflits ?

6 Changement social et inégalités

10

FRANCE MÉTROPOLITAINE

SEPTEMBRE 1999 • QUESTION DE SYNTHÈSE

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions préparatoires en une dizaine de lignes maximum.

- 1. Dans quelle mesure la formation professionnelle continue des adultes permet-elle de corriger les inégalités ? (document 1) (2 points)
- 2. À partir du document 1, expliquez la différence entre « démocratisation » et croissance quantitative des effectifs scolaires. (1 point)
- 3. Que signifie le chiffre entouré ? (document 2) (1 point)
- 4. À partir des données du document 2, peut-on affirmer qu'il y a démocratisation des études ? (2 points)
- 5. L'intervention de l'État en matière d'aide au logement est-elle efficace ? (document 3) (2 points)
- 6. Comparez les aides que reçoivent les jeunes en fonction du milieu social d'origine. (document 4) (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir montré comment les pouvoirs publics dans les pays industrialisés peuvent favoriser l'égalité des chances, vous expliquerez la persistance de certaines formes de reproduction sociale.

Depuis les années 1960, les enfants de milieux populaires sont plus souvent présents aux niveaux élevés de la scolarité [...]. En même temps, cette « démocratisation » est loin d'être uniforme : les sections d'enseignement les plus prestigieuses et qui ouvrent vers les meilleures professions renforcent leur caractère élitiste ; inversement, les sections les plus dévalorisées sont de plus en plus populaires. [...] L'analyse du recrutement social de grandes écoles [...] tend aussi vers l'hypothèse de la coexistence d'une école de masse, où les inégalités se réduisent, et d'une sélection des élites qui se perpétue. Ces grandes écoles sont ici des lieux de reproduction non seulement des privilèges culturels mais surtout du pouvoir et des positions sociales dominantes [...]. De plus, les actions de formation professionnelle continue destinées aux adultes, malgré leur importance quantitative (elles concernent plus de 8 millions de stagiaires en 1994), ne permettent pas de réduire fondamentalement les inégalités : les taux d'accès des salariés à la formation continue sont plus élevés pour les cadres que pour les ouvriers non qualifiés, surtout s'il s'agit de grandes entreprises.

La notion de « démocratisation » [...] ne peut être réduite à une simple « démographisation », c'est-à-dire à une croissance quantitative de l'ensemble des effectifs scolaires.

L'État de la France 1997-1998, La Découverte, 1997.

Document 2

Proportion des détenteurs d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat dans une classe d'âge selon la PCS du père (données exprimées en %)

	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Père agriculteur	28,3	16,0	9,6
Père artisan ou commerçant	39,2	37,4	28,3
Père cadre supérieur	72,3	69,2	67,0
Père profession intermédiaire	52,7	48,5	36,3
Père employé	34,9	35,0	24,6
Père ouvrier	19,1	12,5	9,7
Ensemble	33,8	27,7	20,0

Source : Enquête FQP 1993, in « Les inégalités devant l'école », INSEE Première, septembre 1995.

Les atteintes au droit au logement ont des conséquences dramatiques. Il s'agit en effet d'un droit fondamental dont l'exercice conditionne celui de toute une série d'autres droits : droit à la vie familiale, droit à la santé, droit à l'éducation et, en définitive, la possibilité même de s'intégrer socialement. [...]

Si l'ensemble des aides à l'accession à la propriété (prêts aidés et prêts conventionnés à taux réduit, ouvrant par ailleurs droit à l'APL¹) diminue la charge financière pour les ménages aux revenus les plus modestes, il laisse subsister les inégalités en la matière [...]. Elles ont eu même tendance à s'accroître au cours de ces dernières années, dans un contexte économique marqué à la fois par le ralentissement de la croissance, voire la baisse du revenu réel des ménages, par une hausse des taux d'intérêt réels et par la flambée spéculative des prix de l'immobilier.

A. Bihr, R. Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, Syros, 1995.

1. Aide personnalisée au logement qui est attribuée en fonction des revenus nets imposables, du nombre de personnes à charge et du montant de charges de remboursement supportées...

Document 4

Nature des aides apportées par la génération intermédiaire (âgée de 49 à 53 ans) aux jeunes (âgés de 19 à 36 ans) selon la catégorie socioprofessionnelle (données exprimées en %)

Nature des aides	Catégorie socioprofessionnelle de la génération intermédiaire						Ensemble
	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Aides domestiques ¹	84,2	90,8	90,6	91,5	93,2	95,1	92,4
Réseau social ²	78,9	80,6	87,0	74,4	74,2	65,4	74,7
Aides financières	53,9	70,4	87,7	72,4	57,5	59,3	64,9

1. Les aides domestiques portent sur les activités liées à l'entretien du ménage, du logement...

2. Les aides du réseau social regroupent les démarches administratives, les aides aux études, à l'emploi.

Source : C. Attias-Donfut, *Données sociales*, 1996.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Le sujet porte sur « Changement social et inégalités ». Cependant, certaines questions du travail préparatoire et le sujet de la synthèse prennent en compte le « rôle économique et social des pouvoirs publics », c'est-à-dire la partie 7 du programme de terminale. Ce sujet ne semble pas, a priori, poser de problèmes importants, car il s'agit de cerner les limites de l'intervention des pouvoirs publics dans la lutte contre les inégalités.

L'« égalité des chances » signifie que les individus connaissent les mêmes conditions de départ dans leur vie sociale, et que la position sociale atteinte ne dépend que du mérite de chacun, mérite lié à la seule volonté. La « reproduction sociale » peut être définie comme la situation où les enfants occupent une place sociale hiérarchiquement proche de celle de leurs parents.

Le dossier documentaire comporte quatre documents, ce qui est assez rare mais conforme aux textes officiels, qui prévoient trois ou quatre documents avec de 5 à 8 questions pour le travail préparatoire.

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- démocratisation
- reproduction
- formation professionnelle continue
- « démographisation »

► Que dit le document ?

Ce document montre comment le système de formation renforce la reproduction sociale, c'est-à-dire la reproduction des positions sociales d'une génération à une autre, ce que Claude Thélot, dans un ouvrage célèbre, a résumé par l'expression : « Tel père, tel fils ».

Un certain nombre de travaux en sociologie de l'éducation, dans les années 1960 et 1970, notamment ceux de Pierre Bourdieu, ont montré que l'école favorisait la reproduction sociale, car la culture inculquée à

l'école est proche de celle des classes supérieures. De fait, le système scolaire légitime les différences culturelles entre les classes sociales par un système de sanctions (notes, passage en classe supérieure, réussite aux examens, etc.) qui lui est propre. Ces analyses reposent sur la corrélation entre la réussite scolaire et l'origine sociale des élèves. Ainsi, les classes dominantes transmettent un capital culturel à leurs enfants, ce qui permet à ces derniers de réussir leur scolarité.

Le document montre que les différentes réformes scolaires, depuis les années 1960 (création des collèges, collège unique, 80 % d'une classe d'âge au niveau baccalauréat), ont permis une forte hausse du nombre d'élèves sans pour autant réduire les inégalités. En effet, cette massification (l'auteur utilise un néologisme contestable, la « démographisation ») s'est doublée d'une diversification de l'offre scolaire (sections technologiques et professionnelles) fondée sur la hiérarchisation des filières : au sommet, nous trouvons l'enseignement général et plus particulièrement scientifique ; en bas, l'enseignement professionnel. Cette hiérarchisation est renforcée dans l'enseignement supérieur par l'opposition entre « grandes écoles » et universités, qui est propre à la France. Or, si le nombre d'étudiants est en augmentation continue et si la part des enfants des classes populaires progresse dans les facultés, on assiste à une évolution inverse pour les grandes écoles permettant l'accès aux positions sociales les plus prestigieuses. Par exemple, au cours des années 1950, les enfants des classes populaires constituaient 21 % des recrutés à Polytechnique ; au début des années 1990, ils n'en représentaient plus que 7,8 %. On peut donc conclure que la massification scolaire ne favorise pas la réduction de l'inégalité des chances.

De plus, pour l'auteur de ce texte, la formation continue, destinée à ceux qui ont un emploi, profite surtout aux cadres, et en particulier à ceux des grandes entreprises, qui ont déjà les diplômes les plus élevés, ce qui a tendance à renforcer les inégalités.

Document 2

► Mot-clé

– profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS)

► Que dit le document ?

Ce tableau statistique à double entrée est relativement complexe. Il prend en compte plusieurs générations de diplômés selon leur origine sociale. Il permet d'établir des comparaisons entre ces générations et

d'illustrer l'analyse du document 1. On peut dégager deux types de conclusion allant dans le même sens que le texte précédent.

– La première est la confirmation des inégalités devant la scolarité en fonction de l'origine sociale. Les enfants de classes populaires (agriculteurs et ouvriers) sont sous-représentés parmi les détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, alors que les enfants de cadres supérieurs sont surreprésentés. On peut être étonné par la part des enfants dont le père est employé. Cependant, il faut noter que l'on ne prend en compte que la profession du père. Or, dans cette catégorie composée pour 75 % de femmes, les hommes sont plus assimilables aux classes moyennes qu'aux classes populaires.

– La « démographisation » est confirmée, car la part des enfants de classes populaires augmente pour les générations les plus jeunes. Ainsi, pour la classe d'âge 25-39 ans, 19,1 % des enfants d'ouvriers ont un diplôme égal ou supérieur au niveau baccalauréat, contre 9,7 % pour la classe d'âge 50-59 ans. On peut également souligner les évolutions concernant les enfants d'agriculteurs et ceux ayant un père ouvrier. Une des explications possibles tient à la scolarité des filles d'agriculteurs, qui poursuivent des études pour échapper à leur milieu d'origine.

Document 3

► Mots-clés

- droit au logement
- aides

► Que dit le document ?

Ce document porte sur l'action des pouvoirs publics contre les inégalités. Après la Seconde Guerre mondiale, la mise en place de l'État-providence a comme principes la prise en compte des risques encourus par les individus dans leur vie sociale et la protection contre ces risques. L'objectif était de réduire les inégalités et d'assurer un certain niveau de cohésion sociale. La crise économique, qui se traduit par une hausse du chômage et la montée de l'exclusion sociale, constitue une véritable remise en cause d'un État qui ne réussit plus à protéger ses membres. Un certain nombre de droits sont remis en question : le droit au logement et les différentes allocations créées pour répondre à ce souci de cohésion sociale ne permettent plus d'atteindre leurs objectifs. La perte d'emploi et le chômage de longue durée provoquent une poussée de la

pauvreté. Celle-ci est aggravée par des politiques économiques qui donnent la priorité à la lutte contre l'inflation, ce qui nécessite une hausse des taux d'intérêt – pénalisant les ménages les plus endettés – ainsi qu'une réduction du déficit public. La principale conséquence de cette dernière orientation est la baisse des dépenses sociales, notamment de certaines allocations destinées à des populations déjà fortement touchées par la crise. Enfin, le néolibéralisme des années 1980 crée un contexte favorable pour les propriétaires immobiliers, ce qui incite à la spéculation et à la hausse des loyers. Le résultat de ces évolutions est l'aggravation des inégalités sociales entre ceux qui restent protégés contre la crise et les plus faibles socialement.

Rappel de cours

On distingue le taux d'intérêt nominal du taux d'intérêt réel. Le premier est le taux fixé pour une opération. Le second élimine les effets de l'inflation. Ainsi, si le taux d'intérêt nominal est de 10 %, et le taux d'inflation, de 20 %, on peut calculer le taux d'intérêt réel de la manière suivante :

Indice du taux réel = (indice du taux nominal / indice des prix) $\times$ 100, soit pour notre exemple : $(110 / 120) \times 100 = 91,7$. Donc le taux d'intérêt réel est de $91,7 - 100 = -8,3$ %.

Dans notre exemple, le taux d'intérêt réel est négatif, car l'inflation est supérieure au taux d'intérêt nominal. Cette situation s'est présentée après la crise pétrolière : la hausse de l'inflation a été plus rapide que la hausse des taux d'intérêt nominaux. Inversement, la baisse du taux d'inflation au cours des années 1980 a entraîné une forte hausse des taux d'intérêt réels.

Document 4

► Mots-clés

- aides
- réseau social

► Que dit le document ?

Ce tableau statistique permet de mesurer l'importance de la solidarité intergénérationnelle des parents et des enfants. Tout se passe comme si la famille compensait la déficience de l'État-providence en matière de protection sociale, mais en reproduisant les inégalités de départ. En effet,

l'aide des parents concerne surtout la sphère domestique, puisque 92,4 % d'entre eux aident leurs enfants sur ce plan. Les aides du réseau social et les aides financières sont, dans l'ensemble, moins importantes. Si ce constat est vérifié pour toutes les catégories sociales, il existe, cependant, des différences notables entre les catégories socioprofessionnelles. Celles qui disposent de capitaux (culturel, social, économique) plus élevés soutiennent relativement plus leurs enfants, du point de vue social et financier, que les autres catégories. Respectivement 87 % et 87,7 % des parents cadres accordent des aides du réseau social et des aides financières, contre 65,4 % et 59,3 % des parents ouvriers. Cette situation tend à renforcer les inégalités sociales, car ces aides permettent une meilleure protection contre le chômage, ainsi que des revenus plus élevés. On peut donc en conclure que seule l'action des pouvoirs publics permet de réduire efficacement les inégalités.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE

► Question 1

Cette question porte sur la compréhension du texte.

En principe, la formation professionnelle des adultes est destinée à améliorer la qualification des salariés et à adapter celle des chômeurs aux exigences de l'emploi. Elle peut ainsi corriger les inégalités scolaires en favorisant les moins diplômés. Cependant, la réalité de la formation professionnelle est différente, car elle profite surtout aux cadres, qui sont généralement les salariés les plus diplômés. Ainsi, l'effort de formation pour les adultes a tendance à accentuer les inégalités scolaires initiales. En effet, l'école favorise la reproduction sociale, car la culture qui y est inculquée est proche de celle des classes supérieures. Elle légitime les différences culturelles entre les classes sociales par un système de sanctions (notes, passage en classe supérieure, réussite aux examens, etc.) qui lui est propre.

► Question 2

Question de compréhension du texte et d'utilisation des connaissances.

Le document montre que les différentes réformes scolaires, depuis les années 1960 (création des collèges, collège unique, 80 % d'une classe d'âge au niveau baccalauréat), ont permis une forte hausse du nombre d'élèves sans pour autant réduire l'inégalité des chances. En effet, cette massification s'est doublée d'une diversification de l'offre scolaire

(filières technologiques et professionnelles) fondée sur la hiérarchisation des filières : au sommet, nous trouvons l'enseignement général et plus particulièrement scientifique ; en bas, l'enseignement professionnel. Cette hiérarchisation est renforcée dans l'enseignement supérieur par l'opposition entre « grandes écoles » et universités qui est propre à la France. Or, si le nombre d'étudiants est en augmentation continue et si la part des enfants des classes populaires progresse dans les facultés, on assiste à une évolution inverse pour les grandes écoles permettant l'accès aux positions sociales les plus prestigieuses.

► Question 3

La question fait appel aux capacités du candidat à comprendre les données statistiques.

« 67,0 » est un pourcentage signifiant que, d'après l'INSEE, sur 100 fils de cadres supérieurs ayant entre 50 et 59 ans, 67 ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat en 1993. On pourrait rajouter « en France », mais le titre du tableau ne le précise pas.

► Question 4

La question fait appel aux capacités d'analyse à partir de données statistiques.

Les données de ce tableau confirment le phénomène de massification de l'école qualifiée de « démographisation » dans le document 1. En effet, la part des enfants de classes populaires augmente plus vite pour les générations les plus jeunes, ce qui aboutit à une diminution des écarts. Ainsi, pour les 50-59 ans, 9,7 % des enfants d'ouvriers ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, contre 19,1 % pour les 25-39 ans.

Cependant, les inégalités devant la scolarité restent fortes : 72,3 % des enfants de cadres supérieurs ayant entre 25 et 39 ans ont un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. Le processus de démocratisation demeure incomplet.

► Question 5

Question de compréhension du texte.

Les auteurs du document 3 remettent en cause l'efficacité de l'intervention de l'État en matière d'aide au logement. En effet, la crise, caractérisée par une poussée du chômage de longue durée, remet en cause, pour un certain nombre de ménages, leur droit au logement. La baisse des revenus se double d'une forte progression de l'endettement, dont le

coût devient insupportable en raison de la hausse des taux d'intérêt réels. Ainsi, la part du revenu consacrée au logement augmente ; une évolution qui n'est pas compensée par une amélioration conséquente de l'aide au logement. Cette tendance est aggravée par le renchérissement des loyers dû à la spéculation dans le secteur de l'immobilier.

Cette inefficacité du rôle de l'État s'explique par les priorités données à la politique économique depuis les années 1980. La volonté de réduire le déficit budgétaire se traduit par une baisse des dépenses sociales.

► Question 6

Cette question fait appel aux capacités d'analyse d'un tableau statistique.

L'aide des parents concerne surtout la sphère domestique, puisque 92,4 % d'entre eux épaulent leurs enfants sur ce plan. Les aides du réseau social et les aides financières sont, dans l'ensemble, moins importantes. Si ce constat est vérifié pour toutes les catégories sociales, il existe cependant des différences notables entre les catégories socio-professionnelles. Celles qui disposent de capitaux (culturel, social, économique) plus élevés soutiennent relativement plus leurs enfants, du point de vue social et financier, que les autres catégories, alors que, pour celles-ci, l'aide domestique est relativement plus importante. Respectivement 87 % et 87,7 % des parents cadres accordent des aides issues du réseau social et financières, contre 65,4 % et 59,3 % des parents ouvriers. Cette situation tend à renforcer les inégalités sociales, car ces aides permettent une meilleure protection contre le chômage, ainsi que des revenus plus élevés.

► Bilan du travail préparatoire

Comme c'est parfois le cas, les réponses au travail préparatoire concernent plus la seconde partie de la question de synthèse.

Cependant, nous pouvons trouver dans les réponses aux deux premières questions des éléments pour alimenter la première partie.

Il faudra faire appel aux connaissances personnelles pour traiter le rôle de l'État-providence et sa crise.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

★ Introduction

- Accroche à partir de la définition de la démocratie selon Tocqueville.
- Définition des termes du sujet.
- Annonce du plan.

★ Première partie

Les pouvoirs publics peuvent favoriser l'égalité des chances.

- ▶ 1. En facilitant la formation des individus.
 - a. Formation initiale des enfants...
 - b. ... et formation continue des adultes.
- ▶ 2. En assurant l'exercice de droits fondamentaux.
 - a. L'État-providence...
 - b. ... protège les individus contre les risques sociaux.

★ Seconde partie

Certaines formes de reproduction sociale persistent.

- ▶ 1. La formation reproduit les inégalités de départ.
 - a. L'école, lieu de la reproduction sociale.
 - b. La formation continue profite aux plus diplômés.
- ▶ 2. Le rôle des pouvoirs publics tend à s'estomper.
 - a. La crise de l'État-providence.
 - b. Le rôle de la famille.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

Pour Alexis de Tocqueville (1805-1859), la société démocratique repose en particulier sur l'égalité des chances, qui permet la mobilité sociale. Cependant, un certain nombre de pays démocratiques, telle la France, connaissent une faible mobilité, faute de véritable égalité des chances – définie par les possibilités offertes aux individus d'accéder aux positions de leur choix. Il apparaît ainsi que, d'une génération à une autre, les positions sociales restent proches. Il est donc légitime de se poser le problème du rôle de l'État pour favoriser la mobilité sociale. Pour répondre à cette question, on montrera comment les pouvoirs publics peuvent favoriser l'égalité des chances, puis on expliquera la persistance de certaines formes de reproduction sociale.

Les pouvoirs publics peuvent favoriser l'égalité des chances, en promouvant la formation des individus et l'exercice de droits fondamentaux.

Depuis les années 1960, l'État a encouragé la scolarisation massive des jeunes en créant le collège qui assurait la poursuite d'études secondaires pour l'ensemble des élèves. L'innovation du collège unique dans les années 1970 et l'objectif de 80 % d'une classe d'âge ayant le niveau baccalauréat au cours des années 1980 ont renforcé la scolarisation massive de la jeunesse française, quelle que soit l'origine sociale. Ainsi, si parmi la génération des 50-59 ans d'enfants d'ouvriers en 1993, 9,7 % ont un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, ils représentent 19,1 % pour la génération ayant entre 25 et 39 ans la même année. Mais ce sont les enfants d'agriculteurs qui ont le plus profité de cette massification scolaire : la part de ceux ayant un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat passe de 9,6 % pour les 50-59 ans à 28,3 % pour les 25-39 ans (document 2). Or le diplôme joue un rôle essentiel dans la définition de la position sociale des individus. Donc, en principe, la scolarisation massive des jeunes favorise l'égalité des chances.

L'école constitue l'étape de l'apprentissage initial. La formation continue est réservée aux adultes ayant un emploi ou en recherchant un. Elle peut donc compenser les inégalités scolaires en permettant la promotion professionnelle des moins diplômés. En France, cette formation, financée par les pouvoirs publics, touche 8 millions de stagiaires en 1994 (document 1).

La période suivant la Seconde Guerre mondiale est caractérisée par une intervention grandissante de l'État et par la mise en place de l'État-providence. L'objectif de celui-ci est de protéger les individus contre les risques sociaux et d'atténuer les inégalités sociales. Si cette préoccupation n'est pas nouvelle, elle constitue la reconnaissance d'un problème social : c'est le rôle des pouvoirs publics d'assurer la cohésion sociale et de promouvoir l'égalité des chances en garantissant à tout individu un certain nombre de droits considérés comme fondamentaux : droit au logement, droit à la santé, à la vie familiale, etc. La couverture de ces droits se concrétise par le versement de prestations par l'État à ceux qui n'ont pas un revenu suffisant pour pouvoir faire valoir ces droits. Ainsi, l'État-providence contribue également à l'égalité des chances.

Si les pouvoirs publics peuvent favoriser l'égalité des chances, il reste que des formes de reproduction sociale subsistent.

La persistance de certaines formes de reproduction sociale tient à deux raisons principales : le système de formation reproduit les inégalités de départ, et le rôle des pouvoirs publics tend à s'estomper.

Nombre de travaux en sociologie de l'éducation dans les années 1960 et 1970, notamment ceux de Pierre Bourdieu, ont montré que l'école favorisait la reproduction sociale, car la culture qui y est inculquée est proche de celle des classes supérieures. De fait, le système scolaire légitime les différences culturelles entre les classes sociales par un mode de sanctions (notes, passage en classe supérieure, réussite aux examens, etc.) propre à l'école. Le capital culturel transmis par les classes dominantes à leurs enfants leur permet de réussir leur scolarité.

La massification scolaire s'est doublée d'une diversification de l'offre scolaire (sections technologiques et professionnelles) fondée sur la hiérarchisation des filières : au sommet, nous trouvons l'enseignement général et plus particulièrement scientifique ; en bas, l'enseignement professionnel. Cette hiérarchisation est renforcée dans l'enseignement supérieur par l'opposition entre « grandes écoles » et universités qui est propre à la France (document 1). Les inégalités devant la scolarité en fonction de l'origine sociale restent importantes. Les enfants des classes populaires (agriculteurs et ouvriers) sont sous-représentés parmi les détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, alors que les enfants de cadres supérieurs sont surreprésentés (document 2).

De plus, la formation continue, destinée à ceux qui ont un emploi, profite surtout aux cadres, et particulièrement, des grandes entreprises, c'est-à-dire à ceux qui ont déjà les diplômes les plus élevés, ce qui a tendance à renforcer les inégalités (document 1).

Après la Seconde Guerre mondiale, la mise en place de l'État-providence a comme principes la prise en compte des risques encourus par les individus dans leur vie sociale et la protection contre ces risques. L'objectif était de réduire les inégalités et d'assurer un certain niveau de cohésion sociale. La crise économique, qui se traduit par une hausse du chômage et par la montée de l'exclusion sociale, constitue une véritable remise en cause d'un État qui ne réussit plus à protéger ses membres. Un certain nombre de droits sont remis en question : le droit au logement et les différentes allocations créées pour répondre à ce souci de cohésion sociale ne permettent plus d'atteindre leurs objectifs. La perte d'emploi et le chômage de longue durée provoquent une poussée de la pauvreté, aggravée par des politiques économiques qui donnent la priorité à la lutte contre l'inflation, ce qui nécessite une hausse des taux d'intérêt – pénalisant les ménages les plus endettés – ainsi qu'une réduction du déficit public. La principale conséquence de cette dernière orientation est la baisse des dépenses sociales, notamment certaines allocations destinées à des populations déjà fortement touchées par la crise. Enfin, le néolibéralisme des années 1980 crée un contexte favorable pour les

propriétaires immobiliers, ce qui incite à la spéculation et à la hausse des loyers. Le résultat de ces évolutions est l'aggravation des inégalités sociales entre ceux qui restent protégés contre la crise, et les plus faibles socialement (document 3).

Les insuffisances de l'État-providence sont compensées par l'entraide familiale, qui concerne surtout la sphère domestique, puisque 92,4 % des parents épaulent leurs enfants sur ce plan. Les aides du réseau social et les aides financières sont, dans l'ensemble, moins importantes. Si ce constat est vérifié pour toutes les catégories sociales, il existe cependant des différences notables entre les catégories socioprofessionnelles. Celles qui disposent de capitaux (culturel, social, économique) plus élevés soutiennent relativement plus leurs enfants, du point de vue social et financier, que les autres catégories. Respectivement 87 % et 87,7 % des parents cadres accordent des aides du réseau social et des aides financières, contre 65,4 % et 59,3 % des parents ouvriers. Cette situation tend à renforcer les inégalités sociales, car cela permet une meilleure protection contre le chômage et des revenus plus élevés (document 4).

Même si le système de formation a tendance à reproduire l'inégalité des chances, c'est la crise de l'État-providence qui semble le mieux expliquer la perpétuation des inégalités sociales, car celles-ci ne peuvent être effacées par le développement de nouvelles formes de solidarité familiale.

L'école gratuite et laïque est en principe une garantie de l'égalité des chances, de même que l'intervention de l'État-providence.

Cependant, le système scolaire maintient des inégalités qui favorisent à leur tour la reproduction sociale.

En outre, un certain désengagement de l'État sur le plan social encourage le développement de solidarités familiales qui profitent à ceux qui sont le mieux dotés en capital, qu'il soit culturel, économique ou social.

Enfin, ces inégalités sont renforcées par le processus d'exclusion sociale, elle-même aggravée par le chômage de longue durée...

THÈME DE SUJET VOISIN

► **Dissertation (France métropolitaine, juin 1998) :** Vous analyserez le rôle de l'école dans la mobilité sociale.

7 Le rôle économique et social des pouvoirs publics

11

POLYNÉSIE

SEPTEMBRE 1999 • DISSERTATION

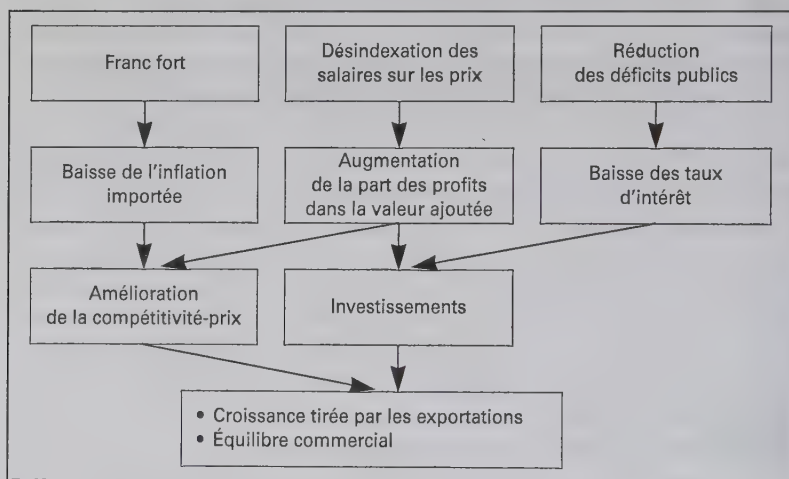
En quoi la compétitivité peut-elle être influencée par l'action des pouvoirs publics ?

(Vous pourrez privilégier le cas de la France.)

Document 1

Changer pour croître, telle est la devise inconsciente du pays depuis un demi-siècle. Elle s'accompagne depuis la Seconde Guerre mondiale d'une ouverture à la compétition internationale qui s'inscrit dans une rupture radicale avec la période antérieure, celle du repli des échanges extérieurs sur les colonies et de la stagnation de l'économie française. Les temps forts de l'ouverture ? 1957 et l'acceptation du Marché commun, [...] ou 1983 et le choix de la désinflation compétitive ; 1986 avec la liberté des prix et la libération des marchés de capitaux achevée en 1990 ; 1992 et la perspective de la monnaie unique ; 1993 et le débat à propos du GATT. Les grandes tensions économiques du pays se sont toujours résolues « du bon côté », dans l'adoption d'une stratégie dynamique de confrontation directe avec la concurrence internationale.

« La France de l'an 2000 », rapport du Commissariat général du plan, sous la direction d'Alain Minc, 1994.



Source : Hoang Ngoc Liem, « Les trois piliers de la désinflation compétitive et leurs effets attendus », in *La Facture sociale*, Arléa, 1998.

Document 3

De n'avoir perçu le salaire que comme élément de coût, la désinflation compétitive a d'abord manqué de saisir qu'il était aussi facteur de solvabilisation de la demande finale. [...]

C'est maintenant le caractère d'incitation, donc de facteur d'efficience et de productivité, du salaire qu'elle néglige. [...] Des salaires élevés ne sont nullement contradictoires avec l'impératif de compétitivité. Bien au contraire, ils peuvent donner accès à cette forme supérieure de compétitivité autour d'un nouveau compromis salarial où sont échangés d'une part rémunération, formation, protection de l'emploi et enrichissement des tâches, et d'autre part implication des salariés, engagement à la qualité, acceptation d'une certaine polyvalence fonctionnelle et mobilisation de la compétence reçue de la qualification.

Frédéric Lordon, *Les Quadratures de la politique économique*, Albin Michel, 1997.

[...] Or, tous les pays industrialisés s'appuient sur leurs entreprises (« champions » de grande dimension ou PMI) pour conquérir une part de la valeur ajoutée produite dans les nouvelles productions, plus innovantes, de plus haut de gamme, plus adaptées aux goûts changeants du consommateur et aux marchés de renouvellement.

[...] L'avantage comparatif décisif des pays, comme des firmes, doit donc se fonder essentiellement sur la maîtrise des avantages hors coûts, des activités et des produits caractérisés par une faible élasticité-prix. On rejoint ainsi les conclusions du rapport du plan sur la performance globale : « Une compétitivité de l'économie fondée sur la qualité et la fiabilité des produits et des processus de production, sur la qualité des services liés à la production (logistique, commercial, services après-vente), sur les relations avec l'environnement, suppose une politique de l'emploi à moyen terme visant l'élévation des niveaux de qualification, et favorisant les capacités créatrices et les compétences. Cette approche s'oppose à celle visant à fonder la croissance sur un abaissement des coûts de rémunération. »

Édouard Mathieu, « Industrie française et mondialisation », *Problèmes économiques*, n° 2586, 14 octobre 1998.

Document 5

Niveaux relatifs des coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier (États-Unis, indice 100)

	1985	1990	1996
États-Unis	100	100	100
Japon	74	116	169
Allemagne ¹	71	144	166
France	96	154	163
Italie	60	114	101
Royaume-Uni	100	158	148
Canada	84	118	102

1. Allemagne de l'Ouest.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998.

De sérieuses questions se posent désormais pour la France. Les gains réalisés en termes de coût du travail depuis quinze ans se sont traduits par un accroissement sensible des inégalités. Les restrictions que nous nous sommes imposées en matière de demande intérieure pour augmenter notre compétitivité extérieure ont contribué au développement du chômage et de la misère. [...]

Les stratégies de compétitivité fondées sur la réduction du coût du travail se heurtent toujours au même problème : dans un premier temps, l'effet prix est favorable ; mais, si d'autres actions n'ont pas été engagées parallèlement, les effets induits par l'austérité finissent en fait par dégrader la position compétitive globale de la firme ou du pays. Pour demeurer compétitif, il n'y a pas de secret : il faut investir, donc dépenser de l'argent, pour accroître la productivité de l'ensemble du système économique. Que ce soit dans le matériel (bâtiments, infrastructures...) ou l'immatériel (santé, cohésion sociale, éducation, nouveaux services et nouveaux produits...).

Alternatives économiques, hors-série n° 36.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet est transversal. Il s'inscrit dans le point 7 du programme, qui envisage « le rôle économique et social des pouvoirs publics », et peut être croisé avec le point 3, intitulé « Ouverture internationale et mondialisation ».

Les « notions essentielles » de compétitivité et de contrainte extérieure intégrées au point 3 seront à mettre en relation avec les diverses politiques notées au point 7 : politiques de l'offre, de la demande, budgétaire, monétaire, réglementation... Mais, par-delà ces concepts, il s'agira aussi de décrire la réalité. Les candidats maîtrisant bien l'histoire des politiques économiques menées depuis les années 1980 seront

mieux à même de traiter le sujet de façon complète. En particulier, le choix fondamental effectué par la France en 1982-1983, à la suite de l'échec relatif de la politique de relance keynésienne menée en 1981, est à situer en arrière-plan de la réflexion. On se souviendra aussi que, depuis 1994, la banque centrale est autonome et mène la politique monétaire en France jusqu'en 1999. Depuis, celle-ci a intégré le système européen de banques centrales sous la responsabilité de la Banque centrale européenne (BCE), qui, depuis lors, est responsable de la politique monétaire européenne.

Les élèves ayant bénéficié de l'enseignement de spécialité pourront valoriser leurs savoirs sur « le rôle de l'échange international dans le développement économique » ou sur « le rôle économique des pouvoirs publics » et « le rôle des pouvoirs publics en matière de consommations collectives ». Des « auteurs anciens », comme A. Smith ou D. Ricardo, ou plus modernes, comme J. M. Keynes, M. Friedman, pourront ainsi enrichir l'analyse.

► Les termes du sujet

La compétitivité d'une entreprise est définie comme sa capacité à gagner des parts de marché. Elle se décline de deux façons. En termes de prix, une entreprise est compétitive si elle vend moins cher que ses concurrents. Elle a alors intérêt à limiter les coûts, et plus particulièrement les coûts salariaux. D'un point de vue structurel ou qualitatif, la compétitivité s'exprime aussi dans des aspects hors prix : la qualité des produits ou du service après-vente... Par effet d'agrégation, on peut considérer que la compétitivité d'une nation est reflétée par une évolution positive de ses échanges extérieurs.

L'expression « action des pouvoirs publics » est très générale, envisageant l'ensemble des moyens à la disposition des autorités politiques à divers niveaux de décision – régional, national ou international (notamment pour les pays membres de l'Union européenne). Ces moyens s'intègrent dans des politiques conjoncturelles et structurelles.

► La formulation du sujet

L'expression « en quoi » signifie que le candidat va devoir montrer dans quelle mesure (d'un point de vue quantitatif) et comment, par quels moyens, les autorités politiques peuvent agir sur la compétitivité. Sans autre précision, il faut entendre ici la compétitivité des entreprises.

C'est le lien entre l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics et le résultat des échanges extérieurs qui constitue le cœur du sujet.

► La délimitation du sujet

Comme les décisions politiques à effets socioéconomiques relèvent pour l'essentiel de l'État et que le candidat est invité à privilégier le cas de la France, il est logique de s'intéresser principalement au niveau d'intervention économique national.

Cependant, la France est de plus en plus intégrée dans un vaste ensemble qui guide et limite ses choix économiques et sociopolitiques : l'Union européenne. Elle est par ailleurs tenue au respect de traités qu'elle a pu signer, comme son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, mise en place en janvier 1995. Aussi sera-t-il parfois utile d'envisager ces aspects de la contrainte extérieure de la France.

Du point de vue temporel, rien dans l'énoncé ne vient circonscrire la durée envisagée. Mais les documents peuvent servir de guides pour centrer le devoir autour des années 1980 jusqu'aujourd'hui.

Nous pourrions retenir comme **questions-guides** :

1. De quels moyens disposent les pouvoirs publics pour favoriser la compétitivité-prix des entreprises ?
2. Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils favoriser la compétitivité structurelle des entreprises ?
3. Quelles sont les limites à ces politiques ?

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- ouverture
- concurrence internationale

► Comment exploiter le document ?

Les dates-clés rappelées ici indiquent la multiplicité des échanges à laquelle la France s'est ouverte depuis 1957 : ouverture d'abord industrielle et européenne, puis des capitaux et, enfin, des services dans le cadre des dernières négociations du GATT, qui ont débouché sur la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce en janvier 1995. Depuis les années 1980, l'ouverture vers la concurrence internationale est indissociable du mouvement de libéralisation des économies. Cette libéralisation consiste à laisser jouer les mécanismes de marché, en diminuant de plus en plus les contraintes réglementaires encadrant les

activités économiques et sociales. La concurrence permet d'obtenir « la meilleure allocation des ressources » ; et, comme un aiguillon, elle incite à améliorer la production du point de vue quantitatif et qualitatif, ce qui favorise une productivité source de baisse des prix, et ainsi l'« opulence » pour les consommateurs. Selon les économistes néolibéraux, la concurrence pure et parfaite est génératrice de bienfaits pour l'ensemble de l'économie. Elle existe si cinq conditions sont remplies : atomicité du marché, homogénéité des produits, libre entrée sur le marché, puis transparence du marché, et mobilité des facteurs de production.

Libéralisation et acceptation de la concurrence intérieure et extérieure constituent des ruptures par rapport à la tradition française d'avant la Libération. C'est l'État qui a œuvré pour confronter les entreprises aux défis de la concurrence étrangère par la signature d'accords internationaux, en incitant les entreprises à baisser les coûts de production (réponse à la question 1) et en mettant en place des politiques industrielles (réponse à la question 2).

Document 2

► Mot-clé

– désinflation compétitive

► Comment exploiter le document ?

Ce schéma décrit les objectifs intermédiaires de la politique de désinflation compétitive mise en place à partir de 1982 en France, accentuée en 1983, et qui n'a jamais vraiment été remise en cause depuis. C'est une politique de rigueur, ou d'austérité salariale. On y retrouve les trois composantes de la politique économique conjoncturelle.

– La politique des changes axée sur un cours du franc élevé, visant à limiter l'effet de l'inflation importée (hausse des prix résultant de l'augmentation du prix des importations) mais limitant aussi les exportations françaises. Cette politique est contrainte par l'appartenance au Système monétaire européen depuis 1979, et ensuite par l'objectif de monnaie unique (traité de Maastricht ratifié en 1992). La stabilité des changes depuis deux ans était l'un des cinq critères retenus pour appartenir à la zone euro. Sans cela, il eût été plus logique de réajuster le franc à la baisse, afin de favoriser les exportations. L'objectif de monnaie européenne imposait aussi un différentiel d'intérêt positif pour la France, afin de maintenir le cours franc-mark.

- La politique budgétaire restrictive vise la diminution du déficit budgétaire et, par contrecoup, le ralentissement de la création monétaire et la baisse des taux d'intérêt si l'État emprunte moins.
- La politique monétaire ne relève plus directement de l'État depuis que les banques centrales sont autonomes (en 1994, en France). Cependant, la limitation de l'inflation, objectif central de la politique monétaire, est recherchée par d'autres moyens relevant de la politique structurelle.

Le contexte de chômage lamine la combativité des travailleurs. Associé à la politique de contrôle des prix et des salaires mise en place en 1982 par M. Delors, cela aboutit au renversement de l'évolution en matière de partage de la valeur ajoutée, en faveur des profits, restaurés depuis 1982.

La politique de désinflation compétitive poursuivait deux objectifs principaux. Au niveau conjoncturel, il s'agissait de ralentir l'inflation (la désinflation), et, au niveau structurel, d'améliorer la compétitivité extérieure des entreprises françaises. L'aspect qualitatif de la compétitivité est visé par l'incitation à l'achat de capital fixe (investissement) par les entreprises en raison de la baisse des taux d'intérêt obtenue à partir de 1992 (réponse à la question 2). Ce volet est la composante keynésienne de la politique largement libérale menée depuis 1983.

La désinflation s'engage dès 1985, et la France n'a plus une inflation supérieure à celle de l'Allemagne depuis 1992. Depuis cette date, elle enregistre des excédents commerciaux extérieurs (réponse à la question 1). Mais les termes « effets attendus » laissent entrevoir que les objectifs recherchés n'ont pas été parfaitement atteints. Ainsi, les taux d'intérêt se sont longtemps maintenus à un niveau élevé, avant de commencer à diminuer depuis 1992 en France. De plus, l'investissement reste faible malgré des profits croissants, ce qui se double de plus de chômage (réponse à la question 3).

Document 3

► Mots-clés

- salaire
- qualification

Rappel de cours 1

Les libéraux et les keynésiens s'opposent quant à la conception du salaire : uniquement un coût pour les premiers, il est surtout un revenu pour les seconds. Dans une société où la plupart des actifs gagnent leur vie dans un cadre salarial, le niveau des salaires est le déterminant principal de la demande des entreprises. Cette demande comprend aussi la demande autonome de l'État (dépenses publiques), la demande d'investissement exprimée par les entreprises, et la demande étrangère. La demande anticipée par les entreprises, ou « demande effective » selon Keynes, détermine alors le niveau de production, puis d'emploi. L'investissement est particulièrement intéressant, car il a un effet multiplicateur sur le revenu national.

Rappel de cours 2

« Le salaire d'efficiencia est celui qui constitue une incitation à la hausse de la productivité de la part des salariés. » Cette analyse renverse la théorie néoclassique selon laquelle la productivité marginale du travail détermine le salaire. Une rémunération élevée attire une main-d'œuvre de bonne qualité et stimule l'effort. Cette théorie « met en évidence les inconvénients d'une baisse des salaires nominaux : découragement, diminution de l'effort, voire démissions [...] qui pourraient abaisser la productivité au point que le coût unitaire du travail augmente au lieu de diminuer » (J.-Y. Capul et O. Garnier, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, éd. Hatier, 1999).

► Comment exploiter le document ?

F. Lordon critique ici la recherche d'une compétitivité-prix uniquement fondée sur des restrictions de salaires, car elle limite alors les débouchés des entreprises. Keynes a montré l'intérêt d'une répartition peu inégalitaire des revenus pour réguler la croissance, et celui d'une hausse des salaires en cas de chômage. La demande finale peut aussi être envisagée à l'échelle mondiale. Si les grands pays industriels limitent leur demande intérieure, l'effet pervers qui en résultera sera un resserrement des débouchés pour tous (réponse à la question 3). L'Union européenne a ainsi connu une baisse de son PIB de 0,5 % en 1993.

F. Lordon souligne les avantages d'une stratégie de compétitivité structurelle reposant sur une forte qualification associée à des salaires élevés, illustrée par le modèle rhénan de capitalisme et justifiée par l'analyse du salaire d'efficiencia (réponse à la question 2).

L'expression « compromis social » invite à prendre en compte l'analyse de la régulation. Dans un temps historique donné, les conditions de l'offre doivent être en adéquation avec les possibilités d'absorption de la demande. Cette adéquation, même minimale, s'exprime par l'accord implicite des salariés, qui acceptent l'engagement dans le travail à la hauteur des conditions qui leur sont imposées.

Document 4

► Mots-clés

- innovation
- avantage comparatif

► Comment exploiter le document ?

Ce texte introduit la dimension innovatrice de l'activité d'entreprises capables de suivre les évolutions des goûts des consommateurs, et fabriquant des produits permettant de dégager une forte valeur ajoutée. Les efforts de recherche fondamentale financés par les États produisent de nouveaux savoirs qui s'avèrent économiquement rentables à long terme, quand ils aboutissent à de nouveaux produits ou à des procédés de production plus efficaces.

Ce document reprend l'argument précédent de la compétitivité structurelle, particulièrement adaptée aux pays industriels. Ces pays et leurs entreprises peuvent développer certains atouts envisagés comme « avantages comparatifs » au sens de D. Ricardo, à savoir une efficacité plus grande (ou une inefficacité moins grande) dans certaines branches. Des productions « haut de gamme » s'appuient sur les compétences élevées des travailleurs. Pour ces biens, la qualité ou les caractères particuliers l'emportent sur le critère de prix. Les variations de prix ont peu d'effet sur l'évolution de la demande : ces marchandises ont une faible élasticité-prix. Sur le moyen terme, il est alors nécessaire de viser l'élévation des qualifications plutôt que la baisse des coûts du travail (question 2).

Document 5

► Mot-clé

- coûts unitaires de main-d'œuvre

Rappel de cours 3

Le coût unitaire de la main-d'œuvre ne doit pas être confondu avec le coût par travailleur. Le premier désigne, au sein des dépenses nécessaires à la réalisation d'un produit, celles qui sont liées à l'utilisation de la force de travail (salaire direct et charges sociales salariales et patronales). Il est mesuré par l'ensemble des dépenses inhérentes au travail rapportées au nombre de produits fabriqués. Ce coût du travail pour un produit résulte du niveau de rémunération et du niveau de productivité. Un coût par travailleur élevé du fait de forts salaires peut coexister avec un coût unitaire de main-d'œuvre faible si la productivité des travailleurs est élevée.

► Comment exploiter le document ?

Ce tableau nous fournit des indications sur le niveau relatif des salaires industriels, comparé à celui des États-Unis (indice 100, donc valeur de référence), pour les années 1985, 1990 et 1996. Il est possible de calculer les écarts de coûts unitaires de main-d'œuvre en pourcentage pour ces trois années, par rapport aux États-Unis.

**Écarts de coûts unitaires de main-d'œuvre industrielle
par rapport aux États-Unis (en pourcentage)**

	1985	1990	1996
Japon	- 26	+ 16	+ 69
Allemagne	- 29	+ 44	+ 66
France	- 4	+ 54	+ 63
Italie	- 40	+ 14	+ 1
Royaume-Uni	0	+ 58	+ 48
Canada	- 16	+ 18	+ 2

En 1985, pour chaque produit industriel réalisé au Japon, les coûts de la main-d'œuvre étaient en moyenne inférieurs de 26 % à ceux des États-Unis.

Pour l'ensemble des pays, les coûts unitaires de main-d'œuvre industrielle étaient inférieurs à ceux des États-Unis (ou équivalents pour le Royaume-Uni) en 1985, alors qu'à partir de 1990 nous observons la situation inverse. La comparaison entre la France et les États-Unis se révèle paradoxale, car les salaires ont très faiblement augmenté en France durant la période et la productivité y a crû d'environ 2 % par an. Au cours de la période, la France a renversé ses résultats commerciaux

extérieurs, malgré des niveaux de coûts bien supérieurs à ceux des États-Unis à partir de 1990. On peut en conclure qu'elle a amélioré sa compétitivité en termes structurels. À l'inverse, les États-Unis continuent à dégager un déficit commercial extérieur très important, malgré leurs coûts unitaires inférieurs. Cela montre à la fois les limites d'une politique privilégiant la compétitivité-prix (réponse à la question 3) et les avantages d'une politique en faveur de la compétitivité qualitative (réponse à la question 2).

Document 6

► Mots-clés

- inégalités
- austérité
- investissement

► Comment exploiter le document ?

Cet article dresse le bilan négatif de la recherche de compétitivité-prix : les restrictions salariales coexistent avec les inégalités croissantes de revenus, le chômage et la misère.

Jouer sur les prix seuls ne procure des avantages qu'à court terme. Une compétitivité durable s'acquiert par le biais de dépenses immédiates produisant des effets positifs sur le long terme, ce qui correspond au concept d'investissement. La théorie de la croissance endogène montre que la productivité globale des facteurs découle de l'accumulation de capital physique, capital humain, capital technologique (savoirs et savoir-faire), capital public.

Ces diverses formes de capital amènent des effets positifs, souvent non payés par ceux qui en profitent (externalités). Dans cette logique, l'État peut favoriser la croissance en finançant la recherche, la formation et, de façon générale, la constitution de ces formes de capitaux.

L'amélioration du capital humain, matériel est source de croissance et de maintien d'une position extérieure compétitive. En cas de défaillance ou de réticences du secteur privé, c'est à l'État d'impulser les investissements matériels et sociaux susceptibles de produire des externalités favorables à la croissance : un argument qui montre de façon radicale les limites d'une stratégie d'austérité salariale (réponse à la question 3) et les avantages de la compétitivité structurelle (réponse à la question 2).

► Bilan du dossier documentaire

Pour répondre à la question 1, nous disposons des informations contenues dans les documents 1 et 2 exposant les objectifs des politiques centrées sur la compétitivité-prix.

Les documents 3, 4, 5 et 6 permettent de répondre à la question 2 en montrant les avantages de la compétitivité structurelle.

Pour la question 3, les éléments de réponse sont à retirer des documents 5 et 6. Nous comprenons que les limites portent surtout sur les politiques de compétitivité-prix.

De plus, pour des éléments d'ordre factuel, le candidat est invité à puiser dans ses connaissances pour compléter cette approche.

► Problématique

Les objectifs attendus et résultats atteints par la politique de rigueur vont aborder une première partie traitant de la recherche de compétitivité-prix. Ensuite, les avantages de la compétitivité structurelle pourront être abordés en envisageant l'intérêt des entreprises et les actions possibles des pouvoirs publics.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA DISSERTATION

★ Introduction

- Accroche par l'actualité des évolutions des taux d'intérêt au niveau européen.
- Définition des termes.
- Énoncé de la problématique.
- Annonce du plan.

★ Première partie

L'État peut favoriser la compétitivité-prix d'un pays...

- 1. Une politique de rigueur résulte parfois de la contrainte extérieure.
 - a. La politique de changes peut être utilisée...
 - b. ... mais l'interdépendance des économies oblige souvent à mener une politique d'austérité salariale.
- 2. Cependant, cette politique d'austérité présente des inconvénients.
 - a. Elle amène des résultats extérieurs très mitigés...
 - b. ... et a un coût social très élevé.

★ Seconde partie

... ou privilégier la compétitivité structurelle.

► 1. Les pouvoirs publics peuvent inciter les entreprises à s'adapter à la demande mondiale.

a. Les entreprises doivent exploiter leurs avantages comparatifs technologiques...

b. ... aidées par des pouvoirs publics favorisant leur environnement.

► 2. La stratégie de compétitivité structurelle se révèle plus favorable à la conciliation de l'efficacité économique et de la cohésion sociale.

a. Les entreprises peuvent valoriser leur main-d'œuvre...

b. ... ce qui nécessite des actions de formation conséquentes de la part des pouvoirs publics.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Réponse à la problématique.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA DISSERTATION

Au moment où la Banque centrale européenne vient de relever à nouveau ses taux d'intérêt directeurs, nous pouvons nous interroger sur l'impact dépressif d'une telle mesure. Le niveau de l'inflation européenne – 2,1 % de rythme annuel en mars 2000 – justifiait-il un resserrement aussi drastique ? Les pays de l'Union européenne risquaient-ils de perdre de leur compétitivité dans ces conditions ? L'actualité nous amène à nous demander en quoi la compétitivité peut être influencée par l'action des pouvoirs publics.

La recherche de la compétitivité est à la fois un défi et une contrainte pour les pays ouverts sur l'extérieur, comme les États européens, et particulièrement pour la France. La compétitivité d'une entreprise est définie comme la capacité à gagner des parts de marché. Elle se décline de deux façons. En termes de prix, une entreprise est compétitive si elle vend moins cher que ses concurrents. D'un point de vue structurel ou qualitatif, la compétitivité s'exprime aussi dans des aspects hors prix : la qualité des produits ou du service après-vente... Des entreprises performantes permettent d'obtenir un excédent commercial extérieur, indicateur global de la compétitivité d'un pays. L'expression « action des pouvoirs publics » est très générale ; elle se réfère à l'ensemble des moyens à la disposition des autorités politiques à divers niveaux de décision

– régional, national ou européen pour les membres de l'Union européenne, voire international. Il est logique de s'intéresser principalement au niveau d'intervention économique national. Cependant, la France est de plus en plus intégrée dans un vaste ensemble qui guide et limite ses choix économiques et sociopolitiques : l'Union européenne. C'est le lien entre l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics et le résultat des échanges extérieurs qui constitue le cœur du problème à étudier ici.

La recherche d'une compétitivité-prix réalisée le plus souvent par l'austérité salariale sera d'abord envisagée. Ensuite, il sera intéressant d'aborder les actions que les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre pour favoriser la compétitivité structurelle d'un pays.

Les pouvoirs publics peuvent favoriser la compétitivité-prix de leur pays. Une politique de rigueur salariale peut résulter de la contrainte extérieure ; elle offre cependant des effets positifs limités à long terme. En période de croissance faible et de forte ouverture internationale, la question de la compétitivité des entreprises d'un pays devient cruciale. Pour soutenir celle-ci, les États peuvent utiliser les variations de taux de change ou mettre en place des politiques de lutte contre l'inflation socialement traduite par la rigueur salariale.

La politique de changes permet, dans certaines situations, de rétablir la compétitivité-prix d'un pays. La France a longtemps été plus inflationniste que ses partenaires, ce qui lui amenait souvent un déficit extérieur. La répétition de ces déficits conduit à la dévaluation de la monnaie de façon périodique. Diminuer la valeur externe de la monnaie aggrave dans un premier temps le déficit extérieur, car l'effet-prix joue d'abord sur les importations devenues plus coûteuses. Ensuite, l'effet-volume intervient et l'on peut espérer exporter plus de produits en raison de la baisse des prix à l'extérieur. Les États-Unis ont ainsi laissé le dollar se dévaloriser dans les années 1970, afin de limiter leur déficit extérieur. Le Japon a maintenu sous-évaluée sa monnaie jusque dans le milieu des années 1980, ce qui lui permettait d'accumuler des excédents commerciaux importants. Jusqu'en 1982, la France a largement utilisé cette possibilité de « remettre le compteur à zéro » au niveau des prix, grâce à des dévaluations devenues des réajustements monétaires depuis l'entrée en vigueur du Système monétaire européen (SME) en 1979. Et, du fait de la politique de relance de la demande intérieure menée en 1981, la France s'est heurtée à la contrainte extérieure : elle n'a pu fixer son taux de croissance économique sans tenir compte de son environnement extérieur. Les accords internationaux, particulièrement ceux qui organisent le

SME, puis la perspective de la monnaie unique, limitent la possibilité pour un membre de l'Union européenne de dévaluer sa monnaie.

Ainsi, l'interdépendance des économies contraint souvent à une politique d'austérité nationale. Le schéma du document 2 décrit les objectifs intermédiaires de la politique de désinflation compétitive mise en place à partir de 1982 en France, accentuée en 1983, et jamais vraiment remise en cause depuis. C'est une politique de rigueur ou d'austérité salariale utilisant plusieurs instruments de la politique économique conjoncturelle. En matière de politique des changes, le choix de rester au sein du SME implique un cours du franc élevé, visant à limiter l'effet de l'inflation importée. Elle imposait aussi un différentiel d'intérêt positif pour la France, afin de maintenir le cours franc-mark. La politique budgétaire est restrictive pour diminuer le déficit budgétaire et, par contrecoup, ralentir la création monétaire et favoriser la baisse des taux d'intérêt grâce à des emprunts publics moins importants. La politique monétaire ne relève plus directement de l'État depuis 1994, date où la banque centrale est devenue indépendante. Cependant, la limitation de l'inflation, objectif essentiel de la politique monétaire, est recherchée par d'autres moyens relevant de la politique structurelle. La désindexation des salaires par rapport à l'évolution des prix résulte pour beaucoup du contexte de chômage qui lamine la combativité des travailleurs. Associé à la politique de contrôle des prix et des salaires mise en place durant six mois en 1982 par M. Delors, cela aboutit au renversement de l'évolution en matière de partage de la valeur ajoutée, en faveur des profits. La politique de désinflation compétitive visait, au niveau conjoncturel, le ralentissement de l'inflation (la désinflation). Ce résultat a été atteint à partir de 1985 en France.

Mais cette politique présente des inconvénients sociaux et un bilan économique ambigu. Les résultats extérieurs sont mitigés. Comme les salaires ont très faiblement augmenté en France depuis 1983 et que la productivité y a crû d'environ 2 % par an, la France a dégagé des excédents commerciaux croissants de 1992 à 1997 (puis un peu inférieurs en 1998). On peut y voir l'effet positif de la recherche de la compétitivité-prix par la politique d'austérité. Cependant, la France semble avoir des niveaux de coûts bien supérieurs à ceux des États-Unis à partir de 1990. Le document 5 montre qu'en 1996 elle a des coûts unitaires de main-d'œuvre industrielle supérieurs de 63 % à ceux des États-Unis. À l'inverse, les États-Unis continuent à dégager un déficit commercial extérieur très important, malgré leur avantage en termes de coûts unitaires par rapport aux six autres grands pays industriels considérés. L'exemple

des excédents commerciaux allemands obtenus malgré des prix élevés et un mark cher durant la décennie 1980, invite aussi à relativiser l'appréciation de la compétitivité-prix. De plus, aujourd'hui, plus de 30 % des échanges internationaux sont intra-firmes, c'est-à-dire qu'ils se déroulent hors critère de prix entre filiales de grandes firmes. Cela limite l'intérêt d'une compétitivité uniquement fondée sur des prix faibles. Enfin, si tous les grands pays industriels (PI) pratiquent une politique d'austérité salariale, il est alors difficile d'envisager la croissance des marchés industriels et des services. Rappelons que 1993 fut une année de dépression pour l'Union européenne.

La recherche de la compétitivité-prix par l'austérité salariale a un coût social très élevé en termes de chômage. Les libéraux et les keynésiens s'opposent quant à la conception du salaire : uniquement un coût pour les premiers, il est surtout un revenu pour les seconds. Dans une société où la plupart des actifs gagnent leur vie dans un cadre salarial, le niveau des salaires est le déterminant principal de la demande des entreprises. La « demande effective » détermine alors le niveau de production, puis d'emploi. Avec une politique restrictive, dans les années 1980, les pays les plus contraints ont dû limiter toutes les composantes de la demande, sauf la demande étrangère. Le résultat en a été la faible croissance du PIB et du nombre des emplois. Pour la France, qui connaissait un relatif accroissement de sa population active, cela s'est traduit par un chômage croissant jusqu'en 1997. Il a constitué un facteur radical d'aggravation des inégalités depuis les années 1980. Comme, depuis la même date, les revenus du travail ont peu augmenté alors que ceux de la propriété, en particulier mobilière, ont beaucoup crû, la répartition des revenus est devenue très inégalitaire. Elle est très défavorable à la demande effective, à la production et à l'emploi. Faute de débouchés suffisants, les entreprises n'ont pas augmenté aussi massivement leurs investissements que la hausse de leurs profits pouvait le laisser espérer. Le coût social de l'austérité se répercute au niveau économique.

Aussi est-il socialement difficile de maintenir dans la durée une politique de compétitivité fondée uniquement sur la recherche de faibles coûts salariaux.

Pour faciliter la réussite économique extérieure d'un pays, les pouvoirs publics peuvent privilégier la compétitivité structurelle et inciter les entreprises à s'adapter à la demande mondiale. Cette stratégie semble mieux combiner des avantages économiques et sociaux sur le long terme. En effet, les entreprises des pays anciennement industrialisés (PI) doivent exploiter leurs avantages comparatifs technologiques. L'État

cherchera à orienter la production vers des activités à fort contenu capitalistique d'un point de vue financier et immatériel. En effet, dans le cadre de la division internationale du travail, les PI ont intérêt à développer les branches pour lesquelles ils disposent d'avantages comparatifs au sens de D. Ricardo : les productions dans lesquelles ils sont le plus efficaces (ou le moins inefficaces). Dans cette logique de complémentarité, il semble inutile d'essayer d'entrer en concurrence salariale avec les pays qui s'industrialisent actuellement. Ces derniers ont un faible niveau de vie et des salaires très inférieurs à ceux des anciens PI. En revanche, « les goûts changeants des consommateurs » – particulièrement des grands PI – imposent aux entreprises d'innover. Par le biais de nouveaux produits, certaines d'entre elles peuvent se développer en dégagant une forte valeur ajoutée. L'avantage de ces activités est qu'elles bénéficient généralement d'une faible élasticité-prix, ce qui revient à dire que la demande est peu sensible aux variations de prix. Le critère qui emporte l'achat est la qualité ou le type du produit, et non son prix. Les innovations de procédés permettent, quant à elles, d'améliorer la productivité et la qualité des produits existants et satisfaisant des besoins déjà identifiés.

Les pouvoirs publics peuvent favoriser l'environnement des entreprises par la production d'externalités positives. Celles-ci sont définies comme des effets positifs de l'activité d'un tiers, non payés par celui qui en profite. Au niveau national ou européen, cela peut se traduire par le financement de la recherche fondamentale qui fournit à la collectivité des savoirs économiquement exploitables à plus ou moins longue échéance. La coopération entre scientifiques et industriels de plusieurs pays est susceptible d'aboutir à certaines réussites commerciales (par exemple, Ariane ou Airbus). L'accueil d'étudiants étrangers participe d'une politique dynamique d'échanges scientifiques et culturels. Aujourd'hui, la plus grande partie des échanges internationaux découle d'une logique de concurrence entre pays de niveau technologique très élevé. Dans cette compétition, les États ont intérêt, pour favoriser leurs entreprises, à agir sur l'environnement global.

À divers niveaux de souveraineté, les pouvoirs publics peuvent encourager la création d'entreprises : simplification des démarches administratives, accompagnement technique des créateurs, équipement de zones industrielles, aménagement de voies de communication.

La stratégie de compétitivité qualitative se révèle plus favorable à la conciliation de l'efficacité économique et de la cohésion sociale. Elle permet de valoriser une main-d'œuvre bien formée, grâce aux pouvoirs

publics. Dans les entreprises visant une production « haut de gamme », « les capacités créatrices et les compétences » des travailleurs sont valorisées. La rémunération de ces compétences est élevée, car elle constitue une incitation à la hausse de la productivité de la part des salariés. On parle de « salaire d'efficience » pour attirer une main-d'œuvre de bonne qualité et stimuler l'effort. Les coûts unitaires de la main-d'œuvre peuvent ainsi rester faibles si la productivité est forte ou augmente régulièrement. De plus en plus de travailleurs sont susceptibles d'être confrontés à la compétition extérieure. En effet, la France s'est ouverte d'abord au niveau industriel dans le cadre du GATT, puis de la CEE à partir de 1957 (document 1). L'année 1990 marque la libéralisation des flux de capitaux. Les dernières négociations du GATT ont débouché sur la création de l'Organisation mondiale du commerce, en 1995. Ces ouvertures trouvent leur justification chez les économistes néoclassiques, pour qui la concurrence pure et parfaite est à l'origine de bienfaits pour l'ensemble de l'économie. Elle permet d'obtenir « la meilleure allocation des ressources » et favorise la productivité, source de baisse des prix et d'« opulence » pour les consommateurs. Depuis les années 1980, l'ouverture vers la concurrence internationale est indissociable du mouvement de libéralisation des économies. Cette libéralisation consiste à laisser jouer les mécanismes de marché, en diminuant de plus en plus les contraintes réglementaires encadrant les activités économiques et sociales.

Dans les activités soumises à la concurrence étrangère, un nouveau compromis salarial peut être envisagé. En échange d'une bonne rémunération et d'une protection sociale élevée, les travailleurs fournissent une forte implication dans le travail et des efforts de créativité.

Pour favoriser l'émergence de ce type de compromis salarial, l'État a un rôle à jouer dans la formation des travailleurs. Notons déjà que le gouvernement français a cherché à développer la formation initiale technique en mettant en place de nouveaux baccalauréats professionnels depuis quinze ans. Cependant, la formation continue des actifs reste encore très faible. De plus, elle concerne le plus souvent des travailleurs déjà qualifiés. Or les possibilités de « recyclage » des formations des personnes licenciées permettraient d'augmenter leurs chances statistiques d'être embauchées et ainsi d'éviter l'exclusion résultant d'un temps de chômage long. Alors que les salariés sont plus souvent soumis à des contraintes de compétitivité extérieure et donc à des risques sur leur situation professionnelle, il paraît légitime que l'État leur fournisse des capacités d'adaptation plus grandes grâce à une meilleure formation. En effet, les gouvernements des pays démocratiques sont

désignés pour satisfaire l'intérêt général du pays. Ils ne peuvent négliger la nette infériorité dans laquelle se trouvent les salariés face aux grandes entreprises, particulièrement en situation de chômage. Le rééquilibrage des rapports de force peut passer par la compétence des salariés.

D'ailleurs, dans le contexte actuel de libéralisation croissante des activités économiques et sociales, il reste en réalité peu de possibilités pour les pouvoirs publics d'intervenir directement en faveur de la compétitivité d'un pays.

Résumons les arguments. Une politique fondée uniquement sur la compétitivité-prix des entreprises ne produit des avantages qu'à court terme, même si parfois elle s'avère nécessaire pour limiter un déséquilibre extérieur important. Cependant, sur le long terme, cette politique se révèle malthusienne au niveau économique et socialement difficile à accepter. En revanche, la recherche de compétitivité structurelle valorisant les technologies, les savoir-faire et, au final, les travailleurs, semble plus efficace globalement pour un pays. Dans cette logique, l'État peut intervenir en finançant la recherche, la formation et de façon générale l'amélioration du capital social et public à la disposition des entreprises.

Peut-on espérer qu'à l'avenir les pouvoirs publics, spécialement au niveau européen, s'entendent pour faire prévaloir cette compétitivité économique « par le haut » ? Peut-être qu'alors ils chercheront à s'attaquer aux nouvelles tensions inflationnistes découlant des logiques financières.

THÈMES DE SUJETS VOISINS

Le croisement entre compétitivité et politique économique est rarement énoncé explicitement dans les sujets antérieurs. Mais, implicitement, nous trouvons des sujets proches.

► **Dissertation (Polynésie, juin 1996) :** Analysez les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les politiques conjoncturelles de relance menées pour les pays développés à économie de marché (PDEM).

► **Dissertation (Asie, juin 1999) :** Les politiques conjoncturelles menées en Europe depuis une dizaine d'années ont-elles atteint leurs objectifs ?

Ce sujet nécessitait d'envisager aussi le thème de la compétitivité comme l'un des objectifs des politiques économiques menées.

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions préparatoires en une dizaine de lignes maximum.

- 1. Que signifient les nombres entourés ? (document 1) (1 point)
- 2. Quelles sont les causes de l'évolution générale du solde des administrations publiques entre 1987 et 1995, dans les pays européens ? (document 1) (2 points)
- 3. Que signifie la phrase soulignée ? (document 2) (1 point)
- 4. Comment expliquer la simultanéité de la baisse du chômage et de l'appauvrissement du dernier décile de la population aux États-Unis depuis vingt ans ? (document 2) (2 points)
- 5. Quels éléments permettent de dire que le RMI a pour objectif de favoriser le renforcement du lien social ? (connaissances en relation avec le document 3) (2 points)
- 6. Montrez que la fourniture de biens collectifs par l'État est nécessaire. (connaissances en relation avec le document 4) (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir présenté les arguments en faveur d'un désengagement de l'État, vous montrerez que son intervention reste cependant nécessaire.

Document 1**Poids du solde des administrations publiques (APU)
et de la dette publique brute dans le PIB (en %)**

		1987	1990	1995	1998
Solde des APU selon les pays					
	États-Unis	- 2,6	- 2,7	- 1,9	+ 0,4
	Allemagne	- 1,9	- 2,1	- 3,3	- 2,3
	France	- 1,9	- 1,6	- 5,0	- 3,0
	Italie	- 11,0	- 11,1	- 7,7	- 2,6
	Royaume-Uni	- 1,6	- 1,2	- 5,6	+ 0,8
Dette publique selon les pays					
	États-Unis	53,7	55,5	63,1	60,3
	Allemagne	43,4	45,5	62,2	64,5
	France	40,7	40,2	60,1	65,7
	Italie	90,6	104,5	124,2	118,5
	Royaume-Uni	55,6	39,3	59,7	59,1

Source : OCDE, citée dans *Alternatives économiques*, hors-série n° 38, 4^e trimestre 1998.
(Les évaluations de l'OCDE peuvent différer des données nationales.)

Document 2

Aux États-Unis, (le taux de chômage est faible), [...], mais cela s'accompagne de dangereuses disparités, y compris chez ceux qui ont un emploi. Le dernier décile de la population, composé des plus démunis, a perdu l'équivalent de 20 points de pouvoir d'achat en vingt ans, et les cinq derniers déciles, soit la moitié de la population américaine, ont vu leur revenu salarial baisser durant la même période, ce qui ne s'était jamais produit.

Serge Marti, *Le Monde*, 31 mars-1^{er} avril 1996.

Document 3

Le reproche est fait aux politiques publiques de ne pas réussir l'insertion des individus. Pourtant, des initiatives comme les politiques de la ville ou le RMI ébauchent une nouvelle définition d'un mode d'action collective qui a pour objectif de favoriser le renforcement du tissu social et la prise en charge collective des problèmes. La solidarité

n'est plus seulement conçue comme une distribution d'indemnités compensatoires. Dans les politiques de la ville, par exemple, l'État modifie son mode d'intervention : plutôt que d'imposer des programmes, son action consiste à impliquer les acteurs dans des projets personnels ou collectifs, à donner l'initiative aux associations, aux quartiers, aux collectivités...

Martine Fournier, « L'État-providence dans tous ses états », *Sciences humaines*, n° 13, mai-juin 1996.

Document 4

L'offensive néoconservatrice contre l'État-providence est réductrice parce que partisane et unilatérale : elle dénonce, parfois avec raison, les coûts et les effets pervers de la protection sociale, mais elle ignore l'influence bénéfique exercée sur d'autres plans. [...] On ne peut pas interpréter autrement le point de vue qui consiste à considérer les prélèvements publics comme une perte sèche, en ignorant totalement ses contreparties (prestations, allocations, fourniture de biens collectifs) ou encore le fait de dénoncer le fardeau excessif des charges de protection sociale pesant sur le système productif tout en ignorant les retombées dont il bénéficie (préretraites, indemnisation du chômage, stages de formation...).

Yves Crozet, Lahsen Abdelmalki, Daniel Dufourt, René Sandretto, *Les Grandes Questions de l'économie française*, Nathan, 1997.

Corrigé

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Ce sujet s'inscrit dans le septième point du programme, « Le rôle économique et social des pouvoirs publics », et plus précisément dans « intégration économique et politique conjoncturelle ». C'est un classique du genre, puisqu'il s'agit de réfléchir sur le bien-fondé des politiques néolibérales de désengagement de l'État, afin de sortir d'une crise marquée par le ralentissement de la croissance à partir du début des années 1980.

Le « désengagement de l'État » signifie le recul de l'intervention de l'État-providence en matière économique et sociale. Les politiques économiques d'inspiration néolibérale sont à l'origine de ce désengagement, qu'il convient d'envisager sous deux aspects : l'un quantitatif, car il s'agit de limiter l'influence de l'État en réduisant ses dépenses et ses recettes, dont la part dans le PIB est amenée à diminuer ; l'autre qualitatif, car il s'agit de restreindre l'intervention des pouvoirs publics sur les mécanismes de marché par une politique de déréglementation. Le candidat devra, à un moment ou à un autre, faire référence aux politiques d'inspiration néolibérale du début des années 1980 et aux théories qui s'y rattachent, afin de développer les arguments utiles à la première partie de la synthèse – théorie de l'offre, influence des monétaristes (M. Friedman) – ; il lui faudra aussi inscrire la nécessaire intervention de l'État dans une optique keynésienne (seconde partie de la synthèse).

BIEN COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Document 1

► Mots-clés

- solde des administrations publiques
- dette publique

Rappel de cours

Le **solde budgétaire** est la différence entre toutes les recettes et toutes les charges du budget de l'État (ressources publiques – dépenses publiques).

Lorsque les recettes de l'État ne couvrent pas toutes les dépenses sur une année, le solde négatif est appelé **déficit budgétaire** ou **déficit public**. Celui-ci ne doit pas être confondu avec la **dette publique**, soit l'ensemble des emprunts contractés par l'État afin de financer son déficit budgétaire (exemple des obligations d'État ou des bons du Trésor). Les intérêts de cette dette sont d'ailleurs inscrits comme une charge dans le budget de l'État.

Les **administrations publiques (APU)** constituent l'un des secteurs institutionnels de la comptabilité nationale ; il s'agit donc des services de l'État, des collectivités locales et des organismes de Sécurité sociale. Le solde des APU représente la différence annuelle entre les recettes et les charges de celles-ci.

► Que dit le document ?

Ce document se présente sous la forme d'un tableau montrant l'évolution du solde des administrations publiques (ensemble des services de l'État, des collectivités locales et des organismes de protection sociale) et de la part de la dette publique, en pourcentage du PIB, entre 1987 et 1998, dans cinq pays capitalistes développés (États-Unis, Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni).

On observe une tendance au creusement du déficit des administrations publiques au milieu des années 1990, sauf aux États-Unis. En 1995, l'Italie enregistre le plus fort déficit (7,7 % du PIB), quoiqu'il soit déjà en régression par rapport à 1987 et 1990. En revanche, on constate une amélioration générale à partir de 1995, puisqu'en 1998 aucun des cinq pays ne possède un déficit supérieur à 3 % de son PIB, ce qui correspond, pour les membres de l'Union européenne, au respect d'un des critères de Maastricht. La dette publique suit à peu près la même évolution et elle devient beaucoup trop lourde en 1995.

Le début des années 1990 est marqué, excepté aux États-Unis, par une conjoncture déprimée, une croissance faible, voire négative en 1993 (-0,8 % en France). La volonté de désengager quantitativement l'État, c'est-à-dire de réduire sa part dans la production de richesses (en % du PIB) se heurte à l'exigence de lutte contre la récession, ce qui conduit à une augmentation des dépenses de l'État, qu'elle soit volontaire (politique de relance) ou non (politique de stabilisation automatique). Ainsi, quand les circonstances l'exigent, il est difficile, voire impossible, de poursuivre une politique visant à restreindre la part de l'État dans le PIB. En revanche, un déficit public trop élevé nécessite une politique vigoureuse en faveur de sa baisse. L'importance de la dette publique en 1995 le prouve : les charges d'intérêt qui en résultent alourdissent sans arrêt le budget. La réduction des déficits publics peut être obtenue par la hausse des impôts (« plan Juppé » en 1995), mais les gouvernements ont plutôt tendance à se tourner vers la limitation des dépenses, et donc vers un désengagement de l'État, dont l'effet est moins récessif et favorise la baisse des taux d'intérêt et le rétablissement de la confiance des marchés financiers internationaux.

Ce tableau montre aussi que les mesures en faveur du désengagement de l'État ont eu un bilan très mitigé. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, où ce désengagement a été l'un des grands objectifs de l'orientation libérale, les résultats contredisent souvent les intentions de départ. Le faible déficit budgétaire des États-Unis dans les années 1990 est dû à la croissance retrouvée à cette époque grâce à une relance keynésienne par le déficit du budget de l'État dans les années 1980. De

plus, on sait que la politique de baisse des impôts (*tax-cuts*) et de réduction des dépenses d'ordre social et économique n'a jamais atténué l'importance de l'État dans le PIB américain. Le désengagement de l'État au Royaume-Uni n'a pas empêché le creusement du déficit public (– 5,6 % en 1995) ni l'alourdissement de la dette totale (59,1 % du PIB en 1998). En ce qui concerne la France, la réduction de ses déficits publics depuis 1996 ne signifie pas jusqu'à présent un désengagement de l'État, puisque son niveau d'intervention n'a jamais été aussi élevé, ce qui ne semble d'ailleurs pas nuire à la croissance, au contraire... !

Document 2

► Mots-clés

- disparités
- décile

► Que dit le document ?

Au début des années 1980, aux États-Unis, la volonté de désengagement de l'État s'est manifestée par une politique de réduction massive des impôts, de diminution des dépenses à caractère social et d'intervention économique (d'éducation, par exemple), et de déréglementation économique et sociale (libéralisation du système bancaire, modération de l'influence des syndicats...). Elle s'inscrivait dans un mouvement de retour aux idées néolibérales, qui faisaient du désengagement de l'État une condition indispensable à la libéralisation de l'économie par la restauration d'une régulation par le marché. Les résultats en termes de chômage sont incontestables : celui-ci est passé de 12 % de la population active en 1982 à 4 % en 1999. Ce sont surtout les baisses d'impôts qui ont facilité la relance de l'activité à partir de 1983, en confortant les revenus des classes moyennes et aisées, et les profits. Elles ont également creusé le déficit du budget de l'État, car les dépenses ont continué d'augmenter (dépenses militaires). Une politique keynésienne qui ne dit pas son nom a donc permis de relancer la croissance et d'améliorer l'emploi. Mais cette version américaine de désengagement de l'État a aussi contribué à renforcer les inégalités sociales, car les baisses d'impôts et de dépenses sociales appauvrissent la fraction la plus

défavorisée de la population et avantagent les plus aisés. Le premier décile – et non le dernier, comme l'indique le document – représente les 10 % de personnes le plus défavorisées aux États-Unis. La population concernée a vu son pouvoir d'achat baisser, car en 1996 ces gens peuvent, avec leur revenu, acheter 20 points de moins d'équivalent-marchandises par rapport à 1976.

Le désengagement de l'État s'est donc traduit par un appauvrissement absolu des catégories le plus démunies.

Document 3

► Mots-clés

- RMI
- action collective
- solidarité

► Que dit le document ?

L'un des arguments fréquemment employés en faveur du désengagement de l'État consiste à dire que l'intervention à caractère social est de plus en plus inefficace, alors qu'elle grève les dépenses publiques. Pour les néolibéraux, c'est autant d'argent qui est soustrait au secteur privé et qui aurait pu améliorer l'investissement et la création de richesses (effet d'éviction). Il faut donc privilégier l'efficacité par rapport à la solidarité, en réduisant les dépenses d'ordre social, ce qui devrait contribuer à responsabiliser les plus démunis. Plus précisément, ce document évoque le reproche fait à l'État de beaucoup dépenser pour des politiques d'insertion dont les résultats seraient contestables. On accuse souvent le RMI d'assurer un minimum de ressources aux plus pauvres, sans véritablement leur donner les moyens de se réinsérer et de rechercher effectivement un emploi. Cependant, on peut admettre que les mesures de réinsertion permettent de réactiver la solidarité et de renforcer le tissu social, comme le montre l'exemple de la politique de la ville.

On essaie davantage d'impliquer les individus dans des projets personnels ou collectifs, car les dépenses étatiques de solidarité ne se limitent pas au versement d'indemnités compensatoires. Plutôt que de désengager l'État, ce qui s'avère souvent impossible, les gouvernements ont cherché à réorienter les dépenses de solidarité.

► Mots-clés

- État-providence
- protection sociale
- effets pervers
- influence bénéfique

► Que dit le document ?

Ce document souligne à quel point les idées néoconservatrices ou néolibérales contre l'État-providence sont simplificatrices et réductrices, n'envisageant que deux aspects du problème de l'intervention de l'État en matière de protection sociale : elle coûte cher et elle peut avoir des effets pervers (maintenir son bénéficiaire dans une situation d'assisté, par exemple). L'effet d'éviction tend à montrer que les dépenses à caractère social sont une « perte sèche » pour le système productif, sur lequel il a fallu prélever de l'argent pour les financer. Mais comment ne pas reconnaître les effets positifs et les contreparties sociales et économiques dont le système productif bénéficie ? Ces dépenses assurent une solidarité sociale indispensable et procurent un minimum de revenus aux plus défavorisés, ce qui, dans une optique keynésienne, permet de soutenir la demande de consommation et d'éviter de sombrer dans une crise plus profonde. La protection sociale est donc absolument nécessaire, et le désengagement de l'État en la matière ne peut que rester très limité.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE

► Question 1

Le candidat doit montrer qu'il sait interpréter des chiffres.

En 1995, en France, le solde des administrations publiques – qui représente, annuellement, la différence entre les dépenses et les recettes publiques (services de l'État, des collectivités locales et organismes de protection sociale) – était négatif, et ce déficit était équivalent à 5 % du produit intérieur brut.

En 1998, la dette publique italienne – soit l'ensemble des emprunts contractés par l'État afin de financer son déficit budgétaire – correspondait à l'équivalent de 118,5 % du PIB de l'Italie.

► Question 2

Le candidat doit montrer qu'il sait utiliser les chiffres d'un tableau et les interpréter pour répondre à la question.

On observe une tendance au creusement du déficit des administrations publiques au milieu des années 1990, sauf aux États-Unis. L'Italie enregistre en 1995 le plus fort déficit (7,7 % du PIB), quoiqu'il soit déjà en régression par rapport à 1987 et 1990. En revanche, on constate une amélioration générale à partir de 1995, puisqu'en 1998 aucun des cinq pays ne possède un déficit de plus de 3 % de son PIB. Le début des années 1990 est marqué, excepté aux États-Unis, par une conjoncture déprimée, une croissance faible, voire négative en 1993 (– 0,8 % en France). La volonté de désengager quantitativement l'État, c'est-à-dire de restreindre sa part dans la production de richesses (en % du PIB), se heurte à l'exigence de lutter contre la récession, ce qui conduit à une augmentation des dépenses de l'État, que celle-ci soit volontaire (politique de relance) ou non (politique de stabilisation automatique). En revanche, l'importance de la dette publique et le déficit persistant en 1995 nécessitent une politique vigoureuse en faveur de leur réduction, car les charges d'intérêt qui en résultent alourdissent sans arrêt le budget des administrations publiques. Cette diminution peut être obtenue par la hausse des impôts (« plan Juppé » en 1995), mais les gouvernements ont plutôt tendance à se tourner vers la limitation des dépenses, et donc vers un désengagement de l'État, dont l'effet est moins récessif et favorise la baisse des taux d'intérêt et le rétablissement de la confiance des marchés financiers internationaux.

► Question 3

Cette question fait appel à la capacité du candidat à interpréter un texte.

Le premier décile – et non le dernier, comme l'indique le document – représente les 10 % de personnes le plus défavorisées aux États-Unis. Il a vu son pouvoir d'achat baisser, car en 1996 ces personnes peuvent, avec leur revenu, acheter 20 points de moins d'équivalent-marchandises qu'en 1976. Le désengagement de l'État s'est donc traduit par un appauvrissement absolu des catégories le plus démunies.

► Question 4

Même remarque que pour la question précédente.

Au début des années 1980, aux États-Unis, la volonté de désengagement de l'État s'est manifestée par une politique de réduction massive des impôts (*tax-cuts*), de diminution des dépenses à caractère social et d'intervention économique (d'éducation, par exemple), et de déréglementation économique et sociale (libéralisation du système bancaire, atténuation de l'influence des syndicats...). Les résultats en termes de chômage sont incontestables : son taux est passé de 12 % de la population active en 1982 à 4 % en 1999. Ce sont surtout les baisses d'impôts qui ont permis la relance de l'activité à partir de 1983, en améliorant les revenus des classes moyennes et aisées, et les profits. Mais cette version américaine de désengagement de l'État a concouru au creusement des inégalités sociales, car les baisses d'impôts avantagent les plus aisés, et la diminution des dépenses sociales appauvrit la fraction la plus défavorisée de la population. En outre, la déréglementation sociale (absence de salaire minimum dans les années 1980, affaiblissement syndical) ainsi que la multiplication des emplois précaires et à temps partiel ont contribué à la baisse des salaires pour les emplois le moins qualifiés.

► Question 5

Cette question fait appel aux capacités du candidat à interpréter un texte, à le mettre en relation avec un autre document et à utiliser ses propres connaissances.

Le revenu minimum d'insertion, créé en 1988, avait pour but premier de répondre dans l'urgence à une augmentation importante de la pauvreté et de l'exclusion liée à la montée du chômage, notamment de longue durée. C'est une allocation versée à toute personne âgée de plus de 25 ans lorsque l'ensemble de ses ressources est inférieur à un seuil fixé par l'État. Elle doit tout d'abord permettre d'arrêter la spirale de la pauvreté et de l'exclusion, car les ressources financières assurent un minimum de lien social par le biais de la participation à la consommation. De plus, le RMI possède un volet insertion : le versement de cette aide est subordonné au respect d'un contrat d'insertion (stages à accomplir, formation...) ; il y a « prise en charge collective » du problème de l'exclusion (document 4). Les dépenses de protection sociale, à travers un dispositif comme le RMI, ont donc des retombées positives, que l'on ne perçoit pas toujours très nettement (document 5), mais elles sont absolument indispensables.

► Question 6

Cette question fait appel à la capacité d'interprétation d'un texte et, surtout, aux connaissances de cours du candidat.

La fourniture de biens collectifs par l'État désigne la production de biens et de services qui ne sont pas divisibles, dont l'usage n'exclut personne puisqu'il est en général gratuit (voies de communication, éducation, un phare en mer...), et dont le financement est assuré par l'impôt. Ils répondent à la fonction allocation de l'État, qui consiste à produire des biens d'utilité collective, que le secteur privé ne prend pas en charge pour cause de non-rentabilité, mais absolument indispensables au bien-être de la population (écoles, hôpitaux...) et à la bonne marche du système économique (réseaux de communication, ponts, balisage en mer...). Cette fonction de l'État est la plus ancienne, et elle est nécessaire, car sa réduction pourrait entraîner de graves dysfonctionnements sociaux et économiques.

► Bilan du travail préparatoire

Les questions 1 et 2 permettront de montrer la nécessité de désengager l'État en réduisant son déficit.

Les questions 3 et 4 alimenteront la première partie du devoir sur les effets positifs d'une politique de désengagement de l'État, et la seconde partie sur ses limites en termes de pauvreté.

Les questions 5 et 6 abonderont la seconde partie sur la nécessité de maintenir un niveau élevé de dépenses publiques.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

★ Introduction

- Accroche : La volonté de M. Fabius de réduire les impôts.
- Définition des termes du sujet.
- Annonce du plan.

★ Première partie

La nécessité de mener des politiques de désengagement de l'État depuis le début des années 1980.

► 1. Le désengagement de l'État s'inscrit dans une optique néolibérale...

- a. Un coût financier trop élevé et une réglementation trop stricte...
- b. ... nuisent au dynamisme de l'économie de marché.

- 2. ... grâce à la réduction du poids financier de l'État associée à une politique de déréglementation.
 - a. Baisse des impôts et réduction des dépenses sociales permettent le redémarrage économique.
 - b. La déréglementation sociale contribue à améliorer l'emploi grâce à la diminution de salaires.

★ Seconde partie

L'intervention de l'État reste cependant nécessaire.

- 1. Les limites des politiques néolibérales...
 - a. Elles ont peu désengagé l'État...
 - b. ... et ont contribué à l'aggravation des inégalités sociales.
- 2. ... soulignent la nécessité de maintenir un niveau élevé de dépenses publiques.
 - a. Les dépenses de protection sociale ne sont pas inefficaces.
 - b. La fourniture de biens collectifs reste nécessaire.

★ Conclusion

- Bilan de l'argumentation.
- Ouverture.

RÉDACTION DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

Les récentes prises de position de M. Fabius en faveur d'une réduction massive des impôts et la volonté de tous les pays développés de limiter les déficits publics montrent que la résolution de désengager l'État et d'atténuer son influence reste à l'ordre du jour. Le « désengagement de l'État » signifie le recul de l'État-providence en matière d'intervention économique et sociale. Les politiques économiques d'inspiration néolibérale sont à l'origine de ce désengagement, qu'il faut envisager sous deux aspects : l'un quantitatif, il s'agit de restreindre l'influence de l'État en réduisant ses dépenses et ses recettes, dont la part dans le PIB est amenée à diminuer ; l'autre qualitatif, il s'agit de circonscrire son rôle sur les mécanismes de marché par une politique de déréglementation.

Dans une première partie, nous examinerons les arguments en faveur d'un désengagement de l'État, puis, dans une seconde partie, nous montrerons que son intervention reste cependant nécessaire.

Au début des années 1980, le courant de pensée néolibéral préconise le désengagement de l'État, dont la part dans le PIB est jugée trop importante, ce qui pénalise l'initiative privée et nuit au dynamisme économique.

Le poids exorbitant de l'État-providence, tant quantitatif (part excessive dans le PIB) que qualitatif (trop de réglementations), constitue une entrave à la vigueur de l'économie de marché.

Le désengagement de l'État s'est inscrit, au début des années 1980, dans un mouvement de retour aux idées néolibérales, qui en faisaient une condition indispensable à la libéralisation de l'économie par la restauration d'une régulation par le marché. Les monétaristes (Milton Friedman) préconisent une réduction des dépenses publiques afin de lutter contre l'inflation, et estiment que les politiques de relance keynésienne ont été un échec. Les tenants de la politique de l'offre (A. Laffer) montrent qu'il est indispensable de réduire les impôts, afin de rétablir le dynamisme de l'offre de produits et de travail « là où elle avait été chassée par des décennies d'intervention étatique ». Ils estiment également qu'une réglementation surabondante nuit aux mécanismes de régulation par le marché.

Au milieu des années 1990, le poids excessif des déficits publics a nécessité une politique vigoureuse en faveur de leur réduction. L'importance de la dette publique en 1995 le prouve : les charges d'intérêt qui en résultent grèvent le budget des administrations publiques. La réduction des déficits publics incite les gouvernements à se tourner vers la limitation des dépenses publiques, et donc vers un désengagement de l'État, qui favorise la baisse des taux d'intérêt et le retour de la confiance des marchés financiers internationaux. Plus récemment, la volonté de moderniser les services de l'État en France et en Allemagne, et le rétablissement de la concurrence sur certains marchés jusqu'alors protégés (transports aériens, télécommunications), s'inscrivent dans le même mouvement de désengagement de l'État et de libéralisation économique.

Le désengagement de l'État s'est traduit concrètement par une « baisse de la hausse » des recettes et des dépenses, et par une politique de déréglementation.

La volonté de désengagement de l'État s'est manifestée au début des années 1980 aux États-Unis par une politique de réduction massive d'impôts (*tax-cuts*), de diminution des dépenses à caractère social et d'intervention économique (d'éducation, par exemple), et de déréglementation économique et sociale (libéralisation du système bancaire, modération de l'influence des syndicats...). Les résultats en termes de

chômage sont incontestables : celui-ci est passé de 12 % de la population active en 1982 à 4 % en 1999. Ce sont surtout les baisses d'impôts qui ont permis la relance de l'activité à partir de 1983, en améliorant les revenus des classes moyennes et aisées, et les profits, alors que la diminution des dépenses d'intervention économique et sociale devait redynamiser le secteur productif. En outre, la déréglementation sociale (absence de salaire minimum dans les années 1980, affaiblissement syndical) ainsi que la multiplication des emplois précaires et à temps partiel ont contribué à la baisse des salaires pour les emplois le moins qualifiés, ce qui, dans une optique libérale, allait rétablir l'équilibre du marché de l'emploi en augmentant la demande de travail.

Les politiques de désengagement de l'État depuis le début des années 1980 se sont donc inscrites dans une optique néolibérale de redynamisation du secteur productif et de rééquilibrage du marché du travail.

Cependant, ces politiques demeurent limitées dans leur ampleur et dans leurs effets, et l'intervention de l'État reste nécessaire.

Le désengagement de l'État a toujours été limité dans son ampleur et il a contribué à l'aggravation des inégalités sociales.

Alors que la part des dépenses de l'État dans le PIB a légèrement diminué en Grande-Bretagne, elle a augmenté en France et est restée stable aux États-Unis. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, où le désengagement de l'État a constitué l'un des grands objectifs de la politique de retour au libéralisme, les résultats contredisent souvent les intentions de départ. Le faible déficit budgétaire des États-Unis dans les années 1990 est dû à la croissance retrouvée à cette époque grâce à une relance keynésienne par le déficit du budget de l'État dans les années 1980. De plus, on sait que la politique de baisse d'impôts (*tax-cuts*) et de réduction des dépenses d'intervention sociale et économique n'a jamais atténué l'importance de l'État dans le PIB américain. Le désengagement de l'État au Royaume-Uni n'a pas empêché le creusement de son déficit public (- 5,6 % en 1995) ni l'alourdissement de sa dette totale (59,1 % du PIB en 1998). En ce qui concerne la France, la réduction de ses déficits publics depuis 1996 ne signifie pas, jusqu'à présent, un désengagement de l'État, puisque son niveau d'intervention n'a jamais été aussi élevé, ce qui ne semble d'ailleurs pas nuire à la croissance économique.

La version américaine de désengagement de l'État a contribué à l'aggravation des inégalités sociales, car les baisses d'impôts et de dépenses sociales appauvrissent la fraction la plus défavorisée de la

population et avantagent les plus aisés. En outre, la déréglementation sociale (absence de salaire minimum dans les années 1980, affaiblissement syndical) ainsi que la multiplication des emplois précaires et à temps partiel ont contribué à la diminution des salaires pour les emplois le moins qualifiés.

Le premier décile, qui comprend les 10 % de personnes le plus défavorisées, aux États-Unis, a vu son pouvoir d'achat baisser (document 2).

Le désengagement de l'État s'est donc traduit par un appauvrissement absolu des catégories le plus démunies.

Ces limites aux politiques de désengagement de l'État soulignent la nécessité de maintenir à un niveau élevé les dépenses étatiques, d'autant plus que celles de protection sociale sont loin d'être inefficaces.

Les idées néoconservatrices ou néolibérales contre l'État-providence sont simplificatrices et réductrices (document 4) ; elles n'envisagent que deux aspects du problème de l'intervention de l'État en matière de protection sociale : elle coûte cher et elle peut avoir des effets pervers (maintenir les individus dans une situation d'assistés, par exemple). Mais comment ne pas reconnaître les effets bénéfiques et les contreparties sociales et économiques positives ? Ces dépenses assurent une solidarité sociale indispensable et elles procurent un minimum de revenus aux plus défavorisés, ce qui, dans une optique keynésienne, permet de soutenir l'activité économique et d'éviter de sombrer dans une crise plus profonde. Le revenu minimum d'insertion, par exemple, subordonne le versement des ressources au respect d'un contrat d'insertion (stages à accomplir, formation...) ; il y a donc « prise en charge collective » du problème de l'exclusion (document 3). Les dépenses de protection sociale, à travers un dispositif comme le RMI, ont donc des retombées positives, que l'on ne perçoit pas toujours très nettement (document 4), mais elles sont absolument indispensables, et le désengagement de l'État en la matière ne peut que rester très limité.

Enfin, le désengagement de l'État reste également limité dans sa fonction allocation. La fourniture de biens et services collectifs par l'État répond à cette fonction qui consiste à produire des biens d'utilité collective, que le secteur privé ne prend pas en charge pour cause de non-rentabilité, mais elle reste absolument indispensable au bien-être de la population (école, hôpitaux...) et à la bonne marche du système économique (voies de communication, ponts, balisage en mer...). Cette fonction de l'État est la plus ancienne et elle est nécessaire, car sa réduction pourrait entraîner de graves dysfonctionnements sociaux et économiques.

L'intervention de l'État en matière de protection sociale et de fourniture de biens et services collectifs peut donc difficilement être réduite.

Les politiques économiques néolibérales du début des années 1980 ont mis en évidence que le désengagement de l'État était une condition nécessaire à la redynamisation des économies des pays capitalistes développés touchés par la crise et la hausse du chômage. Le poids de l'intervention étatique était jugé excessif, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Des politiques de réduction des dépenses publiques et des impôts ainsi que de déréglementation ont donc été mises en œuvre. Si on a pu enregistrer des résultats positifs en termes de croissance et de chômage dans certains pays (États-Unis), le désengagement de l'État est souvent resté limité, voire inexistant, et l'aggravation des inégalités sociales a montré la nécessité de maintenir les dépenses publiques à un niveau élevé : protection sociale et fourniture de biens collectifs. La modernisation des services administratifs ne traduit-elle pas, de nos jours, la volonté de poursuivre les engagements de l'État ?

THÈME DE SUJET VOISIN

► **Question de synthèse (France métropolitaine, juin 1998) :** Après avoir rappelé les arguments en faveur de la baisse des prélèvements obligatoires, vous montrerez les difficultés liées à sa mise en œuvre.

Ce sujet pose à peu près la même problématique, à travers la baisse des prélèvements obligatoires comme élément important du désengagement de l'État.

L'épreuve de spécialité

*Les candidats à l'épreuve de spécialité ont le choix
entre deux sujets, notés « A » et « B »,
sans que le travail demandé soit différent.*

1 Travail et emploi

13

ASIE

JUIN 2000 • SUJET A

Thème : Étude de la division du travail à partir des analyses de Marx

Document 1

Par l'analyse et la décomposition du métier manuel, la spécialisation des instruments, la formation d'ouvriers parcellaires et leur groupement dans un mécanisme d'ensemble, la division manufacturière crée la différenciation qualitative et la proportionnalité quantitative des procès sociaux de production. Cette organisation particulière du travail en augmente les forces productives.

La division du travail dans sa forme capitaliste – et sur les bases historiques données, elle ne pouvait revêtir aucune autre forme – n'est qu'une méthode particulière de produire de la plus-value relative, ou d'accroître aux dépens du travailleur le rendement du capital. [...] Aux dépens du travailleur, elle développe la force collective du travail pour le capitaliste. Elle crée des circonstances nouvelles qui assurent la domination du capital sur le travail. Elle se présente donc et comme un progrès historique, une phase nécessaire dans la formation économique de la société, et comme un moyen civilisé et raffiné d'exploitation.

Karl Marx, *Le Capital*, livre I, Éditions sociales, 1977
(première édition 1867).

Questions

- 1. À partir de vos connaissances et du document, vous montrerez que pour Marx la division du travail est facteur de dégradation de la condition ouvrière. (9 points)
- 2. Expliquez le sens de la phrase soulignée. (5 points)
- 3. Une division accrue du travail est-elle toujours de nature à augmenter l'efficacité des forces productives ? (6 points)

❏ Corrigé

► Question 1

L'œuvre de Karl Marx (1818-1883) est centrée sur la critique du capitalisme, qui est un mode de production défini par l'antagonisme entre, d'un côté, la bourgeoisie qui détient les moyens de production, et, de l'autre, la classe ouvrière, ou prolétariat, qui ne possède que sa force de travail et la vend à la bourgeoisie. Cette vente est à l'origine de l'« exploitation », qui exprime l'idée que le salaire versé aux ouvriers est inférieur à la valeur créée par eux. La différence entre la valeur de la production et la valeur de la force de travail est appelée « plus-value » par Marx. On distingue :

- la plus-value absolue, obtenue en augmentant la durée de la journée de travail ou l'intensité du travail ;
- la plus-value relative, qui augmente lorsque la productivité du travail s'accroît, ce qui permet de baisser le coût des biens consommés par les ouvriers, d'où une diminution de la valeur de la force de travail.

Si la division du travail est source de gains de productivité, elle accentue l'exploitation de plusieurs manières :

- elle déqualifie les travailleurs, ce qui aboutit à des salaires moins élevés et, par conséquent, à une plus-value plus importante ;
- elle supprime le savoir ouvrier, ainsi que la conscience de son existence, en accentuant l'emprise de la science au service de la bourgeoisie ;
- elle renforce la discipline au sein de l'entreprise et le contrôle sur le travail ouvrier, afin d'accroître la plus-value ;
- elle empêche la prise de conscience par les ouvriers de leurs intérêts communs.

► Question 2

Pour Marx, les forces productives sont composées des moyens de production matériels, appelés le « capital constant », et des travailleurs ainsi que de leurs savoir-faire. L'organisation fondée sur la division du travail permet d'accroître la productivité du travail, ce qui a un effet positif sur la plus-value car le capitaliste qui achète la force de travail du salarié s'approprie ces gains de productivité.

► Question 3

À la fin des années 1960, la crise du taylorisme montre les limites d'une division du travail trop poussée. En effet, l'OST, à cette époque, se heurte à d'importantes résistances : absentéisme, rotation des effectifs (« turnover »), défauts de fabrication, montée des conflits sociaux (Mai-1968). Le taylorisme devient alors contre-productif, car la jeune génération n'accepte plus un travail démotivant – du fait de la monotonie des tâches – ni le caractère militaire de cette organisation. D'un point de vue marxiste, cela signifie que la division du travail est une forme d'organisation « progressiste », mais cette dernière connaît des limites à cause du caractère aliénant du travail dans le cadre du mode de production capitaliste.

14

CENTRES ÉTRANGERS GROUPE 1

JUIN 2000 • SUJET A

Thème : La relation salaire-emploi selon les néoclassiques

Document 1

Lorsque le pourcentage du chômage est élevé, la concurrence entre les salariés en vue de se faire employer, entravée et retardée comme elle l'est par des frictions et des éléments de politique monopolistique, tend alors à leur faire accepter des salaires en monnaie moins élevés ; d'autre part, lorsque ce pourcentage est faible, la concurrence entre employeurs en vue de se procurer une main-d'œuvre rare tend à relever lesdits salaires. Mais, lorsque les salaires en monnaie sont réduits, ceci

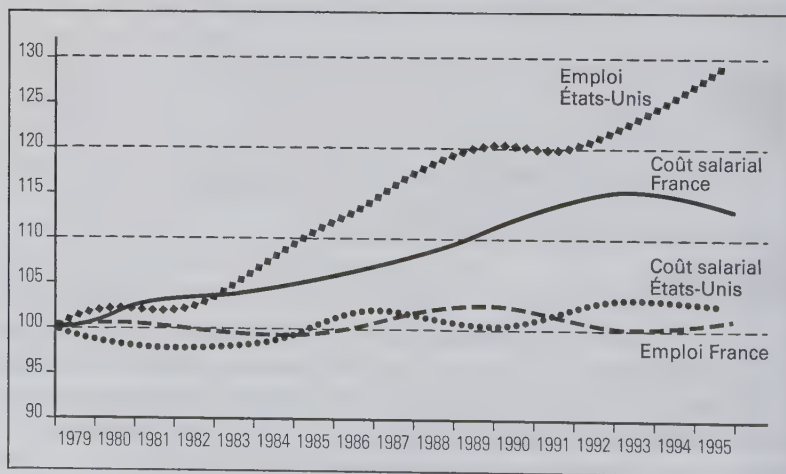
entraîne en général une chute des salaires en monnaie par rapport aux prix, c'est-à-dire des taux réels de salaires¹ ; ceci rend profitable pour les employeurs l'embauche de plus de main-d'œuvre ; et vice versa. Ainsi donc, quand la proportion de travailleurs embauchés par rapport à ceux disponibles baisse, un processus est mis en action qui tend à l'augmenter ; et, de même encore, vice versa. S'il n'y avait ni friction ni immobilité, mais concurrence parfaite entre salariés, ces ajustements correctifs feraient que, pratiquement, toute la main-d'œuvre disponible serait toujours employée.

A. C. Pigou. Traduction, introduction et notes par G.-H. Bousquet, Dalloz, coll. « Les grands économistes », 1958.

1. Montant moyen du salaire et des charges par salarié en monnaie constante,

Document 2

Évolution de l'emploi et du coût salarial réel par tête¹ en France et aux États-Unis en indice (1979 = 100)



1. Montant moyen du salaire et des charges par salarié en monnaie constante.

Source : OCDE.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, expliquez la relation salaire-emploi. (9 points)
- 2. Expliquez le passage souligné. (document 1) (5 points)
- 3. Le document 2 illustre-t-il la thèse du document 1 ? (6 points)

Corrigé

► Question 1

Selon les économistes néoclassiques, l'offre de travail de la part des actifs est croissante en fonction du salaire. L'utilité de celui-ci est mise en balance avec les inconvénients qu'il y a à venir travailler (perte de temps libre, de loisirs...), c'est-à-dire la désutilité du travail. Les entreprises fixent les rémunérations suivant la productivité marginale du travail, c'est-à-dire les recettes engendrées par le dernier embauché. Elles recrutent jusqu'à ce que le montant du salaire soit équivalent à la productivité marginale du travail. La demande de travail est décroissante en fonction du salaire, car, à partir d'un équipement optimal, la productivité marginale du travail diminue.

Selon A. C. Pigou (1877-1959), lorsque l'offre de travail est supérieure à la demande, il faut diminuer le salaire réel, qui est le prix du travail, pour décourager des actifs de se présenter sur le marché de l'emploi. De plus, cette baisse doit permettre l'embauche de plus de travailleurs, car ils coûtent moins cher (effet-prix), d'autant que la réduction des coûts de production de l'entreprise, donc de ses prix, améliore ses ventes et rend l'embauche nécessaire (effet-volume).

S'il n'y a ni action syndicale ou collective, ni versement d'une allocation aux chômeurs, ni salaire minimal légal, la concurrence entre offreurs de travail peut jouer, et tout actif désirant travailler au niveau de salaire proposé trouve un emploi : il n'y a pas de chômage autre que volontaire ou frictionnel. Comme tout marché, le marché du travail est autorégulateur.

► Question 2

Les frictions de l'économie correspondent aux évolutions contrastées des demandes des entreprises et des disponibilités des salariés (qualifications, évolutions des techniques et des qualifications, exigences personnelles des salariés) ; des emplois différents se créent et disparaissent en permanence, même en période de plein-emploi. Ceux qui perdent leur emploi ont besoin d'un certain temps pour en retrouver un qui soit adapté à leurs compétences : ce délai est le chômage frictionnel.

Pour trouver un emploi, les travailleurs doivent parfois accepter une certaine mobilité professionnelle ou géographique. S'ils la refusent, ils limitent la compétition entre eux : toutes les conditions de la concurrence pure et parfaite ne sont alors pas respectées.

Pour Pigou, la concurrence entre les travailleurs doit permettre de rétablir l'équilibre entre offre et demande de travail. Hormis les inévitables changements techniques qui créent du chômage de frottement, il n'y a pas de chômage involontaire.

► Question 3

Pour l'ensemble de la période 1979-1995, les courbes semblent confirmer que la baisse du coût du travail favorise l'augmentation des emplois offerts. En effet, le coût salarial par tête aux États-Unis n'a crû que de quelques pour cents – après une première chute – depuis 1979 alors que l'emploi a progressé d'environ 29 % durant la même période. À l'inverse, en France, le coût salarial par tête a augmenté d'environ 13 % alors que l'emploi n'a pas bougé sur l'ensemble de la période, hormis une légère baisse suivie d'une faible hausse. La thèse des néoclassiques semble confirmée.

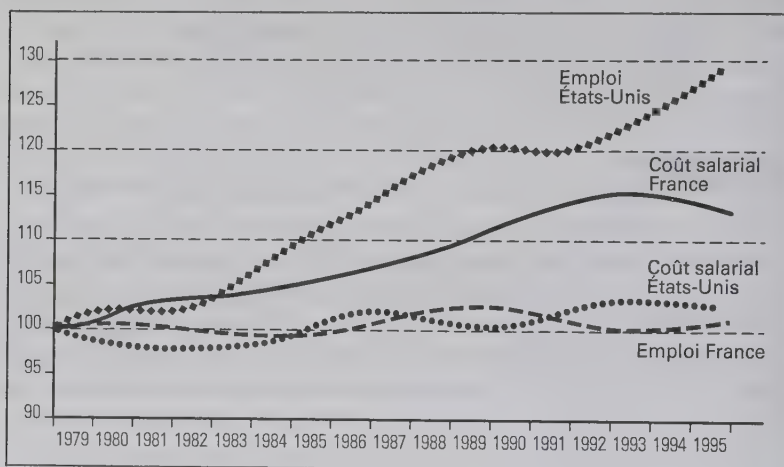
Cependant, ce graphique néglige de mentionner la productivité, qui aurait permis de connaître l'évolution du coût du travail par produit. De plus, les emplois créés aux États-Unis ne permettent pas toujours aux travailleurs de sortir de la pauvreté.

Thème : La relation salaire-emploi selon Keynes

Document 1

La théorie classique de l'emploi soulève deux objections : la première concerne le comportement effectif de la main-d'œuvre. Une baisse des salaires réels, due à une hausse des prix non accompagnée d'une hausse des salaires nominaux, ne fait pas baisser, en règle générale, l'offre de main-d'œuvre. [...] Supposer qu'une hausse des prix puisse avoir ce résultat, c'est supposer que toutes les personnes actuellement dépourvues d'emploi, quoique désireuses de travailler au salaire courant, cesseraient d'offrir leurs services en cas d'une hausse même limitée du coût de la vie. [...] La seconde objection découle des raisons qui nous empêchent d'admettre que le niveau général des salaires réels puisse être directement déterminé par les négociations de salaires.

J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 1982 (première édition 1936).



1. Montant moyen du salaire et des charges par salarié en monnaie constante.

Source : OCDE.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous montrerez en quoi Keynes s'oppose à la théorie classique de l'emploi. (10 points)
- 2. Expliquez le sens de la phrase soulignée. (document 1) (5 points)
- 3. En quoi le document 2 semble-t-il contredire la thèse keynésienne ? (5 points)

Corrigé

► Question 1

Pour J. M. Keynes (1883-1946), l'emploi n'est pas déterminé par le niveau des salaires réels comme l'indique la théorie néoclassique. Il découle du niveau de production, lui-même fonction de la demande effective, c'est-à-dire anticipée par les entreprises. Celles-ci considèrent

principalement la consommation des ménages et l'investissement qu'elles vont réaliser. La première est déterminée par les revenus et la propension marginale à consommer, et le second, par l'efficacité marginale du capital (perspectives de profit comparées au coût de l'investissement). En cas de sous-emploi des facteurs de production, par exemple en période de chômage, Keynes préconise de relancer l'activité économique en favorisant l'investissement par des taux d'intérêt faibles ou, si cela est insuffisant, d'accroître la demande anticipée en augmentant les salaires ou la demande de l'État. Cette position s'oppose à celle des néoclassiques, qui prônent la baisse des salaires pour rétablir l'équilibre entre demande et offre d'emploi.

Pour Keynes, la baisse des salaires ne diminue pas le chômage – car elle engendre un effet déflationniste sur l'activité économique – et peut même l'aggraver.

► Question 2

Pour Keynes, la baisse des salaires proposés aux travailleurs ne suffit pas à décourager les actifs de vouloir trouver un emploi. En effet, les salariés ou les chômeurs raisonnent en termes nominaux et sont peu sensibles aux calculs économiques permettant de passer des salaires nominaux aux salaires réels. En période de chômage, beaucoup sont prêts à accepter même des salaires nominaux plus faibles que précédemment, pour obtenir un emploi. Cet aspect de la démonstration de Keynes met en cause le manque de rigueur des économistes néoclassiques qui considèrent qu'en période de chômage les travailleurs auraient les moyens de fixer des salaires supérieurs à leur productivité marginale.

► Question 3

Pour l'ensemble de la période 1979-1995, les courbes semblent confirmer que la baisse du coût du travail favorise l'augmentation des emplois offerts, ce qui contredit la thèse de Keynes. En effet, le coût salarial par tête aux États-Unis n'a crû que de quelques pour cents – après une première chute – depuis 1979, alors que l'emploi a progressé d'environ 29 % durant la même période. À l'inverse, en France, le coût salarial par tête a augmenté d'environ 13 %, alors que l'emploi n'a pas bougé sur l'ensemble de la période – hormis une légère baisse suivie d'une faible hausse. La thèse des néoclassiques semble confirmée, mais ce graphique néglige de mentionner la productivité, qui aurait permis de connaître l'évolution du coût du travail par produit. De plus, les emplois créés aux États-Unis ne permettent pas toujours aux travailleurs de sortir de la pauvreté.

2 Investissement, capital et progrès technique

16

FRANCE MÉTROPOLITAINE

JUIN 2000 • SUJET A

Thème : Les relations entre progrès technique et croissance à partir de l'analyse de Schumpeter

Document 1

Ce processus de destruction créatrice constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré, s'y adapter. Or, ladite donnée affecte notre problème à un double point de vue.

En premier lieu, puisque nous avons affaire à un processus dont chaque élément ne révèle ses véritables caractéristiques et ses effets définitifs qu'à très long terme, il est vain d'essayer d'apprécier le rendement de ce système à un moment donné (mais on doit juger son rendement à travers le temps) [...].

En deuxième lieu, puisque nous avons affaire à un processus organique, l'analyse du fonctionnement d'un élément spécifique de l'organisme (par exemple, d'une entreprise ou branches distinctes) est, certes, susceptible d'élucider certaines particularités du mécanisme, mais non de conduire à des conclusions plus générales. Chaque mouvement de la stratégie des affaires ne prend son véritable sens que par rapport à ce processus et en le replaçant dans la situation d'ensemble engendrée par lui. Il importe de reconnaître le rôle joué par un tel mouvement au sein de l'ouragan perpétuel de destruction créatrice – à défaut de quoi il deviendrait incompressible, tout comme si l'on acceptait l'hypothèse d'un calme perpétuel.

Cependant une telle hypothèse est précisément adoptée par les économistes qui, d'un point de vue instantané, considèrent, par exemple, le comportement d'une industrie oligopolistique (comprenant seulement quelques grandes firmes) et observent les manœuvres et contre-manœuvres habituelles, lesquelles ne paraissent viser d'autre objectif que de restreindre la production en rehaussant les prix de vente. Ces économistes acceptent les données d'une situation temporaire comme si elle n'était reliée ni à un passé, ni à un avenir et ils s'imaginent avoir été au fond des choses dès lors qu'ils ont interprété le comportement des firmes en appliquant, sur la base des données observées, le principe de la maximisation¹ du profit. [...]

En d'autres termes, le problème généralement pris en considération est celui d'établir comment le capitalisme gère les structures existantes, alors que le problème qui importe est celui de découvrir comment il crée, puis détruit ces structures.

J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1990 (première édition 1942).

1. De nos jours on dirait plutôt la maximisation des profits.

Questions

- 1. À partir de vos connaissances et du document, vous présenterez le processus de destruction créatrice. (9 points)
- 2. Qu'est-ce qui permet « la maximation du profit » selon Schumpeter ? (5 points)
- 3. À l'aide d'un exemple, montrez l'actualité de Schumpeter. (6 points)

Corrigé

► Question 1

Joseph Alois Schumpeter (1883-1950) est un économiste hétérodoxe, c'est-à-dire qu'il ne s'inscrit dans aucun courant économique dominant (néoclassique, marxiste, keynésien). Il réfute l'existence d'une concurrence pure et parfaite, car elle ne permet pas de comprendre la dynamique du système capitaliste qui est fondée sur le déséquilibre, et non sur l'équilibre comme le montrent les économistes néoclassiques, et plus particulièrement Léon Walras.

Pour Schumpeter, la concurrence est un phénomène déséquilibrant, car elle enclenche un processus de destruction créatrice fondé sur l'innovation, dont il distingue cinq types principaux : fabrication d'un bien nouveau, introduction d'une nouvelle méthode de production, ouverture d'un débouché nouveau, nouvelles matières premières, actualisation d'une nouvelle organisation, telle l'apparition d'un monopole. Au cœur du processus d'innovation se trouve l'entrepreneur qui prend des risques en modifiant les conditions de fonctionnement du marché.

L'introduction d'une innovation majeure dans des branches motrices de l'activité économique, impliquant une révolution industrielle, va favoriser le développement d'autres innovations qualifiées de « mineures », du fait des effets d'entraînement. Ainsi, les innovations apparaissent par « grappes », mais les effets des innovations majeures s'épuisent et le progrès technique s'essouffle. La saturation des marchés entraîne la disparition des entreprises les moins performantes. La conséquence est une augmentation du chômage et un ralentissement de la croissance économique ; des phénomènes aggravés par l'obsolescence des activités les plus anciennes. Cette phase de « destruction » est « créatrice », car elle va inciter les entrepreneurs à innover et favoriser ainsi l'apparition d'une autre innovation majeure.

► Question 2

Pour Schumpeter, le profit n'est pas un revenu continu. Il est la conséquence d'une situation nouvelle créée par les innovations sur le marché. En effet, toute entreprise innovatrice se trouve dans une position dominante car elle est en situation de monopole et peut donc imposer son prix au marché. Mais c'est temporaire et, lorsque l'innovation se banalise, les prix des produits vendus baissent, ainsi que le profit.

► Question 3

La pensée de Schumpeter a été réactualisée après la Seconde Guerre mondiale. On peut ainsi expliquer la période des Trente Glorieuses par des innovations majeures dans les biens d'équipement des ménages et l'automobile. L'essoufflement de ces dernières et l'absence d'autres innovations de substitution permettent de comprendre la « crise » commencée au début des années 1970. Depuis le milieu des années 1990, une nouvelle phase de croissance est entamée, grâce aux nouvelles technologies de la communication, symbolisées par Internet et Bill Gates, l'un des créateurs de Microsoft, dont la position dominante est remise en cause par la justice américaine. Ainsi, la « vieille économie » serait en passe d'être détruite et remplacée par la « nouvelle économie ».

3 Ouverture internationale et mondialisation

17

FRANCE MÉTROPOLITAINE

JUIN 1999 • SUJET B

**Thème : Le rôle de l'échange international
dans le développement économique
à partir de l'analyse de Ricardo**

Document 1

Si, par l'accroissement du commerce étranger, ou par des perfectionnements dans les machines, on peut fournir aux travailleurs la nourriture et les autres objets de première nécessité à plus bas prix, les profits hausseront. Si, au lieu de récolter du blé chez nous, et de fabriquer nous-mêmes l'habillement et les objets nécessaires pour la consommation de l'ouvrier, nous découvrons un nouveau marché où nous puissions nous procurer ces objets à meilleur compte, les salaires devront baisser et les profits s'accroître. Mais, si ces choses que l'on obtient à meilleur compte, soit par l'extension du commerce étranger, soit par le perfectionnement des machines, ne servent qu'à la consommation des riches, le taux des profits n'éprouvera pas de changement. [...]

C'est pourquoi le commerce étranger, très avantageux pour un pays, puisqu'il augmente le nombre et la variété des objets auxquels on peut employer son revenu, et qu'en répandant avec abondance les denrées à bon marché, il encourage les économies et favorise l'accumulation des capitaux, ce commerce ne tend nullement à accroître les profits du capital, à moins que les articles importés ne soient de la nature de ceux que l'ouvrier consomme. [...]

Dans un système d'entière liberté de commerce, chaque pays consacre son capital et son industrie à tel emploi qui lui paraît le plus utile. Les vues de l'intérêt individuel s'accordent parfaitement avec le bien universel de toute la société. C'est ainsi qu'en encourageant l'industrie, en récompensant le talent, et en tirant tout le parti possible des bienfaits de la nature, on parvient à une meilleure distribution et à plus d'économie dans le travail. En même temps l'accroissement de la masse générale des produits répand partout le bien-être ; l'échange lie entre elles toutes les nations du monde civilisé par les nœuds communs de l'intérêt, par des relations amicales, et en fait une seule et grande société. C'est ce principe qui veut qu'on fasse du vin en France et en Portugal, qu'on cultive du blé en Pologne et aux États-Unis, et qu'on fasse de la quincaillerie et d'autres articles en Angleterre.

D. Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion, Paris, 1971 (première édition 1817).

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document, vous expliquerez pourquoi Ricardo est favorable au libre-échange. (8 points)
- 2. En quoi les industriels britanniques avaient-ils intérêt à la libéralisation du commerce du blé ? (6 points)
- 3. À l'aide d'un exemple de votre choix, vous montrerez que l'extension récente du libre-échange n'a pas que des effets positifs. (6 points)

Corrigé

► Question 1

D. Ricardo est favorable au libre-échange, car chaque pays a intérêt à participer à l'échange international sur la base des avantages comparatifs ou relatifs. Cette théorie répond aux insuffisances de la loi des avantages absolus d'A. Smith. Ce dernier était, lui aussi, favorable au libre-échange en affirmant que chaque pays qui bénéficie d'un avantage absolu dans un domaine, grâce à son efficacité productive, doit s'ouvrir au commerce international. Ricardo montre que, même si cet avantage n'est que relatif pour un pays donné, l'ouverture au commerce international lui est, malgré tout, profitable. L'exemple le plus célèbre illustrant les propos de

Ricardo est celui de la production de drap et de vin en Grande-Bretagne et au Portugal. Le Portugal dispose d'un avantage absolu en termes de coûts de production pour les deux produits, mais il a intérêt à conserver celui pour lequel il a le plus grand avantage absolu, c'est-à-dire le vin ; la Grande-Bretagne conservant le produit pour lequel elle a le plus petit désavantage absolu : le drap. L'hypothèse de base est que les facteurs de production sont immobiles. Dans le texte, Ricardo montre que le commerce étranger est très avantageux, car les produits échangés sont plus nombreux et plus variés, et l'épargne et l'investissement sont encouragés. La distribution des produits disponibles avec le même revenu est améliorée, et on économise du travail. Grâce au libre-échange, la masse générale des produits augmente et le bien-être s'améliore.

► Question 2

La libéralisation du commerce du blé était avantageuse pour les industriels britanniques, car l'ouverture des frontières à ce commerce permettait d'importer cette denrée à des prix beaucoup plus avantageux (« à meilleur compte »). L'abolition des *corn laws* en 1846 a permis à la Grande-Bretagne de se spécialiser dans la production de biens manufacturés en ne laissant subsister à l'intérieur de ses frontières que l'agriculture la plus rentable. L'agriculture traditionnelle disparaissait et libérait de la main-d'œuvre pour l'industrie. La baisse des prix des denrées agricoles essentielles (le blé) permettait, en outre, une baisse des salaires et une hausse des profits dans l'industrie, car les moyens de subsistance nécessaires à la reproduction de la force de travail (les produits alimentaires) étaient moins onéreux.

► Question 3

L'extension récente du libre-échange n'a pas que des effets positifs sur les pays du tiers-monde ayant choisi une spécialisation dans l'exportation de matières premières (la Côte-d'Ivoire, par exemple). En effet, ces pays vendent des produits primaires (cacao, arachide, café...) dont les prix sont fixés sur les marchés mondiaux, en fonction d'une demande généralement stagnante et substituable, et d'une offre surabondante et peu maîtrisée. Les prix sont plutôt orientés à la baisse et les termes de l'échange ont tendance à se détériorer. La spécialisation est plutôt néfaste à ces pays, car ces produits exportés constituent leur source essentielle de richesse et, en cas de baisse des cours, il ne leur est pas possible de se rattraper sur d'autres produits exportés. Ce n'est donc pas la spécialisation, mais la nature des produits échangés, qui peut désavantager certains pays ouverts au libre-échange.

4 Changement social et solidarités

18

POLYNÉSIE

JUIN 1999 • SUJET A

Thème : Nature et formes du lien social à partir de l'analyse de Durkheim

Document 1

Si normalement, la division du travail produit de la solidarité sociale, il arrive cependant qu'elle a des résultats différents ou même opposés. [...]

Un premier cas de ce genre nous est fourni par les crises industrielles ou commerciales, par les faillites qui sont autant de ruptures partielles de la solidarité organique ; elles témoignent en effet que sur certains points de l'organisme, certaines fonctions sociales ne sont pas ajustées les unes aux autres. [...]

L'antagonisme du travail et du capital est un autre exemple, plus frappant du même phénomène. À mesure que les fonctions industrielles se spécialisent davantage, la lutte devient plus vive, bien loin que la solidarité augmente. [...]

Si la division du travail ne produit pas de solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'anomie. Mais d'où vient cet état ? Puisque un corps de règles est la forme définie que prennent avec le temps les rapports qui s'établissent spontanément entre les fonctions sociales, on peut dire a priori que l'état d'anomie est impossible partout où les organes soli-

daïres sont en contact suffisant et suffisamment prolongé. Mais un concours de circonstances exceptionnelles peut faire qu'il en soit autrement. [...]

À mesure que le marché s'étend, la grande industrie apparaît. Or, elle a pour effet de transformer les relations des patrons et des ouvriers. Une plus grande fatigue du système nerveux jointe à l'influence contagieuse des grandes agglomérations accroît les besoins de ces derniers. Le travail de la machine remplace celui de l'homme ; le travail à la manufacture, celui du petit atelier. L'ouvrier est enrégimenté, enlevé pour toute la journée à sa famille ; il vit toujours plus séparé de celui qui l'emploie, etc. Ces conditions nouvelles de la vie industrielle réclament naturellement une organisation nouvelle ; mais comme ces transformations se sont accomplies avec une extrême rapidité, les intérêts en conflit n'ont pas encore eu le temps de s'équilibrer.

Émile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893 ; PUF, 1991.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document, vous vous demanderez si, selon Durkheim, la division du travail produit toujours de la solidarité. (10 points)
- 2. Expliquez le passage souligné. (5 points)
- 3. Donnez un exemple de situation anormale dans notre société. (5 points)

Corrigé

► Question 1

Dans son ouvrage *De la division du travail social*, Durkheim montre que l'essor de la division du travail produit une forme nouvelle de lien social, la solidarité organique, qui remplace la solidarité mécanique propre aux sociétés traditionnelles. Dans les sociétés modernes, les individus ne sont plus interchangeables. La division du travail est le moyen pacifique de limiter la violence qui pourrait découler de la lutte plus rude

entre les individus, du fait de la hausse de la densité morale et matérielle. La complémentarité économique crée ainsi des liens entre les individus.

Cependant, la division du travail ne produit de la solidarité qu'à certaines conditions. En particulier, dans les grandes entreprises industrielles, il y a dégradation des conditions de vie et de travail des ouvriers, qui ne perçoivent plus en quoi ils participent à une œuvre globale. De plus, avec la concentration des entreprises, patrons et ouvriers ne sont plus en contact direct. Les évolutions techniques et économiques sont très rapides ; elles ne laissent plus le temps à l'organisme social d'établir des règles permettant d'organiser les rapports entre ces deux groupes d'individus.

Le document fournit un autre exemple où la division du travail n'aboutit pas à la solidarité organique : il s'agit des crises industrielles, cycliques au ^{xix}^e siècle. L'éclatement de la science est aussi, pour Durkheim, source d'anomie.

► Question 2

Pour Durkheim, l'essor de la division du travail s'assortit de celui de l'individualisme. Dans le même temps, le besoin de règles sociales, professionnelles ou d'origine étatique est croissant, afin d'organiser les rapports entre individus ou groupes sociaux. Lorsque les individus ne savent plus à quelles règles sociales se plier, la société est en situation d'anomie. Dans ce cas, il n'y a plus de limites aux désirs des individus, et l'individualisme est trop fort pour permettre la solidarité sociale.

► Question 3

L'essor de l'individualisme qui amène à mettre en jeu sa vie ou celle des autres au travers de comportements à risque traduit le refus des contraintes collectives. Ce refus se manifeste dans la violence routière ou dans la témérité face aux obstacles naturels tels que la montagne. L'assurance de disposer de services de secours efficaces en cas d'accident conduit les individus à négliger les règles de prudence, pour ne pas réfréner leurs désirs.

5 Changement social et conflits

19

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

SESSION 1999 • SUJET B

Thème : Les relations entre conflits de classes et changement social selon Marx

Document 1

Considérant,

Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race ;

Que les producteurs¹ ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terre, usines, navires, banques, crédits, etc.) ; [...]

Considérant :

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive – ou prolétariat – organisée en parti politique distinct ;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en un instrument d'émancipation ;

Les travailleurs socialistes français [ont donné] pour but à leurs efforts l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production [...].

K. Marx, *Travail salarié et capital*, Éditions sociales, 1972
(première édition 1880).

1. Classe productive.

À s'en tenir aux conflits du travail dans les pays industriels, il faut bien cependant relever que l'expérience du siècle qui s'est écoulé depuis la mort de Karl Marx n'a guère confirmé ce grand schéma historique. [...] Peut-être tout simplement parce que le salarié est moins exclusivement un producteur : avec l'acquisition du droit de vote, il est aussi citoyen ; avec l'élévation du niveau de vie, aussi consommateur. La prospérité, même modeste, non seulement fait qu'il a quelque chose à perdre, mais lui fait prendre des distances à l'égard de la communauté de métier : son travail comme son syndicat ont davantage valeur « instrumentale ». Enfin, le suffrage universel et le développement de la vie politique lui ont donné d'autres moyens de faire valoir son point de vue. La grève n'est plus chargée de tout dire et de tout obtenir.

J.-D. Reynaud, *Sociologie des conflits du travail*, PUF, 1982.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous expliquerez comment le conflit contribue au changement social selon Marx. (9 points)
- 2. Expliquez la phrase soulignée. (document 1) (5 points)
- 3. En quoi le document 2 remet-il en cause l'analyse de Marx ? (6 points)

Corrigé

► Question 1

Pour Karl Marx (1818-1883), le conflit est le moteur de l'histoire de l'humanité. C'est en effet la lutte entre des groupes sociaux qui transforme la structure d'une société, laquelle est basée sur un mode de production particulier. Ainsi l'homme est-il passé du mode de production esclavagiste dans l'Antiquité, au servage à l'époque féodale, puis au salariat à l'ère capitaliste. Ce dernier mode de production se caractérise

par l'opposition entre des capitalistes propriétaires des moyens matériels de production, et des prolétaires qui, ne disposant que de leur force de travail, doivent la mettre à la disposition des premiers, devenant ainsi leurs salariés. Or les capitalistes achètent la force de travail des prolétaires à une valeur correspondant au temps de travail nécessaire pour la reproduire. Ce temps de travail est inférieur à celui que fournissent les prolétaires ; il en découle que les capitalistes s'approprient une partie du temps de travail des salariés, sans la leur payer ; cette plus-value constitue le fondement de l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie. L'intérêt de celle-ci est de parvenir à rémunérer le moins possible les travailleurs (d'où la nécessité d'une armée industrielle de réserve, c'est-à-dire d'une masse importante de chômeurs, afin de faire pression à la baisse sur les salaires). La prise de conscience de son exploitation par le prolétariat est le déclencheur d'un conflit portant sur l'appropriation de la richesse créée, qui oppose deux classes aux intérêts diamétralement discordants. Dans l'analyse marxiste, ce conflit débouche sur le renversement du mode de production capitaliste, exactement comme les conflits entre « homme libre et esclave », « baron et serf », ont abouti à renverser l'ordre établi dans les précédents modes de production. À terme, l'évolution des différents modes de production parvient au mode de production socialiste, puis au communisme, qui se caractérise par « l'appropriation collective des moyens de production » et condamne la classe capitaliste à disparaître. Il doit alors en découler une abolition des classes sociales et de l'État.

► Question 2

Marx estime que la révolution doit naître de la mobilisation du prolétariat constitué en classe. Il est aussi nécessaire que se forge une conscience de classe en menant un combat contre les membres de la classe opposée. À cette fin, il faut que le prolétariat se coalise et s'organise en parti politique.

Selon Marx, la lutte politique doit permettre le contrôle des superstructures politiques et idéologiques aboutissant à la dictature du prolétariat, seul moyen de libérer les prolétaires de leurs chaînes. Elle peut passer par des voies démocratiques (« le suffrage universel »), à condition qu'elles soient un réel moyen d'« émancipation », et non pas l'objet de manipulations permettant à la bourgeoisie de se maintenir au pouvoir (ou de le reprendre). Mais la révolution peut aussi passer par d'autres voies, y compris les actions violentes, l'objectif étant de renverser l'ordre existant ; peu important finalement les moyens utilisés.

► Question 3

Marx adopte une vision assez linéaire du changement social, puisque, selon lui, l'histoire de l'humanité est une succession de modes de production nés de la lutte des classes. L'auteur du document 2 (sociologue des conflits du travail) relativise cette présentation en soulignant, d'une part, que, jusqu'à présent, l'histoire n'a pas donné raison à Marx car le capitalisme est toujours là, et, d'autre part, en expliquant les causes de ce phénomène. Selon lui, la position des salariés a changé dans les rapports de production (qui désignent, dans le langage marxiste, les formes de la propriété ainsi que la répartition des richesses). Désormais, le prolétaire dispose d'un pouvoir de décision dans les grandes orientations politiques, puisqu'il peut voter (suffrage universel sans distinction de sexe en 1944) ; il peut donc s'émanciper de l'« État bourgeois » d'autant plus facilement qu'il dispose d'organes politiques qui le représentent (exemple du parti communiste en France au cours des Trente Glorieuses). De plus, il n'est plus seulement un « apporteur de travail » : son rôle dans le système productif s'est élargi à celui de consommateur.

6 Changement social et inégalités

20

FRANCE MÉTROPOLITAINE

JUIN 2000 • SUJET B

**Thème : Le développement de la société
démocratique et l'égalisation des conditions
à partir de l'analyse de Tocqueville**

Document 1

Il est de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu.

S'il existait en Amérique une classe de citoyens que le législateur travaillât à dépouiller de certains avantages exclusifs, possédés pendant des siècles et voulût faire descendre d'une situation élevée pour les ramener dans les rangs de la multitude, il est probable que la minorité ne se soumettrait pas facilement à ses lois. Mais les États-Unis ayant été peuplés par des hommes égaux entre eux, il ne se trouve pas encore de dissidence naturelle et permanente entre les intérêts de leurs divers habitants.

La majorité a donc aux États-Unis une immense puissance de fait et une puissance d'opinion presque aussi grande ; et lorsqu'elle est une fois formée sur une question, il n'y a pour ainsi dire point d'obstacle qui puisse, je ne dirai pas arrêter mais même retarder sa marche, et lui laisser le temps d'écouter les plaintes de ceux qu'elle écrase en passant. Les conséquences de cet état de choses sont funestes et dangereuses pour l'avenir.

Si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute-puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ? [...]

Je pense qu'il faut toujours placer quelque part un pouvoir social supérieur à tous les autres mais je crois la liberté en péril lorsque ce pouvoir ne trouve devant lui aucun obstacle qui puisse retenir sa marche et lui donner le temps de se modérer lui-même.

A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t. I, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1986 (première édition 1835).

Document 2

La nation est une. La majorité ne peut émettre la prétention de la représenter à elle seule. C'est la majorité et la minorité ensemble qui représentent et expriment la nation. Chacun doit pouvoir exprimer son opinion à tous les niveaux et les gouvernements ne doivent pas hésiter à infléchir leurs projets de décisions, voire même à revenir sur eux.

Le climat de libre opinion dans lequel se forme et prédomine la majorité fait principalement la valeur de cette majorité. Il doit s'exercer à propos des libertés les plus diverses : liberté de la presse, droit égal d'accès aux moyens d'information audiovisuels, liberté d'expression dans les débats parlementaires, liberté d'expression à l'extérieur : grèves, mouvements de rue...

Ces phénomènes sont inconnus des régimes politiques où la majorité règne sans opposition et sans partage.

C. Leclercq, *Le Principe de la majorité*, Armand Colin, 1971.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous montrerez quels dangers la « tyrannie de la majorité » peut faire courir à la démocratie selon Tocqueville. (10 points)
- 2. Expliquez le passage souligné. (document 1) (4 points)
- 3. Quels remparts une démocratie peut-elle opposer à la « tyrannie de la majorité » ? Développez un exemple. (6 points)

Corrigé

► Question 1

À la suite d'un voyage aux États-Unis, Alexis de Tocqueville (1805-1859) définit le modèle d'une société démocratique. Celle-ci est caractérisée par l'égalité des conditions, permise par la montée des classes moyennes. Si les inégalités économiques ne disparaissent pas, tous les individus peuvent atteindre, en fonction de leurs mérites, n'importe quelle position sociale. De plus, les relations de subordination relèvent du contrat. Cependant, la société démocratique encourt certains risques, notamment celui de la « tyrannie de la majorité ».

Cette tyrannie peut être considérée comme l'envers de la souveraineté populaire. En effet, elle est susceptible d'impliquer une pression sur une partie du peuple, la minorité, dont les droits ne sont pas respectés. Celle-ci préfère parfois être en accord avec l'avis du plus grand nombre, de peur de se montrer différente, entraînant un conformisme qui agit comme un tyran sur les volontés.

► Question 2

Tocqueville visite les États-Unis au début des années 1830 et il est fasciné par ce pays peuplé d'émigrants qui, le plus souvent, ont combattu les vieilles sociétés aristocratiques européennes. C'est donc l'idéal égalitaire que portent ces habitants d'un « nouveau monde » qui reste à façonner. La démocratisation apparaît alors comme un processus quasi naturel qui n'a pas besoin de révolution, comme dans les sociétés aristocratiques telles que la France. Tocqueville considère que, dans son pays, la démocratie n'est pas encore définitivement installée, ce que confirme l'instauration du Second Empire par un coup d'État.

► Question 3

Plusieurs remparts peuvent être opposés à la « tyrannie de la majorité » :

- la liberté de la presse ;
- l'égalité d'accès aux moyens d'information ;
- la liberté d'expression ;
- la liberté d'association...

Pour Tocqueville, la liberté d'association (ainsi que la liberté d'expression au sein de ces associations) est essentielle, car c'est elle qui permet de s'opposer, collectivement, au pouvoir du prince. Cette liberté peut se conjuguer de plusieurs manières, notamment au niveau social : la liberté syndicale est ainsi une expression de cette liberté d'association.

Thème : L'inégalité des chances, en prenant appui sur les travaux de R. Boudon et de P. Bourdieu

Document 1

Mais il ne suffit pas d'énoncer le fait de l'inégalité devant l'école, il faut décrire les mécanismes objectifs qui déterminent l'élimination continue des enfants des classes les plus défavorisées. Il semble en effet que l'explication sociologique puisse rendre raison complètement des inégalités de réussite que l'on impute le plus souvent à des inégalités de dons. L'action du privilège culturel n'est aperçue, la plupart du temps, que sous ses espèces les plus grossières, recommandations ou relations, aide dans le travail scolaire, ou enseignement supplémentaire, information sur l'enseignement et les débouchés. En fait, chaque famille transmet aux enfants, par des voies indirectes plutôt que directes, un certain capital culturel et un certain ethos, système de valeurs implicites et profondément intériorisées, qui contribuent à définir entre autres choses les attitudes à l'égard du capital culturel et à l'égard de l'institution scolaire.

P. Bourdieu, « La transmission de l'héritage culturel », dans Darras, *Le Partage des bénéfices*, Minuit, 1966.

Document 2

Le modèle développé par Boudon¹ repose sur une analyse de type stratégique du comportement des acteurs : en fonction de leur origine sociale, les individus ont en moyenne une réussite scolaire plus ou moins bonne. En même temps, leurs motivations sont affectées par l'origine sociale : les coûts socioéconomiques d'une scolarité supplémentaire tendent à croître à mesure que la classe sociale est plus basse ; en outre, les avantages anticipés d'un supplément de scolarité tendent à être perçus comme d'autant plus faibles que la classe sociale est plus basse (en effet, un individu de classe basse atteint plus vite le niveau scolaire lui permettant d'espérer un statut social supérieur à celui de sa famille d'origine) ; enfin, le risque encouru à s'engager dans un investissement

scolaire varie avec la classe sociale. Les effets culturels de l'origine sociale, mais aussi et surtout les différences dans la logique des motivations induites par l'origine sociale, ont pour conséquence d'engendrer un inégal investissement scolaire en fonction de l'origine sociale.

R. Boudon et F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 1982.

1. R. Boudon, *L'Inégalité des chances*, 1973.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, rappelez l'analyse de P. Bourdieu concernant l'inégalité des chances devant l'école. (10 points)
- 2. Montrez que l'action du capital culturel s'exerce en général de façon plus subtile que « sous les espèces les plus grossières, recommandations ou relations, aide dans le travail scolaire... ». (document 1) (4 points)
- 3. Expliquez la démarche de R. Boudon. En quoi diffère-t-elle de celle de P. Bourdieu ? (6 points)

Corrigé

► Question 1

Pour comprendre la démarche de P. Bourdieu en matière d'inégalités scolaires, il faut partir de l'action du capital économique, social et culturel. Dans l'espace social, l'individu dispose d'atouts que P. Bourdieu nomme capitaux, car ils sont transmissibles, cumulables et monnayables. Ils peuvent être, en dernière instance, convertis en capital économique.

Le *capital économique* désigne l'ensemble des ressources matérielles (niveau de revenu et de patrimoine).

Le *capital social* désigne les ressources sociales dont l'individu dispose (famille, réseau de relations).

Le *capital culturel* inclut l'ensemble des connaissances, des « savoir-faire » et des « savoir-être », transmis et légitimé par la famille.

Chaque individu est doté inégalement en capitaux, mais cette dotation détermine en partie la réussite scolaire des enfants ou, a contrario, « l'élimination continue des enfants des classes les plus défavorisées ».

En particulier, le capital culturel de la famille joue un rôle essentiel, car il facilite la réussite scolaire de l'enfant. La proximité culturelle entre le milieu familial et le milieu scolaire élimine beaucoup d'obstacles, que les enfants issus de catégories plus modestes auront à surmonter (langage, références culturelles, aide aux devoirs...).

► Question 2

L'action du capital culturel s'exerce, en général, de façon plus subtile que la simple aide au travail scolaire, les recommandations ou relations. Elle s'exerce de manière indirecte et intervient tout au long de la vie de l'enfant, particulièrement lors de sa scolarisation. Celui-ci va intérioriser un capital culturel, un ethos¹ de classe et un système de valeurs et de normes proches de ce qui est prescrit par le système scolaire, ce qui va faciliter sa réussite.

P. Bourdieu relativise donc l'action consciente des familles aisées, et il insiste sur l'imprégnation progressive du capital culturel par l'enfant dès son plus jeune âge.

1. Système de valeurs intériorisé par l'individu en fonction de son milieu social.

► Question 3

La démarche de R. Boudon relève de l'individualisme méthodologique, c'est-à-dire qu'elle repose sur l'hypothèse de rationalité des acteurs, en l'occurrence des familles. L'inégalité des chances devant le système scolaire s'explique par les différenciations dans les stratégies familiales d'orientation en fonction d'un calcul avantages/coûts. Les familles de milieux populaires essaient de limiter les velléités de poursuite d'études de leurs enfants, étant donné le coût économique et social (éloignement de l'enfant de son milieu d'origine) à payer.

Alors que P. Bourdieu privilégie une analyse déterministe (importance de l'environnement social, qui oriente en grande partie le comportement des individus), R. Boudon, sans nier l'importance de cet environnement, privilégie l'action individuelle et la stratégie de chaque acteur. Celui-ci réalise des choix rationnels en fonction de contraintes, et c'est l'agrégation des comportements individuels qui constitue le fait social. P. Bourdieu, lui, tout comme É. Durkheim, considère que les faits sociaux existent en dehors de l'action et de la conscience de chaque individu.

7 Le rôle économique et social des pouvoirs publics

22

CENTRES ÉTRANGERS GROUPE 1

JUIN 2000 • SUJET B

Thème : Le rôle des pouvoirs publics en matière de consommations collectives à partir des analyses d'Adam Smith

Document 1

L'éducation de la foule du peuple, dans une société civilisée et commerçante, exige peut-être davantage les soins de l'État que celle des gens mieux nés et qui sont dans l'aisance. [...]

Moyennant une très petite dépense, l'État peut faciliter, peut encourager l'acquisition de ces parties essentielles de l'éducation parmi la masse du peuple, et même lui imposer, en quelque sorte, l'obligation de les acquérir. L'État peut faciliter l'acquisition de ces connaissances, en établissant dans chaque paroisse ou district une petite école où les enfants soient instruits pour un salaire si modique, que même un simple ouvrier puisse le donner ; le maître étant en partie, mais non en totalité, payé par l'État, parce que, s'il l'était en totalité ou même pour la plus grande partie, il pourrait bientôt prendre l'habitude de négliger son métier. [...] Quand même l'État n'aurait aucun avantage positif à retirer de l'instruction des classes inférieures du peuple, il n'en serait pas moins digne de ses soins qu'elles ne fussent pas totalement dénuées d'instruction. [...] Plus elles seront éclairées, et moins elles seront sujettes à se laisser égarer par la superstition et l'enthousiasme, qui sont chez les nations ignorantes les sources ordinaires des plus affreux désordres.

Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Gallimard, coll. « Folio essais », 1990 (première édition 1776).

Années	1900	1930	1950	1960	1970	1980	1990	1997
% du budget de l'État	6,5	7	6,7	12,4	16,9	19,3	18,4	20,9

Source : ministère de l'Éducation nationale, in *Données sociales*, 1999, INSEE.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, présentez la thèse d'Adam Smith sur l'intervention de l'État dans la société. (10 points)
- 2. Pourquoi Adam Smith préconise-t-il que les enseignants soient, en partie seulement, à la charge de l'État ? (4 points)
- 3. Le document 2 confirme-t-il la thèse d'Adam Smith ? (6 points)

Corrigé

► Question 1

Adam Smith (1723-1790) considère que les individus sont rationnels et qu'ils sont mieux à même que l'État de décider ce qui sert leurs intérêts, dans la sphère économique. Aussi l'État doit-il se dispenser d'intervenir dans ce domaine, car, en recherchant leurs intérêts privés, les agents économiques sont comme « guidés par une main invisible » qui permet d'atteindre l'intérêt de tous, favorisant ainsi l'harmonie sociale.

En revanche, l'État a des devoirs : empêcher la violence externe ou interne et l'injustice ; construire des ouvrages publics non rentables ; favoriser l'instruction du peuple et, éventuellement, ses distractions. Pour cela, il doit entretenir une armée et une police, mettre en place une justice indépendante et construire et entretenir des routes, ponts et autres ouvrages susceptibles de faciliter le commerce et l'industrie. Comme ces ouvrages ne rapportent pas de profit, il ne serait pas rationnel de la part d'un agent économique de les édifier.

Le document 1 évoque l'intérêt qu'a l'État à mettre en place un minimum d'instruction pour les enfants des catégories défavorisées, qui, sinon, n'auraient pas les moyens financiers ou le temps d'apprendre, car ils doivent, très jeunes, subvenir à leurs besoins dans des travaux peu épanouissants. Pour Smith, c'est un devoir qui se suffit à lui-même, à effectuer par principe. Mais l'instruction du peuple favorise aussi l'adhésion de celui-ci à l'ordre et à la société, alors que l'ignorance alimente la « superstition », l'« enthousiasme », sources des « plus affreux désordres ».

► Question 2

Adam Smith préconise que les enseignants ne soient payés par l'État que pour une partie de leur salaire. Pour le reste de leur rémunération, ils devraient compter sur les sommes versées par les parents des enfants instruits. Smith envisage cette solution pour éviter que les maîtres ne « négligent leur métier ». Sans doute assimile-t-il la garantie d'un salaire à une « rente de situation » contestable car elle n'encourage aucun effort pour améliorer le produit réalisé, en l'occurrence l'instruction dispensée. Il faut que les maîtres demeurent, en partie, financièrement dépendants de leur public pour rester compétents, l'instruction étant en partie assimilée à une marchandise comme une autre. Cependant, lorsque la République française a mis en place l'instruction obligatoire pour tous (lois Ferry de 1881-1882), elle a au contraire organisé l'indépendance des maîtres comme une garantie d'égalité et d'impartialité, et pour éviter le clientélisme.

► Question 3

Les sommes dépensées par les pouvoirs publics pour l'Éducation nationale ont cessé d'être modiques, puisque leur part dans le budget de l'État a été multipliée par plus de 3 en quatre-vingt-dix-sept années, alors que, dans le même temps, ledit budget s'est aussi fortement accru. Les enseignants sont payés par l'État dans le système public, et certaines fournitures scolaires sont prises en charge par les collectivités locales. Les préférences de Smith en matière de rémunération des maîtres n'ont pas été appliquées, en vertu des principes du service public, qui garantit l'égalité formelle entre les enfants. Notons que, depuis l'époque de Smith, les connaissances se sont énormément accrues, ce qui explique en partie la hausse des dépenses liées à l'instruction publique.

Thème : Le rôle économique des pouvoirs publics à partir des travaux de Keynes

Document 1

L'élargissement des fonctions de l'État, qu'implique la responsabilité d'ajuster l'une à l'autre la propension à consommer et l'incitation à investir, semblerait [...] à un financier américain d'aujourd'hui une horrible infraction aux principes individualistes. Cet élargissement nous apparaît au contraire et comme le seul moyen possible d'éviter une complète destruction des institutions économiques actuelles et comme la condition d'un fructueux exercice de l'initiative individuelle. Car, lorsque la demande effective est insuffisante, le gaspillage de ressources cause dans le public un scandale intolérable, mais encore l'individu entreprenant qui cherche à mettre ces ressources en œuvre a les chances contre lui. La partie qu'il joue comporte plusieurs zéros et les joueurs dans leur ensemble sont obligés de perdre s'ils ont assez d'énergie et d'optimisme pour jouer toutes les cartes. L'accroissement de la richesse individuelle jusqu'à ce jour a été moindre que la somme des épargnes positives individuelles. La différence correspond aux pertes subies par ceux dont le courage et l'initiative n'ont pas été doublés d'une chance ou d'une habileté exceptionnelles. Si la demande effective était suffisante, il suffirait pour réussir d'une chance et d'une habileté moyennes.

J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, 1969 (première édition 1936).

Document 2

Ainsi il a été souligné que les États-Unis sont sortis de leur plus grave récession de l'après-Seconde Guerre – celle de 1981-1982 – grâce au déficit budgétaire le plus important de leur histoire. Depuis 1985, ces mêmes États-Unis ont renoncé au dollar fort et n'hésitent pas à sous-évaluer leur monnaie en accompagnant cette dépréciation de taux d'intérêt résolument bas eux aussi, et cela au moment où l'Europe s'en-

gage dans une stratégie exactement inverse. Le Royaume-Uni, au cœur de la récession de 1993, n'a pas hésité à laisser filer son déficit budgétaire à hauteur de 7,8 % du PIB, tout en réduisant substantiellement ses taux d'intérêt et en acceptant une dévaluation de la livre.

Hoang Ngoc Liem, *La Fracture sociale*, Arléa, 1998.

Questions

- 1. À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous présenterez la conception keynésienne du rôle économique des pouvoirs publics. (8 points)
- 2. Expliquez la phrase soulignée. (document 1) (6 points)
- 3. En quoi le document 2 prolonge-t-il la thèse de Keynes ? (6 points)

Corrigé

► Question 1

Dans la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Keynes part du constat que le plein-emploi n'est pas assuré et que la répartition du revenu national est arbitraire et manque d'équité. Il en découle un équilibre de sous-emploi dans lequel un chômage élevé peut fort bien coexister avec un équilibre sur le marché des biens. Cette situation est liée à une insuffisance de la demande globale (de consommation et d'investissement), qu'il convient de relancer grâce à la nécessaire intervention de l'État. Pour Keynes, la tâche essentielle des pouvoirs publics ne se limite donc pas à celle d'État-gendarme, c'est-à-dire aux fonctions régaliennes d'armée, de justice et de police. L'État doit réduire l'incertitude des agents en agissant sur l'incitation à investir via la « propension à consommer » (la part du revenu consacrée à la consommation), jugée trop faible. Il lui incombe donc de rétablir les prévisions de débouchés pour les biens de consommation, et de favoriser ainsi la croissance du capital, c'est-à-dire de l'investissement. Keynes montre notamment qu'une politique volontaire de déficit budgétaire aura une capacité d'entraînement sur l'économie, car elle exercera un effet multiplicateur sur le PIB. En particulier, l'État sera conduit à augmenter la propension à consommer par sa politique fiscale (réduction d'impôts

auprès des plus défavorisés), par son influence sur la baisse des taux d'intérêt et par d'autres moyens (dépenses de redistribution, par exemple). Keynes préconise également une socialisation de l'investissement, à savoir une prise en charge partielle de celui-ci par l'État. La relance de l'investissement peut s'opérer, par exemple, par une politique de grands travaux ou par l'influence de l'État sur la politique bancaire.

► Question 2

La « demande effective » correspond à la demande anticipée par les entreprises en termes de biens de consommation (consommation) et de biens d'équipement (investissement). Elle aboutit à la mise en œuvre d'un certain niveau d'investissement global, dont découle un certain niveau global de l'emploi. Rien ne dit que ce niveau soit compatible avec le volume de main-d'œuvre souhaitant exercer une activité professionnelle. En particulier, si la demande anticipée par les entreprises est « insuffisante », le niveau d'emploi qui en résultera sera lui-même faible. Du coup, un chômage involontaire risquera d'apparaître, qui peut être assimilé à un véritable « gaspillage de ressources » en main-d'œuvre.

Par ailleurs, la faiblesse de la demande se traduit par une épargne importante. Or cette dernière ne trouve pas à s'employer, puisque les projets d'investissement ne sont pas rentables, faute de débouchés suffisants. Aussi tout entrepreneur qui chercherait à utiliser cette épargne pour financer un investissement serait condamné à l'échec. Voilà un autre gaspillage de ressources, en capital cette fois.

Dans cette phrase, Keynes montre donc que, dès lors que les anticipations des entrepreneurs sont pessimistes, l'emploi se détériore, et qu'en situation de sous-emploi l'épargne est plus un vice qu'une vertu.

► Question 3

D'après le document 2, les exemples américain et anglais des années 1985 et 1993 prouvent le succès des recettes keynésiennes (baisse des taux d'intérêt et déficit budgétaire), pour sortir du marasme économique dans un contexte d'économie ouverte sur l'extérieur. Ils représentent un prolongement de la thèse de Keynes, qui raisonnait essentiellement en économie fermée. Dans la mesure où le taux d'intérêt constitue le prix du renoncement à la liquidité, sa baisse amène les agents économiques à conserver la monnaie pour des motifs de transaction plus que pour des raisons de précaution ou de spéculation.

Par ailleurs, ceux qui désirent épargner ont plus intérêt à le faire en transférant leurs économies sur d'autres places financières. Ils convertissent donc la monnaie nationale en devises et contribuent, par là

même, à la dépréciation de cette monnaie nationale par le jeu de l'offre et de la demande de devises sur le marché des changes. Du coup, les exportations sont relancées (elles constituent désormais un élément non négligeable de la demande globale), alors que les importations sont découragées. Finalement, la thèse de l'auteur invite à rompre avec la politique de rigueur d'inspiration libérale menée depuis le milieu des années 1980 dans de nombreux pays développés. Ces politiques privilégient la lutte contre l'inflation – par la maîtrise des coûts de production (notamment salariaux) et par la déréglementation – sur la lutte contre le chômage. Elles contribuent à la remise en cause de l'État-providence et participent à la dégradation du lien social (d'où le titre de l'ouvrage), tout en accentuant la faiblesse de la demande effective.

Quelques chiffres-clés de l'économie

La France

En %	1998	1999	2000*
PIB	+ 3,2	+ 3,0	+ 3,5
Déficits publics	- 2,9	- 2,3	- 1,7
Revenu disponible brut	+ 3,0	+ 2,7	+ 3,2
Consommation marchande des ménages	+ 3,6	+ 2,7	+ 3,0
Taux d'épargne	14,1	14,1	14,2
FBCF des entreprises	+ 6,1	+ 3,5	+ 5,0
Exportations	+ 8,2	+ 2,8	+ 4,1
Importations	+ 10,3	+ 4,2	+ 6,3
Inflation	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,9

* Prévisions.

Source : Direction de la prévision, 2000.

Répartition par PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle)

► en pourcentage de la population active ayant un emploi

	1982	1990	1995
Exploitants agricoles	6,8	4,5	3,6
Cadres, prof. intell. sup.	8,7	11,7	13,0
Ouvriers (y compris agr.)	32,6	29,4	26,4
Employés	25,6	26,5	28,3

► en milliers

	1982	1990	1995
Ouvriers	7 749	7 614	5 845
Employés	6 247	6 910	6 280
Prof. intermédiaires	3 971	4 707	4 654
Cadres et prof. libérales	1 895	2 694	2 873
Commerçants et artisans	1 835	1 825	1 666
Agriculteurs exploitants	1 475	999	802

Source : INSEE.

L'économie internationale

	États-Unis	Japon	Zone euro	Allemagne	France	Italie	Royaume- Uni
Production industrielle (en %) sur un an	+ 5,0	+ 4,7	+ 5,5	+ 7,6	+ 2,8	+ 2,8	- 1,3
Taux de chômage (en %) (avril 2000)	3,9	4,8	9,2	8,4	10	11,2	6
Indice des prix (en %) (avril 2000)	+ 3,7	- 1,1	+ 1,9	+ 1,6	+ 1,4	+ 2,4	+ 0,6
Croissance du PIB (en %)							
Dernier trimestre connu	<i>1^{er} tr. 2000</i>	<i>3^e tr. 99</i>	<i>1^{er} tr. 2000</i>	<i>1^{er} tr. 2000</i>	<i>1^{er} tr. 2000</i>	<i>3^e tr. 99</i>	<i>1^{er} tr. 2000</i>
Sur un an	+ 5,0	0,0	+ 3,1	+ 2,3	+ 3,2	+ 2,1	+ 3,0
Déficit public (en % du PIB) 1999	+ 1,6	- 6,1	- 1,2	- 1,2	- 1,8	- 1,9	+ 1,2

Source : Eurostat.

Lexique

A

Acculturation	transformation d'une culture par l'intégration d'éléments provenant d'une autre culture.
Agrégat	grandeur caractéristique de l'activité d'un pays, comme le PIB.
Aide au développement	ensemble des ressources mises à la disposition des PED par les pays industrialisés et les organisations intergouvernementales (aide publique), et par les ONG (aide privée).
Ajustement structurel	politique de rétablissement de l'équilibre économique de pays endettés, auxquels des prêts sont accordés en contrepartie d'efforts intérieurs importants.
Aliénation	notion marxiste décrivant l'état de travailleurs dépossédés du sens de leur travail, devenant ainsi étrangers à eux-mêmes.
Amortissement	opération économique affectant périodiquement de l'argent à la dépréciation des biens de production, due à leur vieillissement ou à leur obsolescence.
Anomie	situation de dérèglement social due à un non-respect des normes sociales.
Avantages absolus	théorie de Smith selon laquelle chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les domaines où il a un avantage de coût sur les pays concurrents.
Avantages comparatifs	théorie de Ricardo prônant la spécialisation de chaque pays dans le domaine où il est relativement le plus efficace.

B

Balance des capitaux	compte retraçant les échanges de capitaux entre un pays et le reste du monde.
Balance commerciale	compte retraçant les échanges de marchandises entre un pays et le reste du monde.
Balance des paiements	regroupement de la balance des transactions courantes et de la balance des capitaux.
Balance des transactions courantes	compte retraçant les échanges de marchandises et d'invisibles (services, revenus du capital) entre un pays et le reste du monde.

Bureaucratie	selon Max Weber, forme d'organisation sociale caractérisée par l'importance des règles et des procédures.
---------------------	---

C

Capitalisme	système économique fondé sur la propriété privée des moyens de production et sur l'accumulation de la richesse née de l'accumulation des profits.
Carré magique	représentation graphique des quatre objectifs d'une politique économique : taux de chômage, taux d'inflation, taux de croissance et solde extérieur.
Changes fixes	système monétaire dans lequel les monnaies ont une valeur fixe définie en un étalon international.
Changes flottants	système monétaire dans lequel la valeur des monnaies est définie par un marché en fonction de l'offre et de la demande.
Chômage	situation dans laquelle se trouve une personne sans emploi et en recherchant un.
Classes sociales	groupes sociaux aux caractéristiques différentes, du fait de leurs situations économiques et sociales, et antagonistes.
Compétitivité-prix	capacité à produire des biens et des services à des prix différenciés de ceux des concurrents.
Compétitivité structurelle	capacité à vendre des biens et des services pour des motifs différenciés des prix (qualité, performances...).
Conscience collective	pour Durkheim, ensemble des croyances et des sentiments communs à une société, se transmettant à travers les générations.
Contrainte extérieure	absence d'autonomie d'une économie due à la nécessité d'équilibrer les échanges de marchandises et de capitaux à l'égard du reste du monde.
Croissance économique	augmentation soutenue et durable de la production en volume d'un pays.
Cycle	période de durée variable où se succèdent quatre phases : expansion, crise, récession, reprise.

D

Déficit budgétaire	excès des dépenses de l'État par rapport à ses recettes.
Déflation	mouvement de baisse généralisée des prix.
Délocalisation	transfert d'unités de production à l'étranger afin d'augmenter le taux de profit grâce à une fiscalité ou à des coûts salariaux plus faibles.
Dépression	baisse de la production en volume.
Déréglementation	politique visant à supprimer des règles étatiques afin de favoriser la concurrence et de donner plus de liberté aux entreprises.

Désinflation	ralentissement de la hausse des prix.
Dévaluation	en régime de changes fixes, baisse du taux de change d'une monnaie par rapport à une autre monnaie.
Développement	ensemble des transformations des structures démographiques, économiques, sociales et culturelles accompagnant la croissance de la production.
Déviance	conduite réprouvée par un groupe social, comme non conforme à ses valeurs.
Division internationale du travail	répartition de la production entre pays qui se spécialisent dans une activité.
E	
État-providence	État interventionniste, prenant en charge le développement économique et social, et la protection sociale. (S'oppose à État-gendarme.)
F	
Flexibilité du travail	politique de gestion de la main-d'œuvre permettant aux entreprises d'adapter leur production à la demande.
Fonds monétaire international	organisme international créé en 1944, aidant les États à équilibrer leurs échanges extérieurs, d'une part, et, d'autre part, à veiller à la stabilité du système monétaire international.
Fordisme	forme d'organisation du travail introduisant le travail à la chaîne et la standardisation de la production, et prônant une politique d'augmentation des salaires afin d'écouler la production.
Formation brute de capital fixe (FBCF)	notion de comptabilité nationale correspondant à l'investissement brut.
I	
Indicateur de développement humain	indicateur publié par les Nations unies, mesurant le progrès humain en combinant le revenu national et deux indicateurs sociaux (niveau des connaissances et espérance de vie).
Inflation	hausse des prix durable et généralisée.
Innovation technique	introduction dans le processus de production d'inventions dues à la recherche.
Investissement	acquisition d'un moyen de production par un agent économique ; on parle d'investissement brut quand on y ajoute les amortissements.
L	
Libre-échange	situation dans laquelle les échanges extérieurs sont caractérisés par une absence d'entrave à leur circulation.
Loi de Say (ou loi des débouchés)	doctrine affirmant que toute offre crée sa propre demande, le rôle de la monnaie étant neutre.

M

Malthusianisme	doctrine visant à restreindre volontairement la croissance de la population, la croissance de la production ne pouvant s'y adapter.
Mobilité sociale	changement de la position d'un individu ou d'un groupe au sein de la société.
Mode de vie	ensemble des façons concrètes d'organisation de sa vie en fonction des contraintes économiques et sociales.
Mondialisation	situation dans laquelle un ensemble économique de plus en plus intégré déborde les frontières des États-nations.

N

Niveau de vie	ensemble des biens et des services dont dispose une personne ou un groupe.
Normes	règles de conduite en société auxquelles les individus doivent se conformer.

P

PIB	mesure de la production se calculant comme la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des agents économiques résidant dans l'espace considéré.
Politique budgétaire	politique utilisant les dépenses et les recettes publiques pour agir sur l'activité économique.
Politique de relance	action de l'État sur la demande afin d'augmenter la production et l'emploi.
Politique de rigueur	action de l'État visant à réduire l'inflation et les déficits extérieurs ou publics.
Population active	ensemble des personnes occupant ou cherchant à occuper un emploi rémunéré.
Productivité	rapport entre la production réalisée et le ou les facteurs ayant permis de l'obtenir.
Protectionnisme	politique d'un pays visant à limiter l'accès des biens et services étrangers afin d'éviter leur concurrence sur son propre marché.

R

Récession	ralentissement, sans qu'il y ait baisse, de la croissance du PIB en volume.
------------------	---

S

Socialisation	processus par lequel un individu acquiert les différents éléments de culture de son groupe social.
----------------------	--

T

Taux d'accroissement naturel	rapport entre le taux de natalité et le taux de mortalité d'une population.
Taux d'activité	rapport entre les actifs et les personnes en âge de travailler.
Taux de chômage	rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.
Taylorisme	forme d'organisation du travail visant à accroître la productivité du travail par une organisation « scientifique » de celui-ci.
Termes de l'échange	rapport entre le prix des importations et celui des exportations.

U

Union économique et monétaire	accord entre pays visant à abandonner leur souveraineté monétaire au profit d'une souveraineté commune (monnaie et politique monétaire uniques).
--------------------------------------	--

V

Valeurs	ensemble de ce qu'une société considère comme estimable et désirable.
----------------	---

Z

Zone de libre-échange	espace dans lequel il y a liberté d'échange des biens et des services.
------------------------------	--

Bussière Camedan Imprimeries
à Saint-Amand (Cher), France.

Dépôt légal : août 2000. N° d'édit. : 11397. N° d'imp. : 003668/1.

annabac HATIER : la référence

- Un large choix de sujets corrigés pour couvrir tout le programme
- Les sujets du bac 2000 corrigés comme de "bonnes copies"
- Tout ce qu'il faut savoir pour le bac : le programme, le descriptif de l'épreuve
- De nombreux conseils de méthode et des rappels de cours
- La notation des exercices

collection annabac

sujets

- 1 Français 1^{re} L, ES, S
- 2 Français 1^{re} STT, STI, STL, SMS
- 3 Français BTS
- 4 Philosophie-toutes séries
- 5 Anglais LV1 et LV2
- 6 Histoire-Géographie L, ES, S
- 7 Sciences économiques et sociales ES
- 8 Mathématiques ES
- 9 Mathématiques L et enseignement scientifique L
- 10 Mathématiques S (enseignement obligatoire et de spécialité)
- 11 Sciences de la Vie et de la Terre S
- 12 Physique-Chimie S

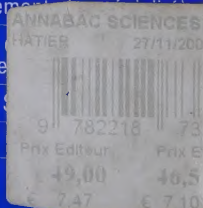
corrigés

- 13 Français 1^{re} L, ES, S
- 14 Français 1^{re} STT, STI, STL, SMS
- 15 Français BTS
- 16 Philosophie L, ES, S
- 17 Philosophie STT
- 18 Anglais LV1 et LV2
- 19 Histoire-Géographie L, ES, S
- 20 Sciences économiques et sociales ES
- 21 Mathématiques ES
- 22 Mathématiques L et enseignement scientifique L
- 23 Mathématiques S (enseignement obligatoire)
- 24 Mathématiques S (enseignement de spécialité)
- 25 Sciences de la Vie et de la Terre S
- 26 Physique S
- 27 Chimie S

cédéroms

- Terminale L
- Terminale ES
- Terminale S

48 7303 0



UK-667-109